TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 844 — MARDI 11 DÉCEMBRE 1979

Le procès de l'« Amoco-Cadiz »

L'État français demande 1,2 milliard de francs de dommages-intérêts

LIRE PAGE 43



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4 kr ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 95 rls. ; Italie, 500 L ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

La leçon de courage d'Amnesty

Loin de s'endormir sur les lauriers d'un prix Nobel bien mérité, Amnesty International poursuit inlassablement sa tâche : faire libérer les prisonniers d'opinion, lutter partout contre la peine de mort, tenter d'obtenir que les beaux principes posés il y a trente ans par la Déclaration universelle des droits de l'homme : « Nul ne sera soumis à la torture, nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé », ne restent pas lettre morte. Si l'on s'en tient à la réalisation de ce dessein, tout bilan annuel ne peut être, selon le terme qu'utilisait l'organisation en 1977, que « déprimant ». Si l'on prend en compte, de façon plus réaliste, l'action *multiforme et permanente* d'Amnesty et les résultats obtenus, il n'y a pas lieu de perdre courage.

Le « rapport 1979 » démontre en effet que l'audience de l'organisation est plus large et son information plus sûre. La chute *de plusieurs tyrannies*, Nicaragua, Iran, Centrafrique, Ouganda, et le rôle non négligeable qu'y a tenu la réprobation internationale à l'égard de la violation des droits de l'homme sont des signes encourageants. Au demeurant, comme l'observe le rapport, « lors de changements de gouvernements et de régimes *les dénonciations* faites par Amnesty International sont considérées comme étant largement en deçà de la situation réelle ». Le refus des facilités d'une comptabilité à sensation devant des scandales qui n'ont nul besoin d'être amplifiés ajoute en effet au crédit désormais incontesté de l'organisation.

Dans un monde où, à propos d'un seul pays, en l'espèce l'Argentine, on peut établir sans être contredit une liste nominative de 2 665 disparus dont les âges s'échelonnent entre... vingt jours et quatre-vingt un ans ; où un Etat s'est transformé lui-même en Auschwitz asiatique, la violation des droits élémentaires de la personne humaine est d'une accablante banalité. Il faut qu'un chef d'Etat ordonne personnellement, comme au Paraguay, de torturer et tuer un opposant, ou que le régime pakistanais en fasse flageller publiquement deux cents en quelques jours, pour que soit, pour un instant, secouée l'accoutumance à la tragédie. A cet égard, le rapport d'Amnesty publié il y a deux mois sous le titre « Les enfants aussi » a été sans doute l'un des documents les plus terribles que l'humanité puisse verser au dossier de son propre procès.

Cinq cent mille personnes ont été tuées, pour des raisons politiques, au cours des dix dernières années. Comme les précédents, le rapport 1979 dresse patiemment, pays par pays, la liste des atrocités qu'implique un tel chiffre. Il apporte aussi des informations nouvelles, notamment sur « le rôle de plus en plus accessoire du droit en Chine ». Dans sa savante imprécision, le libellé de l'article 18 de la nouvelle Constitution pourrait y servir de modèle pour tous les pouvoirs qui habillent volontiers l'injustice de juridisme : « L'Etat châtie tous les traîtres à la nation et les éléments contre-révolutionnaires. *Il punit les nouveaux* éléments bourgeois et autres mauvais éléments. »

Tous les régimes, toutes les idéologies ont, en effet, la tentation — à laquelle beaucoup succombent — de mettre hors la loi leurs « mauvais éléments ». L'observation vaut aussi pour les Etats-Unis et l'Europe occidentale qu'Amnesty International n'a jamais exclus de son examen critique. Tant il est vrai que la lutte pour les droits de l'homme n'est pas une croisade exotique pour démocrates à l'âme sensible, mais un combat universel que chacun doit, d'abord, mener dans son propre pays.

Les violents affrontements de Tabriz

L'armée iranienne tente de séparer partisans et adversaires de l'imam Khomeiny

Un calme précaire régnait ce lundi 10 décembre en fin de matinée à Tabriz, après une nuit de violents affrontements entre partisans et adversaires de l'imam Khomeiny, autour du bâtiment de la radio-télévision. L'immeuble est désormais contrôlé par les unités de l'armée, qui sont intervenues dans la nuit de dimanche pour tenter de séparer les adversaires. Selon des informations difficilement vérifiables, les combats autour du siège de la radio auraient fait six morts et de nombreux blessés.

Entamant sa mission en Europe, le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, est arrivé ce lundi matin à Londres, première étape d'un voyage qui le conduira ensuite à Paris, à Rome et à Bonn.

La tournée de M. Vance, nous câble notre correspondant à Washington, a surtout pour objectif de sonder les intentions des alliés pour le cas probable où les Etats-Unis prendraient de nouvelles mesures de rétorsion économique envers l'Iran. Les autorités américaines ne négligent cependant pas les possibilités d'une solution négociée de la crise avec Téhéran et pourraient tenter une « approche directe » auprès des militants qui occupent l'ambassade des Etats-Unis dans la capitale iranienne.

Aucun résultat ne peut être obtenu par la Cour internationale de justice de La Haye, qui doit se saisir ce lundi après-midi de la plainte américaine du 29 novembre dernier. En effet, l'Iran se refuse à se faire représenter devant la Cour.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Le sort de l'insurrection de Tabriz n'était toujours pas scellé ce lundi matin 10 décembre. « *La journée sera décisive* », déclarait-on au siège du parti républicain du peuple musulman (P.R.P.M.), qui sert de quartier général à la rébellion. La plupart des observateurs, cependant, sont persuadés que la polarisation politique au sein de la République islamique s'accentuera, quelle que soit l'issue du conflit azerbaïdjanais. L'effusion de sang dans les rues de Tabriz, pour la première fois dimanche, ne manquera pas d'influer sur l'avenir des organisateurs du mouvement insurrectionnel, en particulier ceux du parti radical, du P.R.P.M., et affectera à terme la position de l'ayatollah Chariat Madari, le chef de file de la droite libérale.

La folle journée de dimanche avait commencé par une réunion publique à la mosquée de Kezeril. Le gouverneur de l'Azerbaïdjan, M. Gharani, dont la résidence venait d'être « libérée » par les partisans de l'imam Khoneiny, fait sa première apparition publique depuis sa fuite de jeudi dernier. Il prononce un discours « unitaire » avant de prendre la tête d'un cortège qui traversera la ville jusqu'à l'enceinte de l'université. Les manifestants portent des portraits de l'imam Khomeiny et de l'ayatollah *Chariat Madari, apparemment réconciliés*, tout en conspuant le « complot américain ». La manœuvre paraît réussir : des dizaines de milliers de personnes rejoignent le cortège sur son passage.

Les khomeinistes s'estiment dès lors assez forts pour passer à l'offensive. La décision est prise à l'université d'organiser une « marche pacifique » vers le bâtiment de la radio-télévision, dans le but de le reprendre aux insurgés maderistes. Ces derniers réagissent vivement : « *Nous tirerons à vue si vous tentez d'occuper le bâtiment* », lancent-ils à quelque dix mille manifestants, qui se pressent au pied de la colline sur laquelle s'élèvent les locaux de la radio-télévision. L'assaut commence à 14 heures sous la direction conjointe de militants musulmans et communistes.

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

L'ISLAM D'ASIE

L'attaque de la mosquée de La Mecque comme la révolution iranienne provoquent, d'Islamabad à Manille, des réactions en chaîne venant souligner la sensibilité des musulmans orientaux aux débats qui agitent le monde arabo-islamique. Sous l'influence des conquérants arabes, turcs, afghans, perses et mongols, l'Islam *s'est propagé, depuis* le douzième et treizième siècle — plus tôt pour certaines régions comme le Sri Lanka, le sud de l'Inde ou la Chine, — dans des zones où régnait le bouddhisme ou l'hindouisme. C'est actuellement la religion d'environ 400 millions d'Asiatiques. Les musulmans sont fortement majoritaires au Pakistan, au Bangladesh et en Indonésie ; ils prédominent en Malaisie, représentent une forte minorité nationale et une force politique notable en Inde et en Chine. Ils sont en révolte depuis plusieurs années contre le pouvoir central aux Philippines, s'agitent en Thaïlande.

L'Islam ne s'exprime pas dans cette partie du monde avec la même unité qu'au Proche-Orient. Quelle place *y occupe-t-il, ainsi que* les mouvements intégristes ? Quels y sont les rapports entre la religion et la politique ? Quelles sont les répercussions de l'effervescence islamique dans les milieux étudiants ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles la série d'articles dont nous commençons la publication tentent de répondre.

I. — INDE : une minorité imposante, meurtrie et courtisée

par VIOLETTE GRAFF (*)

Manifestations à Hyderabad, capitale d'un ancien Etat princier indien au cœur de la péninsule fondamentalement hindoue du Deccan, où une population urbaine à dominante musulmane défie, pour protester contre le sacrilège commis à La Mecque le 21 novembre, le couvre-feu imposé par un gouvernement proche de Mme Gandhi. Manifestations à Calcutta, cité industrielle tentaculaire et bastion communiste : mais ce sont cette fois les militants de la Ligue musulmane et du Congrès « Indira » qui, le 24 novembre, scandent des slogans hostiles devant le consulat américain.

Manifestations à Srinagar, aussi, la pittoresque capitale du Cachemire, cet Etat himalayen à l'extrême nord de l'Union indienne dont le rattachement partiel à Delhi, en 1947, a créé aux yeux des voisins pakistanais tout proches une situation intolérable (mais tolérée) et où la population musulmane, d'autant moins belliqueuse qu'elle est majoritaire, n'en connaît pas moins parfois des poussées de fièvre déconcertantes : comme, par exemple, au moment de l'exécution au Pakistan du très laïc Ali Bhutto qui y était extrêmement populaire.

Ainsi, d'un bout à l'autre du sous-continent et dans des cadres très divers, l'émotion considérable que soulèvent les événements d'Iran et d'Arabie Saoudite témoigne de la conscience profonde qu'ont les musulmans indiens d'appartenir à l'*Umma, Allah ou Akhbar !* (Dieu est le plus grand). Certes, l'on est étranger ici aux fureurs iraniennes, à certaines formes de fanatisme qui font tâche d'huile dans le fameux « arc de crise » et l'on ne connaît pas par définition le déferlement de ces foules innombrables qui s'ébranlent dans les nations dites « islamiques ». Il n'en reste pas moins que malgré son hétérogénéité, son fractionnement même, l'Islam indien peut être « un ». On en a aujourd'hui une fois de plus la preuve : ce qui atteint des « croyants », où qu'ils soient dans le monde musulman, concerne directement ces fils de l'Union indienne dont on oublie beaucoup trop souvent qu'ils représentent bien plus et tout autre chose qu'une minorité « ethnique ».

Fierté d'être musulman. Nostalgie, alors que l'on se perçoit comme un citoyen de seconde zone, de voir qu'autour de soi tout rappelle un passé historique prestigieux, à commencer par la splendeur d'une architecture qui, de palais en mausolées, s'impose comme un élément essentiel de l'Inde du Nord. L'Islam, ici, a été conquérant et souverain. Souverain pendant un demi-millénaire. Et il n'est cependant plus aujourd'hui que la référence religieuse ou sociologique d'une communauté qui se sent mal-aimée, dominée et déchue.

(Lire la suite page 7.)

(*) *Chercheur à la Fondation nationale des sciences politiques.*

Les débats au sein de la gauche

• P.S. : M. Mitterrand rencontre de nouvelles difficultés

• P.C. : l'« affaire Fiszbin » prend de l'ampleur

Le comité directeur du parti socialiste, qui a siégé samedi 8 décembre, a confirmé la volonté des dirigeants socialistes de « *peser sur le comportement du P.C.F.* » *et d'accentuer* « l'évolution qui s'esquisse chez certains militants communistes », selon la direction du P.S., dans le sens d'un retour à l'union de la gauche. Cette stratégie constitue l'un des principaux points de désaccord entre la majorité du P.S. et ses minorités, l'une estimant que, pour la première fois, la direction du P.C.F. éprouve des difficultés à faire accepter sa ligne par ses propres militants, les autres doutant qu'il soit possible de miser sur un tel constat. « On ne peut peser sur un robot », ont fait observer les amis de M. Pierre Mauroy.

La réponse officielle des dirigeants communistes aux socialistes consiste, comme l'a fait dimanche Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique, à affirmer que « leurs phrases unitaires servent à couvrir une politique de division orientée à droite ».

Cependant, l'analyse faite par M. Mitterrand et ses amis peut trouver argument dans la situation qui prévaut au sein de la fédération comuniste de Paris, où les critiques dirigées par M. Henri Fizbin, ancien responsable fédéral, contre l'attitude de la direction du parti depuis septembre 1977 rencontrent une large audience (voir page 10).

La conduite à tenir vis-à-vis du parti communiste n'est qu'un des éléments de la confrontation en cours, au sein du P.S., et qui a pour enjeu la désignation du candidat de ce parti à l'élection présidentielle de 1981.

Avec la réunion, samedi, de son comité directeur, le P.S. est entré *de facto* dans une bataille d'investiture en vue de la désignation de son candidat à l'élection présidentielle. Jusqu'alors, l'affaire paraissait entendue : M. Michel Rocard ayant eu l'élégance (ou l'imprudence) de s'interdire tout combat contre une nouvelle candidature de M. François Mitterrand, ce dernier paraissait avoir réuni, dans le parti, les conditions d'une troisième tentative élyséenne. Mais trois éléments sont intervenus qui laissent penser que le cours des choses pourrait bien n'être pas aussi paisible que le souhaitent les amis du premier secrétaire.

Le premier fait nouveau tient au principal intéressé. Ses proches craignent de plus en plus qu'il ne soit saisi par le doute. La veille du comité directeur, une longue séance a réuni ceux qui le soutiennent, et qu'un refus de sa part mettrait dans le plus grand embarras. Cette réunion a mis en évidence que la hâte des amis de M. Mitterrand à obtenir que leur champion se déclare n'a d'égale que le souci de l'ancien candidat unique de la gauche de temporiser, afin de mieux apprécier les évolutions de la conjoncture politique. Par son discours devant le *comité directeur, il a voulu montrer* qu'il n'a pas encore fait son choix. « *Je n'ai pas besoin d'autre consécration pour parler au nom du P.S.* », a-t-il déclaré.

Dans le même temps, l'idée que M. Michel Rocard est le meilleur candidat socialiste est devenue un fait d'opinion. S'il n'apparaît pas comme un rassembleur dans le parti, le député des Yvelines l'est dans l'électorat, du moins selon les sondages.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

AU LIT !

L'histoire publiera sans doute le nom de cet honorable sénateur qui pensait, la semaine dernière, résoudre d'un seul coup les problèmes du chômage et de la dénatalité avec la formule : « Il vaut mieux que les femmes soient au lit qu'à l'usine. »

L'application d'une telle solution risquerait, en effet, de dépeupler les entreprises et de créer un vide de main-d'œuvre sur le marché de l'emploi, car les lois de la natalité sont telles que, si les femmes doivent être au lit, il faudra aussi y coucher tous les hommes. Et, dans de telles circonstances, même un honorable sénateur serait bien trop occupé pour avoir le temps de faire des déclarations.

BERNARD CHAPUIS.

LE STATUT DES IMMIGRÉS

• Mépris de la loi, mépris de l'homme

par Stanislas Mangin (LIRE PAGE 44)

• L'expulsion de onze travailleurs africains provoque de vives réactions à Marseille

(LIRE PAGE 45)

« BRITANNICUS » A TOURCOING

Humains, horriblement

Les grandes classiques tiennent une place ambiguë chez nos metteurs en scène, jeunes, inquiets de traduire en langage théâtral leurs interrogations sur le monde contemporains. Ils s'en méfient. N'étant pas passés par le Conservatoire, et malgré leur intérêt pour Planchon et Vitez, Racine et Molière pour eux, appartiennent aux souvenirs scolaires sous l'étiquette « littérature ». Une littérature étrangère, tant est loin du nôtre le parler emphatique du dix-septième siècle. Et puis, obligatoirement, un jour ou l'autre, ils butent sur un de ces textes mythiques, et s'y retrouvent. Qu'on le veuille ou non, notre inconscient est tapissé d'alexandrins.

C'est ce qui est arrivé à Gildas Bourdet, directeur de la Salamandre, centre dramatique du Nord, qui présente à Tourcoing dans les murs délabrés de l'Idéal Palace, *Britannicus*. Jusqu'à présent, la troupe s'est attachée à creuser les failles d'une société qui est la nôtre, à en montrer les contradictions, les errements, la violence, et à en faire rire. Son répertoire, entre les créations collectives *(Jean-Baptiste Poquelin, Martin Eden, Attention au travail)*, Labiche *(la Station Champbaudet)* et Evgueni Schwarz *(l'Ombre)* n'annonçait pas un penchant pour les sophistications de la tragédie française. Mais Gildas Bourdet a reçu en cadeau une belle édition des œuvres complètes de Racine, a fini par les lire et par voir, derrière l'objet de musée, des images dans lesquelles il reconnaît ses interrogations sur le monde contemporain.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 28.)

Le Monde

idées

LA CRISE EN IRAN

La fin du kémalisme

par PAUL-MARC HENRY (*)

L'EUROPE *occidentale manifeste* une certaine surprise devant les grands événements politico-religieux, qui, pareils à des secousses telluriques de longue amplitude, parcourent la grande dorsale asiatique depuis Ankara jusqu'à la passe de Khyber. C'est le moment de *répéter,* un peu modifiée, la célèbre phrase : « *Européens, vous avez la mémoire courte.* »

Il y a moins de soixante ans, les armes et la diplomatie victorieuses de Kemal Ataturk imposaient aux alliés français et britanniques un règlement de la question ottomane qu'ils n'avaient certes pas souhaité. La Turquie échappait au partage, sauvait Istanbul des convoitises des grandes puissances, y compris la Russie. Le départ sans gloire du dernier sultan, protégé de l'Angleterre, devant les troupes victorieuses de la Nouvelle Turquie laïque, nationaliste et militaire, conduite par Refet Pacha, sonnait le glas du dernier empire théocratique hérité du Moyen Age.

Dans la personne du sultan se confondaient la suprématie religieuse du commandeur des croyants, doté du *pouvoir* essentiel de décréter la guerre sainte contre l'infidèle, et celle du chef d'un empire s'étendant de l'Europe *au cœur de l'Asie* centrale. *L'Europe avait gagné* sa guerre séculaire contre l'empire ottoman, avant-garde militante de l'islam conquérant *de l'Asie* centrale, protecteur des Lieux saints et des peuples islamiques du Sud désormais soumis aux impérialismes rivaux des nations européennes occidentales. *Elle perdait la guerre* contre la Turquie nouvelle.

Kemal avait ramassé sur le champ de bataille de la première guerre mondiale l'arme même dont se servaient la France et la Grande-Bretagne pour détruire les empires, celui de Vienne comme celui de Constantinople : le nationalisme. Tout s'est passé comme si le plateau anatolien avait constitué la suprême *forteresse* à *l'abri* de laquelle un grand peuple pouvait forger à nouveau ses forces profondes tirées de son *identité* religieuse et *ethnique.*

L'islam traditionnel et à tendance *théocratique* représentait un obstacle majeur dans l'accomplissement de cette tâche historique. Sous la pression de la Grande-Bretagne, l'islam arabe s'exacerbait sous des formes diverses, toutes hostiles aux intérêts turcs, qu'il s'agisse du Hedjaz, des grands royaumes bédouins ou des pays de la mer Rouge. En outre, les masses islamiques du grand empire des Indes, grâce à l'action persévérante de l'Aga Khan, n'avaient pas répondu à l'appel *de la guerre sainte* du Jihad et avaient servi loyalement la cause des alliés.

Le kémalisme, c'est la grande tentative de constituer des nations-Etats sur les ruines de l'empire multiracial à vocation théocratique. Il fallait se défendre contre l'emprise occidentale. Il fallait faire face *aux menaces* du nouvel empire communiste qui reprenait la poussée slave vers l'Extrême-Orient à travers les émirats subjugués d'Asie centrale. *Il marque* une étape essentielle par son r e f u s d'intégration dans un empire occidental dominé *par l'Europe de l'Ouest* et dans l'empire *oriental* dominé par Moscou.

Le *fondateur de la dynastie* des Pahlevi, le père du chah actuel, comme le roi réformateur de l'Afghanistan Nadir Chah étaient des disciples de Kemal. Comme lui, ils ont essayé d'imposer une modernisation rapide à une masse rurale profondément intégrée dans l'ordre temporel comme dans l'ordre spirituel à l'islam, dont les règles coraniques répondaient à leurs besoins et à leurs aspirations essentiels. Comme lui, mais certes avec moins de succès, ils ont construit une façade parlementaire et démocratique qui ne pouvait répondre à une situation sociale marquée par un a r c h a ï s m e pleinement accepté. Comme lui, ils ont entretenu des relations ambiguës avec le grand voisin du nord. Souvent, les Occidentaux se sont demandé jusqu'à quel point le modèle radicalement laïque de la révolution bolchevique n'inspirait pas les souverains réformateurs.

Les masquent tombent

Pour l'Iran, *la* deuxième guerre mondiale a fait tomber les masques. Pour organiser la lutte contre l'Allemagne (qui s'était toujours intéressée à la grande dorsale asiatique via la Turquie, la Mésopotamie et l'Iran jusqu'à l'Indus), la Grande-Bretagne et la Russie soviétique se sont partagé l'occupation de l'Iran et ont envoyé en exil Reza Chah Pahlevi. Un peu plus tard, les Etats-Unis et la Russie soviétique se partageaient *de facto* l'Afghanistan en zone sud et en zone nord. Le kémalisme, qui avait fait ses preuves dans son pays d'origine en sauvant la Turquie de l'humiliation de l'occupation étrangère, ne pouvait survivre dans les pays voisins, malgré les tentatives renouvelées des descendants des souverains réformateurs. En Turquie *même, la situation se transforme rapidement.* On a vu, après la mort d'Atatürk, se réaffirmer des tendances profondes *qui,* à partir d'un *islam* de plus *en plus* politisé, *cherchent* des formules nouvelles de rejet de l'Occident où se mêlent revendications économiques, politiques et culturelles.

Il en est de même à l'autre extrémité de la dorsale, c'est-à-dire au Pakistan. Malgré les tentatives du maréchal Ayoub Khan, la République islamique née du partage de l'empire des Indes n'a pu — ni peut-être voulu — entamer sa laïcisation. Elle réaffirme ouvertement son adhésion aux p r i n c i p e s fondamentaux du Coran en matière politique et sociale.

Tous ces pays présentent le caractère commun, sur le plan économique et social, d'être confrontés à des problèmes en apparence insolubles, pour réaliser l'intégration des masses r u r a l e s et récemment urbanisées, dans un système économique ouvert sur le plan mondial. La justification de *ce système ne pouvait se trouver* que dans une croissance accélérée du produit national brut et dans une *répartition* équitable des r e v e n u s, compte tenu d'une croissance démographique extrêmement rapide. Cet objectif n'a pas été atteint.

La Turquie comme l'Iran et le Pakistan ont vu leur population doubler en moins de trente ans. Seul l'Afghanistan, protégé, semble-t-il, par son archaïsme, a gardé un certain équilibre entre population et ressources.

L'illusion fatale des économistes de l'école américaine aura été de penser que la grande tâche de modernisation des masses pouvait être réalisée par le seul jeu, plus ou moins modifié, de l'économie de marché dominée par les multinationales. Certes, d'immenses progrès ont été réalisés. Certes, l'occidentalisation apparente des populations *urbaines et un certain* progrès de l'agriculture au Pakistan et en Turquie (mais moins en Iran) ont permis d'atteindre des résultats *honorables sur le plan de la production,* mais, comme partout ailleurs dans les pays en voie de développement, cela a été au prix d'un gigantesque traumatisme social.

La volonté d'identité des peuples

Il est temps de se rendre compte en Asie comme en Afrique, dans l'islam du nord comme dans l'islam du Sud, qu'aucun projet de développement, aucun modèle de consommation n'est neutre en matière culturelle et moins encore dans le domaine religieux. Aucun projet, aucun modèle, ne peut être séparé de son contexte ethnique et historique, ni ignorer ou rejeter comme accessoires la volonté d'identité des peuples et le respect de la personnalité des individus. A cet égard il faut regretter la persistance de l'illusion tenace qui tend à regarder comme d'essence « politique » ou plus exactement géopolitique (créés artificiellement par des agents de l'extérieur ou de l'intérieur) des phénomènes profonds de revendication d'égalité et de dignité qui transcendent les considérations économiques immédiates. Kemal et ses émules pouvaient encore donner l'illusion que les pays de l'islam asiatique se défendraient c o n t r e l'Occident par l'occidentalisation.

Il faut maintenant comprendre que l'Asie occidentale et l'Asie centrale qui ont en commun avec la moitié nord de l'Afrique et une partie de sa façade orientale un islam en pleine renaissance spirituelle e t sociale, sont entrés dans une véritable révolution culturelle et politique. Et cela au *moment* précis où l'Occident comme la Russie soviétique (pour des raisons différentes mais finalement convergentes) cherchent à s'installer dans un certain conservatisme social et à le protéger à l'intérieur comme à l'extérieur par un s u p e r globalisme technologique. *Globalisme qui est en train d'échouer* comme a échoué cinquante ans plus tôt l'occidentalisme laïcisant. Globalisme dont le talon d'Achille est le pétrole, qui lui-même semble être le don de Dieu au peuple d'islam.

(*) Ancien secrétaire général de la Société internationale pour le développement (SID).

Dépression nerveuse

par TAHAR BEN JELLOUN

QUAND une migraine fulgurante s'empare de certains p a y s musulmans, l'Occident, surpris, désemparé, sombre dans la dépression nerveuse. Une dépression d'autant plus grave qu'elle survient en un moment où les remèdes et tranquillisants se sont révélés sans grande efficacité.

Ce qui se passe en Iran est bien une révolution. Ce n'est ni du désordre ni de l'anarchie. Une révolution est toujours surprenante. Elle sème le désarroi et perturbe toutes les attentes ou illusions. Je ne porte aucun jugement de valeur sur cette révolution. Bonne ou mauvaise, elle s'impose et l'histoire l'enregistre.

L'Occident est inquiet parce que ce qui se passe depuis un an dans cette région de l'Orient ne faisait pas partie de ses prévisions. Ce qu'il ne tolère pas, c'est cette situation inédite et de plus en plus nouvelle. Elle ne correspond ni au modèle de 1789 ni aux différentes révolutions du type socialiste et marxiste. Echec à droite. Echec à gauche. La « pensée blanche » a été mise au défi. Elle a perdu peut-être parce qu'elle a été surprise dans un léger sommeil satisfait. Alors l'Occident se sent menacé ; ce qu'il ne peut engendrer — et par conséquent contrôler, et au besoin domestiquer — lui fait peur. En plus s'ajoute à ce bouleversement entêté et radical un brouillard : l'islam.

En dehors de quelques rares orientalistes et spécialistes, l'islam a été perçu comme quelque chose de vague et de lointain. Point de curiosité à l'égard de cette civilisation et de ces peuples. Alors l'islam fait aujourd'hui irruption brutale dans la vie de citoyens occidentaux qui n'ont pas été préparés pour ce choc ni correctement informés. On parle de fanatisme et de dictature au lieu de parler de différence.

Au risque de surprendre, je prétends que l'islam n'intervient en Iran que comme un levier. C'est un moyen, une force passionnelle qui permet le soulèvement et la mobilisation. Que de chefs d'Etat dans le tiers-monde essaient d'utiliser l'islam ; ils réussissent plus ou moins mais comme dirait un universitaire : « Ils ne sont pas sincères ! »

Le peuple existe

Contrairement aux pays occidentaux, en Iran — comme dans les pays du tiers-monde en général — le peuple existe. En France, il n'y a plus de peuple. Il y a des classes sociales plus ou moins en lutte. L'islam survient ainsi comme un étendard chargé de symboles et de passion. Je ne pense pas que les millions d'Iraniens qui ont chassé le chah au nom de l'islam sont tous nécessairement des croyants pratiquants et fanatiques. Ce sont avant tout des hommes et des femmes composant un peuple qui a longtemps été humilié et méprisé. Aujourd'hui, l'Amérique s'émeut. Bien sûr, les otages sont des victimes. Mais cette Amérique, n'a-t-elle pas confisqué durant un quart de siècle — par chah interposé — l'avenir de ce peuple ? On a plaqué sur la vie de ce peuple une dictature politique et une dictature technologique. On a fabriqué à son insu un destin sophistiqué. Or toute technique implique et soustend une métaphysique, et celle que transporte en ses entrailles et ses chiffres la civilisation occidentale ne correspond pas au vécu, à l'espoir, à la mémoire et à l'imaginaire de ce tiers-monde.

Bafoué, ce peuple n'attendait qu'un signal. Il a mis du temps à venir. Khomeiny a libéré ce s i g n a l et a provoqué l'irréversible. Pourquoi l'islam ? Parce que le tiers-monde souffre d'un vide culturel et idéologique. On n'a qu'à voir les déchirures du monde arabe.

Ainsi, l'Occident est dans le désarroi. Certains préconisent l'emploi de la force — la bonne vieille tradition. D'autre mesurent la gravité de la situation, observent, attendent et essaient de tempérer les réactions. Si la révolution cubaine e s t comparable à une gifle infligée à la puissance impérialiste, la révolution iranienne est une bourrasque qui atteint très profondément les certitudes et l'arrogance de l'Amérique, inaugurant u n e ère nouvelle, peut-être plus sinon aussi importante historiquement que la révolution de 1917.

Bien sûr, les Etats-Unis peuvent intervenir militairement. S'ils ne l'ont pas fait jusqu'à présent, c'est qu'ils savent que ce genre de réponse a toutes les chances de manquer son but. Les partisans les plus farouches d'une intervention armée — pour donner une leçon ! — sont les Israéliens. Ce n'est pas un hasard. Ils se sentent concernés par la révolution iranienne, pas seulement parce qu'ils ont été des conseillers et amis de la dynastie des Pahlavi. Ne reproduisent-ils pas la même maquette de civilisation sophistiquée en p l e i n Orient, un peu à la manière du chah, mais avec des problèmes très différents ? Ils sentent que, tôt ou tard ils seront éclaboussés par la bourrasque iranienne.

Enfin, si aujourd'hui l'Occident ne présente pas, face à la révolution iranienne, un front ferme et u n i , s'il y a, comme le constate Alfred Grosser, « une abdication de l'Europe », c'est que quelque chose a commencé qu'on refuse de voir en face : la civilisation occidentale est en train de s'essouffler et de décliner, par soubresauts, par crises, par dépressions. L'autre phase des choses est entamée. Reste, bien sûr, la force des armes…

GUERRE SAINTE ?

par PIERRE SUDREAU (*)

LES événements d'Iran suscitent de multiples réactions. Certaines s o n t excessives parce qu'elles sont provoquées par la peur. Il est vrai que, à travers les prises d'otages, les discours fanatiques et l'escalade des menaces, l'équilibre et la paix du monde sont menacés.

La prise en otage de diplomates *accrédités* remet en cause des *siècles de courtoisie,* d'usages, de droit dipomatiques. Si la communauté internationale tolère ce geste inconsidéré, un précédent terrible sera créé, autorisant l'escalade, la loi de la jungle entre Etats.

Le fanatisme de certains musulmans veut effacer des décennies d'humiliations infligées, paraît-il, par l'Occident, et rejette à la fois les modèles américain et soviétique. Mais faut-il riposter en développant immédiatement et systématiquement la haine ? Est-il nécessaire de mobiliser dans l'âme occidentale, si pointilleuse à l'endroit de la rationalité, une fureur aveugle contre le fanatisme musulman ? Répondre au délire religieux par l'excitation collective n'est qu'une autre manière de favoriser le délire général. Il est trop facile *de rétablir l'équilibre par une* nouvelle entente mondiale : celle de la guerre.

Que faire ? Comment répondre à l'irrationnel ? Comment sauver la paix ?

Les événements sont imprévisibles. Les pessimistes envisagent le ralentissement et même l'arrêt de la production de pétrole au Proche-Orient. Le fanatisme, associé à cette arme quasi absolue qu'est actuellement le pétrole, actualise, certes dramatiquement, les risques de catastrophe.

Il n'est pas difficile d'imaginer des actions provoquant la déstabilisation des principaux pays producteurs de pétrole au Proche-Orient (Arabie Saoudite, Emirats) ou des actes de sabotage ralentissant considérablement la production et le transfert de la denrée précieuse. La frénésie gouvernerait alors ce marché, et les nations les plus puissantes et les plus riches seraient les seules à pouvoir supporter le choc. Le contrecoup serait aussi funeste pour les économies arabe et iranienne… Ainsi le cercle serait bouclé : l'Occident, faute de pétrole, puiserait dans ses difficultés une haine contre tout ce qui touche à l'islam, et l'islam puiserait dans sa misère aggravée les raisons de fortifier sa haine. Ni la loi du meilleur ni la loi du plus fort, mais la loi du plus fou, l'emporterait.

Selon l'hypothèse optimiste, il n'est pas obligatoire que les Iraniens perdent le contrôle d'eux-mêmes ni que les Américains commettent la folie d'une riposte militaire. Les Iraniens, dans leur immense majorité, ne sont pas en effet, responsables des événements et les subissent comme les autres.

Au Proche-Orient, comme ailleurs, le pétrole ne sera pas produit par la force des paras ou des tanks. Il est trop facile de répondre à *la guerre sainte* par une guerre « juste ». Ce serait la victoire de l'obscurantisme. L'immense potentiel militaire américain est aussi inapproprié contre l'Iran qu'un marteau-pilon pour écraser des insectes. Toute action guerrière inconsidérée aboutirait au contraire à catalyser l'influence de l'imam Khomeiny sur les peuples islamiques dans le monde.

Il faut prendre la mesure de l'événement. La crise iranienne n'est que le signe avant-coureur de soubresauts qui se produiront inévitablement dans un monde de plus en plus contrasté économiquement, technologiquement et démographiquement. Cette réalité doit être comprise par tous les acteurs de la Communauté internationale, c h e f s d'Etat et de gouvernement, qui *devront prendre conscience* de la dimension universelle des enjeux. Ils doivent se persuader que leur rôle, devant l'humanité, est d'empêcher les conflits majeurs. Ils ne peuvent plus agir séparément.

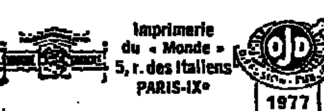
Que faire ? Ni Munich ni Guernica… La marge d'action est certes étroite, mais il existe toute une panoplie de mesures concertées susceptibles de ramener à la raison l'irascible Khomeiny.

Pour y parvenir, il faudrait que le génie diplomatique et l'art de l'apaisement l'emportent sur la volonté de guerre au sein de la communauté mondiale. Est-ce si difficile ?

Les instances internationales (ONU, Conseil de sécurité), en raison de leur *insuffisance,* devraient désormais se doter d'un véritable « commando » de personnalités, une « task-force » composée d'éminences politiques chargées de prévenir les gestes irrémédiables ; capables, en cas de conflit aigu, de trouver des *terrains de conciliation,* et ayant autorité ou influence pour servir de médiateurs. La détente, certes éphémère, obtenue à Téhéran par un parlementaire américain montre que les personnalités ayant la confiance des parties et du Conseil de sécurité empêcheraient *l'irrémédiable. Dans un* monde où l'entrechoc des nations s'exprime de plus en plus violemment, les hommes de négociation deviendront, chaque jour, plus nécessaires. Il faut y recourir sans délai pour éviter un enchaînement aveugle et stupide.

(*) Vice-président de la commission des affaires étrangères, député de Loir-et-Cher (apparenté à l'U.D.F.).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie
du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe
OJD 1977

Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	463 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (d e u x semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

Les affront…

« Nous sommes assiégés »

Le dilemme de l'ayatollah Chariat Madari

Après l'assassinat de Mustapha C…

La sœur de la victime criti…
l'attitude des autorités fran…

ET SES RÉPERCUSSIONS

Les affrontements de Tabriz

(Suite de la première page.)

Les madaristes sont en plein désarroi. L'ordre parvenu du quartier général du P.R.P.M. est formel : *« Eviter d'avoir recours aux armes ; l'ayatollah Chariat Madari a interdit l'effusion de sang ».* Une heure plus tard, les khomeinistes sont maîtres de l'émetteur, saboté dans la matinée par leurs agents « infiltrés » parmi les insurgés. La radio reprend ses émissions ; les communiqués appellent la population à soutenir le gouvernement central. On apprend l'arrestation de maoïstes, militants de l'organisation Peykar, et de membres du parti kurde Komala, envoyés en délégation l'avant-veille par le leader kurde, le cheikh Ezzedine Hosseini. La défaite des madaristes paraît consommée.

« Nous sommes assiégés »

Vers 20 heures, les insurgés, munis de nouvelles instructions, convergent par centaines les armes à la main vers la colline stratégique. La voix angoissée du speaker de la radio retentit dans tous les foyers : *« Citoyens ! Nous sommes assiégés par les agents de l'impérialisme ! Accourez de toutes parts pour les refouler ! »* Une demi-heure plus tard, partisans et adversaires du gouvernement central d'affrontent. Les premiers coups de feu partent. Les combats s'étendent un peu partout dans la ville, notamment aux abords de la résidence du gouverneur, que les madaristes reprennent aux khomeinistes.

Vers 22 heures, des blindés et une unité de l'aviation se fraient un chemin jusqu'au bâtiment de la radio-télévision et l'occupent sans coup férir, avec l'assentiment apparent des deux camps antagonistes. Les occupants khomeinistes sont expulsés aussitôt par les militaires, à la plus grande satisfaction des madaristes. Ces derniers sont persuadés, dans la nuit de dimanche à lundi, qu'ils l'ont emporté sur leurs adversaires grâce au soutien d'unités des forces armées qui leur sont favorables.

Erreur. A 8 heures, ce lundi matin, un responsable madariste appelle la radio pour prendre des nouvelles. La voix au bout du fil est cassante : *« Nous sommes les défenseurs de la République islamique et de l'imam Khomeiny »,* lui dit le militaire.

Le dilemme de l'ayatollah Chariat Madari

L'affaire n'est pas pour autant finie. Les membres et sympathisants du P.R.P.M. sont armés jusqu'aux dents et disposeraient, dit-on, d'arsenaux bien fournis qu'ils auraient précisément constitués depuis l'été dernier, quand la décision aurait été prise de préparer l'insurrection. Ils n'attendaient que l'occasion pour la déclencher. Le camp adverse, pris semble-t-il par surprise, serait moins bien préparé pour la confrontation. On dit encore que les forces armées stationnées à Tabriz sont divisées, et il ne serait pas exclu que certaines unités se joignent aux insurgés.

En attendant, l'ayatollah Chariat Madari affronte un redoutable dilemme. S'il continue à observer le silence, il sera tenu pour responsable de la guerre civile et de l'effusion de sang. S'il invite ses partisans à composer avec le gouvernement central, il sera accusé par ses fidèles d'avoir livré cette poche de résistance à la *« dictature de Khomeiny ».* Si, enfin, il a recours au langage imprégné d'ambiguïté qui lui est propre, il exaspérera les deux camps antagonistes et compromettra sérieusement son avenir en tant que dirigeant de la droite libérale.

Il a déjà abandonné à son sort l'un de ses fidèles amis politiques, M. Rahmatollah Moghaddam, actuellement recherché pour *« haute trahison ».* Le chef du parti radical devra répondre de deux chefs d'accusation : incitation à la rébellion de Tabriz et intelligence avec *« l'ennemi américain ».* En effet, M. Moghaddam est, depuis samedi, un « agent » des Etats-Unis, sur la foi d'un document secret « trouvé » dans les archives de l'ambassade américaine et rendu public par les « étudiants islamiques ».

Ce document — qui rapporte à M. Cyrus Vance l'essentiel d'une conversation qui s'était déroulée le 29 septembre dernier entre un membre de l'ambassade et M. Moghaddam — n'a rien de compromettant pour le chef du parti radical, du moins pour un lecteur occidental familier des usages diplomatiques. L'homme politique iranien conseillait au chargé d'affaires américain de solliciter au plus tôt une audience auprès de l'imam Khomeiny afin *« de convaincre les Iraniens que les Etats-Unis ont accepté le nouveau régime révolutionnaire ».* Autrement, estimait-il, une amélioration des relations entre les deux pays deviendrait virtuellement impossible.



(Dessin de KONK.)

« La confiance des masses »

Interrogé sur l'avenir du régime, M. Moghaddam déclarait que *« pour le moment Khomeiny bénéficie de la confiance des masses »,* raison qui a incité l'ayatollah Chariat Madari à la prudence. On aurait tort dès lors de critiquer la passivité de ce dernier, disait-il à son interlocuteur américain. *« Le temps* (de l'action) *viendra,* ajoutait-il, *et les Azerbaïdjanais n'attendent pour cela qu'une occasion et un signal de l'ayatollah Chariat Madari. »* En somme, M. Moghaddam se livrait à une analyse et émettait une opinion qui, sous d'autres cieux, ne feraient pas de lui un « agent ».

Joumhouri Islami — l'organe du parti républicain islamique (khomeinyste) — reflète bien le sentiment populaire dans cette partie du monde quand il soutient, dans un long article publié dimanche, qu'entre les agents directs et les agents indirects de l'impérialisme, ces derniers sont les plus dangereux, parce que moins faciles à dépister. *« Ils se présentent comme étant de respectables hommes politiques »,* ajoute le journal, suscitent des mouvement factieux comme celui de Tabriz, affaiblissent le régime révolutionnaire, avant de *« livrer le pays à M. Chapour Bakhtiar »* (le dernier chef de gouvernement du chah, exilé à Paris). *« Rien d'étonnant dès lors,* conclut *Joumhouri Islami, que Carter ait renoncé pour le moment à intervenir militairement en Iran. »*

M. Moghaddam, la soixantaine, les cheveux blancs comme neige, parlant parfaitement le français et l'anglais, est un homme que l'on appréciait dans les salons de la bonne société. D'une exquise courtoisie, peu loquace, assuré dans ses propos, il défendait avec courage — en privé comme au sein de la Constituante, dont il fut l'une des voix discordantes — les principes, qui régissent les grandes démocraties occidentales. Tout indiquait qu'il se ferait « cueillir » sans difficulté par la police. Cependant, à *la grande surprise de ses amis, il a* réussi à « semer » les représentants de l'ordre d'une manière qui ferait les délices des amateurs de romans d'aventures. M. Moghaddam ayant refusé de se présenter devant le procureur de la République qui l'avait convoqué, des policiers se présentent samedi à son domicile, un mandat d'arrêt à la main. Le leader radical les invite au salon et, profitant d'un moment d'inattention, se rue vers la sortie, en fermant derrière lui à clé les portes qui donnent accès à trois pièces en enfilade. Et, tandis que ses poursuivants se débattent pour briser les serrures, le sexagénaire aux cheveux blancs s'éloigne à toute allure de sa villa au volant d'une puissante voiture...

M. Moghaddam est, sans doute, aujourd'hui à l'abri, mais l'avenir de son parti — un rassemblement de notables — paraît gravement compromis, tout autant que celui d'autre petites formations « modérées » impliquées peu ou prou dans l'insurrection de Tabriz. Les khomeinystes vont sans doute profiter de l'aubaine pour liquider leurs adversaires du centre et de la droite libérale, présentés comme des *« factieux au service de l'impérialisme ».* Déjà suggère-t-on « amicalement » à l'ayatollah Chariat Madari de dissoudre le Parti républicain du peuple musulman, dirigé par l'un de ses fils.

Une campagne insidieuse a, de même, commencé contre M. Mehdi Bazargan, qui a eu l'imprudence d'accuser les communistes d'avoir fomenté les troubles de Tabriz. L'ancien premier ministre a, ainsi, réussi le tour de force qui consiste à s'attirer les foudres non seulement des insurgés, qui s'estiment insultés, mais aussi de ceux qu'il prétendait défendre, les khomeinystes, qui l'accusent aujourd'hui de s'être livré à une opération de diversion destinée à *« disculper les impérialistes »* du *« crime »* de Tabriz...

ÉRIC ROULEAU.

Le calme de l'ambassade de la République islamique à Washington

De notre correspondant

Washington. — La distance est grande de Washington à Téhéran. Au point de vue du climat politique aussi. L'ambassade de la République islamique d'Iran à Washington est aussi calme aujourd'hui que l'ambassade à Téhéran est agitée. Situé dans le quartier diplomatique de Washington, non loin des ambassades de Grande-Bretagne, du Brésil et de ce qui servait autrefois d'ambassade à la Chine nationaliste, l'immeuble est l'objet d'une surveillance renforcée de la police municipale, qui a ordre d'arrêter tous les cortèges plusieurs centaines de mètres avant leur destination. En fait, par lassitude sans doute, les manifestations des premiers jours ont cessé. Mais la porte de l'ambassade reste, à tout hasard, verrouillée, par ordre de la police, précise-t-on à l'intérieur.

Les locaux n'ont guère changé depuis la révolution. Portraits du chah en moins et brochures de l'imam en plus. Seule la résidence de l'ambassadeur, dans un bâtiment adjacent où le dernier représentant et beau-frère du chah, M. Zahedi, donnait des réceptions fastueuses, a été réaménagée pour loger plusieurs familles de diplomates, à raison d'une par chambre. Les réserves de whisky et de champagne, déversées un jour du printemps dernier dans les canalisations par des militants enthousiastes, se sont mêlées depuis longtemps aux flots du Potomac.

L'ambassade en est à son deuxième chef depuis le changement de régime. M. Rouhani, un protégé de l'ancien ministre des affaires étrangères Yazdi, a cédé la place de chargé d'affaires il y a quelques mois à M. Ali Aghah, un ancien fonctionnaire de la Banque mondiale établi à Washington depuis des années. Révolutionnaire mais « américain », affable et cravaté, M. Ali Aghah ressemble aux diplomates de type classique qui peuplaient son ambasade il y a un an, et dont certains sont restés à leur poste. Sa situation, pour être plus enviable que celle de ses homologues américains de Téhéran, n'est pas particulièrement facile. Il reçoit beaucoup de lettres de protestation, mais aussi, nous dit-il, quelques encouragements *« provenant généralement des couches opprimées »* de la population américaine.

Son principal souci est la sécurité des Iraniens vivant aux Etats-Unis. Des milliers d'entre eux, précise-t-il, ont été chassés de leur travail, et le gel des capitaux gouvernementaux met dans la gêne plusieurs familles. Un petit incident illustre cet ostracisme : un distributeur local a refusé de livrer la photocopieuse que l'ambassade voulait commander, *« tant que les otages de Téhéran ne seront pas libérés ».*

M. Ali Aghah admet que l'occupation de l'ambassade américaine de Téhéran viole les lois internationales, mais il explique et fait expliquer aux Américains qui viennent le voir le *« contexte »* des relations américano-iraniennes et les sentiments de son peuple à l'égard du chah. Il ne s'attend guère à subir le même sort que ses homologues américains de Téhéran, mais redoute des violences dans les provinces, où le climat est plus « surchauffé » : une prise en otages d'étudiants ou de personnel iranien dans les consulats, par exemple. Il est vrai qu'une telle action embarrasserait beaucoup plus le gouvernement américain que l'imam Khomeiny...

M. T.

● *La mise à sac et l'incendie* de l'ambassade des Etats-Unis à Islamabad, le 21 novembre, n'affecteront pas les relations avec Washington, a déclaré le président Zia Ul Haq, samedi 8 décembre. Ces relations continuent *« d'être bonnes »,* a-t-il ajouté, précisant que l'incendie de la mission diplomatique constituait *« un acte allant contre les principes et la moralité islamiques ».* — *(U.P.I.)*

Après l'assassinat de Mustapha Chafik

La sœur de la victime critique l'attitude des autorités françaises

M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a condamné, samedi 8 décembre à Toulouse, l'attentat dont a été victime, le 7 décembre à Paris, M. Chahryar Moustapha Chafik, un neveu de l'ex-chah d'Iran (le Monde *daté 9-10 décembre*). *Le ministre a notamment déclaré que* « le gouvernement français condamne formellement tous les actes de terrorisme et il va sans dire que ceux qui se déroulent sur son propre territoire seront combattus ». *D'aute part, tandis que continue l'enquête de la brigade criminelle, la sœur de la victime, la princesse Azzadeh Chafik, met en cause l'attitude des autorités françaises.*

La brigade criminelle, dirigée par le commissaire divisionnaire Marcel Leclerc, coopère dans son enquête sur l'assassinat de l'un des neveux de l'ex-chah d'Iran, Chahryar Moustapha Chafik avec deux autres services de police : la Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.) et les Renseignements généraux (R.G.). De fait, l'enquête de voisinage, qui se poursuit depuis le 7 décembre, a convaincu les enquêteurs d'avoir affaire non pas au geste d'un tueur isolé, mais à une équipe de professionnels. Ainsi, deux ou trois hommes avaient discrètement surveillé durant une semaine l'hôtel particulier du 30 de la Villa-Dupont, à Paris-16e, où séjournait Moustapha Chafik. Lors de son assassinat, un seul homme se serait montré, alors que d'autres le « couvraient » en cas d'incident.

D'autre part, des informations ont fait état de la présence en France de responsables de la SAVAMA (nouvelle police politique iranienne) ces derniers temps. Le général Farouzian, numéro deux de la SAVAMA, serait arrivé début novembre à Paris pour une durée d'un mois. Le général Kaveh, directeur de la SAVAMA, se serait trouvé dans la capitale la *semaine dernière.* L'ambassadeur d'Iran en France, M. Chamseddine Amiralai, a déclaré n'avoir pas eu connaissance des visites qu'auraient effectuées en France des chefs des services secrets iraniens. L'ambassadeur a ajouté que l'ayatollah Sadegh Khalkhali, qui a revendiqué, le 7 décembre, l'assassinat de Chafik, *« n'occupe aucun poste au sein du gouvernement iranien et n'a aucune responsabilité dans les tribunaux révolutionnaires ». L'ayatollah Khalkhali, ancien res*ponsable des tribunaux révolutionnaires iraniens, avait été contraint de démissionner au mois de mai.

Enfin, la brigade criminelle a entendu, samedi 8 décembre après midi, la sœur de Chafik, la princesse Azzadeh Chafik. Cet entretien, semble-t-il, n'a apporté que peu d'éléments aux enquêteurs, la princesse ne désirant pas s'étendre sur ses activités en France. Le 9 décembre, la princesse a demandé *« vengeance »* pour la mort de son frère. Dans une interview à France-Inter, elle a déclaré : *« Nous avions demandé la protection des autorités françaises, elle nous a été refusée. »* Mlle Azzadeh Chafik, qui, selon certaines informations, anime le journal l'*Iran libre,* a l'intention de rester à Paris, et affirme que, pour elle, *« le combat commence »* et qu'il sera *« plus dur qu'avant ».* Le ministère français de l'intérieur n'avait pas, lundi 10 décembre, réagi à ces déclarations.

● *Plainte de l'Iran au F.M.I.* — Le gouverneur de la Banque centrale iranienne, M. Ali Reza Nobari, a protesté contre le gel des avoirs de l'Iran dans les banques américaines, dans une lettre adressée au directeur du Fonds monétaire international (F.M.I.), M. Jacques de la Rosière. Dans cette lettre, rendue publique le 8 décembre par la Banque centrale, M. Nobari estime que le gel des avoirs iraniens est *« illégal et complètement irresponsable ».* Il demande, en conséquence, à M. de la Rosière de proposer le plus vite possible l'examen de ce problème par le conseil d'administration du F.M.I. — *(A.F.P.)*

● *L'ambassadeur d'Afghanistan* en Arabie Saoudite s'est rallié, vendredi 7 décembre, à la rébellion islamique contre le régime communiste pro-soviétique de Kaboul. *« J'ai renoncé à mes fonctions,* a-t-il déclaré, *pour me joindre à la jihad* (guerre sainte) *que mène actuellement mon peuple contre les ennemis de notre religion et pour défendre l'intégrité de notre pays contre l'envahisseur communiste. »* — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

L'ÉPREUVE DE FORCE ENTRE TÉHÉRAN ET WASHINGTON

CONSCIENTS DE L'IMPUISSANCE DES AUTORITÉS

Les États-Unis pourraient tenter une « approche directe » auprès des étudiants islamiques

M. Sadegh Ghotbzadeh, ministre iranien des affaires étrangères, a annoncé, dimanche 9 décembre, que tous les otages américains de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran comparaîtront dans environ dix jours devant une commission d'enquête internationale. Interviewé en direct de Téhéran par la chaîne de télévision N.B.C., M. Ghotbzadeh a toutefois indiqué que les otages qui ne seront pas reconnus coupables d'espionnage seront libérés. Il a précisé que cette commission d'enquête internationale pouvait être comparée dans la terminologie américaine à un « grand jury », soit à une chambre de mise en accusation.

Le chef de la diplomatie iranienne n'a toutefois pas précisé quel serait le sort des otages inculpés d'espionnage par ce « grand jury ».

M. Ghotbzadeh est resté évasif sur le nombre des otages considérés par les autorités de Téhéran comme étant des espions. « Nous savons qu'au moins l'un d'entre eux est un espion de la C.I.A. », a-t-il affirmé.

A Téhéran, un groupe de six Américains, dont les professeurs Forer et Dillingham, de l'université de Kansas, ont déclaré dimanche, à l'issue d'un entretien avec les étudiants islamiques qui détiennent les cinquante otages américains, qu'il existait « de fortes indications laissant croire que tout était négociable ».

De notre correspondant

Washington. — La sixième semaine de la crise avec l'Iran s'est ouverte à Washington dans une *confusion plus grande que la précédente.* L'étape de l'ONU maintenant *franchie et celle de* la Cour internationale de justice s'annonçant encore moins prometteuse, les responsables se tournent à la fois vers leurs alliés *et vers ce* qui leur reste d'experts sur la situation iranienne, *sans trouver une réponse claire* sur la ligne à suivre.

Sur le plan de l'analyse, les événements de Tabriz ont donné raison à ceux qui attiraient l'attention sur les complexités de la situation iranienne. Une approche un peu plus *« sophistiquée »* l'emporte également en ce qui conerne le fonctionnement du pouvoir à Téhéran : l'on croit comprendre qu'une bonne partie, sinon une majorité du Conseil de la révolution, est favorable maintenant à un règlement *pacifique* de l'affaire des otages et que les *« étudiants »* qui occupent l'ambassade sont plus autonomes qu'on le croyait généralement, *même à l'égard de* l'imam Khomeiny : selon M. Brzezinski, *conseiller de M. Carter, ils* auraient été noyautés, au cours des jours, par des *« marxistes radicaux ».*

Le malheur est qu'il est difficile de tirer de *tout cela* des conclusions utiles. Les événements d'Azerbaïdjan affaiblissent le patriarche de Qom, mais ils conduisent aussi ce dernier à durcir son *militantisme anti-américain* pour faire l'unité autour de lui. On s'est avisé en même temps que l'idée de procès à grand spectacle qui serait fait aux otages pourrait *être un artifice* inventé par les éléments modérés pour mettre un terme à la crise *sans violence* — pour commencer, en soustrayant les cinquante américains au contrôle exclusif de leurs « étudiants geôliers ».

M. Ghotbzadeh, *dans une interview* à une chaîne de télévision américaine dimanche, a pris soin d'entretenir cet espoir en précisant que le *« forum international »* qu'il *envisage de convoquer* à Téhéran ressemblerait à un *« grand jury »* de type américain, c'est-à-dire qu'il n'aurait pas le pouvoir de prononcer des condamnations *et* qu'il s'agirait plus pour lui de dénoncer vingt-cinq ans de politique *américaine que* de se prononcer sur les activités des « espions » de l'ambassade.

Tout cela explique que le département d'Etat ait réservé sa réac*tion devant* ce projet, d'autant plus que rien ne se produira, selon les dernières *déclarations* de M. Ghotbzadeh, avant une dizaine de jours. M. Brzezinski parlant également dimanche, a indiqué que tout nouveau *« tort »* aux otages causera ici un *« grave souci »* devant lequel les Etats-Unis ne *« pourront rester inactifs ».* Mais il n'a pas précisé si l'ouverture d'un procès sera considérée comme entrant spécifiquement dans ce cas.

Au *niveau* des décisions, la seule certitude est que M. Carter continue d'exclure le recours à *la force.* Le président a été si net sur ce point, au cours d'une entrevue qu'il a eue vendredi avec les familles des otages, que certains lui reprochent d'avoir rassuré à *trop bon compte* les Iraniens. Ainsi, le président aurait assuré ses interlocuteurs que même l'ouverture d'un procès des diplomates de Téhéran n'entraînerait pas de sanctions militaires, et seulement un *« arrêt du commerce ».* C'est pourtant la perspective d'un tel procès qui avait décidé le président à agiter, le 20 novembre, la menace de recourir à *« d'autres remèdes »* que la négociation.

Deux principales raisons expliquent ce recul : la première est que M. Carter n'a pas trouvé, apparemment, d'option militaire qui n'entraînerait pas un grave danger pour la vie des otages. Or, leur *sécurité est au tout* premier plan de ses préoccupations, malgré les murmures entendus dans les milieux « durs », selon lesquels les intérêts et le prestige des *Etats-Unis devraient* passer d'abord. L'autre raison est que la plupart des amis de *l'Amérique* dans le monde arabe, mais aussi en Europe, ont mis en garde Washington contre un recours à la force. Que ces avertissements *aient été parfaitement* sincères ou non, ils ont renforcé M. Carter, *pacifiste de conviction,* dans son dessein de régler la crise par la négociation. La perspective de voir ce que l'on appelle le « processus de paix » au Proche-Orient *torpillé par un action d'éclat dans* le golfe Persique a aussi hanté les responsables du département d'Etat.

D'éventuelles sanctions

Il reste à convaicre l'opinion que cette approche est la bonne (alors que, selon un sondage de *Newsweek*, 41 % des Américains *se prononcent pour l'emploi de la* force) et que, à défaut de résultats concrets, les perspectives ne sont pas bouchées. C'est donc un peu pour « occuper le terrain » que l'on a annoncé, *samedi,* que, *« au moins trois missions diplomatiques »,* en provenance de pays étrangers, sont à pied d'œuvre, à Téhéran, pour faire de nouvelles propositions aux Iraniens. Ces pays, qui appartiendraient à *l'Europe et au monde* musulman, n'ont pas été nommés. Du côté français, on se refuse à confirmer ou à démentir que la France en fait partie, et l'on ajoute que les efforts de médiation ont commencé presque avec le début de *la crise. Mais il* est *vrai que* toutes les « avenues » de la diplomatie sont explorées plus activement encore que par le passé : c'est ainsi qu'une approche serait tentée directement auprès des militants qui occupent l'ambassade, puisque, aussi bien, ce sont eux qu'il faudra convaincre avant tout résultat.

Une autre conséquence de l'option non guerrière arrêtée par M. *Carter* est de *demander* davantage de solidarité aux amis et alliés *pour appliquer d'éventuelles sanctions* économiques. M. Brzezinski a été très net *sur* ce point dimanche : la première réaction de la communauté mondiale aux actions de l'Iran a été une solide condamnation ; celle-ci *doit, selon lui,* apparaître *« de manière plus tangible »* puisque l'Iran continue de *défier la loi. « S'il n'y avait pas de solidarité internationale,* a conclu le conseiller du président, *nous pourrions être forcés de recourir à d'autres remèdes. »* Autrement dit, les pays qui ont mis en garde les Etats-Unis contre une action de force sont invités à aller jusqu'au bout de leur raisonnement et à faire quelque chose de concret pour mettre fin à cette situation *inacceptable.*

La mission que M. Vance commence ce lundi en Europe a donc *surtout pour but de sonder* les intentions des alliés pour le cas — probable — où Washington prendrait de nouvelles mesures de rétorsion économique : un embargo commercial (une solution préférée à celle du blocus, qui serait un acte de guerre) ne sera vraiment efficace que si les principaux partenaires économiques de l'Iran s'y associent. Avant d'en venir là, le gel des avoirs pourrait être renforcé si les banques européennes — et non plus seulement les filiales américaines — prenaient les mêmes mesures que celles qui ont été adoptées aux Etats-Unis. Il est question aussi de réduire ou de *supprimer* l'octroi de crédits à l'Iran, d'organiser un boycottage des avions iraniens, *en bref,* de mettre au point les diverses étapes du « serrage de vis » que M. Carter envisage contre l'Iran. Cette nouvelle étape de la crise risque d'être d'autant *plus* longue qui ces mesures n'auront d'effet qu'à *terme* sur le problème qui préoccupe les Etats-Unis. Elle risque aussi, en attendant, de *mettre* à l'épreuve les relations transatlantiques.

MICHEL TATU.

M. PONS (R.P.R.) : solidarité avec les Américains.

Devant le comité central du R.P.R., M. Pons, secrétaire général, a déclaré dimanche 9 décembre :

« Il ne s'agit nullement de porter un jugement de valeur sur les mobiles qui inspirent ce qu'on appelle la révolution iranienne. Cette révolution est l'affaire des Iraniens. Mais nous devons condamner avec la plus grande sévérité des pratiques de brigandage qui réduiraient les relations internationales à des rapports de violence intolérable.

» Dans cette affaire de l'ambassade américaine à Téhéran, nous devons donc affirmer, d'une manière solennelle, notre solidarité avec les Américains. Ce serait le meilleur moyen de hâter la libération des otages... »

» La France pouvait d'autant plus parler haut et fort que, fidèle à sa tradition d'accueil, elle avait accordé à l'ayatollah Khomeiny une hospitalité libérale, certains disent même beaucoup trop libérale.

» Dans le cas du Cambodge, théâtre d'un honteux génocide, la France doit aussi faire entendre sa voix, comme partout où sont en cause les droits les plus élémentaires de la personne humaine... »

CORRESPONDANCE

L'Iran et la Cour de La Haye

A propos du recours des Etats-Unis à la Cour internationale de justice de La Haye (*le Monde* du 1er décembre), M. Ben Salah, maître-assistant à la faculté de droit et de sciences politiques et sociales de l'université de Picardie, nous écrit :

« Telle qu'elle est libellée, l'information laisse supposer qu'il s'agit de la procédure courante fondée sur l'article 36, paragraphe 2 (1) du statut de la Cour. Or l'Iran n'est pas actuellement lié par la juridiction de la Cour, au sens de cet article. C'est donc sur la base du protocole additionnel à la convention de Vienne sur les relations diplomatiques que pourrait se fonder l'action américaine. En effet, ce protocole contient une clause de juridiction obligatoire de la C.I.J. sur tous « les différends relatifs à l'interprétation ou à l'application de ladite convention ». L'Iran ayant signé (27 mai 1961) et rectifié (3 février 1965) ce protocole, c'est donc en vertu de cet engagement que la Cour peut être saisie. »

(1) Selon cet article, les Etats parties à ce statut peuvent *« reconnaître comme obligatoire (..) à l'égard de tout autre Etat acceptant la même obligation la juridiction de la Cour »* sur un certain nombre de différends.

Israël

« Une voiture conduite par un cardiaque... »

De notre correspondant

Jérusalem. — *« M. Begin est physiquement malade et moralement atteint. »* Cette déclaration, faite le 8 décembre par l'un des dirigeants du parti libéral — une des formations du Likoud, — a fait l'effet d'une bombe à Jérusalem, où l'état de santé du premier *ministre est un* fréquent sujet d'inquiétude dans les milieux politiques. Ce « diagnostic » est d'*autant plus remarqué* que son auteur en a tiré des leçons politiques. S'adressant à *des membres* de son parti et, précisant qu'il avait dernièrement eu une entretien avec M. Begin M. Israël Beled a utilisé une formule très imagée pour souligner le danger que couraient les membres de la coalition gouvernementale qui, d'après lui, *sont les « passagers d'une voiture conduite par un* cardiaque ». Il a ajouté qu'il fallait *« au plus vite en tirer les conclusions qui s'imposaient »...*

Ces propos ont provoqué, *dimanche,* une série de démentis dans l'entourage du premier ministre où l'on a affirmé que cette assertion était *« grossière et sans aucun fondement ».* L'un des médecins de *M.* Begin, interrogé à la télévision, a déclaré que l'état de santé du premier ministre était *« tout à fait satisfaisant ».*

Ces mises au point n'ont cependant pas dissipé les doutes et les rumeurs qui ont été *répandus ces derniers mois dans* les couloirs du gouvernement et du Parlement, selon lesquels *M. Begin ne manifeste plus* la même aptitude que par le passé à surmonter les multiples et *constantes* dissensions, tant au sein du cabinet que de la coalition. Certains indiquent même que M. Begin a fait preuve, dans diverses occasions, d'une grave *indécision face aux* principales dificultés politiques qui peuvent actuellement menacer l'existence de son *ministère.*

M. Begin, *qui* est âgé de soixante-six ans, a été victime de plusieurs accidents cardiaques. *Lors* de sa campagne électorale victorieuse en 1977, il était déjà alité et il a été depuis hospitalisé à plusieurs reprises. Ce fut encore le cas *en juillet* dernier. Au mois de septembre, un article du magazine américain *Time* avait fait *scandale en Israël en révélant* que des médecins étrangers venus examiner M. Begin lui avaient *conseillé de réduire* ses activités à environ trois heures par jour. Le cabinet du ministre avait *alors exigé des excuses* de la part de *Time,* mais cela n'avait fait que relancer les *questions au sujet de la « fatigue »* de M. Begin.

FRANCIS CORNU.

Les Libanais se retrouvent unanimes pour refuser les « brigades iraniennes »

De notre correspondant

Beyrouth. — *« Les Iraniens arrivent ! »* A Beyrouth, depuis quarante-huit heures, il n'est plus question que de cet intempestif débarquement auquel personne n'a cru au départ, dont personne ne veut aujourd'hui, mais dont il n'est pas sûr qu'il ne se produira pas.

Fort d'une unanimité nationale sur ce point (les *chrétiens ne veulent pas de ces « étrangers »,* les sunnites de ces *« chiites »,* et les chiites de ces *« chiites trop propalestiniens »),* le gouvernement libanais se montre ferme : il a refusé les visas à Téhéran, annoncé qu'il interdisait son espace aérien à tout avion venant d'Iran, en précisant qu'il fermerait l'aéroport de Beyrouth et en bloquerait les pistes si un appareil essayait *de passer outre* à cet interdit.

Parallèlement, le Liban a entrepris des concertations avec l'O.L.P. d'une part, et la Syrie de l'autre, pour parer à l'éventualité de l'arrivée des *« brigades iraniennes »* via l'aéroport de Damas et le territoire syrien. Le gouvernement libanais n'aurait, dans ce cas, aucun moyen matériel pour *s'opposer* à l'entrée des volontaires iraniens au sud, ce qui, presque *inévitablement,* mettrait le feu aux poudres dans cette région. Mais il pense pouvoir obtenir la coopération des Palestiniens, et surtout de Damas, pour qui l'initiative *iranienne* constitue un grave danger. *« Les dirigeants syriens en sont conscients, même si, n'ayant rien à refuser à l'imam Khomeiny, ils se cantonnent dans un silence prudent »,* dit-on de source libanaise informée. L'arrivée des Iraniens via la Syrie donnerait en effet à Israël le prétexte non seulement d'attaquer le Sud-Liban, mais d'étendre les hostilités au territoire syrien. Prétexte difficile à trouver autrement.

L'O.L.P., de son côté, obligée d'exprimer tout haut son appréciation sur l'initiative iranienne, qui semble avoir l'aval de l'imam Khomeiny, ne cache pas, tout bas, son extrême embarras. Aussi, les autorités libanaises essaient-elles d'échafauder un scénario où les *Palestiniens diraient aux* Iraniens qu'ils les remercient vivement, mais que, pour *le moment,* leur aide n'est pas indispensable. Cela pourrait se passer avec la coopération de la Syrie, à l'aéroport de Damas, par exemple.

Sinon, c'est-à-dire si, à la tête de ses mille quatre-vingts hommes, le Hadjoteleslam Montazeri arrivait au Sud-Liban, ainsi qu'il l'a encore annoncé dimanche 9 décembre à Téhéran, la situation deviendrait totalement *incontrôlée* et à la merci des *décisions* israéliennes.

LUCIEN GEORGE.

Libye

Le représentant de l'O.L.P. à Tripoli est expulsé

De notre correspondant

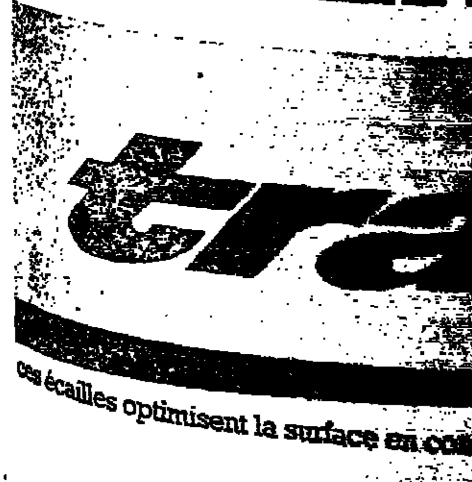
Beyrouth. — Rien ne va plus entre *le colonel Kadhafi et* la résistance palestinienne. Ce conflit, qui couvait depuis des mois sinon des années, est maintenant public (*le Monde* du 8 décembre). Jugeant trop timorée l'action de l'O.L.P., et mécontent des récentes ouvertures *diplomatiques* de la centrale palestinienne, le président libyen, qui avait fait déclencher par des groupes de Palestiniens vivant dans son pays *un mouvement* d'occupation des différents bureaux de l'O.L.P. et du Fath en vue d'y créer des comités révolutionnaires, a fait expulser dimanche le représentant de l'O.L.P. à Tripoli, M. Abou Tarek.

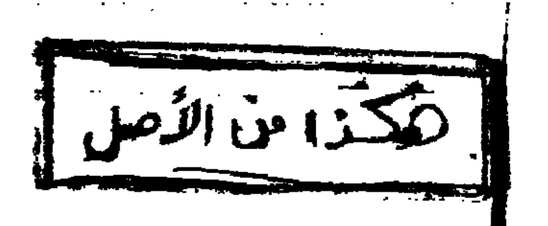
En conséquence, après avoir ménagé le colonel Kadhafi, l'O.L.P. a, par l'intermédiaire de son agence d'information Wafa, *attaqué son comportement* avec une rare véhémence. L'accusant de faire le jeu des Etats-Unis et d'être leur agent, le commentateur palestinien souligne l'infan*tilisme du chef* de l'Etat *libyen* quand il exige de l'O.L.P. qu'elle sabote les puits de pétrole, le canal de Suez et le détroit de Hormouz.

Quelques heures auparavant, l'agence libyenne d'information avait lancé pratiquement les mêmes accusations à l'adresse des dirigeants de l'O.L.P. Elle les avait accusés *d'être* à la solde de Washington, les traitant de surcroît de *« déviationnistes »,* de *« bradeurs des droits palestiniens »,* de *« faussaires »,* de *« menteurs »* et de *« faux témoins »,* les accusant d'encaisser des commissions et d'acheter immeubles et terrains sous couvert de révolution.

En fait, le conflit oppose surtout *le colonel Kadhafi au* Fath. *L'organisation* de M. Arafat se plaint depuis des années déjà de *« supporter les foucades »* du dirigeant libyen, qui, affirme-t-elle, lui a coupé les *vivres* depuis *1974.* M. Kadhafi a effectivement dans le monde arabe la réputation d'être un *« très mauvais payeur »* et le Fath affirme que, s'il fallait faire des comptes, le président libyen ne s'est pas acquitté *de ses engagements à son égard* plus d'un mois sur dix. — L. G.







هكذا من الأصل

ASIE

Japon

EN ACCORDANT UNE AIDE IMPORTANTE A LA CHINE

Tokyo vise à consolider le régime de M. Hua Guofeng

De notre correspondant

Tokyo. — Par son ampleur, la coopération économique qui se dessine entre Pékin et Tokyo ne peut être évaluée d'un simple point de vue commercial mais s'inscrit dans un contexte politique. Historiquement, culturellement et géographiquement, la Chine et le Japon sont prédisposés à avoir des liens étroits. La visite que vient de faire à Pékin le premier ministre, M. Ohira, qui a regagné Tokyo dimanche 9 décembre, a en fait donné une nouvelle dimension aux relations entre les deux « grands » de l'Asie. Ses conséquences se feront sentir tant sur le processus de modernisation de la Chine que sur l'avenir de la région.

Le prêt, d'un montant considérable — un milliard cinq cents millions de dollars, — que le Japon s'est engagé à consentir à la Chine pour la réalisation de six projets, les facilités commerciales accordées par Tokyo aux Chinois, et le nombre croissant d'opérations où se lancent conjointement les deux pays, témoignent qu'est en train de se construire une aire d'échanges et de coopération qui sera l'une des plus importantes de la fin du siècle.

L'engagement japonais en Chine est d'ailleurs suivi avec une attention particulière tant par les Soviétiques, qui voient dans toute contribution à la modernisation de la Chine une menace potentielle, que par les autres partenaires commerciaux de Pékin, américains et européens, qui craignent que le Japon « monopolise » de marchés chinois. Les pays de l'ASEAN, pour leur part, sont soucieux de voir l'aide nippone accaparée par de nouveaux demandeurs. Conscients de ces inquiétudes, les milieux officiels nippons se sont employés à rassurer leurs partenaires et à minimiser la portée de la visite de M. Ohira.

Celle-ci est la première d'un chef de gouvernement japonais depuis la normalisation des relations entre les deux pays en 1972. L'année passée, la Chine et le Japon ont signé un traité de paix et d'amitié qui forme en quelque sorte le cadre de la coopération entre les deux pays. Cette fois, M. Ohira a paraphé un accord culturel qui permettra notamment d'accroître les échanges d'étudiants et de chercheurs. Mais l'essentiel des entretiens qu'ont eus MM. Hua et Ohira ont porté sur d'autres problèmes.

Sur le plan économique d'abord. La Chine traverse une phase difficile pour lancer et mener à bien son programme de développement. Il est significatif que cette fois l'approfondissement des relations sino-japonaises ne soit pas dû à une initiative du secteur privé, qui par nature cherche à minimiser les risques, mais ait été le fait du gouvernement avec vraisemblablement des visées à plus long terme. L'ajournement soudain par Pékin en 1978 de contrats nippo-chinois et la remise en cause de certains projets dans lesquels étaient prêts à se lancer les Japonais, ont refroidi les milieux d'affaires. Certes, révisées depuis, ces opérations ont été pour la plupart reprises. Il reste que les hommes d'affaires japonais sont désormais beaucoup plus prudents dans leurs engagements en Chine.

Selon les estimations des spécialistes nippons, la modernisation chinoise rencontre de graves difficultés. Financières d'abord : selon des sources gouvernementales, citées par le *Nihon Keizai* (journal économique japonais) à la fin de 1978, les réserves en devises de la Chine, estimées généralement à 2 milliards de dollars, seraient tombées à 1,2 milliard, entre janvier et septembre 1979. D'autre part, le déficit commercial aurait atteint 1,5 milliard. Les hommes d'affaires japonais *s'interrogent*, en outre, sur les capacités en infrastructure de la Chine pour réaliser ses ambitieux projets.

C'est dans ce contexte que la dernière initiative de Tokyo, qui semble prendre le relais de celles du secteur privé, revêt toute sa signification. En accordant une aide importante à la Chine, le Japon témoigne de son apparente confiance dans la poursuite de la « ligne pragmatique » actuelle. Il permettra peut-être, en outre, à Pékin de lancer son programme de modernisation avec plus de chances de succès.

L'aide japonaise à la Chine a deux facettes : financière et commerciale. Le premier domaine est le plus important. M. Ohira a offert aux Chinois un premier prêt en yens d'un montant de 200 millions de dollars pour la période 1980-1981. Celui-ci sera suivi d'autres crédits qui seront versés au cours des cinq à huit ans prochains. Ceux-ci sont destinés *à financer six projets — dont* la construction d'une centrale hydraulique, des lignes de chemins de fer et des ports — qui font partie des huit pour lesquels en juillet dernier M. Gu Mu, en visite à Tokyo, avait demandé une aide de 5,5 milliards, ramenée à 3,6 milliards devant les réticences nippones. Le fait que la Chine, en sollicitant une aide gouvernementale du Japon, soit revenue sur un des « principes » fondamentaux de sa politique antérieure — ne pas demander de prêts d'Etat à Etat — était significatif des difficultés rencontrées pour lancer le programme de modernisation. A cette demande chinoise, les Japonais ont répondu en se déclarant prêts à financer les six projets. *Cette aide japonaise est* bien de nature politique car elle a été décidée en trois mois, sans qu'aient pu être faites des études sérieuses sur les projets.

En fait, pour la première fois, il semble que le Japon *s'engage* en Chine sans qu'ait vraiment été obtenu un consensus entre les milieux d'affaires et le gouvernement. On fait valoir dans les milieux officiels que, d'une part, l'aide à la Chine contribuera à renforcer la position des dirigeants actuels à Pékin, consolidant pour l'avenir la « ligne pragmatique » et que, d'autre part, seulement le prêt de 200 millions de dollars est décidé d'une manière ferme. *Les autres prêts* seront accordés au fur et à mesure des réalisations. L'ensemble de l'aide japonaise sera fournie pour l'essentiel par le fond de coopération outre-mer : les intérêts étant de 3 % sur trente ans, avec un délai de grâce de dix ans.

Coopération commerciale

Le second développement significatif des relations sino-japonaises est d'ordre commercial : Tokyo a décidé d'accorder à la Chine, à partir d'avril prochain, un traitement préférentiel pour ses exportations : cette mesure, qui permettra *de réduire* les tarifs douaniers sur la plupart des produits chinois — ils seront cependant soumis à quotas — devrait aider la Chine à remédier au déficit de sa balance commerciale avec le Japon (702 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 1979), le commerce entre les deux pays, qui a été multiplié par sept depuis 1972, se chiffrant à la fin de cette année à 7 milliards de dollars.

Parallèlement aux questions financières *et* commerciales, ont été examinées à Pékin plusieurs opérations conjointes sino-japonaises : 1) exploitation des ressources pétrolières offshore de la baie de Pohai : *le Japon investira* 210 millions de dollars pour l'exploitation de trois gisements et les deux pays s'engagent à verser 500 millions de dollars chacun pour la mise en valeur de la zone pétrolifère. 40 % de la production, qui doit commencer en 1984, seront exportés au Japon ; 2) un projet sera, d'autre part, mis à l'étude en avril pour l'exploitation de gisements de charbon en Mongolie intérieure : les Japonais sont assez hésitants, ils devraient en effet se charger de toute l'infrastructure ; 3) sur le plan financier : la Banque de Chine a été autorisée à ouvrir un bureau à Tokyo. En contrepartie, deux banques japonaises (la Banque d'export-import et la Banque de Tokyo) s'installeront au printemps à Pékin (le Japon sera le premier pays industrialisé à avoir des représentations bancaires en Chine).

L'essentiel des entretiens politiques qu'ont eus MM. Hua et Ohira a porté sur la région. Chinois et Japonais semblent en particulier désireux de parvenir à une convergence de vues sur la question coréenne et à contribuer *« à créer un climat de détente entre le Nord et le Sud »*. M. Hua aurait notamment déclaré qu'il était prêt à *« favoriser la démocratisation de la Corée du Sud »* en accord avec les Américains. On interprète à Tokyo cette déclaration comme indiquant la possibilité que la Chine soit disposée à faire pression sur Pyongyang pour qu'aient lieu des pourparlers entre Tokyo, Washington et Pékin sur la question coréenne. Le Japon, qui considère que la stabilité de la Corée est une condition de sa propre sécurité, a, semble-t-il, engagé les Chinois, comme il l'avait fait lors de la visite à Tokyo de M. Deng Xiaoping en *février dernier, à établir des* contacts avec Séoul.

En ce qui concerne l'Indochine, les Japonais ont incité les Chinois à renoncer à leur idée de donner une « seconde leçon » aux Vietnamiens. M. Ohira a d'autre part annoncé que le Japon maintiendrait son aide à Hanoï.

« La Chine et le Japon ne sont pas des alliés », dit-on à Tokyo. Ces déclarations sont évidemment destinées aux Soviétiques. Les observateurs estiment en général que l'approfondissement des relations nippo-chinoises ne devraient pas avoir cette fois un effet négatif sur les relations entre Tokyo et Moscou. Les Japonais, sans faire une grande publicité, ont passé une série d'accords économiques avec les Soviétiques au cours des derniers mois. Surtout ils estiment que les difficultés économiques de l'U.R.S.S. devraient contribuer à assouplir la position de Moscou à l'égard du Japon.

PHILIPPE PONS.

Corée du Sud

M. Shin Hyon-hwack a été nommé premier ministre

De notre correspondant

Tokyo. — M. Choi, nouveau chef de l'Etat sud-coréen, a nommé ce lundi 10 décembre M. Shin Hyon-hwack, ancien vice-premier ministre, au poste de chef du gouvernement. Celui-ci doit former son cabinet avant la fin de la semaine.

M. Shin, comme le nouveau président, n'est pas un politicien de carrière : avant d'assumer, au début de cette année, les fonctions de vice-premier ministre chargé de la planification, il a été pendant douze ans un homme d'affaires. Il fut président de la Fédération des *industries coréennes et vice-président* de la chambre de commerce et d'industrie. Il commença sa carrière comme ministre de la reconstruction économique sous la première *République* de Singman Rhee, à la fin des années 50.

Sa nomination témoigne d'abord du souci du nouveau président d'éviter d'intensifier le débat politique en nommant un homme trop marqué dans la course à la succession de Park. Elle reflète aussi l'une des préoccupations majeures des dirigeants coréens que les problèmes politiques de ces dernières semaines ont quelque peu mis au second plan : les difficultés économiques.

La libération, samedi, de soixante-huit dissidents, parmi lesquels M. Kim Dae-jung, la principale figure de l'opposition à Park, a d'autre part constribué à détendre l'atmosphère à Séoul. On attend d'autres libérations dans les jours qui viennent. M. Choi a aussi promis des mesures devant permettre la réhabilitation des personnes arrêtées en vertu des décrets d'urgence et qui ne peuvent retrouver un métier décent, ou retourner à l'université lorsqu'il s'agit d'étudiants ou de professeurs.

M. Kim Dae-jung a déclaré dès sa libération que le gouvernement devait annoncer dans un délai d'un mois un calendrier pour la révision de la Constitution. *Dans un niterview au Washington Post*, l'ancien rival de Park a annoncé qu'il serait candidat à la prochaine élection. En fait, étant déchu de ses droits civiques, M. Kim Dae-jung doit obtenir une réhabilitation avant de pouvoir revenir à la vie politique. Tokyo, qui avait « enterré » en 1975 l'affaire de l'enlèvement de M. Kim, a annoncé qu'il pouvait revenir au Japon quand il le désirait. — Ph. P.

Indonésie

Plus de deux mille détenus politiques ont été libérés

Deux mille quarante-cinq prisonniers politiques incarcérés sans jugement à la suite du coup d'Etat du 30 septembre 1965 et de la prise du pouvoir par le général Suharto ont été libérés samedi 8 décembre. Parmi eux, six cent soixante-neuf ont été *élargis au terme d'une cérémonie* publique, en présence de diplomates et de journalistes étrangers, à Jogjakarta, à Java central. Selon le chef des services de sécurité, l'amiral Sudomo, cent cinq détenus qui n'avaient pu être jugés faute de preuves seront libérés avant Noël. Parmi eux se trouvent le célèbre écrivain Pramudia Ananda Toer et M. Karel Supit, ancien membre du comité central du parti communiste. En revanche, a-t-il ajouté, vingt-trois prisonniers soupçonnés d'avoir participé directement aux événements de septembre 1965 seront prochainement jugés.

Pour les autorités indonésiennes, longtemps critiquées par les organisations de défense des droits de l'homme — et en particulier par Amnesty International, — l'affaire des prisonniers politiques « communistes » est close. Dans les années qui avaient suivi 1965, il y aurait eu jusqu'à *sept cent mille détenus politiques*, et plusieurs centaines de milliers de « suspects » ont été exécutés sommairement.

Toutefois, la situation n'est pas aussi claire que veut le faire croire Djakarta : en effet, les chiffres fournis sur les libérations des détenus arrêtés en 1965 ces dernières années ont souvent été contradictoires, tandis que d'autres personnes — en particulier des opposants musulmans — ont été mises sous les verrous. Par ailleurs, les personnes libérées demeurent sous le contrôle strict de la police et sont menacées d'être à nouveau arrêtés si elles *se livrent à de l'« agitation »*.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● LE VICE-MINISTRE EST-ALLEMAND DE L'EDUCATION, M. WERNER LORENZ, est arrivé le 9 décembre en Allemagne de l'Ouest pour une visite officielle de quatre jours. *M. Lorenz s'entretiendra* avec le ministre ouest-allemand de l'éducation, M. Juergen Schmude. Il se rendra ensuite en Rhénanie-Palatinat et à Hambourg, où il visitera des écoles et autres institutions pédagogiques. — *(A.F.P.)*

Lesotho

● LE PREMIER MINISTRE DU LESOTHO, le chef Leabua Jonathan, a accusé, samedi 8 décembre, la police sud-africaine d'avoir pénétré dans son pays et d'y avoir enlevé quelque deux cents personnes. Il démentait ainsi les informations de la presse sud-africaine, qui avait affirmé que ces gens, pour la plupart des membres du Parti du congrès clandestin, s'étaient enfuis du petit royaume enclavé dans la République Sud-Africaine, pour échapper à la police locale, à la suite des incidents qui se sont produits fin novembre (*le Monde* des 28 novembre et 1er décembre).

Mauritanie

● LA CAISSE CENTRALE FRANÇAISE DE COOPERATION ECONOMIQUE (C.C.C.E.) a conclu, samedi 8 décembre, à Nouakchott, avec la Mauritanie, un accord prévoyant l'octroi d'un prêt de *150 millions* de francs pour le financement du projet d'exploitation du minerai de fer dit « guelb », a-t-on annoncé dimanche *9 décembre*, à Nouakchott. Le projet « guelb », qui doit démarrer en 1982 et dont la première phase coûtera près de 500 millions de dollars, doit permettre l'exploitation d'importants gisements de minerai de la région de F'Derik, au nord du pays. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● L'ANCIEN PRESIDENT IDI AMIN vit en Libye, à 130 kilomètres de Tripoli, en « résidence surveillée virtuelle », a déclaré dimanche 9 décembre M. Paul Muwanga, ministre ougandais de l'intérieur, à son retour d'une visite en Libye et en Irak. *« Je ne pense pas qu'il mène une vie confortable »*, a-t-il ajouté, en précisant que la question d'une *extradition* de l'ancien dictateur n'avait pas encore été abordée par le gouvernement ougandais. — *(A.P.)*

Paraguay

● LE COMITE INTERNATIONAL POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME AU PARAGUAY, réuni à Londres du 7 au 9 décembre, a réclamé dimanche la restauration d'une situation politique et sociale normale dans ce pays. Il préconise la lutte pour la restauration de l'état de droit : le respect des droits constitutionnels, le retour d'un pouvoir législatif indépendant et l'abolition de l'état de siège durant depuis trente-deux ans ; la mise en liberté des prisonniers politiques et le point sur la situation des personnes disparues ; l'octroi à tous les Paraguayens de la liberté d'association et de réunion syndicale, politique et religieuse, la liberté d'expression. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● M. GENSCHER, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, se rendra *« probablement en février prochain »* à Prague, écrivait le *Rude Pravo*, organe du P.C. tchécoslovaque, le samedi 8 décembre. C'est la première fois que la presse tchécoslovaque fait mention de cette visite attendue, initialement, dans les premiers jours de décembre. Le séjour de M. Genscher devait, en principe, faire suite à celui du ministre français des affaires étrangères, fin octobre. M. Jean François-Poncet avait ajourné son voyage après le procès de six membres du VONS (Comité de défense des personnes injustement poursuivies), dont l'appel sera examiné à partir du 20 décembre. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

L'OTAN proposerait le retrait d'Europe de treize mille Américains et de trente mille Soviétiques

La double décision que doit prendre le conseil atlantique (comité des plans de défense et conseil des ministres des affaires étrangères), réuni le mercredi 12 à vendredi 14 décembre à Bruxelles, sur la modernisation de l'arsenal nucléaire allié et l'ouverture de négociations avec l'U.R.S.S., provoque toujours une vive tension politique dans plusieurs pays européens.

● EN BELGIQUE, le « non » du parti *socialiste francophone* aux projets de l'OTAN risque de provoquer une crise.

● AUX PAYS-BAS, un conseil des ministres doit fixer la position néerlandaise ce lundi soir après une visite à Bonn du premier *ministre*, M. Van Agt (qui s'était rendu la semaine dernière à Bruxelles, Rome, Londres et Washington). Après le désavœu infligé au gouvernement par la Chambre des députés (hostile *à une décision immédiate sur* l'implantation de nouveaux missiles en Europe), les discussions s'accentuent dans la coalition au pouvoir.

● AU DANEMARK, le gouvernement arrêtera sa position mardi après l'audition du ministre des affaires étrangères, M. Olesen, revenant de Washington, par la commisson compétente du Parlement. Des manifestations hostiles à la modernisation de l'arsenal de l'OTAN se sont déroulées dimanche dans plusieurs villes danoises.

● EN NORVEGE, le président du parti travailliste, M. Steen, ministre du commerce et de la navigation, a été envoyé à Moscou vendredi et poursuivra ses consultations « à haut niveau » jusqu'à mercredi avec les dirigeants soviétiques.

● EN GRECE, selon la presse, M. Caramanlis, répondant à un message de M. Brejnev, déclare que son pays — qui *s'est retiré de l'organisation militaire* de l'OTAN en 1974 — n'est pas concerné par l'implantation de nouveaux missiles.

● LA FRANCE n'est pas, elle non plus, directement concernée, mais le problème général de la sécurité européenne sera très probablement évoqué au cours des entretiens que *le secrétaire d'Etat américain*, M. Vance, a ce lundi avec MM. Giscard d'Estaing et François-Poncet.

Selon le « Sunday Times », le plan de désarmement que Washington (ainsi que *Londres, Bonn et Rome*) *proposeraient* de « coupler » avec la modernisation de l'arsenal de l'OTAN, comporterait, outre le retrait de mille têtes nucléaires américaines (« le Monde » daté 9 et 10 décembre), *le retrait simultané d'Europe* de treize mille soldats américains et de trente mille soldats soviétiques et le soutien (fermement appuyé par la R.F.A.) de la proposition française d'une conférence *sur le désarmement à l'ouest de l'Oural.*

Risque de crise ministérielle en Belgique

De notre correspondant

Bruxelles. — Il y aura crise gouvernementale ou remaniement ministériel cette semaine, prédictions à la Cfambre de représen-*rialistes après le « non »* du conseil général du parti socialiste (francophone) à l'implantation des missiles de l'OTAN et le désaveu ainsi infligé au ministre des affaires étrangères. On a l'impression que, même si le gouvernement sort de l'impasse créée par le veto du P.S., M. Simonet démissionnera. Ses propos, à l'issue du conseil général de son parti le samedi 8 décembre, étaient empreints à la fois de sérénité et d'amertume : *« J'ai été battu. C'est regrettable ; j'avais raison, j'en suis certain. J'étais favorable à l'implantation de fusées demandées par l'OTAN et comme je ne suis pas une girouette, je m'abstiendrai de défendre au sein du gouvernement le point de vue du conseil général du parti socialiste. Qui me prendrait encore au sérieux si je le faisais ? Je ne suis pas un farceur et je ne veux pas être considéré comme tel. »*

C'est donc le vice-premier ministre socialiste, M. Guy Spitaels, qui tentera de rallier les autres partis de la coalition aux vœux du P.S. : d'abord négocier avec l'U.R.S.S. et refaire le point dans six mois; *accepter éventuellement* à ce moment la demande de l'alliance atlantique. M. Simonet proposait le contraire : décider l'*implantation* aujourd'hui, discuter avec l'U.R.S.S. et ses partenaires et (en cas de succès des pourparlers) suspendre alors la décision sur l'implantation des missiles. Il rejoignait le ministre de la défense nationale M. Desmarets qui, quelques heures plus tôt, répondant à des interpellations à la chambre des représentants, avait dit : *« Négocier en position de faiblesse, c'est capituler. Ne soyons pas les Chamberlain et les Daladier de notre génération. »*

Les autres partis de la majorité accepteront-ils le moratoire de six mois que demandent les socialistes francophones ? Les socialistes flamands, qui sont à l'origine de l'opposition à M. Simonet, s'y rallieront sans problème, et ce sera, *sans doute*, le cas aussi du Front des francophones bruxellois, parti qui, à plusieurs reprises, a été sauvé grâce à l'appui des socialistes francophones. *« Pour le F.D.F.*, disait dimanche un dirigeant socialiste, *le moment est venu de renvoyer l'ascenseur.* » Les sociaux-chrétiens flamands, du premier ministre, M. Martens, et francophones, de M. Vanden Boeynants, seront, sans doute, plus réticents et ils réclameront le respect des engagements pris *au conseil de l'OTAN.*

L'équilibre fragile de la coalition gouvernementale risque, dès lors, d'être compromis. Le président du P.S., M. André Cools, a envisagé samedi soir la possibilité d'une démission du cabinet et, dimanche à la télévision, le vice-premier ministre, M. Guy Spitaels, se déclarait pessimiste, d'autant plus que, dimanche *après-midi à Bruxelles, une manifestation* internationale contre l'implantation des missiles allait remporter un grand succès : vingt mille personnes défilèrent pendant plusieurs heures sous une pluie battante. Le cortège comprenait une vingtaine de délégations étrangères venues de tous les pays d'Europe, même de Turquie et des Etats-Unis.

« Sauver l'essentiel »

Le gouvernement, après avoir étudié tous ces éléments du dossier, va devoir se décider au plus tard mercredi. Des voix s'élèveront pour demander aux sociaux-chrétiens de se rallier au point de vue socialiste pour *« sauver l'essentiel »*, c'est-à-dire pour ne *pas abandonner le pays à la* dérive en pleine crise économique, sociale et institutionnelle. D'autres cependant, mesurant la profondeur de cette crise, expliqueront que les missiles seraient un excellent point de chute pour le cabinet, qu'il *« vaut mieux tomber sur les fusées que sur la loi d'austérité ou sur le problème linguistique ».*

Quelle que soit la formule retenue, les heures de M. Simonet aux affaires étrangères semblent comptées. On le compare, une fois de plus, à M. Spaak. Le journal *Dimanche Presse* rappelle qu'en 1938 un congrès socialiste avait, dans le même climat, désavoué M. Spaak, premier ministre et ministre des affaires étrangères socialistes d'un gouvernement de coalition. L'épisode reste un « classique » de l'histoire politique belge. C'était l' « affaire de Burgos ». M. Spaak avait proposé, en *novembre* 1938, deux ans après le début de la guerre civile d'Espagne, d'envoyer un représentant à Burgos, capitale provisoire du général Franco. Le refus du parti provoqua la chute du cabinet. M. Spaak eut une phrase restée célèbre : *« Je suivrai mon parti jusque dans ses pires folies ».*

M. Simonet ne *semble* pas vouloir pousser la fidélité aussi loin. D'ailleurs, à la fin de sa vie, M. Paul-Henri Spaak devait abandonner son parti socialiste pour rejoindre le Front des francophones bruxellois.

PIERRE DE VOS.

MINISTRE CANADIEN DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Mme MacDonald fait une visite officielle en France

Mme Florence MacDonald, ministre canadien des affaires extérieures, est arrivée dimanche 9 décembre à Paris, où elle séjournera en visite officielle jusqu'à mercredi. Elle doit s'entretenir à deux reprises avec M. Jean François-Poncet.

Du côté canadien comme du côté français, on remarque que la visite de M. Raymond Barre au Canada, en février dernier, a donné une impulsion nouvelle aux rapports entre les deux pays, et Ottawa paraît se satisfaire de la politique française — à propos du Québec — résumée par cette formule : « Non ingérence, mais non indifférence. »

Après son séjour à Paris, Mme MacDonald se rendra à Bruxelles pour assister aux travaux du conseil de l'OTAN. La dernière visite d'un ministre canadien des affaires extérieures — celle de M. Donald Jamieson — remonte à 1976.

Une femme sensible à la détresse du tiers-monde

Première femme dans l'histoire canadienne à occuper les fonctions de ministre des affaires extérieures, Mme MacDonald, dont la nomination a été généralement bien accueillie dans les milieux politiques et dans la presse, a pris ses fonctions le 4 juin dernier, le lendemain de son cinquante-troisième anniversaire. Elle n'avait pas encore étudié ses dossiers qu'elle devait affronter une crise sérieuse avec le projet de transfert de l'ambassade canadienne en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem. Devant les menaces d'un boycottage des pays arabes, le premier ministre conservateur, M. Jo Clark, battait finalement en retraite, en octobre dernier. Tout au long de cette péripétie, Mme MacDonald s'est employée avec succès à rassurer le monde arabe sans donner pour autant l'impression que son gouvernement avait commis une erreur.

En août, Mme MacDonald accompagnait M. Clark au sommet du Commonwealth, à Lusaka, en Zambie, où on remarquait ses apartés avec le chef du gouvernement britannique, Mme Margaret Thatcher. Elle se rendit également au Cameroun, en Tanzanie et au Kenya. Au cours de ce voyage, le premier ministre canadien déclarait à plusieurs reprises à ses interlocuteurs africains qu'il ne pourrait pas débloquer de nouveaux crédits en leur faveur en raison des « difficultés économiques » du Canada.

De retour à Ottawa, Mme MacDonald tentait de dissiper le malaise provoqué par les propos de M. Clark. A l'ouverture des travaux de l'Assemblée générale des Nations unies, à New-York, le 25 septembre, elle dénonçait la vanité des discours sur les droits de l'homme et la pauvreté dans le tiers-monde, et elle appelait la communauté internationale à agir pour éviter une catastrophe.

A la réunion de Genève sur les « réfugiés de la mer » en juillet, à celle de New-York sur le Cambodge, le chef de la diplomatie canadienne faisait des offres généreuses pour venir en aide aux populations sinistrées, mais condamnait également l'attitude du Vietnam. En annonçant, la semaine dernière, qu'il réduisait sa participation financière à l'accueil des réfugiés, le gouvernement canadien a semé la consternation dans les milieux qui ont fait des efforts considérables pour prendre en charge quelque 26 000 réfugiés. Mme MacDonald sera chargée une fois de plus d'expliquer ce brutal revirement qu'elle ne souhaitait certainement pas et qui a été sans doute exigé par le ministre des finances, M. John Crosbie. Ce dernier doit déposer son budget mardi, à la chambre des communes, et a fait souvent connaître son souhait de réduire l'aide publique canadienne au tiers-monde.

Mme MacDonald acceptera-t-elle toujours de cautionner une politique qu'elle désapprouve implicitement dans ses interventions publiques ?

On peut penser que, grâce à sa ténacité, elle espère encore pouvoir influencer le premier ministre qu'elle avait affronté, en 1976, lorsqu'elle était candidate au poste de chef du parti conservateur. Mme MacDonald, était alors arrivée en troisième position. Mais que de chemin parcouru depuis l'époque où elle était une simple secrétaire au service du parti conservateur, en Nouvelle-Ecosse, où elle est née en 1926. Après avoir grimpé tous les échelons du parti conservateur, elle se présente aux élections fédérales de 1972, dans la circonscription de Kingston, en Ontario. Elle a été réélue dans cette circonscription le 22 mai dernier.

Mme MacDonald a déclaré, avant son départ pour l'Europe, qu'elle entendait poursuivre la politique étrangère menée par le gouvernement libéral de M. Trudeau. « Nous voulons cependant ouvrir de nouvelles voies, *ajoutait-elle*, et surtout notre rapprochement avec l'Europe ne doit pas se faire au détriment de notre amitié avec les Etats-Unis ».

Avant se s'intéresser à la politique, Mme McDonald a parcouru le monde sac au dos. Elle s'exprime correctement en français, mais avec un très fort accent anglais.

BERTRAND DE LA GRANGE.

AFRIQUE

LE CONFLIT SAHARIEN

Le Polisario et le Maroc font état de violents combats

De notre correspondant

Alger. — Le Sud marocain, au sud de l'oued Draa, semble être depuis une dizaine de jours le théâtre de violents affrontements entre maquisards du Front Polisario et forces de l'armée royale marocaine. Les Sahraouis ont annoncé, dimanche après-midi 9 décembre, qu'ils avaient attaqué deux jours auparavant l'une des *positions protégeant* l'importante base de Zag. Celle-ci constitue le point central du dispositif marocain le long de la frontière avec l'Algérie, face à Tindouf. Elle serait encerclée et canonnée depuis une dizaine de jours par les guérilleros. Selon le Polisario, la dernière attaque aurait fait 25 morts et 30 blessés du côté marocain. Si l'on en croit Rabat, ce même combat aurait coûté au Front la perte de 40 hommes, alors que les forces armées royales n'en auraient perdu que 2. D'autres accrochages se seraient soldés, quelques jours plus tôt, par la mort de 165 soldats marocains, *également près de Zag. Les* autorités chérifiennes en ont donné un bilan tout différent : elles reconnaissent la perte de 3 hommes et affirment avoir tué 20 maquisards.

La réalité et l'ampleur des combats ne semblent en tout cas plus faire de doute. Au début de décembre, peu avant la réunion du comité *had hoc* de l'O.U.A., à *Monrovia, un journaliste de Sahara libre*, organe du Polisario, avait fait état d'une vaste offensive du Front dans le Sud marocain. Les maquisards, précisait-il dans des déclarations rapportées par l'A.P.S., *« remontaient vers l'anti-Atlas marocain avec des effectifs et des équipements impressionnants »*. Ces informations n'avaient pas alors été confirmées officiellement par le bureau du Front à Alger.

L'offensive sahraouie intervient au moment où Rabat a envoyé dans le sud du Sahara occidental, près de la frontière mauritanienne, une *importante colonne* motorisée et blindée, forte de six mille hommes, ce qui diminue d'autant son potentiel défensif au nord.

La presse algérienne fait un large écho aux combats qui se déroulent près de Zag. Elle s'en prend aussi aux Etats-Unis, accusés de venir au secours de Hassan II. *El Moudjahid* relève que l'ambassadeur américain à Rabat aura désormais un « accès direct » auprès du président Carter et que le chef de l'Etat américain vient de proposer au Congrès de vendre huit chasseurs F-5 au Maroc.

DANIEL JUNQUA.

M. PONS : la France risque d'apparaître comme une puissance paternaliste en Afrique.

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a déclaré, dimanche 9 décembre, devant le comité central de ce mouvement :

« Notre politique à l'égard de l'Afrique noire ne doit souffrir aucune erreur ni aucune ambiguïté. L'intervention militaire à répétition ne saurait, à longue échéance, être compatible avec une politique de non-ingérence, respectueuse des indépendances. Une grande politique ne se fonde que sur un grand dessein. Il est bien d'entretenir des relations avec des chefs d'Etat respectés. En revanche, privilégier les relations particulières avec des hommes contestés par les Africains eux-mêmes ne saurait constituer une politique... »

∴

Dans *Riposte*, le « quotidien de poche» du parti socialiste, M. Georges Fillioud écrivait le 7 décembre, à propos du voyage de M. Galley en Centrafrique :

« Des troupes françaises occupent militairement la capitale, ce sont elles qui gardent la prison du leader de l'opposition, Ange Patasse, ce sont elles qui ont déménagé le palais de l'ex-empereur... Mais le premier ministre français à mettre les pieds dans cette région depuis le changement de régime prend prétexte pour y passer plus de dix jours, d'avoir à s'occuper — toutes affaires cessantes — de la réfection d'un réseau routier de province ! »

Zimbabwe-Rhodésie

L'armée rhodésienne a lancé deux raids en Zambie et au Mozambique

A la suite de nouveaux raids rhodésiens lancés, dimanche 9 décembre, contre les bases arrière du Front patriotique au Mozambique et en Zambie, un porte-parole de M. Nkomo a parlé, à Londres, d' « outrage ». « Ces raids prouvent que les Rhodésiens ne veulent pas sérieusement négocier », *a-t-il ajouté. De son côté, un porte-parole de M. Mugabe a dit :* « Ces raids confirment que les forces de Muzorewa sont prêtes à massacrer nos hommes si nous acceptons les zones militaires de regroupement. » *Les officiels britanniques, tout en se refusant à tout commentaire, ont rappelé que la conférence de Lancaster-House, qui étudie actuellement les dernières modalités d'application d'un cessez-le-feu, avait justement pour objet de mettre un terme à ce type d'incidents.*

De notre envoyé spécial

Salisbury. — Coiffé d'un bonnet de nuit, Lord Christopher Soames, gouverneur désigné du Zimbabwe-Rhodésie, prépare quelques cadeaux de Noël destinés à l'ancienne colonie rebelle, où l'Union Jack flottera de nouveau pour quelques mois. Sur chaque paquet, orné d'un ruban, une étiquette : « *Règlement* », « *Levée des sanctions* », « *Paix* », « *Prospérité* ». Ce dessin, résolument optimiste s'étale, ce lundi 10 décembre, sur la première page du *Herald*, principal quotidien de Salisbury. La paix pour Noël ? Rares sont ceux qui, ici, tiendraient le pari au lendemain du double raid lancé par l'armée rhodésienne contre des bases de maquisards en Zambie et au Mozambique.

Dans des communiqués distincts publiés dimanche, l'état-major de Salisbury a annoncé avoir mené — sans doute le matin même — deux opérations aériennes contre *des rassemblements de guérilleros.* D'une part, l'aviation rhodésienne a attaqué en territoire zambien des *« concentrations de terroristes »*, des partisans de M. Nkomo. Il s'agit de la seconde action militaire déclenchée contre des objectifs situés en Zambie depuis l'ouverture, il y a trois mois, des négociations de Lancaster-House. D'autre part, des troupes au sol, appuyées par des chasseurs-bombardiers, ont attaqué au Mozambique une *« importante base »* de la branche armée de la ZANU, le parti de M. Mugabe. *La dernière opération rhodésienne* en territoire mozambicain avait eu lieu dans la région de Chimoio, peu avant le début des pourparlers de Londres.

Selon le communiqué de Salisbury, les bombardements ont visé des bases *« où de nombreux terroristes s'étaient regroupés afin de mener des incursions au Zimbabwe - Rhodésie »*. Ces bases, ajoute-t-on officiellement, n'abritent aucun réfugié. Les autorités militaires ont également précisé qu'elles avaient décidé de déclencher ces raids sur la foi d'informations obtenues auprès des prisonniers et selon lesquelles le Front patriotique aurait l'intention, dans cette période délicate, de poursuivre, à un rythme soutenu, ses infiltrations en Rhodésie. Selon les évaluations généralement avancées à Salisbury, entre douze et quinze mille combattants de la *ZANU* et quelque quatre mille maquisards de la *ZAPU* se trouveraient actuellement dans la brousse rhodésienne.

Le gouvernement de l'évêque Muzorewa estime que ses adversaires du Front patriotique, sous prétexte d'obtenir de solides garanties sur l'application du cessez-le-feu, se livrent actuellement autour du tapis vert de Lancaster-House à des manœuvres dilatoires ayant pour but essentiel de gagner du temps. MM. Nkomo et Mugabe, pense-t-on à Salisbury, veulent profiter de chaque jour qui passe pour renforcer leurs réseaux en territoire rhodésien et consolider leur appareil politico-militaire dans la perspective du cessez-le-feu et, à moyen terme, des élections générales.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

EUROPE

« LE PROCÈS LISCHKA EST UN TEST POUR L'ALLEMAGNE D'AUJOURD'HUI » estime Me Klarsfeld

Me Serge Klarsfeld estime, dans une interview au journal *Liberté* de Lille, que le procès Lischka est un *« test pour l'Allemagne, pour la société allemande d'aujourd'hui, car il permettra de savoir le jugement que celle-ci porte sur les nazis ».*

Me Klarsfeld, qui est l'un des avocats de la partie civile, ajoute notamment : *« A travers les condamnations de Lischka et de Hagen, nous attendons donc la condamnation des crimes nazis. Il serait dérisoire de parler d'un uste verdict étant donnée l'immensité des crimes commis, mais malgré tout, une dizaine d'années vaut la perpétuité pour des gens de soixante-dix ans. »*

Après le procès Lischka, indique en outre Me Klarsfeld, *« mon épouse et moi-même consacrerons l'essentiel de nos efforts à préparer le jugement d'Ehlers et de Asche. »*

● *Les avocats de Me Klaus Croissant*, Mes Joe Nordmann, Robert Badinter et Jean-Denis Bredin, soulignent que celui-ci *« est toujours avocat. Sa radiation du barreau de Stuttgart par le ministre de la justice de Bade-Wurtemberg, a été jugée inconstitutionnelle par un arrêt de la cour supérieure de discipline professionnelle de Bade-Wurtemberg, rendu public le 6 décembre. En conséquence, il conserve sa qualité d'avocat »*.

Italie

UN ATTENTAT AU CENTRE DE ROME EST REVENDIQUÉ PAR DES ARMÉNIENS

(De notre correspondant.)

Rome. — Un « nouveau mouvement de résistance arménien » a revendiqué les deux bombes qui ont explosé dimanche soir 9 décembre, via Bissolati, en plein centre de Rome, blessant neuf personnes. Vers 22 h. 30, une personne a téléphoné à l'agence Reuter et fait état de *« la lutte contre le fascisme en Turquie et l'impérialisme dans le monde »*.

En déposant ces explosifs dans une rue très passante qui prolonge la via Veneto, les auteurs de l'attentat savaient sans doute qu'ils risquaient une tragédie. Les deux engins ont d'ailleurs éclaté à 10 mètres d'intervalle, devant les locaux des compagnies El Al et British Airways. Des passants accourus sur les lieux de la première explosion allaient être victimes de la seconde. Parmi eux, un couple d'Italiens grièvement blessés ainsi que deux Canadiens, deux Maltais et un prêtre ouest-allemand.

Ce sont également des « résistants arméniens » qui avaient menacé de commettre un attentat lors du dernier voyage du pape en Turquie. On leur attribue aussi l'assassinat de l'ambassadeur turc auprès du Saint-Siège le 9 juin 1977 à *Rome*. — R. S.

L'ISLAM D'ASIE

(Suite de la première page.)

Déchue ? Ce n'est pas à première vue le sentiment que donne le spectacle grandiose de ces immenses congrégations accomplissant à l'unisson, à la fraction de seconde près, les gestes rituels de la prière en direction de La Mecque, et cela au nom d'un seul Dieu tout-puissant. Ce n'est pas l'impression que l'on a par ailleurs en prenant le pouls de l'Inde à quelques semaines d'élections législatives cruciales ni celle que l'on recueille dans les milieux des affaires étrangères où le souci de conserver les meilleures relations avec le monde arabe prévaut sur toute autre considération. Ce n'est pas le sentiment que l'on emporte enfin de la lecture d'une certaine presse nationaliste, celle des activistes du R.S.S., aile militante et « culturelle » du très hindouiste Jan Sangh, dont l'hebdomadaire officiel, *Organiser*, rappelle avec de moins en moins de nuances que Indien = Hindou et vice versa. Redouterait-on tant les musulmans, aujourd'hui, qu'il faille alternativement les menacer et les courtiser ?

A voir l'étrange ballet que jouent actuellement nombre de personnalités politiques indiennes autour de tel ou tel représentant de la minorité, leader religieux de préférence, on peut en effet s'interroger. Il est vrai que l'imam de la Jama Masjid (la grande mosquée de Delhi), qui vient de se rallier à Mme Gandhi après des négociations serrées, n'est pas n'importe qui. Voici des années que la prière du vendredi lui permet de dénoncer avec âpreté, fureur parfois, la trahison des politiciens qu'il a successivement soutenus. Il tonne, il fustige. Voix qui exaspère, mais que nul gouvernement ne cherche à étouffer. Des incidents ont bien eu lieu pendant les deux années où un état d'urgence musclé imposait la prudence, mais le régime parlementaire a repris ses droits en 1977, et l'on est à quelques semaines, on l'a dit, d'une consultation électorale décisive.

Les haut-parleurs portent très loin au cœur de la vieille ville les propos de ce personnage encombrant dont le poids est considérable — au propre et au figuré, — et dont les interventions fracassantes sont suivies avec appréhension dans la plupart des milieux politiques. Les musulmans *ne constituent-ils pas en effet une* force électorale qui, dans bien des circonscriptions de l'immense Union indienne, assure le succès ou la défaite du parti qui a su s'assurer le soutien de leurs voix ? N'est-ce pas le vote « en bloc » des communautés minoritaires et défavorisées (intouchables aussi bien que musulmans), qui a si longtemps permis au Parti du Congrès de dominer le champ politique indien, et cela sans qu'il ait jamais réussi à passer la barre de 50 % des suffrages électoraux ? N'est-ce pas inversement, en 1977, le désaveu catégorique des musulmans de la vallée du Gange, exaspérés par les excès des campagnes de stérilisation forcée dont on rendait le fils de Mme Gandhi responsable, qui a donné à la défaite du premier ministre dans le nord du pays, le caractère d'une véritable déroute ? Et pourtant, il faudrait nuancer le propos, car les choses ne sont pas si simples : *après avoir été l'un des acteurs de* la vague anti-Indira de 1977 et fait figure de héros, l'imam Bukhari est très discuté et peu d'Indiens musulmans, même parmi les plus orthodoxes, se reconnaissent en lui. Mieux : on déplore très généralement qu'aucune per*sonnalité laïque ou religieuse ne* puisse formuler avec la même vigueur, mais plus de cohérence et de mesure, le malaise, les difficultés, les frustrations, voire l'angoisse devant la montée de la violence, qui sont aujourd'hui le lot d'une bonne partie des musulmans.

Parler au nom des musulmans ? Qui s'y risquerait ? Certainement pas le seul homme qui pourrait faire l'unanimité, à savoir le cheikh Abdullah, figure prestigieuse s'il en fût ! Il est en effet l'un des derniers chefs historiques de la lutte pour l'indépendance, un champion reconnu du « sectarisme » (laïcité) au nom duquel les congressistes ont toujours refusé de prendre en compte la *Théorie des deux nations*, de Mohammed Ali Jinnah pour justifier le séparatisme pakistanais. Seulement, le cheikh Abdullah a soixante-quinze ans. Ses velléités autonomistes lui ont valu *deux décennies de résidence* surveillée et, au soir de sa vie, il est sûrement plus exaltant pour lui d'exercer un pouvoir quasi royal au Cachemire (où l'islam est, on l'a dit, majoritaire) que de se faire le porte-parole d'une *communauté très divisée*.

Au cœur de la vallée sacrée du Gange

Car, qui sont, en définitive, ces *musulmans indiens dont on ignore* trop souvent qu'ils sont plus nombreux que les Pakistanais, masse imposante d'environ quatre-vingts millions d'individus dont le poids démographique, la sécurité physique, la promotion sociale, l'intégration dans la vie nationale, posent à l'Union indienne des problèmes complexes et redoutables : problèmes qui justifiaient la passion avec laquelle Nehru, ancien premier ministre et père de Mme Gandhi, devait se battre sa vie durant (recueillant ainsi, au moins, en des moments décisifs, l'adhésion du cheikh Abdullah pour garantir que l'Inde nouvelle ne serait pas un Hindoustan (pays hindou) mais *une nation qui n'accepterait ja*mais aucune discrimination qui pût être fondée sur la religion, la caste ou la race.

Qu'en est-il aujourd'hui, trente-deux ans après une indépendance obtenue dans les conditions que l'on sait, dans l'ivresse d'une liberté conquise pacifiquement, mais dans le drame et les massacres d'un partage enlevé « à l'arraché » et qui, ô paradoxe ! consacrait la sécession de provinces périphériques à majorité musulmane, dont aucune n'avait jamais véritablement milité pour sortir de l'ensemble indien ? Pour les musulmans « de l'intérieur » il faut bien mesurer que le partage — ou, comme on dit là-bas, la « partition » — a été une catastrophe. Non, ils n'avaient pas voulu cela, devenir en l'occurrence de véritables otages. Et pourtant ! Car c'est dans les provinces où ils étaient minoritaires, dans ces *Etats-clefs* de l'Uttar-Pradesh et du Bihar, au cœur de la vallée sacrée du Gange, là où la moitié de l'islam indien se trouve encore aujourd'hui concentrée, qu'ils s'étaient ralliés avec le plus d'enthousiasme aux thèses « *séparatistes* » de la *Ligue* musulmane. Ralliement derrière des « élites » qui se trouvaient maintenant contraintes d'émigrer vers *le nouvel* Etat auquel il était indispensable de fournir des cadres « modernes ». Cette folle « partition » enleva leur emploi à ces millions d'employés et d'artisans qui gravitaient directement ou indirectement autour des *nawabs*, *féodaux et* autres *propriétaires* fonciers, mécènes désormais déracinés, ruinés, et qui laissaient derrière eux des masses désemparées de petites gens meurtris, sans défense.

Tout aussi grave était le fait que — mis à part une intelligentsia nationaliste que son laïcisme militant coupait fâcheusement des plus humbles — ces masses musulmanes ne conservaient pour les encadrer que les ulémas les *plus traditionnels, Indiens* bon teint sans aucun doute et qui s'étaient toujours opposés au concept même d'une nation pakistanaise, mais qui n'étaient eux-mêmes aucunement préparés à conduire la modernisation de leur communauté.

Or des questions de fond toutes nouvelles se posaient : Comment accepter de partager le pouvoir politique au sein d'un régime parlementaire dont, depuis des décennies, leurs leaders affirmaient qu'ils seraient les premières victimes, à la merci d'hindous inéluctablements favorisés par le scrutin majoritaire ? Comment être concitoyens, c'est-à-dire à la fois musulmans et Indiens ? Comment conserver leur identité, les symboles de leur foi, dans un cadre dont ils ne savaient pas s'il fallait le considérer comme *Dar-Ul-Arb* ou *Dar-Ul-Islam* (1) ? Comment répondre à la menace que la laïcisation allait fatalement faire peser sur le droit coutumier, sur l'enseignement coranique, sur la spécificité de la prestigieuse université musulmane d'Aligarh ? Comment, enfin, préserver la *langue, qui avait été celle des* cours et des poètes, l'ourdou à écriture arabo-persane, parlée *jusqu'en 1947 par toute l'élite* cultivée dans l'Inde du Nord, mais qui allait inexorablement se dégrader au profit du hindi sanskritisé (2) ?

Laïcisation et droit coutumier

Au vrai, et contre toute attente, dans l'élan étonnant qui marqua la première décennie de l'indépendance, les signes rassurants se multiplièrent : apaisement, détente dont le Congrès se portait garant en maintenant un consensus politique et social qui n'allait cependant pas sans ambiguïté. Et l'on allait voir en effet dans les années 60 que la bataille « anti-communaliste » était loin d'être gagnée (3). Tensions provoquées par l'effort de modernisation, compétition frénétique pour le partage de ressources limitées, conscience que chaque groupe ethnique, chaque caste, chaque communauté prend de sa force numérique et donc, en régime parlementaire, de sa force politique et de son pouvoir de marchandage : moins bien armés pour faire face à cette situation que les hindous, qui disposent de leurs imbattables réseaux de castes, les musulmans rongent leur frein. Ils ne montrent certes pas toujours la lucidité voulue pour *surmonter leur retard* économique, mais ils ont souvent aussi de bonnes raisons de se sentir mal aimés, objets de discrimination dans l'administration, dans la police (4). Les manifestations violentes reprennent un caractère inquiétant. Des émeutes graves éclatent pour des prétextes futiles, sur des rumeurs incontrôlables. Les musulmans en sont les principales victimes car les forces de police ne les protègent qu'avec mollesse, et il faut en général attendre l'intervention de l'armée, dont la neutralité religieuse est au-dessus de tout soupçon, pour que cessent les tueries. Et tandis que les activistes hindous montrent une agressivité *nouvelle, les musulmans* s'organisent à leur tour pour marchander aux divers partis de l'échiquier politique indien — depuis la gauche communiste jusqu'à ce qui, par avatars successifs, et bien que tronqué, est encore aujourd'hui le Janata — un soutien que le Congrès apprend, depuis 1967, à ne plus considérer comme automatiquement acquis.

Cercle vicieux cependant que celui-là car, dans un environnement aussi complexe que celui qui caractérise l'Inde, où la religion est une façon de vivre beaucoup plus qu'une foi individuelle ou une institution, la marge de manœuvre dont dispose le pouvoir pour intervenir est extrêmement étroite.

N'avait-on pas nourri, en 1977, à la fin de l'état d'urgence, le rêve fou d'une réconciliation que les « revivalistes » de tous bords avaient amorcée dans les prisons de l'Etat, en apprenant à partager les prières des uns et des autres ? Espoir déçu. Encouragés par des Cassandre souvent irresponsables, les uns et les autres ont regagné leurs ghettos, et les sensibilités du côté musulman *demeurent* celles de gens écorchés : « *Nous ne sommes pourtant pas seulement Indiens par la naissance, nous le sommes bien plus encore par choix* », nous disaient ces étudiants de l'université d'Aligarh *qui*, l'an *dernier*, au plus fort des émeutes intercommunautaires secouant la vieille cité à majorité hindoue, n'étaient pas autorisés à participer aux secours apportés par les équipes d'urgence.

Eternel malentendu, dérision d'une confiance qu'il faut sans cesse mériter, d'un patriotisme qu'il faut toujours démontrer, même et plus encore lorsque la guerre éclate avec un Pakistan où l'on a des cousins, où l'on sait *qu'il y a des débouchés* et où, au moins jusqu'à la crise du Bangladesh, qui a ouvert bien des yeux, il était si tentant de partir. On paie ainsi durement chaque faux pas, que l'on manifeste lors de l'incendie de la mosquée El Aqsa à Jérusalem (mille morts, dans les semaines qui ont suivi, à Ahmedabad, au Goudjerat) ou que, maladroitement, on fête trop bruyamment le succès d'une équipe de cricket pakistanaise. *Loyautés « extra-territoriales » ?* « *Mais quand comprendra-t-on*, répètent nos jeunes étudiants, *que nous voulons vivre et mourir ici ?* »

« *Vraiment, c'est là ce qu'« ils » disent ?* » Le rédacteur en chef *d'Organizer* a l'air sceptique. « *Pourquoi ne le crient-ils pas davantage ? Il faut que cela se sache, que cela se dise, écrivez-le donc, Madame !* »...

VIOLETTE GRAFF.

(1) Territoire de la guerre ou Terre de l'Islam.

(2) L'ourdou est également la langue nationale au Pakistan.

(3) *Le terme « communalisme »* est toujours employé en Inde pour qualifier un certain esprit de croisade allant de pair avec l'affirmation agressive, par un groupe, de son droit à la différence (religieuse, ethnique, linguistique).

(4) En 1978 un musulman, le général de corps d'armée aérienne Latif, a été nommé chef d'état-major de l'armée de l'air indienne.

Prochain article :

PAKISTAN

Combien sont-ils ?

Bangladesh	76 500 000
Birmanie	1 000 000
Brunei	150 000
Cambodge	qqes diz. de milliers
Chine	30 000 000
Inde	80 000 000
Indonésie	125 000 000
Malaisie	7 000 000
Maldives	130 000
Pakistan	75 000 000
Philippines	2 500 000
Singapour	350 000
Sri-Lanka	780 000
Thaïlande	1 000 000
Vietnam	qqes diz. de milliers
Soit environ	400 000 000 de musulmans

Le grand partage du sous-continent

Domaine d'une religion profondément originale, l'Inde abrite également une population musulmane imposante qui la situe au *deuxième rang, sur le plan* démographique, dans le monde de l'islam (d'environ quatre-vingts millions de musulmans, 11,2 % de l'ensemble de la population indienne). Il s'agit certes d'une communauté très hétérogène (différentes ethnies, différentes langues), répartie de façon inégale dans les Etats de l'Union, venue à l'islam selon des voies très diverses, mais qui bénéficie précisément d'apports de civilisations multiples dont la fusion fait son originalité et sa richesse.

Elle est, d'une façon générale, fortement marquée par un milieu hindou que les grandes expéditions militaires turques, iraniennes, mongoles, qui se sont succédé dans le nord du sous-continent depuis le onzième siècle n'ont jamais réussi à entamer durablement, pas plus du reste que l'islam, qui a été introduit très tôt dans le Sud, de façon parfaitement pacifique par les navigateurs arabes. A noter, suivant les époques et les inclinations des souverains régnant, l'alternance d'un islam intransigeant qui se fera particulièrement pur et dur avec l'empereur Aurangzeb au dix-septième siècle puis avec la réaction *wahabi au dix-huitième*, et *d'un islam* beaucoup plus tolérant et ouvert (cf. les tentatives de syncrétisme de l'empereur Akbar, aïeul d'Aurangzeb. L'islam des mystiques *soufis*, très influent, restera *toujours, lui, très proche de la dévotion* hindoue.

Une majorité de convertis

La très grande majorité de la population est sunnite, avec quelques poches à dominante chiite dont les multiples sectes sont en général le fait de grandes familles dynamiques, fortunées et bien « intégrées ». Sur le plan sociologique, pour quelques strates supérieures de la société musulmane qui descendent des envahisseurs ou de hautes castes ralliées au fil des siècles à l'empereur de Delhi, la grande majorité des musulmans est formée de convertis de très basse extraction, voire d'intouchables qui ont tenté, en passant à l'islam, d'échapper au système brahmanique.

Cela ne suffit pas à expliquer le retard économique et culturel qu'a pris la communauté, à quelques exceptions près, au cours des dix-huitième et dix-neuvième siècles sous l'effet de la colonisation et de la politique adoptée par la Compagnie britannique des Indes : sous le choc de la pénétration européenne, l'islam indien s'est très généralement figé, replié dans *ses confréries alors qu'inversement* les milieux hindous connaissaient une véritable renaissance. Ce n'est qu'après la révolte des Cipayes en 1857 que les musulmans se rallieront peu à peu à la couronne, jusqu'à finir par voir dans « l'impérialisme britannique » leur seul rempart contre la montée d'un nationalisme indien perçu comme essentiellement hindou. A cet égard, « l'œcuménisme » du mahatma Gandhi ne les rassurera pas beaucoup. D'où la recherche d'un certain nombre de garanties constitutionnelles (électorat séparé, sièges réservés) qui n'auraient pas pour autant conduit à la rupture de 1947 si le Parti du Congrès n'avait, en différentes occasions, montré une intransigeance alarmante. C'est seulement en 1937 en effet que Jinnah prend l'offensive, et c'est en 1942 que le refus des dirigeants congressistes de participer à l'effort de guerre britannique (le *mouvement Quit India*) lui laissa le champ libre.

La Ligue musulmane (comme du reste le parti communiste) va dès lors pousser ses pions. Il n'était cependant pas *trop tard pour éviter le pire*, à savoir le démembrement de l'empire à qui, dès 1945, le Labour britannique est prêt à accorder son indépendance : les plans successifs qui sont dis*cutés à l'époque prévoient une* décentralisation très poussée, somme toute acceptable, des provinces indiennes. Mais les marchandages au sommet se traduisent sur le terrain par des *affrontements sanglants* entre les diverses communautés.

La journée « d'action directe » *décrétée par la Ligue musulmane* en août 1946 fait des milliers de morts à Calcutta. La paralysie du gouvernement central intérimaire, à 100 % indien, confié aux *représentants des* diverses tendances, démontre par l'absurde que l'on a atteint un *point de non-retour*.

Lord Mountbatten qui succède à lors Wavell comme vice-roi en février 1947, en tire les conséquences. On lui reprochera toujours la hâte avec laquelle il procédera à la « *vivisection* » du sous-continent : mais aurait-on pu faire mieux ? Gandhi paiera de sa vie, en janvier 1948, ses efforts pour ramener les diverses communautés religieuses à la raison. — V.G.

(1) Sur la montée du séparatisme musulman, cf. Maxime Rodinson, « Echec d'un sionisme », *le Monde* du 1-1-1972.

Le Monde

politique

DEVANT LE COMITÉ CENTRAL DU R.P.R.

M. Pons dénonce la politique de « renoncement » du chef de l'État

Les membres du comité central du R.P.R., réunis dimanche 9 décembre à Paris, ont dressé le constat quelque peu désabusé de leur impuissance actuelle en espérant que celle-ci sera provisoire. Ils ont admis que leur comportement à l'égard du gouvernement, fait de critiques sans sanction, était mal compris de l'opinion publique et ils ont décidé de tenter un effort d'explication.

Ils ont surtout dit leur conviction qu'ils avaient raison, que leurs analyses étaient justes et leurs reproches justifiés et que le peuple, inévitablement, s'en rendrait bien compte un jour ou l'autre. Un jour, peut-être plus proche qu'on ne le croit, ont même dit MM. Debré et Guéna, qui, sur ce point au moins, se sont rejoints, le maire de Périgueux ayant été le seul, pour le reste, à dénoncer la « fausse route » empruntée par le R.P.R.

Les gaullistes entendent tout faire pour préserver leur personnalité doctrinale qu'ils opposent de plus en plus aux principes politiques qui guident l'action de M. Giscard d'Estaing et dont le résultat essentiel est à leurs yeux le « renoncement » à la grandeur de la France. Ils soulignent leur caractère de « rassemblement » qu'ils opposent toujours à la notion de « parti », et c'est dans cet esprit que certains d'entre eux soulignent leurs convergences avec les électeurs socialistes, mais non avec les états-majors.

Sur le plan du comportement parlementaire, s'ils s'indignent d'être considérés comme une force d'appoint dont seuls les votes seraient appréciés alors que leurs propositions seraient méprisées, ils ne sont toujours pas résolus à provoquer la chute du gouvernement en votant une motion de censure de la gauche.

Toutefois, M. Labbé, et plus encore M. Debré, n'ont pas formellement écarté à jamais l'éventualité d'une motion de censure d'inspiration gaulliste si l'action du pouvoir continue à s'écarter de leurs principes. En tout cas, à écouter M. Bernard Pons, nouveau secrétaire général, l'action du chef de l'État et celle du gouvernement ne méritent guère l'indulgence. « Comité central de réflexion », disait M. Pons. Il s'agissait plutôt de dresser un bilan dans l'attente d'une issue hypothétique.

ANDRÉ PASSERON.

M. Bernard Pons a notamment déclaré :

« *Un lent affaiblissement : telle est l'impression générale que l'on retire de la situation de la France.*

» *Nous sommes de ceux qui refusent de considérer la décadence comme inéluctable.*

» *Nous sommes de ceux qui affirment que le redressement national est possible, et même qu'il est impératif ! Notre mission est de défendre la nation tout entière, c'est-à-dire le peuple tout entier. Face aux intérêts et aux féodalités qui divisent la France, nous voulons être le rassemblement de l'ensemble de la nation.*

» *Si nous avons constaté des convergences avec l'électorat socialiste, c'est en raison de notre enracinement populaire. Nous partageons cette vieille idée du socialisme français qu'il n'est pas de nation sans fraternité, qu'il n'est pas de patrie sans réconciliation des Français.*

C'est pourquoi, nous ne saurions faire de concessions aux états-majors qui prônent la lutte des classes et la haine sociale entre les citoyens.

» *C'est pourquoi nous ne saurions faire de concessions aux politiciens conservateurs qui auraient tendance à assimiler le gouvernement de la France à un simple conseil d'administration et qui, ne pouvant s'appuyer sur une base populaire, se reposent sur la technocratie.*

» *En revanche, il est indiscutable que beaucoup de ceux qui ont mis leur espoir dans le socialisme français, attachés aux libertés, à l'indépendance nationale, et à la fraternité, peuvent retrouver chez nous les valeurs qui sont les leurs si nous demeurons fidèles à notre vocation.* »

Le secrétaire général a poursuivi :

« *Nous n'avons pas à rougir de nos combats passés. Le combat des dernières élections européennes était un juste combat. Et les faits nous donnent hélas ! raison, comme ils nous donnent aussi raison en matière économique et sociale. Ce n'est pas au moment où les faits confirment la justesse de nos vues qu'il faut changer de ligne politique. Nous sommes en désaccord sur la gestion et nous ferons entendre notre voix chaque fois que ce sera nécessaire.*

» *Affirmons notre personnalité par nos idées sur l'autorité de l'État, l'expansion économique et la justice sociale. Nous devons tout d'abord parler de l'État.* »

Après avoir traité de la politique étrangère puis demandé que que l'État réduise les dépenses de fonctionnement des administrations, il évoque la situation sociale en disant notamment : « *L'aboutissement de la participation sera la participation aux responsabilités dans l'entreprise.* »

M. Pons ajoute : « *Grandeur de la France, autorité de l'État, respect des libertés, lutte contre les féodalités, expansion économique, justice sociale et participation, telles sont nos grandes exigences politiques.*

» *Une nation qui n'ose plus affronter l'histoire pour végéter dans la simple gestion économique à court terme, n'est plus digne de son nom. Ballottée par les événements, sa souveraineté s'affaisse, son indépendance se dissout.* »

Evoquant les propos récents de M. Giscard d'Estaing, il demande : « *Qui a jamais eu l'idée d'apprécier la politique des États-Unis ou de l'U.R.S.S. en fonction du fait que ces États représentent 4 % de la population mondiale ? Qui peut penser que 16 % d'Indiens occupent 16 % de la politique mondiale ?*

» *Cette vision comptable nous paraît inadmissible car elle implique une conception politique absolument contraire à notre intérêt national.*

» *En clair, cela veut dire que le monde n'est plus à notre mesure. Nous n'aurions plus qu'à nous taire. Cette attitude porte un nom : le renoncement.* »

M. Claude Labbé, président du groupe parlementaire et conseiller politique, déclare :

« *On ne peut pas prétendre longtemps gouverner avec à peine une moitié de sa majorité. Pas plus que l'on ne peut se fier au soutien objectif d'une opposition divisée.* »

Il énumère trois disciplines qui s'imposent aux gaullistes :

« *Maintenir les choix essentiels du gaullisme ; ne pas provoquer l'ouverture d'une crise dans une conjoncture et sur un terrain qu'il n'aurait pas choisi, crise qui déboucherait sur un échec de la majorité et un effondrement du R.P.R. ;*

» *Ne pas admettre les contraintes d'un gouvernement qui ne pratique guère la fermeté qu'à l'égard du R.P.R. ;*

» *Tout le dispositif constitutionnel tend à protéger le président contre les agressions de l'Assemblée. En revanche, le président — sauf dans son secteur réservé — doit implicitement accepter la volonté de sa majorité au Parlement et ne pas la bousculer.*

» *Tout se passe aujourd'hui comme si l'on voulait prendre tous les droits extraordinaires qu'autorise la Constitution sans en accepter tous les devoirs naturels.* »

M. MICHEL DEBRÉ : la traversée du désert

M. Michel Debré déclare : « *La politique de notre pays n'est en aucune façon une politique d'inspiration gaulliste.*

» *Face à des attitudes officielles qui ne sont nullement gaullistes, face aux années très difficiles qui nous attendent, je dis avec force que le gaullisme se perd quand il accepte de n'être qu'une force d'appoint. Je ne suis pas un fanatique de la motion de censure, mais je sais qu'elle est constitutionnelle. Nous apportons notre caution à une politique qui nous paraît de moins en moins conforme aux circonstances et aux exigences. Il ne faut pas que le mot d'ordre « défense des institutions » signifie soumission à une politique qui n'est pas celle que nous estimons conforme à l'intérêt national.*

» *Dans une France que l'on encourage à être frileuse et résignée, notre légitimité c'est la fidélité à notre vocation : une France libre, une France forte, une France indépendante et influente. Si nous devons, dans les mois qui viennent, nous écarter, voire nous trouver en opposition avec le pouvoir, ce doit être pour rester fidèles à cette vocation.*

» *Faudra-t-il attendre si longtemps ? Quand il s'agira, dans des heures difficiles, de montrer au peuple le chemin de la France, on se tournera vers ceux qui, quelle qu'ait été la durée de la traversée du désert, auront gardé intactes leurs convictions. Et la traversée du désert, compte tenu des circonstances, sera peut-être plus courte qu'on le pense.* »

M. YVES GUÉNA : nous faisons fausse route

M. Yves Guéna, député de la Dordogne, décrit les erreurs d'appréciation de la situation politique commises depuis 1978 par le R.P.R., et ajoute :

« *Nous avons tous tendance à répéter indéfiniment les éléments de la doctrine gaulliste telle qu'elle nous fut léguée, alors que nous devrions plutôt nous attacher à appliquer la méthode gaulliste de pensée et d'action aux situations nouvelles qui se présentent à la France d'aujourd'hui.*

» *Au lendemain du 10 juin, il nous fallait reforger le mouvement gaulliste pour en faire une force de reconquête du pouvoir.*

» *On a choisi de faire jouer au R.P.R. le rôle d'une force d'appoint dans la vie politique française. On a choisi la manœuvre tactique à court terme.*

« *Le pays ne nous reconnaît plus, et ne se reconnaît plus en nous. Et voici que nous nous découvrons des convergences avec le parti socialiste. Outre que ces manœuvres sont dérisoires, comme elles le furent d'ailleurs hier de la part de nos partenaires de la majorité, elles nous renforcent dans l'image de parti charnière qui penche tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Nous valons mieux que cela. Je suis convaincu que si nous ne nous dénaturons pas, le pays aura de nouveau un jour, et peut-être plus tôt qu'on le croit, besoin de nous en tant que tels, et dans l'esprit du Rassemblement. Pour le moment, nous faisons fausse route.* »

Après que M. Toubon, secrétaire national, eut demandé à M. Guéna ce qu'il proposait concrètement, M. Chirac est brièvement intervenu pour dire notamment : « *Restant fidèles à la vocation de notre mouvement, il nous faut sans relâche poursuivre notre action pour que le peuple se rassemble, pour qu'il redécouvre les grands idéaux capables de l'élever au-dessus de lui-même et de tout ce qui le divise, pour que renaisse une volonté nationale affirmée et lucide qui, tout en réconciliant les Français avec leur histoire, les prépare à vivre dans notre monde tourmenté de demain, libres, heureux et fiers de porter le message de la France.* »

L'« AFFAIRE » DES DIAMANTS

La campagne contre le chef de l'État est révoltante, déclare M. Jacques Barrot

Interrogé dimanche 9 décembre sur l'« affaire des diamants », lors du Club de la presse d'Europe I, M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale a répondu :

« *Qu'est-ce que c'est que ce bruit que l'on fait autour de cela ? Je vous réponds tout en sachant que si j'étais, comme tous les autres dimanches, dans ma Haute-Loire, les gens me diraient : « Parlez-moi de choses » importantes ». Néanmoins, je vous réponds. Tout d'abord, le problème des cadeaux est un problème vieux comme le monde; ce n'est pas un problème. Les rois mages ont fait des cadeaux, moi j'en fais à mes compatriotes de la Haute-Loire. Le problème est de savoir ce que l'on fait de ces cadeaux. Lorsque le président de la République dit clairement, comme il l'a fait, quelle est la destination des cadeaux, pour moi, c'est la réponse qui me convient et qui convient à ce pays.* »

» *(...) Je connais le président de la République comme beaucoup de gens depuis fort longtemps. Savez-vous que toute cette campagne, que je traite par le mépris, nous ne pouvons pas l'admettre parce que nous connaissons le président de la République sur un plan personnel. Si le chef de l'État a droit au respect, la personne même du chef de l'État je la connais, je la fréquente, je l'ai fréquentée eavec beaucoup de mes compatriotes auvergnats, et cette campagne a pour moi quelque chose de révoltant, de scandaleux.* »

M. Pierre Charpy ayant répliqué que M. Giscard d'Estaing « *n'est pas l'enfant Jésus* », M. Barrot a ajouté : « *Les Français — ceux parmi lesquels je vis — sont très agacés par tout cela et par cette campagne. Ils y voient pour beaucoup des arrière-pensées d'affaiblir le président, l'institution présidentielle et, en définitive, la France.*

LA RÉUNION

« La lucidité oui,

Le comité directeur du P.S., réuni samedi 8 décembre aux Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), a estimé que « l'accord de gouvernement de la gauche ayant été brisé par la direction du P.C.F., il est plus que jamais nécessaire que s'affirme une force de rassemblement : cette force, c'est le P.S. »

La résolution finale adoptée par les membres de la majorité du parti précise également : « En assumant pleinement son rôle, le P.S. pèse sur le comportement du P.C.F. et accentuera ainsi l'évolution qui s'esquisse chez certains militants communistes. »

Faisant allusion aux déclarations récentes de M. Edmond Maire, le texte poursuit : « Les socialistes refusent de baisser les bras. Sous le prétexte que le chemin de l'union est difficile, une « capacité d'action autonome ».

Les travaux du comité directeur ont marqué un durcissement de la direction à l'égard du P.C.F. et des courants minoritaires du P.S.

De la part des dirigeants communistes, a souligné M. Lionel Jospin dans son rapport d'activité, « *tout est bon pour ruiner les possibilités de renaissance de l'union des forces populaires* ». Le numéro deux du parti puis M. Jean Pronteau, chargé de mission auprès du premier secrétaire, ont dressé un bilan négatif des propositions d'actions communes faites par le P.S. : sur mille cinq cents démarches, soixante seulement ont abouti, ont-ils affirmé, et dans presque tous les cas « *le refus de l'union à la base par le P.C. est motivé par des considérations d'ordre national ou international* ». Les dirigeants socialistes en ont conclu qu'il revient au P.S. de « *relancer la pression unitaire* » et de « *tout faire pour rendre plus malaisée encore la grande opération dans laquelle est engagée la direction du P.C., c'est-à-dire écarter ou remodeler pour d'autres tâches la génération des cadres communistes formée à l'école de l'union de la gauche* ».

Les rapports avec le P.C.F. sont cependant l'un des points qui séparent la majorité de la minorité du parti socialiste. A M. Pierre Mauroy, qui en appelait au rassemblement en invoquant l'accord qui existe au moins sur les mots, puisque la direction semble se rallier à ceux qu'il utilise (ligne « *autonome* », « *contrat de gouvernement* » avec les communistes), M. François Mitterrand a répondu que, s'agissant d'un « *contrat* », il n'a « *jamais dit autre chose* ». Il a ajouté : « *L'indépendance et l'autonomie du P.S., dans le respect de ses engagements, je ne fais que cela depuis huit ans (...). Mon objectif est d'en finir avec cette triste période où le P.S. ne se déterminait que de façon négative : on parlait alors de la gauche non communiste.* » Quant au souhait exprimé par le maire de Lille d'élargir la direction une fois le parti rassemblé, le premier secrétaire a assorti sa réalisation d'une condition. « *Je ne me refuse à aucun élargissement*, a-t-il indiqué, *mais il ne saurait être question de revenir sur la ligne de Metz.* » Or cette « ligne de Metz » prône l'autonomie du projet et non de la stratégie, qui, elle, est unitaire. Tel est du moins l'argument qui est opposé à M. Mauroy par les majoritaires, qui feignent de croire que le maire de Lille tourne le dos à l'union de la gauche, tout comme M. Michel Rocard, à l'intention duquel M. Mitterrand a lancé : « *La confiance populaire veut sans doute l'union au deuxième tour, mais elle veut plus, beaucoup plus.* »

De son côté, M. Jean-Pierre Chevènement a été plus précis. Selon le secrétaire national chargé des études, la motion majoritaire au congrès de Metz a condamné la notion de ligne « *autonome* ». En revanche, il convient de doter le P.S. d'une « *capacité d'action autonome* ». La ligne de partage entre la majorité et la minorité passe, selon le député de Belfort, entre ceux qui pensent qu'une « *capacité autonome* » peut obliger le P.C. à reprendre le chemin unitaire, et ceux qui, partisans d'une stratégie autonome, estiment que le P.S. pourrait parvenir seul au pouvoir. Ceux-là affirment, comme M. Rocard, qu'il y a deux projets de société à gauche : celui des socialistes et celui des communistes. Or, affirme M. Chevènement, « *historiquement, il n'y a qu'un seul projet possible* ».

Mais l'essentiel du débat du *comité directeur* s'est déroulé autour de deux autres questions : les *déclarations* de M. Edmond Maire, d'une part, la rencontre entre MM. Chirac et Mitterrand, d'autre part. La première a permis l'offensive de la majorité à l'encontre des minorités. La seconde a fourni à la minorité l'occasion de mettre en cause la majorité.

Les amis de M. Mitterrand, comme les membres du CERES, n'ont pas hésité à faire l'amalgame entre les déclarations de M. Maire et les positions de M. Rocard, la formulation la plus abrupte du procès instruit contre le député des Yvelines émanant de M. Georges Sarre. Aux yeux de ce dernier, en effet, « *les camarades minoritaires développent une stratégie de l'échec, car la réussite de leur entreprise passe par une défaite du P.S. en 1981* ».

« *La lucidité oui, la démobilisation, non !* », avait déclaré M. Jospin en ouvrant la séance. Cette formule n'a pas été contestée, de même que l'invitation faite par M. Mitterrand à « *ne pas cultiver le microbe du désarroi* ».

Le premier secrétaire a surtout reproché à M. Maire d'« *annoncer dix-sept mois à l'avance que la gauche perdra* » et d'être sceptique quant à l'action d'un président socialiste. « *Cela revient à dire bonnet blanc, blanc bonnet* », a conclu le premier secrétaire, en observant qu'« *il y a toujours moins de monde quand c'est difficile* ».

Les courants minoritaires se sont cependant abstenus d'approuver le texte de la résolution parce qu'ils l'ont jugé contraire à la tradition de prudence du P.S. à l'égard des déclarations des leaders syndicaux, et surtout parce

Les débats au sein de la gauche

(Suite de la première page.)

Il paraissait convaincu de l'inéluctabilité d'une candidature de M. Mitterrand. Il semble croire désormais, comme le note M. Pierre Mauroy, que « *tout est encore possible* ». Tout, c'est-à-dire qu'il reste une chance pour que M. Mitterrand *décide finalement* de renoncer.

Ces deux éléments *expliquent* que les travaux du comité directeur aient été placés sous le signe de la suspicion.

Pour la majorité, il s'agissait d'empêcher que ne se créent au sein du parti les conditions d'une candidature de M. Michel Rocard. Pour ce faire, ses orateurs ont fait peser sur le député des Yvelines un double soupçon : celui de spéculer *sur* la défaite de M. Mitterrand en 1981 ; celui de vouloir se rallier à *une solution* de type « troisième force », s'il était lui-même élu.

A cet égard, les interventions de MM. Mitterrand, Quilès et Bérégovoy ont été significatives. M. Paul Quilès, secrétaire national *chargé* des fédérations, a vivement reproché à certains *parlementaires proches* de M. Rocard d'accréditer l'idée qu'une candidature de M. *Mitterrand signifie* presque à coup sûr l'échec, non seulement en *1981*, mais dans les consultations qui suivront.

M. Pierre Bérégovoy a répondu à M. Martinet, qui souhaitait que fût condamné tout recours à l'union nationale, qu'il fallait aussi récuser toute stratégie de « *troisième force* » (ce qui permit à M. Martinet de s'étonner qu'un tel procès d'intention puisse être fait aux rocardiens alors même que « *siègent dans cette salle d'anciens membres de gouvernements de troisième force* »).

Quant à M. Mitterrand, il s'est posé en unique gardien de la loi socialiste, avant de laisser entendre qu'il s'opposera à la désignation d'un candidat qui ne serait pas désireux d'appliquer le socialisme. « *La seule question*, a-t-il déclaré, *est de savoir si l'on veut que le candidat socialiste l'emporte pour aller vers le socialisme.* » Il a ajouté : « *Il faut emporter l'élection et apporter le socialisme. Si ces deux conditions ne sont pas réunies, ce n'est pas la peine.* » Nul n'a douté de l'identité de l'homme qui pourrait être ainsi victorieux et infidèle au socialisme.

De leur côté, les amis de M. Michel Rocard se *sont marqués* à gauche en soupçonnant M. Mitterrand de vouloir se *tourner* vers une solution d'union nationale, *conduisant le premier secrétaire*, qui était poussé dans cette voie par *certains de ses proches, tels* M. Jean Poperen, à récuser toute « *union nationale* » tout « *compromis historique* ».

En dernière analyse, cependant, le parti arbitrera. Il pourrait d'ailleurs le faire avant même d'avoir à se prononcer sur des candidatures déclarées. La seule chance de M. Rocard (qui n'entend pas revenir sur son engagement de ne pas être candidat contre M. Mitterrand), si chance il y a, réside dans un mouvement en sa faveur émanant des militants et d'élus *qui ne l'avaient pas soutenu* à Metz.

A cet égard, la lettre *que nous* ont adressée MM. Gilbert Baumet et Henri Darras mérite de retenir l'attention. (Voir page 9.) Le premier, président du conseil général du Gard, maire de Pont-Saint-Esprit, avait soutenu la motion de M. Mitterrand lors du congrès de Metz. Le second, conseiller général et maire de Liévin, député d'une des circonscriptions les plus ouvrières du pays, représente la traditions guesdiste. Il avait signé la motion de M. Mauroy au congrès de Metz. Tous deux soulignent que « *l'opinion a fait son choix* » et en appellent à M. Mitterrand pour qu'il s'efface de cette compétition et rassemble le parti « *autour du meilleur candidat* ».

A moins que la périphérie des élus et des militants n'ait raison du centre que sont les dirigeants, on voit mal cependant que M. Mitterrand puisse renoncer. Ne répond-il pas à ceux qui lui objectent qu'il tirait sa force de sa *capacité* à incarner l'union de la gauche qu'il est le mieux à *même de représenter* l'aspiration à l'unité de l'électorat ?

Que le P.S. apparaisse comme « le recours », que par son attitude il puisse aggraver et exploiter les difficultés que la direction communiste éprouve, à Paris notamment, pour « *appliquer sa ligne politique destructrice* » (selon l'expression de M. Jospin) est une chose. Que le candidat Mitterrand puisse tirer profit d'une situation conflictuelle avec le P.C.F. en est une autre.

En tout cas, la stratégie du *soupçon officiellement* récusée et pourtant mise en œuvre par les *socialistes* dans leurs propres rangs, la confirmation par les travaux du comité directeur des clivages qui séparent la majorité des minorités du P.S., laissent penser que le P.S. entre à nouveau dans une zone de turbulences, et font peser sur le candidat, quel qu'il doive être, une menace majeure : celle de ne mobiliser qu'imparfaitement un parti éprouvé par de dures luttes internes.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

LE PRIX DE THÈSE 1979 SUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES EST ATTRIBUÉ A M. BRUNET

Décerné pour la première fois, le prix de thèse 1979 sur les collectivités locales, créé par la ville d'Orléans et le GRAL (Groupement de recherches coordonnées sur l'administration locale), d'un *montant de 10 000* francs, a *été* attribué à M. Jean-Paul Brunet, *maître-assistant à l'université de* Paris-I, pour sa thèse d'État consacrée aux problèmes et aux conséquences de l'implantation du socialisme et du communisme dans la commune de Saint-Denis, de 1890 à 1939.

La décision du jury, qui était coprésidé par MM. Gaston Galloux, maire d'Orléans, et Georges Dupuis, président du GRAL, a été acquise au premier tour.

Soutenue en juillet 1978, à l'université de Paris-IV, la thèse récompensée étudie le cas de « Saint-Denis-la-Rouge » considérée à la fois comme un exemple de l'histoire socio-économique d'une ville de banlieue industrielle et comme le théâtre du conflit historique entre le parti communiste et *Jacques Doriot*, ancien maire et député de la localité, qui devait durant l'occupation choisir le camp de la collaboration.

Il a également accordé une mention spéciale à la thèse de M. Yves Luchaire, assistant à l'université de Toulon *(l'Adjoint au maire)* et à celle de Mme Dominique Flecher-Bourjol, assistant à l'université de Montpellier *(la Politique contractuelle dans l'administration locale)*.

DU COMITÉ DIRECTEUR DU PARTI SOCIALISTE

[...] la démobilisation non ! »

vaste campagne s'engage pour accréditer l'idée de la fatalité de l'échec de la gauche en 1981. Ceux qui contribuent ainsi à démobiliser l'opinion de gauche ne peuvent que conforter le pouvoir giscardien dans l'idée qu'il n'a rien à craindre et qu'il peut faire ce qui lui convient. Ils prennent ainsi une lourde responsabilité. »

Les représentants des courants minoritaires de MM. Mauroy et Rocard ont voté contre ce dernier paragraphe. Ils se sont abstenus sur l'ensemble du texte, après avoir déploré l'attitude de *M. Mitterrand et de ses amis qui, ont-ils* souligné, « verrouillent » la majorité du parti.

Devant l'émotion suscitée par ses propos, M. Edmond Maire a précisé, lundi 10 décembre, dans une déclaration au « Matin », le sens de ses propos : « Nous avions voulu lancer un appel au réveil des partis de gauche », a-t-il indiqué.

[...] qu'ils ont refusé *toute* polémique avec la C.F.D.T. à quelques jours des élections aux conseils de prud'hommes. Ils ont donc regretté la *condamnation* exprimée par la résolution finale. En revanche, ils ont obtenu satisfaction *lorsque* M. *Mitterrand* a condamné un éventuel recours à une formule d'union nationale. MM. de La Fournière et Martinet sont en *effet* intervenus, au nom du courant Rocard, afin d'obtenir que soit récusée toute idée d'alliance avec l'une ou l'autre des forces de la majorité.

Ils ont, en effet, relevé que, compte tenu de diverses déclarations, les unes favorables à un « *compromis historique à la française* » (M. Hernu), les autres plaidant pour « *l'union du peuple de France* » (M. Chevènement), la rencontre entre MM. Chirac et Mitterrand pouvait être interprétée comme l'amorce d'une formule d'union nationale. Le R.P.R. va-t-il sagement attendre « *son exécution* » en 1981, ou va-t-il, avant cette date, créer un fait nouveau, et que ferait le P.S. dans ce cas ? ont-ils *demandé* en substance.

M. Jospin avait, dans son rapport d'*activité*, récusé avec *force* l'idée de « *convergence* » avec le R.P.R. et souligné que ce sont en fait « *les intérêts de Giscard et ceux du P.C. qui convergent dans cette affaire, à savoir discréditer le P.S.* ».

M. Mitterrand a de son côté précisé : « *Vous ne parlez pas d'union nationale, de compromis historique, de troisième force, moi non plus ! Vous voulez l'union de la gauche, moi aussi ! Le P.S., et c'est toute ma tâche, doit apparaître comme l'élément dynamique des forces populaires. On ne saurait accepter qu'il soit l'appoint de qui que ce soit.* »

Il reste qu'une des composantes de la majorité, le CERES, persiste à penser que, la crise aidant, les forces de la libération (gaullistes, communistes et socialistes) sont appelées à se rejoindre, sur des « *bases politiques claires* », c'est-à-dire celles du P.S.

Les travaux du comité directeur ont donc *permis de constater que* le fossé qui sépare la majorité des minorités reste profond, et ce malgré l'adoption à l'unanimité du « *projet socialiste* ». Ce texte, qui est actuellement soumis aux militants, et qui doit être examiné par une convention nationale à la mi-janvier et arrêté définitivement, fait toujours l'objet de critiques. Aussi M. Paul Quilès a-t-il demandé aux minoritaires de « *voter vrai* », c'est-à-dire de faire leur le projet. Passé le cap de la convention, a-t-il précisé, les minoritaires, devront se montrer « *disciplinés* » et donc s'abstenir de tenir un langage autre que celui de la direction. Conscients de cette menace les minoritaires se sont opposés à une proposition de M. Chevènement condamnant « *la campagne de dénigrement de la droite engagée contre le projet socialiste* », c'eût été admettre que quiconque critique le texte fait le jeu de la droite, ont précisé les minoritaires. C'est oublier également que les socialistes français ont toujours été réfractaires à tout embrigade*ment*. — *J.-M. C.*

POINT DE VUE

Rassembler le P.S. autour du meilleur candidat

par GILBERT GAUMET et HENRI DARRAS

GAGNER en 1981 n'est pas simplement pour la gauche une responsabilité vis-à-vis d'elle-même, c'est un devoir à l'égard du pays. C'est une nécessité pour rendre aux Français la *confiance* qu'ils ont perdue dans la capacité du gouvernement à sortir le pays de la crise, prisonnier qu'il est d'intérêts particuliers, sans majorité parlementaire, *incapable* de mobiliser les énergies autour d'une volonté collective. C'est une obligation *pour mettre un terme* à la dégradation politique et morale de nos institutions, affaiblies par l'absence d'alternance pendant vingt ans, corrodées par le maintien au pouvoir des mêmes clans et des mêmes intérêts pendant de *si longues années*.

En fait, la gauche n'a pas le choix. Le *repli* sur lui-même du parti *communiste* français, son refus obstiné d'envisager l'arrivée de la gauche au pouvoir tant qu'il sera devancé par le parti socialiste, les attaques incessantes et injustifiées auxquelles il se livre pour réduire notre influence, font qu'il n'y a *pas d'autre occasion pour réaliser* cette alternance, dans le cadre de la Constitution actuelle, que l'élection *présidentielle* de 1981.

Tout repose donc, pour rendre ses chances à la gauche, sur la capacité du parti socialiste à rassembler derrière son candidat non seulement son électorat, mais tout le peuple de gauche et encore au-delà. Ils *sont nombreux ceux qui*, hier électeurs du R.P.R., de l'U.D.F. ou du P.C., seraient prêts à voter demain pour un candidat socialiste incarnant un projet mobilisateur, une volonté de changement garantissant davantage de justice et de liberté mais soucieux de *la sécurité* des Français dans un monde difficile, redonnant à la France une voix res*pectée et un dessein européen*.

Nous ne sommes pas de ceux qui se sont, par avance, résignés à la défaite, en 1981, assez contents de gérer benoîtement dans l'opposition notre petit patrimoine ou seulement soucieux de gagner du temps *pour préparer d'autres échéances* : 1983, 1988 peut-être...

Elus et militants responsables non *seulement* devant notre *parti*, *mais* aussi au nom de notre département, de notre région, nous savons que l'opinion ne pardonnerait pas à ceux qui feraient ce calcul dévastateur. Et à cet égard, nous sommes plutôt inquiets du décalage croissant *que nous sentons s'installer* entre les militants socialistes et l'électorat, entre le parti et l'opinion. Individuellement, chaque militant socialiste, au contact de ses collègues de travail, à l'atelier ou au bureau, de ses voisins du quartier ou du village, sent bien que, majoritairement, l'opinion a fait son choix. Les sondages rappellent avec constance cette opinion. Et puis collectivement, dans sa section, *repris par le tourbillon des affrontements* de tendances, il tend à *ignorer le monde extérieur*.

Nous voudrions que le parti socialiste retrouve un sens plus collectif, plus ouvert, de son action et de sa *réflexion*. Lors du congrès de Metz, *nous avons fait des choix différents*, chacun celui qui nous paraissait le meilleur pour garantir l'unité du parti socialiste, encore fragile, encore trop neuf des apports successifs dont il est constitué. Nous ne voulions pas davantage que l'on *confonde la désignation du premier* secrétaire du parti et le choix du candidat pour l'élection présidentielle. Car nous pensons que, comme premier secrétaire du parti socialiste, François Mitterrand a encore un rôle considérable à jouer. La place de François *Mitterrand* est déjà inscrite dans notre histoire : il est celui qui a rendu à la France *un parti socialiste* puissant *et présent* sur le terrain, celui qui l'a mené aux portes de la victoire en trois occasions : 1974, 1977 et 1978, celui qui a assuré la *réunification* de la grande famille socialiste. En ce sens, *déjà*, François Mitterrand *ne s'appartient plus. Mais il lui* revient, en revanche, la possibilité de parachever l'entreprise.

***

Chacun sait bien qu'en sport collectif, ce n'est pas toujours celui qui a réussi la longue et difficile percée qui peut marquer le but, que ce n'est pas toujours celui qui a *marqué l'essai qui peut la transformer*. Une passe habile, fait au moment voulu à un joueur mieux placé sur le terrain, mieux démarqué des adversaires, est tout ce qui fait la différence entre la tentative infructueuse d'une personne et la victoire d'un équipe. Les grands capitaines sont ceux qui savent souder suffisamment les efforts individuels pour *que le souci du succès de tous soit* la préoccupation *qui*, au bout du compte, l'emporte.

Et si nous le disons aujourd'hui, c'est que n'appartenant à aucun entourage et n'ayant d'autre ambition que de continuer à servir le parti *socialiste* et *nos concitoyens* à la place qui est la nôtre, nous voulons attirer l'attention de tous les militants socialistes sur la responsabilité qui sera la leur lorsqu'ils auront à exprimer leur choix. Leur voix comptera alors aussi pour tous les sympathisants et tous les électeurs qui attendent du P.S. qu'il crée *les conditions du changement*.

D'autres ont pris l'initiative de lancer des appels qui affaiblissent la cause qu'ils croient servir. La fidélité appelle la lucidité et non l'aveuglement.

Nous nous tournons vers François *Mitterrand pour lui demander d'entreprendre*, sans délai, cet effort décisif : rassembler le parti socialiste autour de son meilleur candidat et tout mettre en œuvre pour aider celui-ci à être le vainqueur de 1981. Etre le premier à pouvoir faire *d'un socialiste le président de la* République, puis engager à ses côtés la grande entreprise de libération humaine et sociale qui s'identifie avec notre espérance centenaire. Alors, c'est le pays, c'est notre peuple qui auront enfin gagné.

POLITIQUE

L'AFFAIRE FISZBIN

Les critiques formulées par l'ancien dirigeant parisien trouvent une large audience chez les communistes de la capitale

Au cours des conférences d'arrondissement de la fédération de Paris du P.C.F., qui se sont tenues pour la plupart les 7 et 8 décembre, de nombreux militants ont refusé d'approuver l'attitude adoptée par la direction de leur parti devant les questions soulevées par M. Henri Fiszbin, ancien premier secrétaire de cette fédération, dont les critiques rencontrent une large audience. Les militants qui estiment insuffisante l'information qui leur a été fournie à ce sujet représentent un tiers environ des participants à ces conférences. Ils se sont trouvés en majorité dans l'une d'entre elles.

Les discussions ont également porté sur les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la politique de « développement des luttes » et d'« union à la base » suivie par le P.C.F. Certains délégués ont évoqué, à ce propos, l'insuffisante clarté des perspectives définies par la direction, notamment quant aux conditions d'une alliance avec le parti socialiste et aux choix qui seront faits lors de l'élection présidentielle.

Le comité central du parti communiste se réunit mardi 11 décembre pour discuter de la diffusion de l'Humanité-Dimanche, *appelée à devenir l'hebdomadaire central du parti lorsque* France nouvelle *aura cessé de paraître pour faire place au nouvel hebdomadaire,* Révolution.

Les dirigeants du P.C.F. chargés de « suivre » les conférences d'arrondissement de la fédération de Paris enregistrent un double échec. D'une part, ils n'ont pas pu empêcher partout que les délégués ne se prononcent par un vote sur la question de savoir si l'information dont disposent les militants est ou non suffisante en ce qui concerne la crise ouverte, à la tête de la fédération, par le départ de M. Fiszbin. En d'autres termes, il s'agissait de savoir si les militants s'en remettent à la direction dans cette affaire ou bien s'ils souhaitent connaître les positions exprimées par M. Fiszbin, en particulier dans sa lettre de démission du comité central, lettre que la direction n'a accepté de communiquer qu'aux membres du comité fédéral parisien.

D'autre part, là où un vote a eu lieu, la direction, bien qu'elle ait fait appel à la confiance des militants et à leur sens de l'unité, n'a obtenu nulle part, semble-t-il, plus des deux tiers des voix. Dans le dix-septième arrondissement, la position de la direction, défendue par M. Louis Baillot, membre du comité central, face à M. Louis Régulier, ancien membre du secrétariat fédéral, s'est révélée minoritaire. Il s'est trouvé une majorité de délégués pour demander une information plus complète sur les conditions dans lesquelles M. Fiszbin avait été amené, au mois de janvier, à *quitter* le secrétariat fédéral, sur la teneur de son intervention devant le *comité* central, le 8 novembre dernier, et sur le contenu de la lettre par laquelle il annonçait à la direction, quinze jours plus tard, sa démission de cette instance.

A mesure, donc, que l'on s'est éloigné *du centre* de pouvoir du parti, le soutien rencontré par les positions de l'*ancien* secrétariat fédéral parisien s'est révélé plus important. M. Fiszbin était seul de son avis, au comité central, le 8 novembre. Il n'avait que neuf partisans, sur quatre-vingts participants, à la réunion du *comité* fédéral de Paris, le 12 novembre. Il apparaît, à présent, *qu'un tiers environ* des militants délégués par leur section aux conférences d'*arrondissement* désapprouvent l'attitude adoptée par les échelons supérieurs du parti dans la dernière phase de cette affaire. Ce *résultat* est d'autant plus significatif que la direction, dans la préparation de ces conférences, avait battu le rappel de militants anciens, qui ne partageaient pas les orientations appliquées à Paris par M. Fiszbin lorsqu'*il était premier* secrétaire de la fédération.

Le débat, centré sur la question de l'information donnée aux militants par la direction du parti, n'a pas permis, en général, d'aborder le fond, c'est-à-dire la *politique suivie par* l'ancien secrétariat fédéral. Les représentants de *la direction, qui* avaient, manifestement, reçu des consignes d'apaisement, ont, *en effet*, maintenu la position officielle, selon laquelle les anciens dirigeants parisiens n'ont jamais été condamnés par le bureau politique, mais seulement invités à corriger des défaillances qu'ils avaient eux-mêmes relevées. Cependant, en posant le problème en termes de confiance, la direction a pris un risque proportionnel à l'enjeu qu'elle proposait. De nombreux militants, sommés de choisir entre une approbation sans réserve de la direction et ce qui ne pouvait apparaître que comme l'expression d'une défiance, ont choisi la seconde.

Les arguments qu'on leur opposait paraissaient pourtant susceptibles de les intimider. La direction a évoqué l'utilisation qui pourrait être faite, à l'extérieur du P.C.F., de la manifestation d'un désaccord au sein du parti. Dans certains cas, les interviews accordées par M. Jean Elleinstein, *la semaine dernière* à différents organes de presse ont été citées à l'appui de cet argument.

Dans le dix-neuvième arrondissement, où la discussion a duré plus de huit heures et où M. Fiszbin s'est longuement expliqué *face* à M. Paul Laurent, *membre* du secrétariat du comité central, ce dernier a fait en sorte de soumettre au vote, devenu inévitable, une question préalable dont le sens était : veut-on ou non empêcher que le parti ne se divise ? Néanmoins, là aussi, un tiers des participants ont voté contre la position de la direction (103 pour, 33 contre et 16 abstentions).

Retard et hésitations

La discussion, dans cette conférence, a *été* particulièrement houleuse. Là, comme ailleurs, la *direction a fait état de certains* passages de la lettre de démission de M. Fiszbin, dans lesquels celui-ci reconnaît l'existence de lacunes dans l'action de l'ancien secrétariat fédéral parisien, mais met surtout en cause le *« retard »* de la direction du parti à *« mettre en œuvre la politique des vingt-deuxième et vingt-troisième congrès »* et affirme que, après *la rupture* de l'*union de* la gauche, en septembre 1977, les dirigeants du *P.C.F.* ont *tenté de « faire porter le chapeau »* des difficultés rencontrées aux responsables parisiens. M. Fiszbin cite, en particulier, comme exemples des *« hésitations »* de la direction à mettre en œuvre le *vingt-deuxième* congrès, les problèmes de l'alliance avec les *intellectuels*, des pays *socialistes* et de la vie démocratique du parti. *Il constate également* des *« retards »* sur les questions apparues dans la dernière période, comme celle de la morale et celle des mouvements de femmes.

A ces arguments, la direction répond en assurant que la direc*tion parisienne* n'a *jamais* été mise en procès par le bureau politique du *parti*, et en *reprochant* à M. Fiszbin d'être passé de l'autocritique à la critique de la direction du parti. Elle estime que, ayant été le seul à voter contre la position de la direction au comité central, il doit s'incliner, et que, les questions qu'il pose ayant été déjà débattues lors du *vingt-troisième* congrès, y revenir signifie que l'on remet en *cause les décisions* de ce *congrès*.

Le problème de la direction *fédérale a été posé le samedi* après-midi, après que les conférences eurent évoqué, le vendredi soir et le samedi matin, *les* questions de politique générale pour lesquelles elles étaient initialement convoquées. Les délégués ont constaté que la *mise* en œuvre de la stratégie consacrée par le dernier congrès du P.C.F. se heurte à des difficultés. Certains se sont interrogés sur l'interprétation faite de cette *ligne* par la direction. Ils se sont demandé notamment si l'« union à la base » implique le refus de toute *alliance* avec le P.S. à *quelque* niveau que ce soit. La « stratégie autogestionnaire » *adoptée par le* P.C.F. et les affirmations de MM. Georges Marchais et Georges Séguy, selon lesquelles des progrès dans le sens de l'autogestion sont possibles dès maintenant, sans attendre l'accession au pouvoir des forces qui se réclament du socialisme, ont été mises en cause, notamment dans les cinquième et quinzième arrondissements.

L'attitude du P.C.F. qui, après *la mort de Robert Boulin, s'était* rangé dans le camp des détracteurs de la presse, a *également* été discutée. Le développement de la diffusion de la presse communiste, dont la direction fait une tâche prioritaire, semble se heurter, à Paris comme ailleurs, à de sérieux obstacles. Les conférences d'arrondissement ont conclu, sur ces différents points, qu'un effort supplémentaire est nécessaire pour mettre en œuvre la *politique du parti*, mais elles n'en ont pas indiqué les moyens.

Succédant à ces discussions, le débat sur le conflit entre la direstion du parti et l'ancienne direction parisienne ne pouvait pas ne pas avoir une signification plus vaste que celle d'un point de procédure. Dans certaines conférences, comme celle du douzième arrondissement, où il n'y a pas eu de vote, les échanges se sont déroulés dans une atmos*phère relativement tendue*, en dépit des efforts de M. Daniel *Monteux, membre du comité central*, pour éviter tout affrontement. Certains délégués avaient été mandatés par leur section pour demander que les positions de M. Fiszbin soient rendues publiques. Cette demande n'implique pas pour autant un accord avec ces positions. Il semble toutefois que la grande majorité des militants en désaccord avec la *politique de l'ancien secrétariat* fédéral ont soutenu la direction. *Dans le treizième arrondissement*, conférence à laquelle assistait Mme Gisèle Moreau, membre du secrétariat du comité central, un militant a reproché aux anciens dirigeants parisiens, s'ils avaient été condamnés, comme ils l'affirment, par le bureau politique, d'avoir démissionné plutôt que de corriger les défauts de leur action.

Par un biais ou par un autre, on voit se dérouler au sein de la *fédération de Paris le débat politique* souhaité par les militants parisiens au lendemain des élections législatives de mars 1978, *refusé par la direction*, qui avait renvoyé le problème à la discussion préparatoire au vingt-troisième congrès, et refusé de nouveau, à cette époque, de peur de voir apparaître une opposition substantielle.

De nombreux délégués aux conférences d'arrondissement ont fait valoir qu'il est pour le moins surprenant que seuls les membres du comité fédéral aient accès à la lettre de démission de M. Fiszbin, *les simples militants étant* considérés comme inaptes à juger de son contenu autrement que par le résumé qu'en ont donné les représentants de la direction dans leurs exposés introductifs. Le problème de l'évolution du parti a été posé dans plusieurs cas : la direction veut-elle interrompre le processus de démocratisation déclenché par le vingt-deuxième congrès ? Sinon, comment s'explique son attitude ?

C'est à cette question que, de toute évidence, la direction voulait éviter d'avoir à répondre. Mais les premiers résultats de sa politique, s'ils inclinent les militants de province à la démobilisation plutôt qu'à la discussion interne, renforcent chez les communistes parisiens, le désir de débattre de la mise en œuvre des vingt-deuxième et vingt-troisième congrès, toujours associés dans les textes officiels.

Beaucoup de militants souhaitent savoir si cette association est purement symbolique ou si le vingt-troisième congrès constitue bien, comme l'affirme la direction, un nouveau développement dans la recherche de la démocratie à l'intérieur du parti et dans la construction d'une alternative de gauche au pouvoir en place.

PATRICK JARREAU.

Nominations de sous-préfets

● *M. Jean-Louis Dufeigneux*, sous-préfet d'Arles, est *nommé* secrétaire général du Morbihan, *en remplacement de M. Georges* Roux, administrateur civil.

● *M. Jean-Jacques Pascal*, chargé de mission auprès du préfet des Alpes-Maritimes, est nommé sous-préfet d'Arles.

● *M. Pierre Bisch*, directeur du cabinet du préfet des Côtes-du-Nord, est nommé directeur du cabinet du préfet du Pas-de-Calais, en remplacement de *M. Bernard Bonnet*, nommé secrétaire général de l'Aude, à la place de *M. Michel Morin*, réintégré dans le corps des administrateurs civils.

● *M. André Moteley*, directeur du cabinet du préfet du Maine-et-Loire, est nommé sous-préfet de Saint-Benoît.

● *M. Patrice Durand*, directeur du cabinet du préfet d'Eure-et-Loir, est nommé directeur du cabinet du préfet de la région de Haute-Normandie, à la place de *M. Serge Weinberg*, réintégré dans le corps des administrateurs civils.

● *M. Jean-Paul Lespinasse*, directeur du cabinet du préfet des Yvelines, est *nommé* secrétaire général des Pyrénées-Orientales en remplacement de *M. René Benettière*, réintégré dans le corps des administrateurs civils et affecté au ministère de l'intérieur.

● *M. François Burdeyron*, directeur du cabinet du préfet du Lot-et-Garonne, est nommé directeur du cabinet du préfet des Yvelines.

● *M. Jacques Lucea* est nommé secrétaire général de la Martinique pour *les affaires économiques* en remplacement de *M. Yves Mosse* réintégré *dans* le corps des administrateurs civils et affecté au ministère de l'intérieur (départements et territoires d'outre-mer).

● *M. Xavier de Beaulaincourt*, sous-préfet, est mis à la disposition du premier ministre pour être détaché dans un emploi d'administrateur civil et affecté au ministère de la coopération.

● *M. Philippe Deslandes*, directeur du cabinet du préfet de la Drôme, est *nommé sous-préfet* de Bayeux en remplacement de *M. Léon Legrand* nommé secrétaire général des Deux-Sèvres à la place de *M. Michel Rotas*, administrateur civil.

● *M. Daniel Vincent*, chargé de mission auprès du préfet de la région Bourgogne, est réintégré *dans le corps des administrateurs* civils.

● *M. Hugues de Charette de la Contrie*, officier, est nommé directeur du cabinet du préfet de l'Eure en remplacement de *M. Michel Pelissier* nommé sous-préfet de Briançon.

Le quatorzième colloque du GRECE a été marqué par des incidents

La nouvelle droite fait recette : plus de huit cents personnes ont participé au quatorzième colloque du GRECE (Groupement de recherches et d'études pour la civilisation européenne) organisé dimanche 9 décembre au *Palais* des congrès, à *Paris*, *en conclusion de* la campagne d'information ouverte en septembre dernier par les animateurs du courant de pensée.

Présidée par M. Jean Varenne, professeur de sanscrit à l'université d'Aix-en-Provence, cette réunion privée se proposait de « faire prendre conscience du danger de la montée du *totalitarisme* » et d'« *appeler à une* renaissance culturelle par le dépassement des idéologies dominantes ». Ces thèmes ont été développés successivement par MM. Pierre Vial, maître-assistant à l'université de Saint-Etienne, *secrétaire général du GRECE*, Alain de Benoist, rédacteur en chef de la revue « Nouvelle Ecole » et chargé de la rubrique « Mouvement des idées » du « Figaro-Magazine », Claude Chollet, directeur en sciences politiques, et Guillaume Faye, *secrétaire aux études et recherches* du Groupement. Les quatre orateurs ont aussi répondu aux questions parfois critiques d'un auditoire très attentif et dans sa majorité chaleureusement approbateur. Cette réunion a de même confirmé que les thèmes idéologiques de la nouvelle droite suscitent désormais publiquement la peur et la colère chez ceux qui y relèvent certaines résurgences des idées répandues entre les deux dernières guerres dans l'Allemagne *préhitlérienne* et qui y décèlent des germes dangereux pour la démocratie.

Pour la première fois, en effet, le colloque annuel du GRECE a été marqué par des incidents qui ont opposé, dans l'après-midi, à l'entrée de la salle Bleue, située au troisième étage du Palais des congrès, les membres du service d'ordre des organisateurs et une cinquantaine de jeunes juifs venus protester contre la tenue de ces débats en scandant des slogans hostiles *au courant de pensée* : « Nouvelle droite, néo-nazis ! », « Israël vaincra ». Les affrontements, qui n'ont pas interrompu le colloque, ont fait une dizaine de blessés de part et d'autre et des dégâts matériels assez importants. Quatre *membres* du GRECE ont été hospitalisés, dont deux assez grièvement atteints, l'un à un œil, l'autre à la tête. Les manifestants, qui se sont retirés avant l'arrivée des forces de police, se réclamaient d'une « organisation juive de *défense* » *créée*, semble-t-il, pour la circonstance. Un porte-parole de ce groupe nous a déclaré : « Nous ne tolérerons plus jamais que de telles manifestations national-socialistes puissent avoir lieu en bénéficiant de la clémence des *pouvoirs* publics, du *soutien* d'une certaine intelligentsia et du parrainage de personnalités liées au pouvoir en place. »

La faute à Abraham ?

Dans le numéro 31 de sa revue Eléments, le GRECE faisait porter à Clovis la responsabilité de tous les malheurs de la France. Le roi des Francs est coupable, selon la nouvelle droite, d'avoir *« inauguré le carriérisme étatique qui a ouvert la voie au cosmopolitisme et abouti à la constitution d'un Etat-gérant, filiale française d'un univers multinational découpé en zones d'occupation américaines »*, quand il s'est converti à la religion chrétienne (*le Monde* du 18 août).

En vérité, un homme, à leurs yeux, est beaucoup plus fautif que Clovis. Plus fautif parce qu'il s'est fait l'instrument de l'apparition du totalitarisme sur notre planète : *cet homme*, c'est Abraham. Ouvrant le colloque, M. Pierre Vial a estimé en effet que *« le totalitarisme est né le jour où est apparue l'idée monothéiste qui implique la soumission de l'être humain à la volonté d'un Dieu unique, omniscient, éternel, tout-puissant ». « Tout a commencé historiquement avec Abraham*, dit-il. *Ce n'est pas pour rien que les tenants des trois religions monothéistes, le judaïsme, le christianisme et l'islam, s'intitulent les fils d'Abraham. »*

A preuve de l'exigence totalitaire du monothéisme, M. Vial a cité longuement les extraits de la Bible et du Nouveau Testament qui dépeignent le Créateur comme un dieu tonnant, jaloux et intransigeant. Selon le secrétaire *général du GRECE*, ce totalitarisme originel a engendré les deux *autres forces* d'oppression religieuse : le totalitarisme chrétien, qui *« entend imposer sa vision du monde »* à tous les hommes, et le totalitarisme islamique, qui prêche la *« guerre sainte »* contre les insoumis. *« L'appel au fanatisme et à l'intolérance résonne depuis Abraham »*, a ajouté M. Vial.

Comme Nietzsche, la *nouvelle* droite pense que le *« monothéisme a peut-être été jusqu'à présent le plus grand danger de l'humanité »*. Comment s'en protéger ? *« Il faut nous mettre à l'écoute du grand rire libérateur des dieux de l'Olympe*, conseille M. Vial. *Bernard-Henri Lévy nous somme de choisir entre Athènes et Jérusalem. Nous avons choisi, nous irons prier sur l'Acropole. »*

« Le droit à la différence »

Pour le GRECE, tous les autres totalitarismes procèdent donc du monothéisme. L'ordre dans lequel ont été présentés les différents exposés au cours du colloque a traduit délibérément un souci de justifier cette thèse.

Ainsi, selon M. Alain de Benoist, le totalitarisme raciste apparaît-il *« directement lié à la conviction qu'il n'existe qu'une vérité unique : du même coup se trouvent réunies les conditions de justification d'une intolérance absolue à l'endroit de ceux qui, n'étant pas dans la vérité, se trouvent dans l'erreur. Ce qui conduit le racisme théorique à proposer une hiérarchie distinguant strictement entre races inférieures et races supérieures. »*

La faute originelle d'Abraham est aussi responsable en quelque sorte du marxisme : *« La théorie marxiste vise à la dévaluation ou à l'anéantissement d'une race ou d'une pseudo-race »*, déclare M. de Benoist.

D'où la nécessité urgente, estime le leader de la nouvelle droite, de *« dénoncer la malfaisance et l'erreur profonde des attitudes et des théories racistes afin que celles-ci ne soient plus confondues avec la légitime défense des singularités et des identités collectives »*. Il s'agit de lutter pour *« le droit à la différence »*.

Dans le domaine politique, la nouvelle droite a inventé ses propres nuances : *« On peut dire que le franquisme espagnol ou le salazarisme furent des dictatures d'esprit conservateur mais non totalitaire*, affirme M. Claude Chollet. *Le fascisme national-socialiste, les régimes soviétique, cubain ou vietnamien ont été ou sont des régimes dictatoriaux et totalitaires. »*

Selon le GRECE, la forme la plus perverse est celle du totalitarisme « mou ». M. Challet a longuement analysé à ce sujet l'« exemple tchèque » à partir d'un ouvrage de l'universitaire Milan Simecka. Enfin, dénonçant le « monothéisme de l'économie », M. Guillaume Faye a renvoyé dos à dos le libéralisme et le marxisme, qui érigent tous deux le primat de l'économie sur la culture. Contre le nihilisme des sociétés contemporaines, la nouvelle droite invite à la *« révolte spirituelle »* et au *« combat culturel »*.

ALAIN ROLLAT.

L'ORGANISATION JUIVE DE DÉFENSE : UNE HAINE MEURTRIÈRE

L'Organisation juive de défense (O.J.D.) a indiqué, dimanche 9 décembre, dans un communiqué, qu'elle a *« organisé une manifestation pacifique pour protester contre les théories racistes du GRECE »* et que *« les jeunes juifs, garçons et filles, comme les personnes âgées se sont vu interdire la salle des débats par les membres du GRECE, armés de couteaux, de rasoirs, de matraques, de barres de fer, de bouteilles utilisées comme projectiles, de gaz lacrymogène »*, qui *« ont chargé et agressé les protestataires avec une violence et une haine meurtrières, aux cris de « mort aux juifs » et « les juifs au four »*. *Certains membres du GRECE*, ajoute le communiqué, *ont menacé les manifestants avec des armes à feu.* » L'O.J.D. indique qu'elle compte plusieurs blessés, dont deux *« assez sérieusement »*.

Le GRECE : une attaque brutale

Le GRECE a indiqué, pour sa part, qu'*« un commando casqué, armé de barres de fer et de bouteilles d'acide (...) a tenté, par la violence, d'interrompre les travaux du colloque. Cette attaque brutale a fait parmi les participants treize blessés, dont deux femmes et un enfant*, affirme le GRECE. *N'étant pas parvenus à leurs fins, les agresseurs se sont alors livrés sur le matériel du Palais des congrès à des actes de vandalisme et ont saccagé les stands de livres, avant de tenté d'y mettre le feu. Seule l'intervention des forces de police, qui ont pu procéder à l'interpellation de deux des assaillants, a permis la poursuite normale des débats. »*

Le GRECE *« constate que la campagne de diffamation orchestrée, cet été, par certains organes de presse trouve sa conséquence logique dans l'agression dont il a été victime aujourd'hui »*. Le GRECE ajoute qu'il *« porte plainte contre les auteurs et les responsables de l'agression, ainsi que contre ceux qui s'en sont rendus volontairement complices par leur faux témoignages »*.

LES ASSISES DU C.I.E.L.

Des intellectuels soucieux des libertés dans tous les pays

Le CIEL (Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés) a achevé, samedi 8 décembre à Paris, les assises qu'il avait ouvertes la veille. Les thèmes de la session ont été préparés par trois commissions : défense des droits de l'homme ; audiovisuel et liberté ; déférence et exclusion.

Au cours des discussions, de nombreux participants ont marqué que leur entreprise n'avait rien de commun avec ce qu'on appelle la « nouvelle droite », dont les thèses ont été rigoureusement critiquées, notamment par M. Le Roy Ladurie. Les membres du CIEL ont également rappelé qu'ils *se préoccupaient* de la défense de la liberté et des droits de l'homme dans *tous les pays. Les* appels de MM. Plouchtch et *Kouznetsov (le Monde* des 9-10 décembre) — invitant les *intellectuels occidentaux* à ne jamais se désintéresser des dissidents en U.R.S.S. et en Europe de l'Est en général — ont trouvé un écho certain.

Le comité a décidé, sur proposition de l'écrivain d'origine tchèque Pavel Tigrid, de créer une commission chargée d'organiser l'an prochain un « Madrid parallèle ». Cette commission devrait préparer aussi un film de vingt minutes établissant une comparaison entre les Jeux olympiques de Berlin de 1936 et ceux de Moscou l'an prochain.

D'autre part, le CIEL a adopté une motion de solidarité avec les enseignants et les étudiants de l'association des cours scientifiques de l'université volante de Varsovie.

Enfin, les participants ont vivement critiqué le monopole de l'Etat dans l'audiovisuel. Ils ont estimé à ce propos que le contrôle du dispositif de la télévision, la coordination et la répartition de la redevance devraient relever d'une autorité indépendante de l'Etat et du pouvoir politique.

La suppression du monopole

Dans le *rapport qu'il a fait* adopter, M. Hubert Astier, directeur-délégué *de la Cinémathèque* française, demande qu'il soit mis fin au monopole de l'Etat sur la programmation de la radio-télévision en France (cf. l'article d'Alain Ravennes dans la page « Idées » du *Monde* du 7 décembre consacrée au thème « Audiovisuel et libertés »). *« La loi doit prévoir*, estime M. Astier, *que tout organisme, public et privé, qui respecte les clauses générales d'un cahier des charges, doit pouvoir être agréé. (...) Une haute autorité délivrera les agréments à chacune des stations qui se créera et pourra les retirer si un organe ne respecte pas le cahier des charges. (...) Le monopole légal de l'Etat sur la diffusion se limiterait à la répartition des fréquences, mais, en pratique, il restera propriétaire des équipements existants et des équipements lourds à construire. »*

La haute autorité proposée par M. Astier serait composée de quinze membres nommés pour six ans ou moins et représenterait respectivement l'Etat, les assemblées, les professions audiovisuelles, la presse écrite et les « intellectuels ». Elle serait chargée également de répartir le « fonds audio-visuel », alimenté par la redevance. Les cahiers des charges garantiraient notamment le respect de l'intérêt général, la « transparence » des organes de programmation et une déontologie minimale en matière de publicité, de censure, de droit de réponse.

Six élections municipales...

ALPES-MARITIMES : Saint-Jeannet (2e tour).

Inscr., 1 377 ; vot., 830 ; suffr. expr., 790. MM. Richard (Liste pour l'union et la démocratie), 413 voix, ELU ; Rossi (union de la gauche), 372 voix.

[Lors du premier tour, MM. Bensa (Liste pour l'union et la démocratie) et Robini (union de la gauche) avaient été élus. Un siège restait en ballottage. Après la démission du maire, M. Gérard Legrand (sans étiq.), qui reste conseiller municipal, il s'agissait de compléter le conseil municipal, où la démission des deux élus d'union de la gauche, en 1977, et le décès d'un élu avaient été enregistrés. En mars 1977, dix-sept conseillers sans étiquette avaient été élus, et deux sur la liste d'union de la gauche.]

GIRONDE : Libourne (2e tour).

Inscr., 15 144 ; vot., 7 599 ; suff. expr., 7 369. MM. Max Merat, R.P.R., 3 901 voix, *ELU* ; Jean-François Ponty, P.S., 3 470.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal après le décès du maire, Robert Boulin (R.P.R.), qui s'est donné la mort le 29 octobre.

En mars 1977, la liste de la majorité conduite par l'ancien ministre du travail et de la participation, qui avait obtenu un siège au premier tour, avait enlevé au second tour 22 sièges avec 5 472 voix en moyenne. La liste d'union de la gauche gagnait 4 sièges avec 5 230 voix.

Au premier tour de cette élection complémnetaire, M. MERAT était arrivé en tête avec 3 271 voix contre 2 533 à M. Ponty, 677 à M. Jean Bausse (P.C.) et 160 à M. André Fernandez (parti communiste internationaliste), sur 15 158 inscrits, 6 861 votants et 6 581 suffrages exprimés.

Bien qu'il recueille 160 suffrages de plus que le total des voix de gauche *du premier tour*, qui représentait 50,29 % des suffrages exprimés, le candidat *P.S.* n'obtient que 49,70 % des voix.

Une erreur portant sur 2 voix, commise dans un bureau de vote, a été portée au procès verbal de dépouillement. Elle n'est toutefois pas de nature à modifier les résultats.]

ISERE : Vaulnaveys-le-Haut (2e tour).

Inscr., 1354 ; vot., 645 ; suffr. expr., 588. Mme Suzanne Marty-Sales, sans étiq., 218 voix, ELUE ; MM. Alain Besson, sout. P.C., 187, ELU ; Jean-Pierre Gaudu, sout. P.C., 164 ; Claude Boulloud, sans étiq., 163.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de deux élus démissionnaires, le maire, M. Roger Sarrazin (act. loc.), et M. Bernard Roudet (sans étiquette). La municipalité d'« entente communale » ne soutenait aucun candidat.

Au premier tour, Mme Marty-Sales était arrivée en tête avec 193 voix, devant M. Jean-Pierre Boujard (sans étiquette), qui avait obtenu 188 voix et qui s'est retiré après le premier tour. Les deux candidats soutenus par le parti communiste, MM. Alain Besson et Jean-Pierre Gaudu, avaient respectivement recueilli 175 et 153 suffrages.]

MAYENNE : Bourgneuf (1er tour).

Inscr., 999 ; vot., 846 ; suffr. expr., 818. Liste « ouverte » (sans étiq.), entre 492 et 419 voix, *9 sièges* ; liste du maire sortant, Mme Diane de Maynard (sans étiq.), entre 409 et 270 voix. *Il y a ballottage pour 4 sièges.*

[Il s'agit d'élire un nouveau conseil municipal après la décision prise le 7 novembre dernier de dissoudre celui élu en mars 1977. Le premier adjoint, qui conduisait la liste « ouverte », et un certain nombre de conseillers municipaux refusaient de voter le budget pour protester contre les méthodes du maire, Mme de Maynard. Cette dernière, dont aucun des colistiers n'est élu, a obtenu 337 voix et elle est devancée par trois conseillers sortants qui se représentaient sur sa liste.]

VIENNE : Mignaloux-Beauvoir (2e tour).

Inscr., 917 ; vot., 501 ; suffr. expr., 481. MM. Serge Bugeat (P.S.), 243 voix, et Gérard Sol (P.S.), 242, *ELUS*. Mmes Colette Gasc et Marie-Françoise de la Seglière, soutenus par la municipalité, 219.

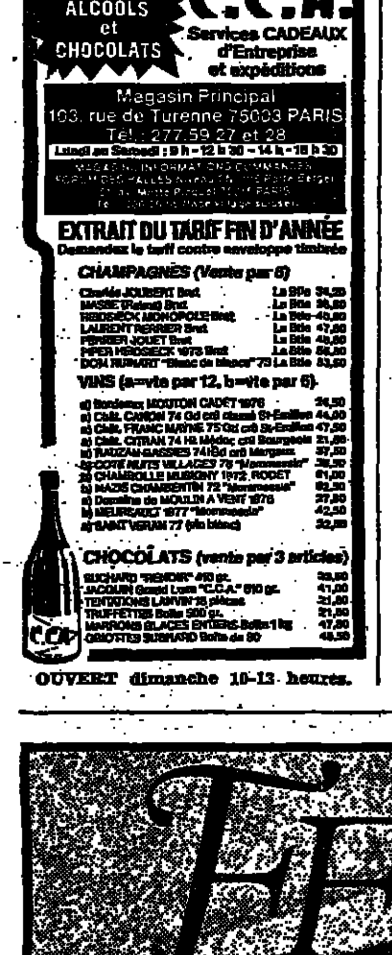
[Il s'agissait de compléter le conseil municipal après la démission de cinq élus *socialistes* et apparentés qui entendaient ainsi protester contre les méthodes du maire, M. André Lafay (mod. maj.). Au premier tour, trois sièges étaient revenus aux candidats que soutenait la municipalité.]

VIENNE : La Roche-Posay (1er tour).

Inscr., 1 096 ; vot., 727 ; suffr. expr., 699. MM. Robert Rougier, sans étiq. mod. maj, 315 voix ; Yves Berton, sans étiq., 306 ; Robert Pare, sout. P.C., 78. *Il y a ballotage.*

[Il s'agit de compléter le conseil municipal après la démission pour raisons personnelles du maire élu en 1977, M. Jean Monmousseau, mod. maj.]

● *A Beauvais-sur-Matha* (Charente-Maritime), les treize conseillères municipales élues malgré elles lors des votes du 25 novembre et du 2 décembre (*le Monde* du 4 décembre), ont remis leur démission, mercredi 5 décembre, au sous-préfet de Saint-Jean-d'Angély. Après avoir reçu ces démissions, ce dernier a proposé la reconduction de la délégation spéciale, composée de l'ancien maire et de ses deux premiers adjoints. De nouvelles élections devraient ensuite avoir lieu au début du mois de janvier.



...et trois élections cantonales

ESSONNE : canton de Montgeron (2e tour).

Inscr., 14 740 ; vot., 7 449 ; *suffr.* expr., 7 215.

MM. Bernard *Garrigou, P.S.,* 3 874 voix, *élu* ; Alain Josse, R.P.R., 3 341.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Jean Hardouin (P. S.), décédé en septembre dernier, qui avait été élu au second tour des élections cantonales de mars 1976 avec 5 237 voix contre 3 690 à M. Jean-Claude Fortuit (U. D. R.), ancien député et conseiller général sortant, et 800 à M. Pernet (mod.).

Au premier tour de cette élection partielle, M. Garrigou était arrivé en tête avec 2 379 voix contre 1 799 à M. Josse, 1 265 à M. Yves Garçon (P. C.), 1 138 à M. Roger Besse (U. D. F.) et 368 à M. Guy Hospod (écol.) sur 14 740 inscrits, 7 083 votants et 6 949 suffrages exprimés.

M. Garrigou, qui est élu avec 53,69 % des suffrages exprimés, l'a emporté avec un score sensiblement équivalent à celui (53,83 %) réalisé par son prédécesseur en 1976.]

INDRE : canton de Vatan (1er tour).

Inscr., 4 698 ; vot., 2 867 ; suffr. expr., 2 795. MM. Francis Levasseur, sans étiq., sout. maj., cons. mun. de Saint-Florentin, 1 183 voix ; André Prompt, P.S., 975 ; Marcel Foulon, P.C., 637. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Maurice Bauchet (P. C.), décédé, qui avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars 1976 avec 1 489 voix contre 1 471 à M. Bailly (mod.), maire de Giroux. Il y avait eu 3 984 inscrits, 3 067 votants et 2 951 suffrages exprimés.

Au premier tour, Maurice Bauchet était arrivé en tête avec 968 voix contre 911 à M. Prompt, 742 à M. Bailly et 273 à M. Touvrun (mod., sans étiq.).

Alors qu'en mars 1976 le candidat communiste, qui recueillait 33,44 % des suffrages exprimés, devançait de 59 voix le représentant du P. S., qui en obtenait 31,47 %, cette fois c'est le candidat socialiste qui s'assure une avance de 338 voix sur celui du P. C. M. Prompt (P. S.) totalise 34,88 % des suffrages exprimés et M. Foulon (P. C.), 22,79 %.]

GIRONDE : canton de Bordeaux-3 (1er tour).

Inscr., 20 313 ; vot., 4 962 ; suff. expr., 4 899. MM. Hugues Martin, R.P.R., 2 581 voix ; Christian Galloin, *U.D.F.*, 1 002 ; *Philippe* Royer, P.S., 768 ; Mme Dominique Saulière, P.C., 304 ; M. André Puytorac, indép. écol., 244. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de M. Raymond Moynet (R.P.R.), démissionnaire pour raisons de santé qui avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars 1976 avec 5 573 voix contre 3 951 à M. Christian Danthez (P.S.) et 623 à M. André Puytorac.

Au premier tour, M. Moynet était arrivé en tête avec 2 226 voix, contre 2 159 à M. Danthez, 1 534 à M. Galloin (R. I.), 1 653 à M. Castets (C.D.P.), 829 à Mme Mellier (P.C.), 780 à M. Junca (réf.) et 441 à M. Puytorac.

Cette élection dans le troisième *canton de Bordeaux dont une partie* compose la circonscription législative de M. Jacques Chaban-Delmas, a soulevé quelques difficultés au sein de la majorité : MM. Martin et Galloin se réclamaient tous deux du maire de Bordeaux. Ce dernier a opté sans équivoque pour le candidat du R.P.R. qui, bien qu'ayant obtenu *52,68 %* des suffrages exprimés, n'a pu être proclamé élu, n'ayant pas recueilli un nombre de voix au moins égal au quart des inscrits. Pour le second tour, il sera seul candidat, M. Galloin s'étant retiré.

Le P.S. et le P.C. enregistrant un recul très net : le candidat socialiste perd plus de huit points de pourcentage (15,67 % contre 23,78 % *en 1976*) et celui du P.C. près de trois (6,20 % contre 9,13 % en 1976). Quant à M. Galloin, il améliore ses positions en gagnant trois points de pourcentage (20,45 % contre 17,45 % *en 1976*), *mais beaucoup moins nettement* que le candidat du R.P.R. qui fait plus que doubler le score de son prédécesseur (24,52 %).]





POLITIQUE

A GENÈVE

M. Giscard d'Estaing reçoit la médaille et le prix Nansen

M. Giscard d'Estaing devait *arriver, lundi 10 décembre en* début d'après-midi, à Genève, pour recevoir, au cours d'une cérémonie au palais des Nations, la médaille et le prix Nansen.

Ces distinctions ont été décernées au président de la République française, le 8 novembre dernier, par le comité Nansen, que préside M. Hartling, haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés ; elles récompensent des *« services exceptionnels rendus à la cause des réfugiés »* et visent à *« rendre hommage à un pays qui, fidèle à une tradition séculaire, pratique une généreuse politique d'asile et accorde aux réfugiés un statut conforme à leur dignité »* (déclaration du comité Nansen du 8 novembre).

« C'est la France qui est honorée »

Dans un communiqué, publié le jour de l'attribution du prix, M. Giscard d'Estaing s'était déclaré *« surtout sensible au fait que c'est la France qui se trouve honorée par cette double distinction »*.

La médaille porte le nom de *Fridtjof Nansen (1861-1930)*, explorateur norvégien, qui assuma, il y a un demi-siècle, les fonctions de haut commissaire de la Société des nations pour les réfugiés. *Elle fut décernée, pour la* première fois, en 1954, l'attributaire étant Eleanor Roosevelt. Quatre Français l'ont déjà reçue (1).

Le prix est attribué pour la première fois en 1979. Il est financé par le gouvernement norvégien et son montant est de *50 000 dollars. Le chef de l'État* français a fait savoir que cette somme serait consacrée à des projets et des réalisations en faveur des réfugiés.

M. Giscard d'Estaing devait être accueilli à l'aéroport de Genève-Cointrin par MM. Hürlimann, président de la Confédération helvétique (dont il est l'hôte à déjeuner avec les membres du comité Nansen) et Hartling. Il devait, ensuite, se rendre au Comité international de la Croix-Rouge, puis au palais des Nations. Dans l'allocution qu'il devait prononcer après la remise de la médaille, il devait évoquer la question des droits de l'homme, les Nations unies ayant décidé de faire du 10 décembre la *« journée des droits de l'homme »*. Le chef de l'État devait regagner Paris en fin d'après-midi.

(1) En 1958, à titre posthume, Pierre Jacobsen, qui fut l'un des *fondateurs* du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes ; en 1964, à titre posthume, François Preziosi et Jean Plicque, *fonctionnaires du haut comité pour* les réfugiés et du bureau international du travail, tués au cours d'une mission au Congo ; en 1965, Mme Lucil Chevalley, fondatrice du Service social d'aide aux émigrants.

AU SÉNAT

Anciens combattants : les crédits sont repoussés
Travail : la gravité du problème démographique
Plan : la complémentarité de l'industrie et de l'agriculture

Le débat budgétaire devait s'achever au Sénat, en première lecture du moins, le mardi 11 décembre, à l'aube vraisemblablement car les sénateurs ont pris un léger retard sur leur horaire. Ils ont pourtant siégé samedi 8 décembre et dimanche, « avalant » sans répit des milliards de crédits ; repoussant toutefois ceux du secrétariat d'État aux anciens combattants : retour à une vieille tradition reprise cette année même par l'Assemblée nationale.

M. CLUZEL (Un. centr., Allier), premier orateur de la séance du 8 décembre, rapporteur de la commission des finances, exprime son irritation devant une situation budgétaire qui ne permettra pas au gouvernement de répondre à l'*équité due aux anciens* combattants. Quant à l'annonce par le chef de l'État de mesures en faveur des veuves de guerre, elle ne correspond, souligne-t-il, qu'à l'exécution d'une promesse faite devant le Sénat en décembre 1978.

M. SCHWINT (P.S., Doubs), rapporteur et président de la commission des affaires sociales, est plus sévère encore que le précédent rapporteur à l'égard du gouvernement. Il invite le Sénat à repousser le budget des anciens combattants.

M. PLANTIER, secrétaire d'État aux anciens combattants, annonce qu'en seconde délibération le gouvernement proposera un relèvement de la pension des ascendants de victimes de guerre. La mesure coûtera environ 7 millions de *francs* au budget. Au terme d'une discussion générale au cours de laquelle toutes les doléances s'expriment et plus particulièrement celles concernant l'application du rapport constant qui ne se ferait pas *« loyalement et dans le respect de l'esprit de la loi »*, le secrétaire d'État reprend la parole et tente de sauver son budget. Il promet à M. DESCOURS DESACRES (R.I., Calvados) de retenir sa suggestion d'un 8 mai, commémoré par déclassement d'un jour férié du mois au profit de l'anniversaire de l'armistice de 1945. Puis M. PLANTIER déclare notamment à propos du « rapport constant » : *« Le total des pensions versées en 1978 a pratiquement doublé en francs constants, par rapport à celui de 1954, alors que le nombre de pensionnés a diminué d'environ 40 % dans la même période ; et la valeur du point de pension a plus augmenté que l'indice des prix et que la moyenne des rémunérations de la fonction publique, ce qui prouve que la loi de 1948 a été appliquée dans son esprit, comme dans sa lettre.*

» Alors je me demande si la commission tripartite ne devrait pas reconnaître d'abord que le rapport constant est bien appliqué, ce qui est évident, et peut-être réfléchir ensuite à un changement de référence. »

Pour M. SCHWINT, les mesures catégorielles qui ont permis de relever le pouvoir d'achat des pensionnés n'ont rien à voir avec l'application du rapport constant, elles sont des mesures de caractère purement social. Le président de la commission des affaires sociales demande alors au Sénat de repousser le budget de ce secrétariat d'État, ce qui est fait par deux votes successifs, à la majorité de 202 voix contre 71 et de 197 voix contre 69 (une partie de l'Union centriste et des R.I.).

M. FOSSET (Un. centr., Hauts-de-Seine), qui présente ensuite les crédits du ministère du travail et de la participation, estime que le scrutin du 12 décembre pour les prud'hommes n'a pas été bien organisé. Il critique aussi la dénomination : « pactes pour l'emploi ». *« A la longue*, déclare-t-il, *il s'agit d'aide aux entreprises ; aides utiles mais qu'il vaudrait mieux appeler par leur nom. En revanche, il serait facile de desserrer certains services sociaux qui constituent autant de freins à l'embauche. »*

« Sans enthousiasme », ce rapporteur (comme M. MATHY, P.S., Saône-et-Loire, qui lui succède à la tribune au nom de la commission des affaires sociales) donne un avis favorable à l'adoption des crédits du ministère du travail.

M. HENRIET : au lit, les femmes plutôt qu'au travail

Il est plus de minuit et le débat s'interrompt pour reprendre dimanche au début de la matinée.

C'est au cours de cette discussion dominicale que M. HENRIET, sénateur du Doubs (R.I.), profère ce jugement « choc » : *« Plutôt que d'envoyer les femmes au travail, mieux vaut les envoyer au lit. »* Un sénateur ajoutera en aparté : *« Si l'on n'y envoie pas les hommes, à quoi bon ? »* Ces mots ne figurent pas au *Journal officiel*. La phrase complète du sénateur du Doubs était celle-ci : *« Le travail des femmes, dont personne ne conteste la légitimité ni la légalité, et pour proportionnel qu'il soit pour les femmes, pour enrichissant qu'il soit pour le pays, n'en est pas moins facteur de chômage et de dénatalité. Plutôt que d'envoyer les femmes au travail, mieux vaut les envoyer au lit* (Mouvements divers.). *Car au rythme de la dénatalité, il y a grand risque que les femmes qui travaillent aujourd'hui ne perçoivent pas de retraite demain, faute de cotisants ! »* (Applaudissements à droite.)

Prenant la parole après M. STOLERU, qui a défendu les crédits de son secrétariat d'État (travail manuel et immigrés), Mme PASQUIER, secrétaire d'État au travail (emplois féminins), réplique à M. Henriet : *« Décourager les femmes de travailler serait aussi les décourager de faire des enfants. »*

Puis M. BEULLAC, remplaçant M. *Matteoli*, ministre du travail et de la participation, évoque sa qualité de « ministre de la *population » pour souligner la* gravité du problème démographique. *Ministre du travail par* intérim, donc, aussi, déclare-t-il, « ministre de la population », il cite, à l'appui de sa démonstration, sa troisième expérience ministérielle pour dire notamment : *« En France, actuellement, le taux de 1,8 ne permet plus le renouvellement des générations. Un processus est donc engagé qui conduit inéluctablement à la diminution de la population. Cette situation ne peut, bien sûr, que préoccuper au plus haut point les pouvoirs publics. Ce que je vois en tant que ministre de l'éducation est terrifiant ! »*

Les crédits du ministère du travail et de la participation sont votés avec un amendement gouvernemental tendant à porter de trente à trente-cinq ans l'âge limite pour l'ouverture d'un *livret* d'épargne mutuelle permettant aux travailleurs de constituer le capital nécessaire à la création ou à l'acquisition d'entreprises.

Les sénateurs adoptent ensuite sans modification les crédits du commissariat général du Plan et à l'aménagement du territoire. (Rapporteurs : MM. LE PORS, P.C., Hauts-de-Seine ; LUCOTTE, R.I., Saône-et-Loire ; DE MONTALEMBERT, R.P.R., Seine-Maritime ; RINCHET, P.S., Savoie.)

Après avoir insisté sur l'effort *mené en faveur de la décentralisation*, M. JACQUES LIMOUZY, secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement, déclare notamment : *« Ainsi s'affirme l'action d'aménagement du territoire. La complémentarité de l'industrie et de l'agriculture en est le premier principe, par une politique de localisation des emplois, menée grâce au Fonds spécial d'adaptation industrielle et aux primes de développement régional qui auront permis de créer dix-sept mille emplois en 1979. Le Fonds vient de recevoir 3 milliards et il étendra son action aux bassins d'Albi, de Carmaux et de Decazeville.*

» Nous n'oublierons d'ailleurs pas les zones déjà industrialisées, et le prochain conseil restreint d'aménagement du territoire sera consacré aux banlieues. Quant aux investissements étrangers, nous veillons à ne les autoriser que lorsqu'ils ne perturbent pas notre développement. C'est ainsi que Sony va créer trois cents emplois à Bayonne. (...) Quant au milliard de francs du Grand-Sud-Ouest, il se décompose en 425 millions pour l'agriculture, 115 millions pour l'industrie, en sus des primes de développement, 232 millions pour les infrastructures, 125 millions pour le tourisme et l'aquaculture, 100 millions enfin pour les actions d'Elf autres que la prospection. »

Les crédits de l'aménagement du territoire sont votés par cent quatre-vingt-deux voix contre cent trois.

Le Sénat adopte encore les derniers crédits de la section commune, ceux du ministère du budget et de l'Imprimerie nationale.

A. G.

هكذا من الأصل

Le Monde

société

Le Syndicat national des notaires face à l'informatique

De la plume d'oie à l'ordinateur

De la plume d'oie à l'ordinateur il y a un fossé que *le Syndicat* national des notaires (1), qui réunissait les 7 et 8 décembre à Paris son trentième congrès, s'efforce de combler. Non sans hésitations ni débats. Car le recours à l'informatique, s'il doit bénéficier au public, place la profession devant des choix difficiles.

Qui n'a jamais tenté de déchiffrer un de ces actes interminables, truffés de formules *obscures (« Ce faisant, et après avoir exposé ce qui précède, il est passé à la convention, objet des présentes »)*, ne peut apprécier à leur juste valeur les changements qu'on nous promet. Le brouillard qui entoure *la rédaction* des actes notariée ne tient pas seulement aux habitudes, mais au fait qu'une partie des honoraires perçus sont proportionnels à la longueur de l'acte. Actuellement, 3,15 F par page. Comme l'explique un notaire, *« toutes ces digressions ne correspondent pas toujours à une nécessité légale »*.

Un acte de vente est une affaire complexe. Interviennent *à cette occasion, le clerc qui* reçoit le client, la dactylo qui tape l'acte, le caissier qui évalue le montant des taxes, le collaborateur qui transmet l'acte aux Hypothèques et le comptable qui établit la facture définitive. Ces différentes opérations peuvent être simplifiées grâce à l'informatique. Il suffit *pour cela de bâtir* un programme, détaillant les principales clauses des contrats, et de remplir ensuite les blancs : état civil, origine de la propriété, prix, etc.

Cette mini-révolution, dans laquelle se sont déjà engagés certains notaires, nécessite une simplification des actes. Pour le plus grand avantage des clients qui, en principe, paieront moins cher. Mais cette réforme aura aussi pour effet de *réduire les coûts* de gestion et de personnel. Pour le bénéfice, *cette fois, des* notaires. En *même* temps, ceux-ci paraissent décidés à utiliser une langue plus claire et de faire un effort pour se rapprocher du public.

Si la *rédaction* automatique des actes *n'est* pas encore très répandue, les notaires se sont très tôt souciés d'informatiser leur comptabilité. Actuellement, sept cents d'entre eux — sur cinq mille deux cents environ — *sont reliés au centre notarial* d'informatiqu, dont le siège est à Paris. Mais le rôle et l'existence de ce centre sont discutés. Schématiquement, le syndicat reproche au conseil supérieur du notariat, dont dépend ce centre, *d'obliger* tous *les* notaires, utilisateurs ou non de celui-ci, à participer financièrement *à son fonctionnement*.

Deux raisons expliquent ces réticences : le coût de plus en plus lourd de ce centre et la conviction que l'avenir et la raison sont à la décentralisation. C'est-à-dire à l'ordinateur de bureau. Mais ce point de vue n'est pas partagé par tous les membres du syndicat, dont une forte minorité continue de penser que le recours à un système centralisé est préférable.

Le cœur de la France

Les tenants de cette thèse font valoir que la centralisation permet une surveillance mutuelle et écarte, par conséquent, les risques de fraude. Cela n'est pas secondaire dans *une profession où chaque* membre répond sur ses propres deniers de la défaillance des autres. Cette thèse, cependant, ne fait pas l'unanimité. Autour du rapport sur l'informatique, Me Henri Bosvieux, notaire à Avignon, a fait observer que celui qui est décidé à frauder, le fait en dehors de sa comptabilité *officielle, ordinateur ou* pas.

S'il croit, lui aussi, aux vertus de l'informatique, Me Michel Maubrey, notaire à Souillac (Lot) et président du syndicat, y voit certains dangers. Même au *service du client, l'ordinateur* ne peut remplacer le dialogue avec celui-ci. Le progrès *fait courir le risque* d'une concentration excessive qui marquerait la fin du libre choix de la clientèle et de ce que Me Maubrey appelle la *« personnalisation du service »*.

Cette préoccupation a trouvé un écho favorable auprès de M. Jean-Paul Mourot, secrétaire d'État auprès du garde des sceaux, qui a exalté les vertus du notaire de famille, à qui on peut se confier comme à son médecin. Le gouvernement, a-t-il dit, ne souhaite pas une *« restructuration »* de la profession, qui couperait les ponts entre les notaires et leurs clients. Ces notaires qui sentent *le « cœur de la France »* —, la France des propriétaires ? — battre, *« jusque dans ses régions les plus retirées »*. On ne pouvait mieux souligner le rôle politique que le gouvernement souhaite que les notaires continuent, malgré la modernisation, à jouer.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) 73, boulevard Malesherbes, 75008 Paris, tél. 387-96-70.

La Cour de cassation est menacée d'asphyxie par l'augmentation du nombre des pourvois

Le rapport annuel met en cause la qualité des décisions rendues par les juridictions inférieures

La Cour de cassation est guettée par l'asphyxie. Telle est la conclusion du rapport, relatif à l'année 1978, que celle-ci vient d'adresser au garde des sceaux. Ce rapport, rendu public ce lundi 10 décembre, insiste sur les « difficultés grandissantes » que rencontre cette juridiction « dans l'accomplissement de sa mission ». Comme les cours et tribunaux, la Cour de cassation ne peut faire face à l' « explosion judiciaire », c'est-à-dire à l'accroissement rapide du nombre des affaires qui lui sont soumises. Parmi les raisons de cette explosion, les conseillers citent l'accroissement des « pourvois abusifs » et la nécessité de réparer les « erreurs » commises par les cours d'appel et tribunaux. Un reproche qui risque de sonner désagréablement à l'oreille des magistrats concernés.

A la différence des cours d'appel et tribunaux, la Cour de cassation n'examine pas les litiges au fond. Elle se borne à rectifier les erreurs de forme et de présentation logique commises par les magistrats des juridictions inférieures. Elle représente en ce sens une garantie supplémentaire *pour le justiciable*.

On ne saurait reprocher aux magistrats des cours et tribunaux de commettre des erreurs de droit : les lois sont de plus en plus nombreuses et complexes. Mais la Cour de cassation estime *manifestement que ces erreurs* sont trop nombreuses.

Plusieurs raisons expliquent l'*inflation des affaires qui lui* sont soumises : les pouvoirs abusifs formés par des justiciables qui croient qu'il s'agit du troisième *degré de juridiction* ; l'accroissement de la délinquance ; la crise économique, qui a multiplié les conflits du travail et les *affaires commerciales*, et les mesures prises ces dernières années pour faciliter l'accès des plus démunis à la justice. Mesures que, comme l'aide judiciaire, la cour qualifie d'*« extrêmement heureuses »*.

C'est la situation des chambres civiles qui semble le moins critique : le nombre de pourvois dont elle a été saisie est passé de 9 077 à 9 766 de 1977 à 1978 (+ 7.6 %), alors que l'augmentation de l'année précédente était de 17,28 %. En matière pénale, les nouveaux pourvois sont de 4 476 contre 3 917 en 1977, soit un accroissement de 14,27 % *(6,15 % en 1977)*. La *cour a donc* été saisie au total de 14 242 nouveaux pourvois en 1978 contre 12 994 en 1977. Le nombre de recours devant les chambres civiles a augmenté de plus de la moitié en *six ans et*, depuis 1975, de plus de 30 % en matière pénale.

Si le « rendement » de la cour est supérieur de 9,45 % en 1978 par rapport à l'année précédente en matière civile, et de 12,20 % en matière pénale — ce qui veut dire que le nombre des affaires terminées est en accroissement, — l'écart ne cesse d'augmenter entre les pourvois formés et ceux examinés.

Les conséquences sont faciles à deviner : retard dans les décisions, découragement des plaideurs et — sur ce point la cour se livre à une autocritique — *« baisse de qualité des décisions »*. Le risque est grand de voir se multiplier les arrêts contradictoires.

Si la Cour se félicite du vote de la loi du 3 janvier 1979, qui permet d'accélérer l'examen des pourvois et, notamment, de rejeter *« irrecevables »* ou *« manifestement infondés »*, elle se demande s'il ne faut pas envisager *« un ensemble de mesures »* ayant pour objet de s'attaquer *« à toutes les causes possibles d'inflation des pourvois »*. Parmi les solutions possibles, le rapport cite l'augmentation du nombre de conseillers et le renforcement du parquet général, ainsi que des mesures pouvant inciter les avoués, les avocats et les juges d'appel *« à une meilleure rédaction des conclusions et des arrêts »*.

L'indemnisation

Une critique discrète est adressée aux pouvoirs publics à propos de la commission chargée d'accorder des indemnités aux personnes ayant fait l'objet d'une détention provisoire abusive. Cette commission, composée de membres de la Cour de cassation, n'a accédé, depuis sa création en 1971 et jusqu'au 31 décembre 1978, qu'à quarante-trois requêtes sur cent quatre-vingt-sept décisions rendues. Le rapport souligne que la nécessité, imposée par la loi, de n'accorder des indemnités qu'aux victimes d'un préjudice *« anormal »* et *« particulièrement grave »* constitue un *« obstacle sérieux »* qui explique qu'environ trois requêtes sur quatre soient écartées.

Outre le contrôle de la légalité *des décisions des cours d'appel*, la Cour de cassation assure, comme juridiction supérieure, l'unité d'interprétation de la loi. L'année *1978* a apporté son *lot* d'arrêts significatifs, qui marque une évolution jurisprudentielle parfois d'un grand intérêt. Faute de pouvoir les rapporter tous, citons une décision du 31 mai, qui oblige les agences de voyages à indemniser leurs clients si ceux-ci n'ont pu trouver de place sur le vol pour lequel ils avaient acheté un billet. Contrairement à ce qui se passait auparavant, ce n'est pas au client de démontrer qu'il y a une faute de l'agence, mais à celle-ci d'établir, si elle refuse de payer des dommages et intérêts au client lésé, qu'il s'agit d'une erreur fortuite ou d'un cas de force majeure.

B. L. G.

Me JEAN-RENÉ FARTHOUAT PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES AVOCATS

Me Jean-René Farthouat, du barreau de Paris, a été élu vendredi 7 décembre président de la Confédération syndicale des avocats (C.S.A.). Il remplace Me François Bedel de Buzareingues, du barreau de Montpellier, dont le mandat arrivait à expiration. Me Lionel Lévy, du barreau de Charleville-Mézières, a été élu premier vice-président. Né en 1977 de la fusion de l'Association nationale des avocats (ANA) et du Rassemblement des avocats de France, qui groupait des anciens avoués, la C.S.A. affirme rassembler trois mille des *quinze mille trois cents défenseurs* français.

Me Farthouat a l'intention de consacrer *son* mandat d'un an, renouvelable une *fois*, à la défense des intérêts de la profession et à une réflexion approfondie sur le rôle de l'avocat dans le système *judiciaire. L'élection* du nouveau président est intervenue lors du cinquième Salon de l'avocat, consacré à la réforme de l'assurance-construction, que M. Jean-Paul Mourot, secrétaire d'État à la justice, a inauguré vendredi 7 décembre.

[Né le 26 juin 1934 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), Me Farthouat est inscrit au barreau de Paris depuis 1959, où il est spécialisé dans les affaires civiles et commerciales. Il était premier vice-président de la Confédération depuis l'année dernière.]

DEUX CHAUFFEURS-ROUTIERS TUÉS DANS LES YVELINES

Une querelle à la sortie d'un bar de nuit est à l'origine du meurtre de deux chauffeurs routiers tués dans la nuit du 7 au 8 décembre sur un parking de la R.N. 10, au Perray-en-Yvelines (Yvelines).

Les victimes, MM. Hanno Zacharias, âgé de trente-deux ans, *de nationalité allemande, et* Michel Gilquin, âgé de vingt-six ans, ont été tuées de huit coups de carabine 22 long rifle par Jacky Mauguin, chômeur, âgé de vingt-trois ans, qui leur reprochait de s'intéresser un peu trop à une amie, serveuse dans un bar de la région de Rambouillet.

La jeune femme se trouvait dans la cabine du camion lorsque le meurtrier surgit et ouvrit le feu sur ses deux rivaux.

M. Zacharias devait décéder sur le coup. M. Gilquin est mort des suites de ses blessures dans l'après-midi du 8 décembre, à l'hôpital Ambroise-Paré de Boulogne, où il avait été transporté. *Le meurtrier a été écroué* le lendemain à la prison de Versailles. — *(Corresp.)*.

● *Un obus de 75 sur une voie ferrée en Haute-Marne.* — Une violente explosion provoquée par un obus datant de la guerre 14-18, placé à dessein entre les rails, a endommagé la voie ferrée Chaumont - Châlons-sur-Marne, dans la nuit du vendredi 7 au samedi 8 décembre, à la hauteur de Saint - Dizier (Haute - Marne). L'obus, de calibre 75, avait été placé à proximité d'un passage à niveau. Les trains n'ont subi que quelques minutes de retard et le trafic ferroviaire a été rapidement rétabli.

L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DE LA FAMILLE ET DE L'INDIVIDU VEUT « DÉMASQUER LES SECTES »

L'Association pour la défense de la famille et de l'individu (ADFI) (1) a récemment précisé les buts qu'elle *s'est fixés* : démasquer certaines organisations qui, selon l'Association, abusent de la confiance et de la générosité de leurs adeptes et les asservissent, montrer éventuellement leurs buts *occultes* (financier, politique) et leurs méthodes. Mais *aussi informer* les jeunes, parents, éducateurs, presse, pouvoirs publics, et accueillir les familles désemparées ainsi que *les jeunes qui, sortis des sectes*, éprouvent des difficultés à se réadapter.

Deux députés, MM. Emmanuel Hamel (U.D.F., Rhône) et Alain Vivien (Seine-et-Marne, P.S.) ont apporté leurs témoignages. M. Hamel a notamment déclaré que, devant le phénomène relativement nouveau des sectes, une réflexion s'impose sur le plan gouvernemental de la part des ministères de la santé, de la justice et de l'intérieur. M. Vivien a souligné que chaque époque a une idéologie dominante. La nôtre, a-t-il dit, est marquée par une sensible déchristianisation et a tenté de trouver une solution de remplacement.

(1) A.D.F.I., 4, rue Fléchier, 75009 Paris, tél. 285-15-52.

LE CHATEAU D'ISABELLE MIR (FIN)

Isabelle Mir, l'ancienne *championne de ski*, va *devoir* rendre les ruines du château de Tramezaigues (Hautes-Pyrénées) qu'elle avait acquises, le 19 septembre 1969, pour la somme de *10 000 F* (*le Monde* du 14 novembre 1978). Le Conseil d'État avait déclaré, le 13 octobre 1978, que la délibération par laquelle le conseil municipal de Tramezaigues autorisait la vente d'un bien de la commune était entachée d'illégalité. Le tribunal de grande instance de Tarbes a fait droit, le 5 novembre 1979, à la demande de M. et Mme Michel Mascaron et de leur fils Gilles en prononçant la nullité de la vente et la réintégration des ruines et des terrains *attenants* dans le patrimoine de la commune.

Isabelle Mir et M. Jean Fourtine, maire de Tramezaigues, *signataire* de *l'acte* de vente annulé, avaient déclaré s'en remettre à la justice.

● *La chambre de discipline de la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris* a été déboutée, le samedi 8 décembre, par M. Pierre Drai, premier vice-président du tribunal civil, de l'action en référé qu'elle avait engagée pour tenter d'empêcher Mes Guy Loudmer et Hervé Poulain, commissaires-priseurs associés, de procéder à une vente aux enchères à l'hôtel Bristol.

Au nom de la chambre, Me Bernard Jouanneau a rappelé le principe de l'unicité des lieux de ventes aux enchères à Paris, consacré par le jugement rendu au fond le 6 juin *(le Monde* des 28 et 31 mars, du 6 avril et du 8 juin).

ÉDUCATION

L'École des langues orientales va développer la formation de spécialistes du commerce international

L'Association des anciens élèves des langues orientales a récemment organisé, à Paris, un colloque sur « les nouvelles exigences des *relations internationales* », *avec la participation de* M. Edgar Faure, ancien élève de Langues « O » ; de M. Jacques Rigaud, conseiller d'État chargé de mission au Quai d'Orsay, et du recteur Robert Mallet, chancelier des universités de Paris.

Pendant deux jours, au centre de conférences internationales de l'avenue Kléber, les personnalités intéressées par la présence de la France en Orient — qu'il s'agisse de l'Afrique, du Moyen *ou de l'Extrême-Orient — ont pu échanger* leurs points de vue sur la meilleure manière de renforcer cette présence et analyser les finalités d'une école qui accueille aujourd'hui près de huit mille étudiants, répartis entre huit départements d'études, où sont enseignées soixante-quatorze langues.

Il y a peu de débouchés à l'étude exclusive des langues, fussent-elles orientales. *« C'est un second pied pour une carrière »*, a dit M. Edgar Faure, rappelant le mot du président Mao *(« Il faut marcher sur deux jambes. »)* Si l'on excepte, en effet, l'enseignement ou l'interprétariat, *l'étude des langues* orientales ne mène qu'à certains concours administratifs de haut niveau, comme le « concours d'Orient » (ministère des affaires étrangères) ou au monde de l'économie internationale, pourvu que l'étudiant ait fait un peu de droit, d'économie ou de sciences politiques.

« Chacun devrait avoir sa langue orientale », a encore souligné M. Edgar Faure, qui se fait un point d'honneur de ne jamais parler anglais en U.R.S.S. bien qu'il ne maîtrise pas totalement le russe... Le directeur de l'École nationale d'administration (ENA), M. Pierre-Louis *Blanc*, a *admis*, pour sa part, que les langues orientales devenaient, aujourd'hui, un atout majeur pour le futur énarque. *« Il faut banaliser l'étude de ces langues »*, a-t-il dit, tout en avouant qu'il était difficile pour un étudiant *de mener* de front les études propres à l'ENA et l'apprentissage de langues comme le chinois, le japonais, le russe ou l'arabe.

La plupart des intervenants ont déploré *« le manque d'appétence des Français pour les langues étrangères »* et certains même, tel M. François Missoffe, ancien *ministre et* actuellement président de la Fédération nationale des syndicats de sociétés de commerce extérieur, n'ont pas hésité à *affirmer que « les Français ont un enseignement des langues déplorable »* puisqu'ils sont *« incapables de dire un mot après sept ans d'études »*...

L'École des langues « O » peut-elle remédier à cet état de choses ? Oui, *dit le directeur de* l'école, M. Henri de la Bastide, dans la mesure où l'Inalco (Institut national des langues et civilisations orientales) ne se contente pas de dispenser un enseignement linguistique, *mais aborde, de plus en plus*, l'étude des civilisations et l'environnement économique ou idéologique des peuples de l'Orient au sens large.

Un aspect de l'ouverture des Langues « O » aux problèmes *économiques* est la mise en place depuis 1971 du Centre de préparation aux échanges internationaux (C.P.E.I.) dans les locaux de Paris-Dauphine (1). Ce centre prépare en deux ans des « négociateurs internationaux », recrutés parmi les diplômés de Langues « O » ou des licenciés qui maîtrisent suffisamment l'économie, une langue orientale « utile » (arabe, chinois, hébreu, hindi, japonais ou russe)... et l'anglais.

Mais il ne suffit pas de former des cadres « internationaux », il faut encore qu'ils acceptent de s'expatrier. C'est là, semble-t-il, que le bât blesse. *« Il est très difficile de faire partir des Français, qu'il s'agisse de fonctionnaires, de personnel privé et même de militants associatifs »*, a dit un intervenant. *« Nous cherchons actuellement deux mille scientifiques de haut niveau mais nous ne les trouvons pas »*, a indiqué, pour sa part, M. Alain Bry, chef du service de coopération culturelle et technique au ministère des affaires étrangères. Il reconnaît cependant que *« la coopération offre des emplois mais pas de carrière »*. La carrière, le mot est lâché. A moins d'être « expatrié » par son administration ou son entreprise — avec garantie de réinsertion à un poste équivalent ou supérieur, — le « jeune cadre dynamique » semble perdre tout son fluide lorsqu'on lui demande d'exercer ses talents au Koweït ou en Malaisie.

Le remède ? *« Préparer les cadres à l'exportation »* — ou l'expatriation, ce qui est synonyme aujourd'hui. *« Pourquoi Langues « O » ne mettrait-elle pas sur pied des programmes courts (trois semaines ou un mois) pour préparer les cadres au départ ? »*, a demandé un industriel. L'Inalco y pense. Mais l'institut ne peut pas, *du jour* au lendemain, abandonner son image « d'université de langues », son passé d'école de chercheurs et de diplomates — voire de journalistes — pour devenir exclusivement une « superSciences-Po » ou une « H.E.C. bis » chargée seulement de fournir des cadres à la sensibilité internationale. On s'y achemine à petits pas.

ROGER CANS.

(1) C.P.E.I. Centre Dauphine, place du Maréchal-De-Lattre-de-Tassigny, 75116 Paris. Tél. 505-14-10, poste 4 105.

A L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

La titularisation d'un assistant de droit comme maître-assistant est refusée depuis un mois

Un assistant de droit public de Montpellier se voit refuser depuis plus d'un mois sa titularisation comme maître-assistant. Le conseil de l'U.E.R. de droit, malgré une décision favorable, au niveau national, du comité consultatif des universités, ne veut pas accorder à M. Paul Alliès une mesure dont bénéficient tous les enseignants de son grade. Cette décision, que les syndicats considèrent « d'ordre politique, syndical et idéologique », a choqué de nombreux enseignants qui, le 20 novembre, lors du renouvellement du conseil, ont décidé en grand nombre d'élire M. Alliès à cette instance.

« Tous les assistants, docteurs d'État, en sciences économiques, politiques, droit et gestion, inscrits en janvier dernier sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître-assistant par le Comité consultatif des universités, ont vu, à Montpellier comme ailleurs, cette aptitude prendre effet et ils sont en voie de titularisation comme maître-assistant. Un seul voit la procédure bloquée à son égard. » Selon la section du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) de l'U.E.R. de droit de Montpellier, un assistant, M. Paul Alliès, voit ainsi sa possible nomination ne pas être prise en considération par le conseil de l'U.E.R.

Les fonctions syndicales de M. Alliès (il est secrétaire de la section SNE-Sup), ses *opinions* politiques (il a publiquement défendu des positions d'extrême gauche à l'occasion de diverses *consultations électorales*, ses recherches (il est l'auteur d'une thèse d'État d'analyse marxiste, dans le jury de laquelle figurait Nicos Poulantzas), seraient à l'origine de ce *« blocage »*. Comme l'écrit le SNE-Sup, ce refus d'examen d'un dossier de titularisation s'apparente à *« une interdiction professionnelle »*, car *« il s'agit d'une atteinte à la liberté de pensée, à l'égalité devant le service public »*.

Les élections au conseil de l'U.E.R. de droit qui avaient eu lieu le 20 novembre ont montré que l'*« affaire Alliès »*, comme on l'appelle à Montpellier, sensibilise l'ensemble des enseignants. Ceux-ci ont, dans leur presque totalité, participé au scrutin. Dès le premier tour, dans le collège des maîtres-assistants, M. Paul Alliès a été élu avec le plus grand nombre de suffrages. D'importantes modifications ont également eu lieu dans le collège des professeurs, le directeur sortant n'étant pas réélu.

CARNET

Réceptions

— *L'ambassadeur de Côte-d'Ivoire* et Mme Eugène Aïdara ont offert une réception à l'occasion de la fête nationale de la République de Côte-d'Ivoire.

Mariages

— M. et Mme John P. SCHUMACHER,
Me et Mme Malcolm T. DUNGAN,
ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants
Victoria et Nicholas,
en l'église Saint-Thomas à New-York, le 8 décembre 1979.
New-York et San-Francisco.

Décès

HENRY DE SEGOGNE

Nous apprenons le décès de
M. Henry de SEGOGNE,
commandeur de la Légion d'honneur,
conseiller d'État honoraire,
conseiller référendaire honoraire
à la Cour des comptes,
survenu le 7 décembre.

La cérémonie religieuse est célébrée *ce* lundi 10 décembre, à 13 h. 45, en l'église Saint-Philippe du Roule.

[Né en 1901 à Paris, licencié en droit, *Henry* de Segogne entre à la Cour des comptes en 1935, *puis* au Conseil *d'État* en 1938. Commissaire général au tourisme de 1942 à 1946, il conduit l'essentiel de sa carrière dans les domaines du tourisme et de la protection des monuments historiques.

Président de la commission de contrôle des films de 1961 à 1970, il était membre de la Commission supérieure des monuments historiques et président, depuis 1962, *de la Société auxiliaire pour la restauration* du patrimoine immobilier d'intérêt national (SARPI), qui contribue à la restauration de nombreux secteurs sauvegardés en application de la loi Malraux.

Président, depuis 1967, de la Fédération nationale de sauvegarde des sites et ensembles monumentaux (FNASSEM), *il était aussi membre* du Conseil supérieur du tourisme (depuis 1961) et de l'Union nationale des associations de tourisme (depuis 1964).]

— M. et Mme Jacques Christol, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Christol, leurs *enfants* et petit-enfant,
M. et Mme Yves Christol et leurs *enfants,*
Les familles Christol, Ellenberger, Vernier, Grébert,
Et *ses* proches,
ont la douleur de faire part du *décès de*

M. Franck CHRISTOL,

qui fut missionnaire
au Zambèze et au Cameroun,
pasteur de l'Église protestante
française de Londres,
aumônier des Forces françaises libres
en Grande-Bretagne,
officier de la *Légion d'honneur,*
survenu le 30 novembre 1979, à Paris-12e, dans sa quatre-vingt-seizième année.

La cérémonie religieuse en la chapelle des *Diaconesses* et *l'inhumation* dans le caveau de famille à Fontaine-Lavaganne (Oise) ont eu lieu dans l'intimité.

« Le Scarabée », 89, impasse Bory,
83110 Sanary.
25, rue Léon-Blum,
92260 Fontenay-aux-Roses.
Prat-Per,
29214 Lannilis.

— Mme Philippe Dubost,
son épouse,
Jean-Christophe et Eric Dubost,
ses fils,
Mme Pierre Vever, sa mère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Philippe DUBOST,

rappelé à Dieu le 6 décembre 1979, à *l'âge de cinquante ans.*

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Chaillot, avenue Marceau, Paris-16e, le mercredi 12 décembre, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, avenue du Président-Wilson,
75116 Paris.

— *M. et Mme Jean-Pierre Egrot* et leurs enfants,
M. et Mme Moitié et leur fille,
Ainsi que ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mlle Madeleine EGROT,
directrice honoraire,
de l'éducation nationale,
survenu *en* son domicile, le 6 décembre 1979.

Les obsèques *seront* célébrées le mardi 11 décembre, à 14 h. 15, en l'église Saint-Paul à *Fresnes.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

Un dernier hommage sera rendu au *cimetière du Kremlin-Bicêtre,* à 15 h. 15.

Pas de condoléances.

— M. et Mme François Mayaud,
Le R.P. Pierre-Noël Mayaud, s.j.,
M. et Mme Bernard Mayaud,
La vicomtesse Bertrand de Kermerc'hou de Kerautem,
Mlle Monique Mayaud,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre MAYAUD,
née Geneviève du Bois de *Maquillé,*

rappelée à Dieu le 8 décembre, munie des sacrements de l'Église, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le mardi 11 décembre,* à 10 h. 30, en l'église de Saint-Germain d'Anxure (Mayenne), sa paroisse.

Elle sera suivie de l'inhumation à Saumur, dans l'intimité.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Meursault.
M. et Mme Jean Ropiteau,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Auguste ROPITEAU,
née Marguerite Mignon,
*leur mère, grand-mère et arrière-*grand-mère,
survenu à Meursault, le 1er décembre 1979, dans sa quatre-vingt-seizième année.

L'inhumation a *eu* lieu à Meursault dans la sépulture de famille.

— Mme Henri Septembre-Schneider,
son épouse,
Mme le docteur Paule *Nyström*-Septembre, sa fille,
Anne-Françoise et Jean-Pierre Puisais,
Caroline et Philippe Gombert,
Elisabeth Nyström,
ses petits-enfants,
Frédérique, Axel, Antoine et Henri,
ses arrière-petits-enfants,

ont la *douleur de* faire part du décès de

Henri SEPTEMBRE,
ancien *président-directeur* général
de la société Spiros,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 7 décembre 1979, à l'hôpital Américain de Paris, à Neuilly-sur-Seine, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le jeudi 13 décembre 1979,* à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, où l'on se réunira.

L'inhumation, dans l'intimité familiale, aura lieu au cimetière de *Fafe (Dordogne).*

68, boulevard Maillot,
92200 Neuilly.
3, rue Molitor,
75016 Paris.

Anniversaires

— Il y a dix ans,
Christian FARRUGIA
quittait brutalement ce monde.

Ses parents, ses amis et tous ceux qui l'ont connu et aimé se retrouvent, en sa mémoire, unis par la prière ou la pensée.

Lamotte-Beuvron (45), Paris, Nevers, Aubervilliers, Sfax (Tunisie).

Messes anniversaires

— Pour le dixième anniversaire du décès de
Eric TRUSSON,
une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec la messe qui sera célébrée en l'église Notre-Dame de Versailles, le *mercredi* 12 *décembre,* à 9 heures, chapelle du Saint-Sacrement.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le jeudi 13 décembre *1979,* à 17 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier, à Paris-7e, à l'intention de
Mme Camille BERGEAUD,
née Suzette Konstantinidis,
rappelée à Dieu le 26 novembre 1979.

— Sylvine Bouvet
fait savoir à tous ceux qui ont connu
Francis BOUVET
qu'une messe sera célébrée à son *intention par le Révérend Père Carré,* le jeudi 13 décembre 1979, à 18 heures, en l'abside de l'église de Saint-*Germain-des-Prés.*

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



DIRECTEUR GÉNÉRAL

Produits Médico-Chirurgicaux — Un important groupe international, spécialisé dans la *production et la vente de produits médico-chirurgicaux à usage unique, recherche le Directeur* Général de sa filiale française de distribution. Basé dans la banlieue Sud-Ouest de Paris, et placé sous l'autorité immédiate du Siège du Groupe et du Directeur Général Européen, il disposera d'une équipe d'une quarantaine de personnes et se verra confier la responsabilité globale du développement de cette filiale dans un esprit de rentabilité et de profit : étude des marchés et de la concurrence, définition des objectifs, conduite de la politique commerciale, élaboration des *budgets*, gestion administrative, financière et du *personnel... Ce poste ne peut convenir qu'à un* cadre français de haut niveau, âgé de 38 ans minimum, possédant une très solide formation supérieure, maîtrisant parfaitement la langue anglaise, et ayant exercé avec succès des responsabilités de Direction au sein d'unités autonomes intégrées à des sociétés manufacturant leurs propres produits, de préférence dans un environnement de type hospitalier, médical, pharmaceuti*que ou assimilé.* Un *réel dynamisme personnel, de solides qualités d'encadrement, et une grande* aptitude à l'animation des hommes sont absolument indispensables. La rémunération envisagée, particulièrement motivante pour un candidat de valeur, sera assortie d'une voiture de fonction. Écrire à J.-P. ROUGIER, à Paris. Réf. A/2870M

DIRECTEUR DÉPARTEMENT COLLECTIVITÉS — 180.000 F

Une solide PME française recherche un cadre de premier plan pour prendre la responsabilité d'un département autonome qui distribue une marque connue de produits de consommation auprès des collectivités. Basé en banlieue parisienne et en relation étroite avec le Directeur Général, *il devra élaborer la politique et la stratégie commerciale et promouvoir de nouveaux* produits et marchés. Animateur d'une équipe d'inspecteurs commerciaux, il travaillera avec les différents canaux de la distribution (revendeurs spécialisés, collectivités locales, milieu hospitalier, hôtellerie...) et négociera directement d'importantes affaires. Ce poste concerne un candidat de haut niveau, possédant une large expérience commerciale de la distribution directe et indirecte auprès des *collectivités. La rémunération annuelle, de l'ordre de 180.000 francs, sera liée* à l'expérience et à la valeur du candidat. Il s'y ajoutera une voiture de fonction. Écrire à P. POUGNET, à Paris. Réf. A/2811M

INGÉNIEURS D'ÉTUDES — 120.000 F

Ingénierie — TECHNIP, compagnie française d'études et de constructions (2.500 personnes, 2 milliards de chiffre d'affaires), spécialisée dans la conception et la réalisation d'installations industrielles *dans les* domaines du pétrole, du gaz naturel, de la chimie, pétro-chimie, nucléaire... recherche, pour son établissement de Saint-Nazaire, *plusieurs Ingénieurs d'Études.* Rattachés à la section Préparation du Département Études, ils assureront la liaison entre les Procédés et les Études, et seront plus particulièrement responsables, à la tête d'une petite équipe de dessinateurs, et dans le respect des délais impartis, de l'élaboration de dossiers et projets *importants (plans, spécifications, problèmes de sécurité et de protection, réglementation...)* faisant généralement appel à des technologies de pointe, diverses et variées. Ces *postes s'adressent* à des Ingénieurs diplômés (Centrale, AM, Mines...), pluridisciplinaires, âgés de 28 ans au moins, et possédant impérativement une première expérience, de trois à quatre années, dont une partie acquise en bureau d'études, si possible dans une société d'Ingénierie. La fonction requiert une grande *souplesse d'adaptation, du dynamisme,* ainsi qu'un bon esprit de synthèse. L'anglais technique, au moins lu, est nécessaire. La rémunération de départ, de l'*ordre* de 120.000 *francs,* sera liée à l'expérience des candidats. La réussite dans ces postes ouvrira de réelles perspectives d'évolution à moyen terme. Écrire à G. MINS, à Nantes. Réf. A/1038M

INGÉNIEUR-CONSEIL HAUT NIVEAU « GESTION » — 200.000 F

Eurévise, Société de conseil du Groupe PA International (1.000 *consultants travaillant* dans 23 pays), est spécialisée dans les grands domaines suivants : Stratégie, Gestion, Finances, Commercial, Redressements et son taux de développement actuel est de 50 % par an. Ce Département souhaite adjoindre à son équipe « stratégie/gestion » un consultant de haut niveau capable d'apprécier les méthodes de gestion en vigueur dans les entreprises, de concevoir des modèles personnalisés en *fonction de l'activité et de la structure des entreprises,* de diriger l'implantation de ces systèmes et de former *tous les responsables internes à leur utilisation efficace.* EURÉVISE a défini, pour le contrôle dynamique de gestion, une méthodologie rôdée et confirmée, et, pour l'évaluation des stratégies, une approche spécifique qui optimise le couple développement/rentabilité des entreprises. Le consultant de haut niveau actuellement recherché pour accompagner l'expansion d'*EURÉVISE* a une double expérience : de responsable interne dans de grandes *entreprises, et d'ingénieur-conseil. Son expérience* de système de prévision et de contrôle de gestion décentralisé, avec une bonne appréhension de leur utilité pour les Services de production et de commercialisation, est large et approfondie. Il possède, bien entendu, la maîtrise des techniques comptables et de gestion financière. Il a plus de 40 ans, une personnalité affirmée et un contact à la fois ouvert et assez directif ; il est capable de synthèses rapides et d'une bonne *appréciation du possible et de l'utile. Des déplacements* fréquents en France et, occasionnellement, à l'étranger, ne lui posent pas de problème et il *parle* anglais *couramment. Écrire à A. de* CHAZOURNES, à Paris. Réf. A/064M

CHEF DES VENTES — 150.000 F

Grande consommation — La filiale française d'un puissant groupe international, spécialisée dans la fabrication et la distribution de produits de *grande consommation, principalement dans* les circuits modernes, jouissant d'une très grande notoriété et très largement leader sur son marché, décide, pour faire face à son développement (de l'ordre de 25 % par an), de créer un poste de Chef des Ventes Grande Région France Ouest. Dépendant du Directeur des Ventes, il aura la *responsabilité de la* gestion de son territoire et de l'animation d'une équipe composée de plusieurs Chefs de Ventes Régionaux et d'*une vingtaine de Représentants.* Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 30 ans, de formation supérieure, ayant une réelle connaissance, *sur* le terrain, et en état-major, de la grande distribution « alimentaire » et de la direction d'une équipe. La rémunération, de l'ordre de 150.000 francs par an, sera essentiellement fonction de l'*expérience* du candidat. Ce poste est basé au Siège en Région Parisienne. Écrire à Paris. Réf. A/2849M

CONTRÔLEUR DE GESTION (USINE) — Strasbourg

La filiale française *d'un* important constructeur de biens d'équipement industriels recherche, pour son usine de Strasbourg *(500 personnes), un responsable* du Contrôle de Gestion pour assister la Direction de l'usine dans le suivi financier des opérations de production. Rattaché au Contrôleur européen de la Division, il secondera la Direction de l'usine dans l'établissement des budgets, *l'analyse* des variances, les études financières diverses. Responsable du « reporting » financier, *il aura en plus pour* mission d'identifier les zones de réduction des coûts, de proposer des actions et d'en contrôler l'exécution. Le candidat *idéal aura plus de 30 ans, une formation* ESSEC, ESCP ou DECS complétée par une expérience de 5 ans dans un poste *similaire* (analyse financière, Cost, budgets) dans une filiale de production d'une société multinationale. L'anglais courant est impératif. La rémunération sera fonction de l'expérience et pourra atteindre 120.000 francs. *Les perspectives* de carrière sont motivantes. Écrire à D. HATT, à Strasbourg. *Réf. A/6025M*

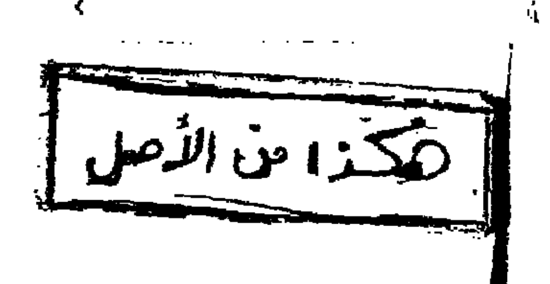
Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C. V. en rappelant la référence à :

PA CONSEILLER DE DIRECTION S.A.

8, rue Bellini, 75782 PARIS - Cedex 16 - Tél. 505-14-30 — 19, Résidence Flandre, 59170 CROIX - Tél. (20) 72-52-25
9, rue Jacques-Moyron, 69006 LYON - Tél. (78) 52-90-63 — 1, rue Duguesclin, 44000 NANTES - Tél. (40) 48-48-82
3, quai Kléber, 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. (88) 22-01-54

Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Dusseldorf - Francfort - Hambourg - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - Nantes - New York - Oslo - Paris - Rome - Stockholm - Strasbourg - Stuttgart - Turin - Zurich

MEMBRE DE SYNTEC



LIVRES D'ÉTRENNES

civilisations

Profondeurs de la Chine

La Civilisation de la Chine classique, de Danielle et Vadim Elisseeff, est un ouvrage magistral, de ceux qui incendient l'imagination, font vibrer les fibres et les nerfs. La Grande Chine, la Chine éternelle, *tout* ce qu'elle renferme de mystère, tout ce qu'elle exerce d'étrange attraction, provoque de peur instinctive, ils le suscitent, le ressuscitent devant nous. C'est bien plus qu'une explication savante, c'est un voyage initiatique — le Dragon enfin dévoilé en ses replis ombreux.

Chine — tant de diversités et pourtant ces constantes qui reviennent. Voici d'abord, dans les millénaires les plus lointains, ce qui deviendra le Céleste Empire : des hommes sur les terres de loess déchiqueté, féodaux, royaumes combattants, armées, tombeaux, sacrifices humains et magie, mais hommes déjà à la recherche des grandes lois de la vie, de la condition humaine, du bon gouvernement.

Pour ces Chinois si anciens, l'univers est mauvais. Il n'y a pas de dieux, mais dans le ciel des forces cosmiques qu'il s'agit de capter. Dans ce monde inexplicable, c'est l'humanité elle-même qui, par une application permanente, doit arriver à se dompter et à dompter la nature. Que d'imagination dans cette quête inlassable des règles capables d'améliorer l'existence des individus et des masses, de pénétrer le sens des choses pour qu'elles deviennent supportables ! C'est ce façonnage constant et extraordinaire qui, selon D. et V. Elisseeff, constitue la principale originalité chinoise. Mais en cette entreprise, dans le néant des labyrinthes, les voies sont dangereuses et les perspectives sombres. Les siècles s'enchaînent dans les périls et les catastrophes, avec parfois des félicités précaires jetées comme des ponts au-dessus du destin tumultueux.

Après le temps des légendes, vient celui des philosophes qui ont donné leurs doctrines comme fondement à la Chine. Ces sages établissent une correspondance entre le souverain d'En-Haut, celui du Ciel où résident les fluides bénéfiques, et le souverain d'En-Bas, le Fils du Ciel, qui, dans sa piété, reçoit les émanations et les répand sur le monde. Souvent le Ciel est injuste, et le Fils du Ciel doit tirer son pouvoir bienfaisant de lui-même en étant le maître de la vertu, des rites, de la science, de la justice. Dès les origines, la Chine céleste est moins une religion qu'une civilisation, une civilisation essentielle, très réglementée, méticuleusement appliquée, dominée, par les principes d'obéissance et d'ordre, l'écrasement du mal. Alors les générations et les moissons se succèdent, c'est la grande paix.

Evidemment, de ces philosophes, le plus révéré est Confucius, qui mourut en 479 avant notre ère. C'est lui qui imposa, dans l'art de gouverner, la primauté de la morale, incarnée en la personne du prince. S'il est débauché, le remède est de confier l'administration à des jeunes gens très instruits, quelle que soit leur naissance. Ainsi, après avoir établi la prédominance de la morale, Confucius dote la Chine de cet autre apport fondamental : le gouvernement par les hommes de savoir, les lettrés, *qui plus tard* seront appelés les mandarins et recrutés sur concours. De cette façon, se crée, autour du Fils du Ciel, dont le Ciel est trop souvent vide, et au-dessus du peuple toujours tenté par les désordres, une immense bureaucratie chargée de maintenir l'harmonie.

A côté du confucianisme, d'autres écoles proposent d'autres solutions à l'énigme de la vie. En premier lieu, reflet opposé et essentiel, les extases de folie mystique ou sensuelle qui éclataient depuis l'antiquité dans les sacrifices ou les grandes fêtes agraires. L'élan vers l'inconnu, l'irrationnel, l'adoration du flux permanent des existences dont le secret demeure quelque part, dans le « non mesurable » au cœur incommensurable. La recherche de l'immortalité... C'est le chemin merveilleux, le tao, la voie menant vers le profond, le surnaturel, donnant à l'être humain le pouvoir d'accomplir des miracles, de modifier son essence, de commander la matière, de déplacer les montagnes par un simple regard. Le tao c'est le grand souffle vital.

Plus tard, le bouddhisme proclamera que la délivrance est à *la portée de tous, qu'il est possible* d'échapper à la douleur en arrivant enfin, par la renonciation parfaite, à la « non-réincarnation », au néant bienheureux.

LUCIEN BODARD.

(Lire la suite page 28.)

Regard du Levant et du lointain

De grands yeux noirs. Des yeux immenses entourés de khôl. Trois points tatoués sur le menton, cinq autres entre les sourcils, des cheveux noirs drapés dans un tissu rouge écarlate. Le rouge et le noir dans le regard de cette adolescente yéménite saisie par l'ambiguïté et le mystère. Un regard du Levant et du lointain.

Le Yémen fascine. Il est l'autre face du miroir : une terre rêvée, habitée d'images et de couleurs vives. Des maisons — jamais identiques — sont incrustées dans la roche. Des fenêtres sont encadrées de chaux blanche. L'herbe est verte, très verte. A Djebel-Raymah on surprend la fumée suspendue au petit matin. Les hommes et les femmes travaillent, font des cultures en terrasse, battent l'orge, récupèrent la paille. Les souks de Taez sont encombrés d'ustensiles en aluminium : des objets sans grande valeur, des valises peintes importées du Pakistan, des tissus synthétiques fabriqués en Asie du Sud-Est...

Dans ce pays, on vend encore des poignards. Ils sont ordinaires. Les plus beaux sont en corne de girafe. Dans ce pays, on porte encore le fusil.

Le Yémen du Nord intrigue et perturbe : tant de mystère en un espace de simplicité. Les maisons sont hautes dans la fantaisie ; elles sont dessinées par la paresse du temps ; elles sont les traces d'un durée intérieure, celle d'une culture qui échappe — pour l'instant — à la dictature de l'uniformité.

La vie est saisie par un œil étonné, curieux et pudique. Il a fallu la sensibilité de Pascal Maréchaux, jeune architecte, pour rapporter les images d'une terre élue du songe, nommée « Arabie heureuse ». A regarder longuement ces photographies, on finit par écouter le silence de ces espaces qui appartiennent à l'irréel.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ VILLAGES D'ARABIE HEUREUSE, par Pascal Maréchaux. Chêne-Hachette, 104 p., 96 photos en couleurs, relié sous jaquette illustrée. Environ 200 F.

arts

Le combat politique de Daumier



Dernier conseil des ex-ministres.

Préméditation ou rencontre heureuse ? Ce très beau *Daumier, témoin de son temps* est aussi une commémoration. Né à Marseille en 1808, Honoré Daumier est mort en 1879 à Valmondois (Oise), dans une demi-misère.

Il laissait une œuvre immense : plus de cinq mille pièces, dont quatre mille lithographies. Si partiel que soit par la force des choses l'ouvrage de Roger Passeron, le choix de ses 228 illustrations (à peine 5 % de l'ensemble !) est très représentatif de cette production. La sculpture et la peinture de Daumier, en particulier, y sont largement traitées, et des lithographies trop connues ont été sagement écartées au profit de planches non éditées, donc fort rares.

C'est en 1822 que le H.D. aujourd'hui célèbre apparaît pour la première fois sur cinq lithos. Daumier a quatorze ans, et de ce jour il ne cessera de travailler. Pour vivre et faire vivre les siens, sans plus, au point que quand le mauvais état de ses yeux lui interdira à peu près toute production, à partir de 1874, il ne lui restera pour manger qu'une petite pension accordée par le gouvernement.

Mais les derniers messages que nous avons de lui, entre 1871 et 1874 environ, sont les plus émouvants, en particulier les deux grandes toiles de 1873 : *Pierrot jouant de la mandoline* (p. 220, Suisse, coll. Reinhart), rose et noir, d'une facture très verlainienne, et la magnifique *Femme portant un enfant* (p. 248, coll. privée, Suisse), dans laquelle il est tout à fait permis de voir une victime de la répression versaillaise (la République des travailleurs ?) se dégageant impétueusement de l'entrelacs sombre et tragique des massacres pour projeter vers l'avenir la large tache blanche de sa robe et de l'enfant serré contre elle.

Ce faux Marseillais (il n'a pas huit ans quand ses parents s'installent à Paris, d'où il ne bougera plus) a tous les traits de caractère que l'on prête plus généralement aux hommes du Nord : le sérieux paisible, la discrétion poussée jusqu'au refus de toute reconnaissance officielle de son talent, la constance en amitié et en amour. Si Roger Passeron ne nous dit à peu près rien de sa vie privée, c'est qu'il n'y a en effet rien à en dire : il a *épousé* à trente-huit ans une couturière de quatorze ans sa cadette (sa « Didine »), et lui est resté imperturbablement fidèle.

Outre son génie et sa puissance de travail, sa chance a été double : une technique nouvelle, la lithographie, et un commerce nouveau associé à elle, celui du journal illustré d'opposition. Le succès de ceux-ci est immense : *le Charivari*, créé en prison par un groupe de jeunes artistes anti-louis-philippards, tire à 200 000 exemplaires son numéro de lancement d'octobre 1832 !

Pour la première, venue d'Allemagne et bien au point dès 1820, elle restera le moyen d'expression privilégié de Daumier, entré en 1825 chez le maître lithograveur Belliard, un compatriote. Mais, qu'il n'ait rien produit ou que les œuvres des *années 1823-1830 aient été* perdues, ce n'est que dans la seconde moitié de 1830 que réapparaît la signature de Daumier.

Ici intervient le troisième élément déterminant de sa carrière : un républicanisme intransigeant. Sans doute a-t-il fait le coup de feu sur les barricades de *juillet* 1830, dont toute la jeunesse parisienne espérait qu'elles ramèneraient la République. Le fait est qu'il se lance dans la caricature d'opposition au lendemain même de la révolution manquée, d'abord dans *la Silhouette*, puis (en novembre 1830) dans *la Caricature*, enfin (1832) dans *le Charivari*.

JACQUES CELLARD.

(Lire la suite page 16.)

Nous publierons dans notre numéro de mardi daté 12 décembre, sept pages supplémentaires sur les *« Livres d'étrennes »*. Elles seront consacrées aux essais *historiques*, aux ouvrages traitant de la société contemporaine, aux albums de photos, et aux livres pour les jeunes.

arts

La première impression

Le troisième tome de la vie et de l'œuvre de Claude Monet, publié par Daniel Wildenstein, couvre les années 1887 à 1898. Il commence au 1 123ᵉ tableau et s'achève au 1 500ᵉ, tous reproduits et annotés. Ce sont les années des premières *Meules* que Monet va peindre sur les champs de moisson, des *Peupliers*, dont il va saisir les silhouettes au bord des cours d'eau dans les environs de Giverny, des *Cathédrales*, qui le conduisent jusqu'à Rouen, thèmes sur lesquels il fera des variations à satiété en recherchant la forme impressionniste dans la décomposition de la lumière.

Le texte ne sacrifie pas à l'effet littéraire. Il présente avec sobriété une archéologie précise et détaillée de la vie quotidienne du peintre, de son travail, de ses pensées à travers ses lettres, ses notes, ses rapports avec ses pairs (Pissarro, Whistler, Boudin, Rodin...), ses marchands (Durand-Ruel, Petit...), ses collectionneurs (Schtoukine...), ses amis (Clemenceau). Cet ouvrage contient une multitude d'informations sur ce moment de la vie du peintre que Mallarmé, ému par une exposition de Monet, à Antibes, trouvait être « *sa plus belle heure* ». C'était vrai. Mais Monet avait encore quelque trente années à vivre et le meilleur était encore à venir.

***

On en trouve l'écho dans le second tome du dictionnaire international de l'impressionnisme et de son époque par Sophie Monneret. Ce volume ne comprend pas moins de vingt pages sur Claude Monet. Mais l'article sur les *Macchiaioli*, les « tachistes » italiens, qui ouvre le livre et celui sur Turner, qui le ferme, ne sont pas moins copieux et circonstanciés. Entre les peintres et les sculpteurs, il y a les marchands (Tanguy), les écrivains, philosophes, poètes et esthètes qui abordèrent l'impressionnisme (Taine, Ruskin, Rimbaud...). Le troisième tome, à venir, ira jusqu'à Zola, son défenseur.

***

Mais au moment où l'impressionnisme était au plus haut et où l'on publiait des ouvrages pour le chanter, s'annonçait sa crise et l'arrivée de la génération montante des néo-impressionnistes avec Seurat et Signac.

Corot venait de mourir (en 1875). Le beau livre de Jean Leymarie chez Skira retrace les années de formation, les voyages en Italie, le classicisme sans défaut et le romantisme délicat de ce grand peintre des lumières blondes que les impressionnistes admiraient et semblaient continuer dans leur manière claire. Jongkind voyait en lui « *le maître du paysage* » et Boudin, « *le roi des ciels* ». Tous deux étaient les maîtres de Monet dont le tableau « *Impression, soleil levant* (au musée Marmottan) allait donner son nom à l'impressionnisme. Mais Corot avait bien avant annoncé la couleur : « *Ne jamais perdre la première impression qui nous a émus* ».

« *Le grand bonhomme, c'était Corot*, disait Renoir. *Cela ne passera jamais. Il échappe à la mode comme Vermeer de Delft.* »

JACQUES MICHEL.

★ **CLAUDE MONET, VIE ET ŒUVRE**, par Daniel Wildenstein, avec notamment la collaboration de Rodolphe Walter. Tome III, années 1887-1898. Catalogue raisonné et documents écrits par le peintre. Bibliothèque des arts, 464 pages, format 38×28 cm, illustré de 8 planches en couleurs, nombreuses reproductions en noir. Relié pleine toile, sous jaquette couleurs. Environ 624 F.

★ **DICTIONNAIRE DE L'IMPRESSIONNISME**, par Sophie Monneret. Présentation de René Huyghe. Tome II, de M à T. Ed. Denoël, 336 pages, format 23,5×30 cm, plus de 200 illustrations en couleurs, 100 en noir. Relié pleine toile sous jaquette couleurs. Environ 400 F.

★ **COROT**, par Jean Leymarie Skira. Diffusion Flammarion, 176 p., format 31,5×35 cm, 220 reproductions en noir et en couleurs. Relié sous jaquette illustrée. Environ 280 F.

« Né pour dessiner »

Degas voit et appréhende la forme impressionniste par le dessin. « Je suis né pour dessiner », *disait-il. Maurice Sérullaz a réuni un éblouissant ensemble de croquis au lavis, de pastels somptueux, de monotypes admirables où des danseuses sous les feux de la rampe, des femmes à leur toilette, penchées sur leur corps, et des paysages sont définis en quelques arabesques bien rythmées, à la manière inimitable de Degas.*

★ **L'UNIVERS DE DEGAS**, par Maurice Sérullaz. Scrépel (collect. des Carnets de dessins), 96 p., format 24 × 24,45, 80 illustrations. Environ 78 F.

« Franchement américaine »

Mary Cassatt, femme et peintre impressionniste américaine, « franchement américaine », *précise-t-elle. Ayant passé le plus clair de sa vie à Paris, au milieu des impressionnistes, elle fut parrainée par Degas, avec lequel elle se lia d'amitié.* « Voilà quelqu'un qui sent comme moi », *déclara le peintre lorsqu'il se trouva pour la première fois en présence d'un tableau de Mary Cassatt. En fait, pendant longtemps, avant d'affirmer son style pulpeux et lumineux pour peindre des mères et leurs enfants, Mary Cassatt emprunta beaucoup à Renoir, à Monet, à Manet et même à Degas.*

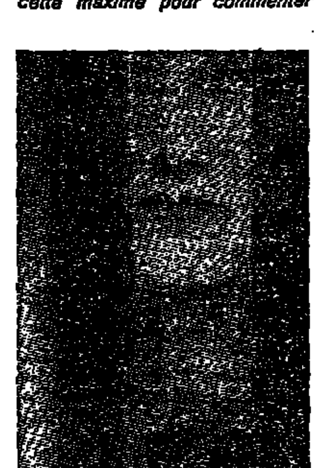
Un texte plein d'anecdotes qui évoque, bien sûr, l'amitié de Mary Cassatt avec les Havemeyer, ces collectionneurs américains qui furent parmi les premiers grands amateurs de peinture française.

J. M.

★ **MARY CASSATT**, par Jay Roudebush. Flammarion, 96 p., format 22 × 29,5, 50 planches en couleurs sous jaquette illustrée. Environ 40 F.

Khnopff et les charmes de la mort

« Et c'est beau, dit Henri Pichette, *que le cœur soit l'éclaireur de la conscience. » Hélas, Robert L. Delevoy n'a pas suivi cette maxime pour commenter l'œuvre de Fernand Khnopff, car il a cédé trop souvent aux tentations de la mode. Heureusement, son texte est accompagné de reproductions d'une grande qualité, qui ravivent nos sentiments pour le peintre bruxellois.*



Fernand Khnopff (1858-1921) demeura longtemps oublié. Le public redécouvre depuis quelques années seulement son œuvre troublante et luxueuse (1). Toutes ses femmes ressemblent à de très beaux sphinx, avec leurs regards dont nous ne savons s'ils se perdent dans le lointain, ou s'ils en reviennent. On croit y reconnaître cette nostalgie si profonde qu'elle n'est même plus de la nostalgie, mais le reproche muet, infini, des disparus. On reste envoûté par l'insolence cruelle de ces regards, et par leur mélancolie sans recours.

FRANÇOIS BOTT.

★ **ROBERT L., DELEVOY : FERNAND KHNOPFF.** Catalogue de l'œuvre de Catherine de Croes et Gisèle Ollinger-Zinque, 478 pages. Nombreuses illustrations en noir et en couleurs. La Bibliothèque des arts. Environ 400 F.

(1) Les œuvres de Khnopff sont exposées jusqu'au 31 décembre au musée des Arts décoratifs (voir *le Monde* du 18 octobre).

L'érotisme de Gustav Klimt

Prince de l'érotisme viennois, Gustav Klimt fut, par excellence, le peintre de la femme fatale et des coquettes aux lourdes paupières, au regard fixe et énigmatique, tendant de manière désinvolte la main pour caresser une fleur.

Dans son atelier, il aimait s'entourer de créatures féminines nues et nimbées de mystère qui, tandis qu'il se tenait muet devant son chevalet, allaient et venaient, s'étiraient, paressaient et vivaient avec la plus grande insouciance, toujours prêtes, selon le témoignage d'un contemporain, à s'immobiliser avec obéissance sur un signe du maître dès que celui-ci percevait une attitude ou un mouvement qui frappait son sens esthétique et qu'il voulait le fixer par une esquisse rapide et fugitive.

Il dessinait infatigablement, non seulement d'après des modèles vivants, mais aussi d'après des cadavres dans la salle de dissection de l'anatomie dirigée par le professeur Zuckerhandl. « C'est peut-être dans cette manière de dessiner par ébauches que Klimt donne le meilleur de lui-même », *écrivait Gustav Glück.*

L'acte de dessiner était pour Klimt naturel. Il donnait facilement ses dessins, mais les détruisait plus volontiers encore. Son ami Arthur Roessler rapporte dans ses Mémoires qu'il en a déchiré des milliers, soit qu'il n'en ait plus eu besoin, soit « qu'ils n'exprimassent pas le maximum avec le minimum de matière ». A sa mort, en 1918, deux mille cinq cents feuilles environ furent partagées entre ses héritiers.

Ses dessins les plus intimes, les plus audacieux, Klimt ne les montrait qu'à de rares amis. En effet, il était déjà violemment attaqué pour ses tableaux, notamment pour ses panneaux allégoriques destinés à l'université de Vienne, et il ne tenait guère à attiser le scandale. Ses adversaires, qui taxaient d' « obscènes » ses toiles et ses peintures murales, l'auraient sans doute traîné devant la justice, comme ils le firent pour Egon Schiele, s'ils avaient découvert ses jeunes femmes couchées sur le sol, se pressant la poitrine, caressant leur sexe, les cuisses relevées.

Comme le note justement L. Seilem dans la présentation de ses dessins érotiques : « Ceux-ci ont non seulement un caractère extrêmement intime, mais ils se moquent — au sens fort du terme — de toute norme de comportement bienséant et bourgeois. » *Ils visent, en effet, à apprendre sur l'être féminin beaucoup plus que la morale de l'époque ne le permettait. A vrai dire, un seul artiste peut être sur ce plan comparé à Klimt : Auguste Rodin qui, lui aussi, observait les femmes au cours de leurs gestes les plus intimes et de leurs exhibitions les plus inattendues.*

En regardant ces dessins de Klimt, on ne peut s'empêcher de penser à ce que Lou Andréas-Salomé, à la même époque, écrivait sur l'amour : « L'amour est à la fois la plus physique et la plus intellectuelle de nos hantises (...). *C'est* pourquoi on redoute à juste *titre la fin d'une ivresse amou*reuse en faisant connaissance *trop à fond ;* c'est pourquoi aussi toute ivresse véritable commence par quelque chose qui ressemble à une secousse créatrice faisant vibrer les sens et l'esprit. » *Cette « secousse créatrice », nous ne cessons de la ressentir en contemplant les dessins érotiques de Gustav Klimt.*

ROLAND JACCARD.

★ **GUSTAV KLIMT : DESSINS EROTIQUES.** Présentation de L. Seilem. Ed. du Chêne. 87 pages. Environ 590 F.

Les embrasements de Turner

Quel ravissement de considérer à loisir les peintures et les aquarelles de J.-M.W. Turner ! L'étude, très documentée, d'Andrew Wilton sur la vie et l'œuvre de l'artiste britannique (1775-1851) nous permet ce plaisir, car on y trouve de nombreuses reproductions, aussi fidèles que possible.

On admire d'abord le Château de Caernarvon, *et la douceur radieuse qui paraît émaner de ses pierres, quand la justice et la lumière font leurs adieux : elles laisseront place, tout à l'heure, à tous les excès nocturnes. On s'attarde sur le* Lever de soleil dans la brume, *qui donne aux voiles des bateaux et au rivage une couleur ocre somptueuse : le souvenir d'un festin sanguinaire. On s'étonne devant les vues de Rome, de Tivoli, de Venise, car elles nous procurent le sentiment d'un mystère émouvant et vertigineux.*

Comme les femmes d'autrefois, les paysages et les villes de Turner portent une voilette pour atténuer les effets de leurs émois et de leurs embrasements.

F. B.

★ **ANDREW WILTON : J.M.W. Turner.** Volume relié, 528 pages, 1 600 illustrations en noir et en couleurs. Catalogue des peintures et des aquarelles. *Office du Livre*, Fribourg. Ed. Vilo, Paris. Environ 435 F.

Le combat de Daumier

(Suite de la page 15.)

Né de père légitimiste, comme l'étaient alors la plupart des Provençaux, ce républicain du premier au dernier jour est beaucoup plus qu'un artiste qui *fait de la politique* : un *combattant* politique par le dessin. La suffisance et la voracité de l'entourage du « roi Pétaud », son mépris du peuple, sa canaillerie servile, lui inspirent, autant qu'un refus idéologique, une véritable répulsion physique. Il suit ainsi, avant la lettre, le conseil donné en 1832 par *la Mode* à un caricaturiste *contemporain* de Daumier, qui se limitait aux personnalités de la littérature et des arts : « *Le pouvoir, voilà la mine féconde que la caricature doit exploiter. C'est là, monsieur Dantan, qu'il faut chercher vos modèles, c'est parmi les heureux du jour que se trouve le beau idéal du ridicule et du grotesque. Traduisez-nous en plâtre toutes les gloires du juste milieu. Voyez quelle admirable collection de fronts étroits, de traits burlesques !... Le pouvoir met à votre disposition tous les genres de laideur.* » (p. 57.)

C'est ce que Daumier a fait jour après jour, soixante ans durant, en mettant une technique magistrale au service d'un courage tranquille. Même si en nombre les séries apparemment non politiques l'emportent sur les premières et sont pour beaucoup dans la gloire de Daumier, on se souviendra que ces bourgeois ridicules, ces commerçants, ces avocats, ces scènes de rue, lui étaient imposés à la fois par *la nécessité de produire énormément* pour gagner peu et par la *brutalité de la censure et* des lois de 1835 sur la presse.

Le Daumier de R. Passeron et de la « Bibliothèque des arts » est *un ample et bel hommage* rendu à l'artiste. On regrettera d'une part, l'absence d'une chronologie méthodique de la vie et de l'œuvre (au moins dans ses grandes lignes) ; d'autre part, la difficulté de consultation des notes de références, numérotées par chapitres.

Ces reproches mineurs sont de peu de poids, et l'ouvrage se lit et surtout se regarde avec un intérêt soutenu.

A noter également, le treizième volume de la collection « Daumier » des éditions Vilo : *Commerces et Commerçants*, préface de notre confrère Jean Ferniot, notices de Jacqueline Perrot. La première, qui, à vrai dire, nous en apprend davantage sur le préfacier que sur l'artiste, est un fort plaisant morceau de bravoure sur le thème du Paris de naguère ; les secondes sont consciencieuses et intéressantes. En grand format, les quarante-huit lithographies noir et blanc de Daumier sont *d'un intérêt inégal, et parfois* malheureusement un peu lourdes d'encrage.

JACQUES CELLARD.

★ **DAUMIER, TEMOIN DE SON TEMPS**, de Roger Passeron, 323 pages, 226 illustrations, dont 23 pleines pages couleurs, notes, index. *Production Office du livre* (Suisse) pour la Bibliothèque des arts. Environ 325 F.

★ **COMMERCES ET COMMERÇANTS**, *d'Honoré Daumier, préface* de J. Ferniot, notices de J. Perrot, 130 pages, 48 illustrations pleines pages. Editions Vilo. Environ 122 F.

هكذا من الأصل

Le combat de Daumier

(Suite de la page ...)

arts

« Un étrange défi mental »

« Représenter sur une mince surface plane, au moyen de traits qui n'existent pas dans la nature, la masse colorée des objets, ou bien fixer noir sur blanc des visions intérieures, est un étrange défi mental » pour Jean Leymarie qui « ouvre » ce beau livre : *le Dessin, histoire d'un art*, publié chez Skira. Un livre qui est peut-être lui-même un défi en cherchant à introduire les non-spécialistes dans un domaine réputé difficile et austère, voué — la fragilité du papier oblige — au secret des cartons plutôt qu'aux cimaises et réservé encore aujourd'hui, malgré les efforts qui sont faits dans les musées, aux connaisseurs.



Léonard de Vinci. Etude de mains.

Un défi, aussi, parce que le dessin, même limité au secteur de l'art avec un grand A — c'est le cas ici, — recouvre un ensemble de notions et de pratiques fort diversifiées, qu'il n'est pas commode de cerner en un volume. Ce n'est pas un hasard si le dessin a pu susciter au cours des siècles un nombre considérable de traités, d'études, d'essais théoriques et techniques, de catalogues savants, par artistes, par écoles, par collections, alors que les ouvrages d'ensemble manquent singulièrement. Ce livre voudrait en être un, qui se garde bien pourtant de schématiser. Il n'a rien d'un manuel scolaire, même de luxe. Ni d'ailleurs d'un album d'images, bien qu'il soit abondamment illustré et avec soin. On pense en le parcourant au catalogue d'une exposition idéale par le choix des œuvres montrées et intelligemment regroupées. Ce qu'on pouvait attendre en fait de ses coauteurs principaux : Geneviève Monnier pour les dessins du Moyen Age à la fin du XIX[e] siècle, et Bernice Rose, pour sa traversée (un peu trop américaine) du dessin contenporain, nous font bénéficier de leur expérience de conservateurs dans des grands cabinets de dessins, l'une au Louvre, l'autre au Musée d'art moderne de New-York.

C'est donc un parcours, qui de notice en notice, de chapitre en chapitre, permet de progresser dans le dessin européen, des codex du Moyen Age, des premiers livres connus de modèles et des recueils d'images faites pour circuler d'atelier en atelier, être reprises et copiées, jusqu'aux recherches des artistes conceptuels d'aujourd'hui. Un parcours qui permet de suivre l'évolution des modes, des techniques, des styles, des rôles et des fins du dessin ; de le reconnaître comme moyen qui met en évidence le processus créateur, depuis la « première pensée » jusqu'au « carton », en passant par les « études » et la « mise au carreau », ou comme fin, en tant qu'œuvre en soi et pour soi ; d'y voir l'instrument privilégié que l'artiste a choisi pour appréhender la réalité, ou pour spéculer sur des formes inventées, ou encore un moyen d'expression « autographe ». Autant de finalités (même sans fins) auxquelles correspondent des techniques privilégiées utilement décrites : plume, encre, lavis, pointe de métal, aquarelle, sanguine, pastel, fusain, mine de plomb...

Du tracé en épure à la tache informelle, du dessin d'architecture à l'écriture automatique, de la recherche de formes permanentes à la saisie de l'éphémère, du noir à la lumière, du trait à la couleur, les dessins sont le lieu par excellence où s'exercent la main et la pensée, des documents premiers par où passent la vie et l'histoire des formes. Et *« il est certain que l'on est fort avancé dans la connaissance des arts lorsqu'on les sait bien lire »* (Comte de Caylus, 1732). Ce livre y aide.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ **LE DESSIN, HISTOIRE D'UN ART, de Jean Leymarie, Geneviève Monnier, Bernice Rose. Un volume relié 25 × 34,3, 280 pages, 350 illustrations, dont *96 en couleurs*. Skira. Diffusion Flammarion. Relié pleine toile sous jaquette illustrée. Environ 350 F.**

Isadora Duncan et l'art-déco

Encore une de ces rencontres que Franco Maria Ricci a le secret de provoquer. Elles sont autant d'actes de culture. Cette magnifique collection gainée de soie noire et intitulée : « les Signes de l'homme » nous avait, entre autres, permis d'assister à la confrontation de Barthes et d'Erthé, puis de Barthes et d'Arcimboldo, de Calvino et des tarots Visconti, de Cortazar et du bestiaire de Zötl, de D'Annunzio et de Tamara de Lampicka, de Lewis Carroll et de ses propres photographies — les innombrables et troublantes Alice (dont les éditions du Chêne sortent actuellement la version poche). A chaque fois, donc, un écrivain face à une iconographie oubliée ou mal connue. Et le choc entre eux.

Isadora Duncan, qui mourut en 1927 étranglée par son écharpe, c'est toute une époque : les années 20, les Ballets russes, Poiret et l'art-déco. Dévotions mondaines, élégantes, sophistiquées à un art « décoratif », avant tout un art de vivre. *Qui s'étend à l'environnement, aux arts appliqués :* graphisme, tissus, bijoux, menue sculpture de salon...

Ces sculptures, Ricci nous les donne à voir. On a oublié, mais les a-t-on jamais sus, les noms de ces artisans d'avant-garde qui mêlaient l'ivoire et le bronze, comme les Anciens, pour mieux donner vie à ces korès, cléopâtres et bayadères ? Colinet, Chiparus, Preiss, Zach... Voici leurs œuvres, délicieuses patiemment recollectées par l'éditeur parmesan, et assorties d'une judicieuse présentation d'Umberto de Cristina et surtout d'un des plus savoureux portraits que nous ait laissés Savinio, son *Isadora Duncan*.

Savinio qu'on redécouvre depuis quelque temps en France, était le frère de Giorgio Des Chirico. C'est véritablement une époque autant qu'un destin fulgurant qui sont évoqués ici.

FRANÇOISE WAGENER.

★ **ISIDORA DUNCAN, avec les sculptures art-déco de Chiparus, Colinet, Preiss, etc., 63 planches en couleurs. Tirage limité à 3 000 exemplaires. Ricci, 12, rue des Beaux-Arts, 75006 Paris. Diffusion Retz-Sofedis. Environ 550 F.**

en bref

LUCAS CRANACH, par Max J. Friedlander et Jacob Rosenberg, Flammarion, 432 pages, format 21,5 × 28,5, illustrations en noir et en couleurs, relié sous jaquette illustrée, environ 300 F.

Deux traits contradictoires ont assuré la renommée lointaine de ce peintre né en Thuringe en 1472 et à peine plus âgé que Dürer et Altdorfer, les deux grandes forces de la peinture allemande autour de 1500 : nerveux et actif, il fut dès 1520 des intimes de Luther, rédigea pour lui des *séries gravées anti-papistes* virulentes et créa une nouvelle iconographie religieuse strictement « réformée », mais il produisit parallèlement pour les princes des *eroticas* recherchés (qui devaient enchanter Picasso) et des portraits curieusement naïfs et fripés. Evolution longtemps mal comprise et difficile à retracer. En 1932, J. Rosenberg, avec son maître Max Friedländer, avait établi un catalogue solide de quatre cents numéros, qu'une réédition anglaise a complété en 1979. Avec le récent catalogue de l'exposition de Bâle en 1974, c'est ici la meilleure présentation de ces Cranach. — A. C.

MARS : *la Vie d'Ostende*. — Reproduction en fac-similé de l'album de 1896, 72 p. dont 60 de quadrichromies, introduction de F. Edebau, réalisation ateliers P. Vercken, Ed. Duculot, Gembloux-Paris, environ 55 F.

On a bien oublié qu'Ostende fut durant près d'un demi-siècle, entre 1870 et 1914, la reine des plages et la plage des têtes couronnées et de bien des têtes *folles*. *Il nous reste* heureusement de ces fastes sans trop de façons un témoignage exceptionnel : l'album de dessins aux couleurs prestement enlevées que Mars leur consacra en 1896.

Ce Mars, lui aussi injustement oublié, de son nom bourgeois Maurice Bonvoisin (1849-1912), fut célèbre à juste titre : c'était le dessinateur à la mode des mondanités européennes.

Son coup de crayon est fin, précis, sans méchanceté, drôle et volontiers égrillard. C'est tout Ostende-fin-siècle qui renaît, avec ses pêcheurs, son Casino baroque, ses bons gros pères, et surtout, ses grandes coquettes et ses petites cocottes qui font valoir des charmes également rebondis de pile et de face, au bénéfice de gandins, de sénateurs ventripotents ou de Tarzans à moustaches. — J. C.

Parmi les autres parutions

HENRI STIERLIN : *le Monde de l'Amérique précolombienne.* — Photos en couleurs par l'auteur. Vol. relié sous jaquette en couleurs, 96 p., Ed. Princesse. Henri Stierlin publie, chez le même éditeur, *le Monde de l'Inde*, environ 46 F chaque ouvrage.

SAMUEL K. LOTHROP : *les Trésors de l'Amérique précolombienne.* — Un volume relié 24,5 × 31, 122 reproductions et dessins en noir et en couleurs, 248 p. Skira/Flammarion, environ 125 F.

PAYSAGES HOLLANDAIS : *Introduction par E. Mertem.* — Reproductions en noir et en couleurs, 80 p. Berghaus international, environ 48 F.

VAN GOGH : *Introduction par Per Amann.* — Reproductions en noir et en couleurs, 80 p. Berghaus international, environ 48 F.

BERNARD DAHHAN : *Vasarely, ou la Connaissance d'un art moléculaire.* — Illustrations en noir et en couleurs, 448 p. Denoël, env. 185 F.

LE MUSÉE IMAGINAIRE DE LA SCULPTURE

Cette belle collection se devait — et elle eût mérité — d'inscrire à son fronton le nom de Malraux. Qu'est-ce cette *Histoire mondiale de la sculpture*, sinon un musée imaginaire de la sculpture mondiale ? Que l'édition d'origine soit japonaise, et italien le directeur de la collection, n'excuse pas tout à fait une absence de référence où nous sentons l'oubli et quelque ingratitude.

La collection *s'était ouverte* avec les deux arts souverains de l'Occident : grec et gothique. Trois nouveaux volumes cette année. Et d'abord, l'*Orient ancien*, d'André Parrot. Il n'est de grand archéologue que celui dont le savoir est mû et éclairé par l'imagination et le sens du sacré : l'ancien directeur de nos musées nationaux possède à l'extrême ces dons, avec celui de l'écriture.

A Mari, André Parrot a « inventé », permis que fut mise au jour toute une civilisation. Il a trouvé un butin jugé « fabuleux ». Entre autres, le « trésor d'Ur », et cette bouleversante découverte de l'épigraphie : des lettres de femmes, toute une « correspondance » qui va être publiée.

A côté, et au-delà, ce sont les civilisations et l'art des Sumériens, des Babyloniens, des Kassites que nous explorons avec André Parrot et comprenons grâce à lui. Ils précèdent, annoncent les Assyriens et les Achéménides, qui, nous dit l'auteur, feront « plus grand », « iront plus loin ».

Autre monde, avec le *Mexique précolombien*, mais non pas tout à fait autre temps : la tête colossale olmèque est contemporaine de la divinité figurant sur un bassin rituel d'Assur, et non sans lui ressembler (dimension à part). Et d'ailleurs, « autre monde » vraiment ? D'abord, il s'agit toujours d'une sculpture sacrée : Cortes ne s'y trompait pas qui la détruisait systématiquement. Il y a plus : la tête de dignitaire en jade, c'est un masque de théâtre japonais ; et le « personnage central » anonyme de Tabasco, comment, au premier regard, ne pas le croire venu, lui et son décor, de quelque Angkor ? Quant au trépied avec squelette, c'est une figure gothique un peu rustique de notre XV[e] siècle. Or, cette fois, telle est bien aussi son époque : précolombien, mais de justesse. Oui, le voilà bien, le musée imaginaire.

Nouveau bond : la sculpture du XIX[e] siècle — quelque peu prolongé puisqu'il comprend Maillol, qui est du nôtre. Et si *l'on pense que le panorama* s'ouvre avec Canova (même avec Houdon), quel autre saut : de la *Pauline Borghèse* au *Désir*, à la *Nuit*, aux *Trois Nymphes !* Entre les sommets — Rude, Carpeaux, Bourdelle — dominés par Rodin, on voit passer tous les autres, et nombre de mal connus : on sait gré à l'auteur de n'avoir pas *oublié* Camille Claudel, la sœur malheureuse du poète. Les peintres tentés par la sculpture, Daumier, Degas, Renoir, Gauguin, achèvent de témoigner sur un siècle d'une exceptionnelle richesse. Maurice Rheims écrit l'histoire de l'époque et de son art en historien, mais aussi en homme qui a vu, touché, savouré, parmi des milliers d'objets, les œuvres dont il parle.

A la *Grèce* et au *Gothique*, rappelons-le, la collection ajoutait l'*Egypte* et le *Baroque et Rococo*. Nous avions signalé ce dernier volume. Rattachons-lui l'album consacré aujourd'hui à Aleijadinho, architecte et sculpteur brésilien (mulâtre) qui sera, pour bien des amateurs de baroque, une découverte : son existence même, et son œuvre ; notamment cet extraordinaire théâtre sacré que *sont* ses six chapelles de la Passion.

Pour finir, un ouvrage qui est, lui aussi, partie d'un ensemble : *l'Art du monde entier*, « encyclopédie visuelle ». Le texte est limité à un commentaire historique et scientifique précis. Collection non moins « internationale » (l'édition originale, cette fois, est allemande) et qui se propose de recouvrir l'art universel. Voici la racine et la source : les nôtres et celles de l'art d'Occident. Pour les Européens en quête d'eux-mêmes, et non d'une Amérique post-colombienne, voici un livre d'heures.

YVES FLORENNE.

★ **ORIENT ANCIEN, d'A. Parrot. Coll. « Histoire mondiale de la sculpture ». Hachette-Réalités, 194 pages, format 22×29 cm., 160 illustrations en noir et en couleurs. Relié toile sous jaquette. Environ 145 F.**

★ **MEXIQUE PRECOLOMBIEN, d'Ignacio Bernal. Même collection, 194 pages, 160 illustrations en noir et en couleurs. Environ 145 F.**

★ **DIX-NEUVIEME SIECLE, de M. Rheims. Même collection. 194 pages, 160 illustrations en noir et en couleurs. Environ 145 F.**

★ **ALEIJADINHO, d'O. Seiras Fernandes. Ed. Chêne-Ricci, 96 pages, 35 grands hors-texte en couleurs. Format 22,5×22,5 cm. Environ 48 F.**

★ **L'ART DES ORIGINES DE L'EUROPE, Elsevier, ouvrage collectif. Format 21×24 cm, 526 pages, 570 illustrations, la plupart en couleurs. Relié pleine toile. Environ 190 F.**

Ces mondes ensevelis

Livre superbe, en vérité. A travers une série de photographies en couleurs, réalisées et reproduites avec une perfection technique rarement atteinte, Lee Boltin présente les chefs-d'œuvre de l'art primitif qui figurent dans la collection de Nelson A. Rockefeller. Masques, animaux, objets de culte, armes, c'est une vision fascinante, le témoignage souvent fulgurant des grandes civilisations de ces mondes ensevelis dans le silence et la destruction, depuis les Maya, les Aztèques, les Asmats, de la Nouvelle-Guinée jusqu'à l'Afrique noire. Mais qu'est-ce que l'art « primitif » sinon l'étiquette fabriquée par des ethnographes, des critiques d'art au génie nocturne comme Malraux, pour désigner tout ce butin pris par le pillage colonial et marchand à ces peuples dits aussi « primitifs ». Le plaisir de voir s'arrête à la page, parfois à l'intérêt du commentaire, et n'échappe pas à l'artificialité du lieu où il surgit ; la collection ou le musée se ferment ici comme ailleurs sur ces civilisations, ces hautes cultures un instant entrevues. Et l'on rêve de ce jour utopique, ce jour de fête, de mystère, où ces masques, ces urnes, ces armes, ces figurines, tous ces objets, retrouveraient leur lieu naturel, l'usage de leur parole volée, l'étincelle de vie qui les a créées ; ce jour où l'art cesserait d'être un concept mercantile.

E.A. EL MALEH.

★ **CHEFS D'ŒUVRE DE L'ART PRIMITIF. Collection Nelson A. Rockefeller. Préface d'André Malraux, texte de Douglas Newton, 254 photos couleurs de Lee Boltin. Trad. de l'américain par M.F. de Paloméra, 264 pages. Environ 165 F.**

Etrennes "pratiques"

ALBUMS SOLAR

NOUVEL ATLAS MONDIAL

Illustré de nombreuses photos de satellites.

Magnifique volume de 240 pages, au format 26,2 x 35,5 le NOUVEL ATLAS MONDIAL contient une très importante partie cartographique (168 pages), regroupant 84 cartes principales et annexes, 137 photographies en couleurs, 89 graphiques et cartes thématiques, complétés d'un index de 72 pages comprenant 50 000 noms et des données statistiques pour chaque pays. Cartes et illustrations sont accompagnées d'articles remarquablement documentés. La cartographie, tout entière en quadrichromie et supervisée par l'Institut géographique national séduit par la qualité technique de l'impression. L'ensemble représente une étonnante performance dans le domaine de l'édition.

ENCYCLOPEDIE DE LA MAISON ET DU BRICOLAGE

Comment concevoir, réaliser, décorer, embellir et entretenir votre intérieur.

Comment décorer votre intérieur, concevoir vos pièces, préparer vos surfaces, habiller les murs, poser des serrures, réaliser votre séjour, couper les carreaux, faire des rideaux, poncer les sols, vous servir d'une perceuse, faire un assemblage, disposer vos sièges, poser une moquette, affûter un ciseau, habiller vos sièges, faire un raccord, transformer votre chambre, harmoniser les couleurs, pour être mieux chez vous.

Un album, 22 x 29 cm, relié sous jaquette couleurs. Plus de 200 illustrations (photographies et schémas) dont de nombreuses en couleurs.

LES PLANTES D'INTERIEUR

Un guide complet pour la culture des plantes d'appartement, plantes pour verrières et vérandas, plantes de collection, plantes grasses.

Description/habitat/température/lumière/humidité atmosphérique/arrosage/mélange terreux/multiplication.

Un album de 280 pages au format 22 x 27 cm cartonné sous couverture couleurs. 350 photographies couleurs, 80 dessins.

VOTRE POTAGER

par JOHN SEYMOUR

Comment cultiver fruits et légumes en toutes saisons.

Comment organiser le potager/tester le sol/semer les graines/répandre l'engrais/forcer la laitue/butter le céleri/couper les asperges/retourner la terre/creuser une tranchée/ratisser une planche/tuteurer les tomates/éclaircir les navets/arracher les betteraves/tailler les arbres/faire des greffes/conduire la vigne/sécher les "herbes"/mettre des fruits en conserve/congeler/saler des haricots verts/ensiler des pommes de terre/confire des prunes/faire un chapelet d'oignons/conserver des cornichons au vinaigre/élever des poulets/cultiver sous verre/préparer le terrain/faire la récolte/cultiver pour l'année entière.

Un album 22 x 28,5 cm, 256 pages, 27 planches d'illustrations couleurs, nombreuses illustrations dans le texte, cartonné, couverture illustrée.

LE LIVRE DE LA MUSIQUE

Initiation visuelle à l'art musical.

De la nature à la musique: La musique et le son/la musique et la raison/les sons et les symboles.
L'héritage de la musique: La musique primitive, la musique antique/Le Moyen Age/La Renaissance/L'époque baroque/L'époque classique/Le romantisme/Le nationalisme/Le XXe siècle/Le chant et les chœurs/L'opéra/La danse/La musique folk/Le jazz/La musique populaire/La musique arabe/La musique africaine/La musique indienne/La musique extrême-orientale.
Les instruments de musique: Les instruments à corde/Les instruments à clavier/Les bois/Les cuivres/Les instruments de percussion/Les instruments à travers le monde.

Un album 23 x 32 cm, relié sous jaquette couleurs, nombreuses illustrations couleurs, dessins originaux.

HISTOIRE MONDIALE DE L'ART

par GINA PISCHELL

Peinture/Sculpture/Architecture/arts décoratifs.

Cette nouvelle Histoire de l'Art est appelée à faire date. Une historienne de premier plan réussit l'exploit de nous offrir en quelque 750 pages un panorama à la fois exhaustif et éclairant des arts dans le monde, de l'ère préhistorique jusqu'à nos jours.

Un album de 750 pages au format 20 x 29 cm relié sous jaquette couleurs. Illustré de 1000 photographies couleurs

DICTIONNAIRE DE LA NATURE

Anatomie/Biologie/Botanique/Ecologie/Ethologie/Paléontologie/Le règne animal et le règne végétal.

Préface de CLAUDE DELAMARE DEBOUTEVILLE
Professeur au Muséum national d'Histoire naturelle
Directeur du département d'Ecologie générale.

Un volume 20 x 27 cm de 576 pages, relié skivertex sous jaquette couleurs. Plus de 150 photographies couleurs, plus de 450 dessins et schémas.

LA BONNE CUISINE FRANÇAISE

par MARIE-CLAUDE BISSON

Toutes les connaissances indispensables à une bonne cuisine. Plus de 1000 recettes, des plus simples aux plus élaborées, l'indication des calories pour chaque plat. Les conseils "tour de main" pour chaque recette. Des sigles pour indiquer le coût d'un plat, l'usage auquel on peut le réserver. Des conseils précieux pour agrémenter les mets ou pour mieux connaître l'art de la table. Un ouvrage complet, clair, pratique, pour toutes les occasions.

Un volume 15 x 23,5 cm, cartonné, couverture couleurs, 860 pages, plus 96 pages hors-texte couleurs.



هكذا من الأصل

civilisations

LA BALLADE DES ENFANTS PERDUS

Una humanité rêveuse erre dans Paris. Ainsi flânent les artistes : aux carrefours de leur déambulation initiatique, ils caressent des songes de pierres, à l'écoute des filles de la rue. Aux jeux glacés des choristes du béton, ils préfèrent ces Paris imaginaires *endormis au sein des douces gravures sur bois de Jean Lébédeff. Ils sont vingt-six poètes ici à s'abandonner dans la dérive de l'artiste et à s'égarer dans les plis de la ville, où la nostalgie étouffe entre pavés, granit et ciel chagrin.*

Quidams, ils heurtent les murs de leur chant discordant.

Gens de plume, ils dressent un état d'âme. Ils font « l'apprentissage vain des *villes » (Jean-Pierre Bégot), réduits à* « y hurler les paroxysmes de l'intolérable » *(Jean Bazin). La ville attise les blessures :* « Le ciel habité par des hommes amaigris (...) Paris est ce visage rêvé à côté de la nuit » *(Tahar Ben Jelloun).*

Il use du charme de ses automnes pour piéger les vagabonds du regret. « Si Paris nous envoûte parfois, c'est par sa mélancolie, quand les journées paraissent y comploter notre défaite » *(François Bott). Dans cette ville assassine,* « les bateliers du vide ramènent les noyés de la nuit et il neige sur les christs dessinés à la craie sur la peau des trottoirs » *(Tristan Cabral). Paris accueille la mort.* « J'ai longtemps arpenté les cimetières parisiens. A l'automne, j'y ramassais des certitudes » *(Pierre Drachline).* « J'aimerais mieux reposer au pays du vent et de la pluie » *(Bernard Geniès). A ce vœu murmuré, répond un spectre :* « A quoi raccrocher des espoirs en lambeaux ? » *(Michel Carasson).*

Du Paris des splendeurs anciennes, suintent les amours défuntes. « Un jour, une nuit, avec douleur, je partirai à la recherche de cette porte qui m'obsède » *(Serge Koster).* « Es-tu si morte, belle ville, qu'il faille mettre dès matin l'habit de laine et d'arlequin pour te séduire, gente dame ? » *(Hubert Juin).*

Sous les pavés, taraude la taupe. Celui-ci se souvient que « les flics tirèrent à boulets rouges sur le drapeau noir » *et il attend l'heure des fièvres farouches quand les insurgés* « marchent comme des océans soudés par la sueur, le sang et les larmes » *(André Laude).*

Dans ce Paris éperdu où « l'avenir est un réverbère » *(Jean-Hugues Malineau). Les poètes ont mal à la ville et lampent* « le verre du désespoir (...) en inquiétante compagnie ces verres de fureur qui [procurent] la colère et l'oubli » *(Jean-Claude Renault), dans un* « vieux bistrot, confessionnal des paumés » *et frémissant encore de* « quelques signes d'encanaillement » *(Marcel Moreau).*

Au coin des rues de ces Paris imaginaires, *le graveur et les poètes annoncent un rendez-vous aux noctambules de l'absence.*

BERNARD ALLIOT.

★ **LES PARIS IMAGINAIRES**, 47 gravures sur bois de Jean Lébédeff accompagnées de 26 textes. Préface de Patrick Lébédeff, éd. Plasma, 96 pages, environ 120 F.



LE PARIS DU XVIIIe SIÈCLE

En 1738, mourait Louis Bretez, membre de l'académie de sculpture et de peinture et ancien professeur d'architecture et de perspective : il venait juste d'achever son fameux plan de Paris, encore inégalé à ce jour. Ce plan porte le nom de son commanditaire, Turgot, « Prévôt des marchands », comme le voulaient les usages de l'époque. Exécuté en vingt planches et dessiné à la main, il représente Paris et ses faubourgs. Bretez a orienté son plan nord-ouest pour montrer le portail des églises, selon une « perspective à la cavalière ». Cela nous vaut la reconstitution d'un Paris extrêmement vivant, d'une incomparable harmonie.

B. A.

★ **LE PLAN DE LOUIS BRETEZ DIT PLAN DE TURGOT**, précédé d'une notice et accompagné d'un index des monuments et édifices. Ed. du Sorbier, 21, rue Barrault, 75013 Paris, format 45 × 55 cm, 20 planches. Environ 200 F.

★ **LE PLAN DE TURGOT DE LOUIS BRETEZ**, tiré sur velin d'Arches. Ed. Le Cadratin, en vente chez Calligrammes, 82, rue de Rennes, 75006 Paris, format 36,5×56 cm. Environ 380 F.

Livré sur demande avec un luxueux portefeuille de style Louis XV, 150 F en supplément.

Les belles images du capital

François Bayle, qui a fondé l'Association des collectionneurs de titres anciens, a réuni, dans son *Livre des richesses*, des reproductions d'actions, d'obligations et d'emprunts. Illustrés par des artistes du temps, qui demeurèrent fort discrets sur cette partie de leur œuvre, ces titres constituent une étonnante imagerie du capital. Ils témoignent, pour la plupart, des fantasmes de nos prédécesseurs — au moins de ceux qui avaient des « moyens » — et aussi des événements historiques et économiques qui modelèrent le monde moderne.

Sur ces belles images, usines, navires, pays exotiques et leurs autochtones, ouvriers calmes et musclés, barbus à la boutonnière fleurie, hétaïres aguichantes, etc. sont là pour faire rêver d'aventures et de richesses le rentier prudent et pour séduire l'éternel gogo.

Depuis les initiatives des coureurs de mers, des chevaliers d'industrie et des coloniaux, qui reposaient sur la conquête de marchandises — ou de butin, — l'imagination des affairistes ne connaît plus de limites. L'information et la pensée, diffusées par la presse et l'édition, sont transformées elles aussi en marchandises par l'*actionnariat. La* foi devient une affaire juteuse pour cette agence de pèlerinage et la mort, un placement de tout... repos pour telle société.

A sa manière, cet album, bien illustré et accompagné d'un texte agréable et sans prétention, relève un coin du voile sur le bric-à-brac de l'Occident. — B. A.

★ **LE LIVRE DES RICHESSES**, de François Bayle. Ed. Encres, 160 pages, format 19,5×28 cm, 124 illustrations en couleurs, 120 en noir. Relié toile sous jaquette couleur. Environ 180 F.

civilisations

Le temps des cathédrales et des châteaux

A l'origine de ce livre : *l'Europe au Moyen Age*, il y en eut un autre, voici vingt ans, fait pour être lu et regardé. Par la suite, l'auteur, s'appuyant sur sa documentation première, entreprit d'écrire un texte d'accompagnement pour plusieurs films de télévision : « Le Temps des cathédrales ». Il nous le propose, aujourd'hui, rehaussé d'illustrations empruntées à ces films.

Conçu, donc, pour être parlé, il offre l'avantage des simplifications didactiques. Concernant une époque aussi longue que ce que nous appelons globalement « Moyen Age » — quatre cents ans durant lesquels changent le visage du monde et son reflet dans les arts, — il montre les étapes d'une évolution dans la continuité. L'Europe de l'an 1000 se remet très lentement de l'après-Empire romain, ce grand désastre, et très lentement aussi avance vers d'autres structures politiques. Ce passé, nous le voyons bouger, de la féodalité vers la reconstruction des royaumes et nous voyons la pensée religieuse se modifier, elle aussi, d'une foi axée sur la crainte vers une conception plus humaine de Dieu, de l'Apocalypse à l'Evangile.

« *Nous voyons* », c'est bien le mot. Ce qu'établit Georges Duby, c'est le rapport entre l'œuvre d'art, apparemment gratuite, et la fonction utile qu'elle remplit souvent, elle-même déterminée par le contexte politique, économique et social. Un exemple pour fixer les idées : la peste noire de 1348, dont les résurgences s'étalèrent sur un demi-siècle. Des milliers et des milliers de morts, et, parmi eux, beaucoup d'artistes et un très grand nombre de ceux qui les commanditaient, notables humanistes dont l'espèce sera longue à se reconstituer. Les parvenus qui les remplacent sont, pour l'instant, des êtres frustes, et, tandis qu'on assiste à une espèce d'éclatement de la sensibilité dans le bonheur d'avoir survécu, on assiste également à l'infiltration d'une certaine vulgarité dans toutes les formes d'art. Une des grandes coupures de l'histoire de la civilisation occidentale s'est produite, dont la trace se lit sur les monuments, dans leur décoration, dans l'art de vivre qu'ils traduisent : un virus, venu du nord, a modifié la physionomie de l'Europe au moins autant que plusieurs guerres successives.

Dans la même lignée des livres à écouter et à regarder, celui de deux photographes, Anne Gaël et Serge Chirol, aidés, pour les légendes, par Colette Gouvin. Cinq années de flâneries en tous sens à travers la France pour y repérer et voir vivre, au cours des saisons, quelque cent cinquante châteaux, aboutissent à ce superbe guide où l'on sent, dans chaque image, le coup de foudre.

Au « temps des cathédrales », symbole de l'ordre spirituel, ces auteurs-là opposent le « temps des châteaux », symbole de l'ordre temporel ; tous admirablement, participent du paysage, construits avec le matériau du cru, grès rose de l'Alsace, lave rousse de La Rochelambert, blond calcaire de Montessus en Charolais, pierres grises de Provins. De temps à autre, nos amoureux jettent un cri d'alarme. C'est Puivert, en Languedoc, avec ses cours transformées en parcs à voitures et ses salles où bivouaquent les campeurs ; c'est Val, jadis orgueilleusement perché sur la Dordogne, transformé en château-île, quand la vallée fut inondée après la construction d'un barrage, devenu, depuis, une base nautique avec ce que cela comporte de pollution et de dégradations...

Autre démarche, mais qui va dans le même sens du sauvetage de notre patrimoine et d'une meilleure connaissance de ce qu'il représente, celle du Centre d'archéologie médiévale de Strasbourg, dont on n'a oublié ni *l'Atlas des châteaux forts en France* (1978) ni *l'Atlas des villes et villages fortifiés en France* (1977). Le dictionnaire établi par Charles-Laurent Salch et une équipe de chercheurs rassemble deux mille cinq cents illustrations et trente mille notices, qui localisent, décrivent, résument l'histoire des châteaux, places et maisons fortes du Moyen Age.

L'architecture militaire exprime l'évolution des sociétés. On sait cela page à page, dans un ouvrage qui déborde sur les temps modernes, mais, à partir du seizième siècle, on ne fait plus, dans les châteaux, que « jouer au château fort », comme à Azay-le-Rideau, et ce sont les villes qu'alors on fortifie, Richelieu, Dunkerque, Langres ou Concarneau. Du système de fortifications à fortins, déjà décrit dans *les Commentaires* de Jules César, système de défense passif, on passe, à partir de Château-Gaillard, à une défense opérationnelle qu'il s'agira, par la suite de perfectionner. L'ouvrage, par des photos et des plans, explique de quelle manière. Le miracle est que ces édifices, construits pour une fonction bien déterminée, soient, sans exception, de proportions admirables, le beau indissolublement lié à l'utile.

Même remarque concernant les églises romanes de Franche-Comté et de Bresse. Peu nombreuses, si on compare la région à la Bourgogne voisine, elles ont surgi d'un tourbillon d'influences, parce que la terre qui les porte fut toujours lieu de passage. Toutes austères, qu'elles soient bénédictine comme Saint-Maurice-de-Ferrière, clunisienne comme Froidefontaine, ou marquée du courant lorrain comme Mélisey au nord de Belfort, elles sont à la fois place forte par leur nef trapue, écrasée, horizontale, et porte du ciel par leur tour verticale.

« Une église romane est une équation — dit Georges Duby — sorte de piège tendu pour saisir l'esprit de l'homme, l'attirer vers l'inconnaissable. »

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

Enfer et paradis

Dans une collection destinée à restituer, avec toute la qualité possible, ces trésors des diverses civilisations que sont les manuscrits enluminés, nous avions signalé l'an passé un beau *Tristan et Iseut* : il reste évidemment le cadeau des amoureux. Mais s'il est encore des amants spirituels, ils ajouteront, parmi les trois derniers volumes parus, un manuscrit non moins éclatant, du quinzième siècle lui aussi : *la Divine Comédie*.

La plus belle des trois parties du plus beau des poèmes, c'est la première : c'est l'Enfer. Or le peintre paraît avoir suivi le chemin inverse : où il se montre le plus heureux, c'est au Paradis. On se complaira à considérer ces miniatures où Béatrice aux longs cheveux blonds conduit un Dante vêtu de rouge sur la terre fleurie comme une tapisserie de l'époque et lui désigne le ciel d'un bleu splendide où la lune et le soleil sont comme les vigiles ou les hérauts du couple en extase. Le savant commentaire des miniatures est précédé d'une histoire de Dante et de *la Divine Comédie*.

On retrouvera l'enfer, et surtout la célèbre miniature du purgatoire, dans l'un des plus fameux manuscrits français du Moyen Age, les *Très riches heures du duc de Berry*, dont on se borne souvent à reproduire le non moins célèbre calendrier, avec ses travaux, ses jeux et ses plaisirs.

Ce calendrier n'est cette fois que la plus petite partie du livre — douze miniatures sur une soixantaine — mais non la moindre à nos yeux. L'essentiel des livres d'heures, c'est-à-dire d'oraisons, était, bien entendu, des textes, récits et images également édifiants. Les images, comme toujours moins édifiantes qu'on ne le pensait, surtout dans leurs figures féminines. Qui n'élirait le purgatoire du duc de Berry ? D'ailleurs, il saute aux yeux que le saint livre célèbre beaucoup plus la gloire du duc que celle de Dieu. Ce n'est tout de même pas dire que la grandeur sacrée n'y soit présente, et avec une force, une émotion incomparables comme dans la suite de la Passion. Le texte excellent d'Edmond Pognon initie à la fois à ce chef-d'œuvre et à la personne de son destinataire, à qui il sera beaucoup pardonné (il en avait besoin) pour avoir été ce mécène qui nous a légué de telles merveilles.

Le troisième manuscrit est celui dit de la *Bible de Naples*, plus ancien (quatorzième siècle), conservé à la Bibliothèque nationale d'Autriche. Les miniatures peignent les scènes de l'Ancien Testament avec une majestueuse et parfois sauvage grandeur.

Y. F.

★ Seghers. Chaque volume, 125 pages, 100 à 150 reproductions. Environ 82 F.



Chimériques Américains

On s'en allait n'importe comment. On mettait dans son départ et dans son voyage l'énergie que demande la poursuite des grandes chimères. La conquête de l'Ouest, la ruée vers l'or, font l'objet d'une étude de Richard Dunlop. Une séduisante iconographie présente les moyens de transport qui étaient employés. Ils étaient souvent des plus précaires, comme cette brouette sur laquelle un homme a chargé son malgré bien.

★ LES CHARIOTS DE L'OUEST, de Richard Dunlop. Nombreuses illustrations en noir et en couleurs. Librairie des Champs-Elysées, 194 pages. Environ 113 F.

Ouvrages cités

★ L'EUROPE AU MOYEN AGE, de Georges Duby (Art roman, art gothique), « Arts et Métiers graphiques », diffusion Flammarion, 300 pages, format 30 × 17, plus de 250 illustrations en noir et en couleurs. Relié pleine toile sous jaquette illustrée. Environ 375 F.

★ CHATEAUX ET SITES DE LA FRANCE MEDIEVALE, d'Anne Gaël, Serge Chirol et Colette Gouvin, Hachette-Réalités, 298 pages, format 260 × 290, 200 illustrations en couleurs. Relié sous jaquette couleurs. Environ 290 F.

★ DICTIONNAIRE DES CHATEAUX ET DES FORTIFICATIONS DU MOYEN AGE EN FRANCE, de Charles-Laurent Salch, éditions Publitotal, diffusion Weber, 1 280 pages, format 185 × 250, 2 500 illustrations dont 64 en couleurs. Relié, sous jaquette couleurs. Environ 400 F.

★ L'ARCHITECTURE MILITAIRE EN FRANCE, de Guillaume Janneau, éditions Garnier, 152 pages, 250 illustrations. Environ 180 F.

★ FRANCHE-COMTÉ - BRESSE ROMANE, de René Tournier, Willisel, collection « La nuit des temps », Zodiaque, 344 pages, volume relié, 128 planches hélio et 4 hors-texte couleurs. Environ 115 F.

● A signaler aussi, l'ENCYCLOPEDIE MEDIEVALE, d'après Viollet-le-Duc. Refonte du DICTIONNAIRE RAISONNÉ DE L'ARCHITECTURE et du DICTIONNAIRE RAISONNÉ DU MOBILIER. Deux volumes reliés de 720 pages chacun. Nombreuses illustrations. Editions Heimdal.

Le testament des Indiens

Les Indiens du Nouveau-Monde n'ont jamais considéré l'appareil photo d'un très bon œil. C'est, pour eux, un piège-à-double, un mangeur d'âmes. Ils accusent les Blancs de « cannibaliser » leur image, et il est vrai que la frénésie des photographes, leur manie de s'approprier le monde en le rangeant dans une petite boîte noire, relève un peu de la chasse à l'homme...

Le photographe est un réducteur de têtes, oui. Il vise, il tire, il miniaturise. La méfiance qu'il suscite chez les Indiens n'est pas totalement superstitieuse ni injustifiée : le visible a partie liée avec l'invisible.

Cela dit, il arrive que photographes et Indiens fassent bon ménage. Il suffit, par exemple, qu'un groupe ethnique sentant sa mort prochaine (ce n'est malheureusement pas une fable) décide de mettre en scène l'image de lui-même qu'il souhaite laisser au monde. C'est ce qui s'est passé entre Edward S. Curtis et les Indiens du nord-ouest des Etats-Unis, au début du siècle. Images admirables, pathétiques, parce qu'elles expriment sans parole l'au-delà de tout désespoir. Comme ceux qui ont un jour « touché le fond », les Indiens survivants accrochent à leur visage des expressions essentielles. Fondamentales. Personne n'oubliera plus leur regard d'obsidienne, et les Indiens militants d'aujourd'hui ne s'y trompent pas, qui brandissent, au cours de leurs marches de protestation, des affiches tirées de la collection de Edward S. Curtis.

L'Univers de l'Indien d'Amérique reprend certaines photos de Curtis, mais il y ajoute des reconstitutions, des paysages, des gravures, des cartes, des objets, des textes... L'ensemble forme l'un des plus beaux livres didactiques jamais publiés sur les Indiens de l'Amérique du Nord.

Ce n'est pas à un spectacle exotique que le lecteur est convié, ni à un western, mais plutôt à un drame lyrique : celui de l'Indien floué, dépossédé, humilié, qui, au terme de ce vingtième siècle, tente de recouvrer mémoire et dignité. Bien sûr, ce livre n'est qu'un livre, il ne changera rien au sort de ceux à qui il est dédié. Cependant, ici et là, dans la trame même des visages et des gestes, des cérémonies, quelque chose indique que les Indiens ont trouvé une réponse au dilemme posé par les Blancs : s'adapter ou disparaître ? Demeurer plutôt. Car, dans la perspective de leur pensée, demeurer, c'est toujours renaître...

A ce livre qui s'attache à l'histoire — ou, pour être plus précis, au « mémorable » — il faut associer *Indiens du Xingu* qui, lui, est entièrement consacré au « fugitif », à l'instantané.

Ici, pas de plan panoramique, pas de pose insistante, pas d'analyse, pas de visée encyclopédique. Seulement des gros plans des mouvements, des couleurs. En regard de la grande production du *National Geographic*, cet ouvrage fait figure de contrepoint ou de court-métrage intimiste... Et pourtant, curieusement, la photographe Maureen Bisilliat ne s'adonne pas au « cannibalisme de l'œil », tout au contraire, elle attrape au vol ce que lui propose la mise en scène indienne. Son indiscrétion, son voyeurisme, est simplement fait de connivence. De complicité. De sensualité.

Il faut dire que Maureen Bisilliat travaille au Brésil, dans la réserve du Xingu. Les tribus qui sont regroupées là — les Mehinaku, les Waura, les Juruna, les Txicão, les Krenakoré... — ont eu sans doute, comme à l'époque de Edward S. Curtis, le réflexe prémonitoire de léguer leur double à la photographie. Souhaitons que leur testament en images ne se perde pas et que ce livre, incandescent, dure plus longtemps que les feux éphémères de notre Nouvel An.

JACQUES MEUNIER.

★ L'UNIVERS DE L'INDIEN D'AMERIQUE. Conseillers : Vine Deloria Jr et William C. Sturtevan. Traduction : Jacques Guiod. Plus de 440 illustrations, dont 362 en couleurs. 400 pages. National Geographic Society. Flammarion. Environ 168 F.

★ INDIENS DU XINGU, de Maureen Bisilliat. Préface de Claudio et Orlando Villas-Bôas. Traduction de Dominique Le Bourg. 130 illustrations en couleurs. Ed. Chêne-Hachette. Environ 199 F.

en bref

TROUBADOURS ET TROUVERES : par René Nelli. — 168 p., 129 illustrations en couleurs d'après des miniatures. Hachette/Massin, environ 168 F.

La philosophie de l'amour courtois et ses conséquences sur les mentalités et comportements des XII[e] et XIII[e] siècles. « Est-il vraiment possible, s'interroge l'auteur, de faire de l'amour de la créature (comme l'avaient souhaité Platon, les Arabes et les troubadours) le principe d'un progrès indéfini vers le souverain Bien ? »

***

REGINE PERNOUD : *les Gaulois*. — Le Seuil, 128 p., format 20,5 × 28,85, documents en noir et en couleurs. Environ 69 F.

Le monde celte doit beaucoup à Régine Pernoud qui, de longue date, a « vulgarisé » les connaissances amassées sur le sujet par d'autres érudits, à partir du XIX[e] siècle et spécialement du Second Empire.

Voici, réédité avec les illustrations *les Gaulois* : photos prise d'hélicoptère qui montrent, au sol, le plan de temples, de camps, de théâtres, de fermes gallo-romains, reproductions d'œuvres d'art comme l'admirable chaudron en argent travaillé de Gundestrup (Danemark), de monnaies, de statues ou de bas-reliefs qui permettent de suivre, comme sur des bandes dessinées, les gestes du quotidien.

« Nos ancêtres les Gaulois » ? Trop longtemps, la formule n'est restée qu'une manière de parler, la civilisation des Gaules occultée par la romanisation triomphante. Un livre qui contribue à réajuster notre vision.

G. G.-A.

***

L'Art de Bretagne, de V.-H. Debidour. — Ed. Arthaud, 314 p. Environ 165 F.

Arts et Cultures de Bretagne, d'André Mussat. — Ed. Berger-Levrault, 350 p. Environ 250 F.

La Bretagne, pays du roc et de l'océan, des landes et du vent : son histoire émerge difficilement des voiles brumeux qui l'entourent, coincée entre un folklore réducteur et le mystère d'un passé dont de nombreux signes restent inexpliqués.

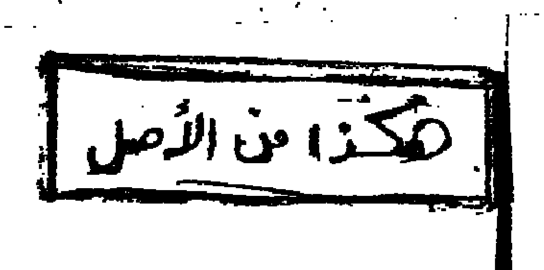
Voici deux ouvrages dont le mérite est de tenter, sinon une explication, du moins un recensement des objets culturels bretons. Les textes s'accordent pour reconnaître la diversité des influences (italiennes, flamandes, anglo-normandes) en même temps que l'originalité d'une culture qui, loin d'être « unifiée », s'est développée en des foyers géographiques et artistiques différents.

Dans cette région pauvre, l'art religieux occupe la place essentielle : ce sont les chapelles de « village » (en breton, l'équivalent des hameaux), les églises, les ossuaires et ces grands navires que sont les calvaires. A juste titre, V.-H. Debidour évoque cet « art de paroisse » dont les manifestations architecturales jalonnent les chemins et les collines.

D'autres grands monuments sont les témoins d'une histoire mouvementée : les forteresses maritimes, ces gardiennes de la terre, et les châteaux forts, symboles des puissances et des rivalités seigneuriales.

Mais le domaine le plus typique — le plus folklorique aussi — est celui de l'habitat paysan. André Mussat y consacre une plus large part. Il évoque cette « architecture sans architectes » où la pierre, le bois, le chaume ou l'ardoise, contribuent à fondre les constructions dans leur environnement naturel.

B. G.



هكذا من الأصل



civilisations

L'Égypte dépoussiérée

L'Empire des conquérants, second des trois tomes de la série « les Pharaons » dirigée par Jean Leclant, est un livre d'images et de science, comme tous les volumes de « L'univers des formes ». Ce volet du triptyque, consacré à l'Égypte ancienne, à son art et à son architecture, a la qualité, et les défauts de ses prédécesseurs : illustration somptueuse parfaitement adaptée au texte ; textes précis, mais si précis qu'ils sont presque trop denses, textes variés grâce à la pluralité des auteurs, mais qui n'évitent pas quelques répétitions et peuvent parfois manquer de clarté pour un public qui ne jongle pas avec les millénaires égyptiens. Comme le premier volume, *l'Empire des conquérants* se tire cependant de sa situation délicate, entre les spécialistes qui l'ont conçu et le public qui le lit, dosant avec prudence ce qu'il faut d'histoire pour éclairer les formes de l'univers du Nil.

La période ressuscitée dans *l'Empire des conquérants* ne dure qu'un demi-millénaire, de 1560 à 1070, soit de la dix-huitième à la vingtième dynastie : c'est le Nouvel Empire, dominé par les figures de l'hérésiarque Aménophis IV, alias Akhenaton, de « l'intégriste » Toutankhamon, qui rendit à Amon le culte voué un moment à Aton, de Ramsès II enfin, pharaon au long règne. Le Nouvel Empire s'est ouvert, par le biais des conquêtes, aux influences étrangères, essentiellement orientales. La peinture (texte de H. W. Müller), la statuaire (Cyril Alfred), les objets profanes et sacrés, les bijoux, tous les « arts de métamorphose » (C. Desroches-Noblecourt), connaissent un raffinement nouveau, des tendances parfois surprenantes, si elles restent fidèles à l'éternel égyptien.

Pour l'architecture (Paul Barguet), il suffit d'évoquer Karnak et ses temples : et si, malgré l'abondante iconographie, qui est ici consacrée à l'aire sacrée de Thèbes, on en veut plus encore, il y a l'ouvrage de Jean Lauffray, paru aux éditions du C.N.R.S. : *Karnak d'Egypte — Domaine du divin*. L'approche de ce livre, dont l'illustration est aussi intelligente que belle, est sensiblement différente. Plus technique, puisqu'il décrit les monuments et les œuvres de ce champ de ruines à travers les travaux d'archéologie ou de reconstruction qui y ont été entrepris depuis la création du Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak, cet ouvrage est, cependant, d'une clarté et d'une aisance telles qu'on l'imagine assez bien susciter de nouvelles vocations pour l'égyptologie. De la série des « Pharaons » et de ce *Karnak*, la vieille Egypte sort nettement dépoussiérée.

FREDERIC EDELMANN.

★ L'EMPIRE DES CONQUERANTS, de Cyril Alfred, Paul Barguet, *C. Desroches-Noblecourt*, Jean Leclant, H. W. Müller, Gallimard, « l'Univers des formes », 372 p. Format 21,2×27, 431 illustrations, dont 165 en couleurs quadrichromie, 266 en bichromie. Relié pleine toile sous jaquette couleur. Environ 310 F.

L'architecture et le message de l'islam

L'ange de la cathédrale de Reims signe de son sourire l'authenticité de l'art gothique. La tradition islamique interdit la représentation de la figure humaine et l'on en vient, par un glissement imperceptible mais fréquent, à douter que l'art de l'islam puisse avoir un visage et une originalité. Envahisseurs et pillards, les Arabes auraient accaparé l'héritage des civilisations tombées sous leurs conquêtes, et l'histoire de leur art ne serait que l'inventaire d'un butin. Le petit jeu de famille des historiens de l'art, le jeu des influences, peut se donner libre cours.

La diversité des civilisations, des cultures qui sont venues se fondre dans la communauté instaurée par la parole du Prophète, la grande richesse des réalisations architecturales qui, des bords du Gange à Fès, en passant par la Perse, l'Egypte, l'Espagne andalouse, jalonnent son itinéraire spirituel, offrent un vaste espace pour le jeu des interprétations. Et pourtant ! Si on sait voir, si le regard parvient à se jouer de la dispersion et de l'opacité d'une certaine érudition, ce qui s'impose et émerge de la diversité des expressions de l'art islamique, c'est la communauté d'un langage architectural qui apparaît à la faveur d'un climat, d'une certaine lumière. La réussite d'Henri Stierlin est sans doute là. La photographie n'est pas simple illustration, l'album de la curiosité d'un instant. Elle a quelque chose à dire, elle est, elle aussi, langage.

Henri Stierlin qui, à quelques exceptions près, a pris lui-même toutes les photographies, remarquablement reproduites dans ce livre, a su offrir la richesse d'une vision, l'itinéraire d'une découverte où le souci documentaire laisse sa marge au plaisir du rêve et de l'imaginaire. Le texte n'est cependant pas à négliger. Il assure au lecteur, sans se perdre dans l'érudition, l'information indispensable pour comprendre non seulement l'audace et l'originalité de l'architecture de l'islam sur le plan technologique, mais aussi, du même mouvement, les valeurs esthétiques qu'elle a créées et qu'on ne saurait intimement interroger hors du message spirituel où elles s'inscrivent.

E. E. M.

★ ARCHITECTURE DE L'ISLAM, d'Henri Stierlin. Office du Livre, Fribourg. Société française du *Livre, Paris*. 300 *pages, format* 24×31,20 cm, 211 illustrations en couleurs, 8 plans. Relié toile sous jaquette couleur. Environ 275 F.

Du Vatican...

Il est rare qu'un livre de photographies aussi somptueuses, qui semble, de prime abord, destiné à orner les tables de salon pour y être feuilleté distraitement, fournisse également un texte de valeur. Si le Vatican est un sujet éminemment visuel — et le photographe Fred Mayeren a saisi beaucoup d'aspects inconnus grâce à une obstination à toute épreuve, — cet Etat souverain de 44 hectares, le plus petit du monde, renferme un mystère qui a toujours fasciné, que l'on soit catholique ou non.

Le concours de spécialistes internationaux a permis de présenter les principales facettes du Vatican, à la fois « piédestal » du Saint-Siège, demeure du chef d'une Eglise composée de plus de sept cents millions de fidèles — soit 18 % de la population mondiale ; Etat autonome dont la puissance diplomatique remplace avantageusement les fameuses « divisions » de Staline ; cour médiévale et concentration d'œuvres artistiques inégalée dans le monde entier.

Dans un premier chapitre, l'abbé René Laurentin, théologien-journaliste, retrace l'histoire bimillénaire de la papauté et démonte les rouages complexes de la Curie, ou gouvernement central de l'Eglise, après la réforme de Paul VI en 1967. Ensuite, le journaliste suisse Hanno Helbling traite, avec quelques pointes d'humour, du rôle international joué par le Saint-Siège sur la scène politique et diplomatique. Et Victor Willi décrit les différents styles adoptés par les cinq derniers papes lors des audiences pontificales : Pie XII, le dernier « pape-roi » ; Jean XXIII, affable et bonhomme ; Paul VI, « hamlétien » ; Jean-Paul Ier, le pape du sourire, et Jean-Paul II, familier et proche du peuple.

Le correspondant romain du journal britannique The Times, *qui connaît bien la ville éternelle, raconte par le menu la vie quotidienne dans la cité du Vatican, qui, avec moins de mille résidents, dont quatre cents citoyens, possède des magasins, une gare, un émetteur de radio et une police.*

Le chapitre suivant présente les musées du Vatican, sous la plume de leur ancien directeur, D. Redig de Campos, ainsi que la Bibliothèque vaticane, qui offre une collection de manuscrits d'intérêt humaniste et historico-ecclésiastique sans pareil. Le dernier chapitre, par Raimondo Manzini, ancien rédacteur en chef de l'Osservatore romano, raconte l'histoire mouvementée des conclaves, ou élections papales, à travers les âges. Si ce livre est une mine d'informations, il est avant tout un régal pour les yeux.

ALAIN WOODROW.

★ LE VATICAN, photographies de Fred Mayer, texte de René Laurentin, Hanno Helbling, Victor J. Willi, Peter Nichols, D. Redig de Campos, Raimondo Manzini. Bibliothèque des Arts, 232 pages, format 34,5 × 25,5, 168 illustrations en couleurs, relié pleine toile sous jaquette couleur. Environ 250 F.

...à Jérusalem

« Si je t'oublie, ô Jérusalem ! que ma main droite se dessèche, que ma langue colle à mon palais... » chantait le psalmiste exilé à Babylone. Sion, cité royale de David, lieu du sacrifice d'Isaac par Abraham, sur lequel sera bâti le temple de Salomon, a toujours joué un rôle essentiel pour les juifs. C'est le point de l'univers où les juifs dispersés se réuniront, selon le vœu fervent des pèlerins : « L'an prochain à Jérusalem ! »

Mais cette ville, prise aux Cananéens par David environ mille ans avant Jésus-Christ, a, tout au long de son histoire, été convoitée, envahie, occupée. Ce kilomètre carré de terre a subi l'assaut successivement des Egyptiens, des Assyriens, des Babyloniens, des Perses, des Macédoniens, des Grecs, des Romains, des chrétiens, des musulmans et des Anglais... Jérusalem fut dix-sept fois détruite et dix-sept fois reconstruite.

Au cœur du judaïsme, la ville fut aussi le théâtre des derniers épisodes du ministère de Jésus et de sa crucifixion ; elle est enfin considérée comme une ville sainte par les musulmans, qui y situent l'enlèvement de Mahomet au ciel et y firent construire la mosquée Al Aqsa, troisième lieu saint de l'islam après La Mecque et Médine.

Ce livre, abondamment illustré par des photographes et des dessins en couleurs et en noir, retrace la très riche histoire de Jérusalem depuis sa fondation, au cours du troisième millénaire avant Jésus-Christ, jusqu'en juin 1967, date où furent réunies les deux parties de la ville, après la guerre de six jours. — A. W.

★ JERUSALEM : VILLE SACREE DE L'HUMANITE, QUARANTE SIECLES D'HISTOIRE, par Théodore Kollek et Moshe Pearlman. Editions France-Empire, 288 pages, dont 64 p. d'illustrations en couleurs et 140 p. en noir. Environ 100 F.

Profondeurs de la Chine

(Suite de la page 15.)

Ces courants de pensée, dans leurs intrications, concourent au même but : la paix. Pourtant le « mandat du ciel » est *toujours* conquis l'épée au poing. Quelque grand révolté extermine le souverain dégénéré et indigne qui détenait le *trône, et* devenu sacré grâce à sa victoire, fonde une dynastie *nouvelle qui, à son tour*, périra quand elle sera atteinte par la décadence. La *révolte*, honnie par le confucianisme, comme base de la légitimité...

Chine des contradictions. L'an 213 avant notre ère, le premier empereur historique, le fabuleux Che Houang-ti, ordonne de brûler tous les livres. Ce personnage a fondé l'empire chinois, l'a unifié, développé matériellement, liant les cinq éléments — l'eau, le bois, la terre, le feu, le métal — dans une combinaison engendrant la création. Homme formidable de brutalité, détestant les lettrés qui minent, qui critiquent son dur pouvoir. Haine de la pensée, qui, source d'irrésolution, doit disparaître. Flammes purificatrices qui nettoient tous les doutes. Ce Che Houang-ti laissera un nom exécré.

Ce que je ne peux dire ici, tellement ce livre est riche, ce sont, malgré la domination du « savoir » bienfaisant, les retombées et les renaissances de la grandeur chinoise. Du reste, les auteurs se sont limités volontairement à l'histoire de trois grandes dynasties, les Han fondés par Che Houang-ti, les Tang et enfin les Song. D'un ouvrage de science, ils ont fait un roman vrai : tant de péripéties, une floraison de faits somptueux ou vénéneux. Avec, en toile de fond, cette autre constante : un peuple écrasé par les fonctionnaires et les riches, pauvre peuple qui gémit et se soulève sans que, finalement, rien ne soit changé à son sort. Au mieux, il reste sous le joug.

De ce passé beau et affreux, combien d'apports ne subsistent-ils pas dans la Chine nouvelle du communisme ? Mao, en appelant les pauvres à se lever en une tempête gigantesque et cette fois victorieuse, n'a-t-il pas été mu par les cris de haine et de détresse des opprimés d'antan ? Et dans sa conception mystique de « l'homme nouveau » purifié de son égo et doté du génie, ne retrouve-t-on pas des traces du taoïsme ? Il est vrai que, depuis la mort de Mao, en Chine, il est moins question de changer l'homme que d'organiser une société socialiste. Cette Chine rouge des « bureaucrates » rouges, le livre *la Chine*, d'Ulla et Johannes Kuchler me semble l'analyser avec équité et justice. Chine avec ses hiérarchies et ses disciplines, ce formalisme peut-être hérité, lui aussi, même indirectement, de l'histoire. Chine dépeinte en cet ouvrage abondamment illustré qui complète très bien celui de D. et V. Elisseeff.

Reste à parler de l'âme chinoise, de ses raffinements, de ses sensibilités joyeuses ou tristes. C'est dans l'art, la poésie, la calligraphie, qu'elle s'est le mieux exprimée. Danielle et Vadim Elisseeff décrivent ces joyaux avec passion, avec amour. De ce point de vue aussi, leur livre est une *somme*. On en retrouvera l'écho luxueux dans *l'Art de la Chine ancienne*, de W. Watson, également indispensable pour mieux saisir les splendeurs de la Chine éternelle.

LUCIEN BODARD.

★ LA CIVILISATION DE LA CHINE CLASSIQUE, de Danielle et Vadim Elisseeff. Arthaud, 786 pages, format 17,5×22, relié toile sous jaquette illustrée, 140 illustrations en noir, 14 planches couleurs. Environ 210 F.

★ LA CHINE, d'Ulla et Johannes Kuchler. Trad. de l'allemand par Berthe Médici, la Bibliothèque des arts, 220 pages, format 30×24, illustré de 80 planches en couleurs pleine page, 48 planches en deux tons et 44 illustrations et cartes dans le texte. Environ 250 F.

★ L'ART DE LA CHINE ANCIENNE, de W. Watson, Ed. Mazenod, 600 pages, 1 100 illustrations, 170 planches en couleurs (plusieurs avec or), format 24,5×31, relié pleine toile sous jaquette couleur. Environ 510 F.

en bref

Archaeologia Mundi, Syrie-Palestine I, par Jean Perrot. — Quarante-cinq illustrations en couleurs, 73 illustrations en noir. Editions Nagel, 192 p., format 16,5 × 24, environ 120 F.

L'effort archéologique au Proche-Orient s'est porté ces vingt dernières années sur les millénaires qui ont précédé les temps historiques. La région syro-palestinienne connut des sociétés préhistoriques particulièrement riches et originales. C'est ainsi qu'elle est devenue un immense chantier de fouilles. Jean Perrot évoque, dans ce livre très documenté, les aspects de la recherche archéologique contemporaine.

∴

Rouleaux magiques éthiopiens, par Jacques Mercier. — Le Seuil, 120 p., 20,5 × 28, 58 illustrations dont 40 en couleurs. Environ 55 F.

Jacques Mercier présente l'art des talismans qui fut développé par l'islam avant de connaître une exceptionnelle expansion en Ethiopie.

∴

Les Voies de la création en iconographie chrétienne, par André Grabar. — Flammarion, 342 pages, 246 illustrations. Environ 140 F.

Cet ouvrage est consacré à l'interprétation par *l'image* des thèmes chrétiens, surtout de l'Antiquité et du *Moyen Age. L'enseignement de la* religion se faisait souvent, à ces époques, *de manière « audio-visuelle »* : dans des sermons mais aussi par les *arts*.

∴

Roses médiévales, par Painton Cowen. — Le Seuil, 142 p., 141 illustrations. Format 20,5 × 28. Relié toile sous jaquette couleur. Environ 55 F.

Les fenêtres rondes des églises appelées roses ou rosaces ont permis aux bâtisseurs de cathédrales et aux maîtres verriers de déployer leur imagination de mille manières et de créer des œuvres artistiques qui, avec la complicité du soleil, éclatent littéralement de beauté. Dans ce livre qui retrace l'histoire de la rosace, Painton Cowen considère cette forme d'art comme la réponse à un besoin humain éternel : celui d'un symbole de l'unité divine et cosmique.

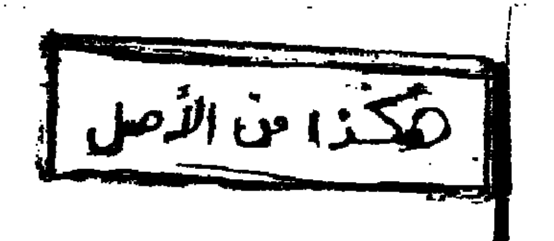
La mélancolie de Pompéi

On n'a jamais besoin de prétexte pour faire un beau livre sur Pompéi, mais on ne pouvait pas manquer celui-là : il y a neuf cents ans, le 4 août 79, que le Vésuve ensevelissait Pompéi sous la lave, les pierres, les cendres — et dans l'oubli, pour dix-sept siècles. Le volcan qu'on croyait à jamais éteint se réveilla très violemment. Jusque-là, c'était une montagne bucolique au sommet d'eaux et de verdures, aux *pentes* couvertes de ces vignes qui produisaient un des meilleurs vins de Campanie. Avec sa campagne *féconde*, ses tissages dans les faubourgs, son commerce et ses navires, Pompéi était surtout la villégiature de luxe des Romains riches *ou* célèbres. Ce nouvel album en réunit une fois de plus des images dont on ne se lasse jamais. Elles sont commentées par un texte d'une simplicité aimable, mais dont l'auteur n'en est pas moins attaché au British Museum : vulgarisation d'appellation contrôlée.

Qu'on soit allé à Pompéi ou que Pompéi soit venu à nous par des images comme celles-ci ; qu'on la retrouve ou qu'on la découvre, c'est toujours avec un nouveau ravissement; avec aussi la même poignante mélancolie. A Hiroshima, il ne restait rien des vivants, qu'une ombre sur le mur. Ici, regardez ces deux squelettes sur leur lit de cendres, qui se sont pris la main à l'ultime instant. Ou bien les corps moulés, coulés, dans la lave comme les statues dans le bronze. A côté, non plus tragiques, mais savoureux, familiers, si proches de nous : ces graffiti bachiques ou électoraux, ou commémorant un mai 68 pompéien. Voici également les fresques, les mosaïques, les amphores ; les maisons surprises en pleine vie avec les objets, les ustensiles quotidiens : on pense soudain à Oradour. *Mais ici la* nature est la coupable.

Le Vésuve nous a donné ce musée improbable, inespéré, déjà *menacé par l'air et la lumière* mêmes que nous lui avons rendus. Hâtons-nous d'en recueillir les images ; ce bel album, à son *tour, s'y est employé.* — Y. F.

★ POMPEI, RESURRECTION D'UNE CITÉ, de Patricia Varnaga. Adaptation de G. Rachet, Hachette, un volume relié 23 × 32, 132 pages, 162 photographies en couleur (dont 20 en double page). Environ 89 F.



Le Monde de l'ÉCONOMIE

LES COMPORTEMENTS INDIVIDUELS FACE A L'INFLATION ET A LA FISCALITÉ

Le travail noir encouragé par la loi de finances pour 1980

par ANDRÉ FOURCANS (*)

LE budget pour 1980 vient d'être adopté avec une pression fiscale *globale* inchangée. Pourtant, l'impôt sur le revenu des personnes physiques (I.R.P.P.) sera, lui, alourdi. Seules les deux premières tranches ont en *effet été* à peu près ajustées pour l'inflation. Pour toutes les autres, les taux d'imposition *marginaux* seront, en conséquence plus élevés, et ce d'autant plus que l'on s'élève dans les tranches. Sur le plan de la redistribution des revenus, cette politique est sans conteste louable. Mais le gouvernement et les députés se sont-ils préoccupés de son impact possible sur l'emploi, l'investissement et la production ? Il est difficile de le savoir. En tout cas, dans les périodes que nous traversons, c'est une question qu'on ne peut laisser sous le boisseau.

En règle générale, ce type de question est envisagé avec les lunettes de John Maynard Keynes, le célèbre économiste anglais : la fiscalité n'influe sur l'économie que par les mouvements de la *demande globale* de biens et services qu'elle provoque. D'où *la polarisation sur le déficit* dans les finances de l'Etat n'est que très rarement que l'on se préoccupe de son influence sur *l'offre globale*, c'est-à-dire sur le désir des citoyens à travailler, à épargner, et à investir. Pourtant, c'est vraisemblablement une clef pour mieux comprendre, et par voie de conséquence *mieux résoudre*, les grands problèmes de société actuels : développement du travail noir et du chômage, stagnation des investissements et de la croissance. Voyons ce qu'il en est, du moins pour l'I.R.P.P.

Lorsqu'il analyse les choix que font les individus dans leurs décisions de travail ou de « loisir » (au sens économique du terme, c'est-à-dire toute activité effectuée hors marché officiel : loisir au sens traditionnel, mais aussi travail au foyer, au noir, etc.), l'économiste attache une importance particulière à la rémunération *nette* du travail, c'est-à-dire au revenu après impôt. Plus le taux marginal de l'I.R.P.P. est élevé et plus, bien entendu, le revenu net du travail est faible. Autrement dit, plus le coût du loisir, toujours au sens défini plus haut, est lui-même faible. Et, de là, plus la demande de loisir est forte. Pourquoi cela ?

Il est bien évident que si, par exemple, le taux marginal de l'I.R.P.P. était de 100 %, le coût du loisir serait nul. Dans ce cas, l'incitation *monétaire* à travailler *serait inexistante et l'incitation* à prendre des loisirs extrêmement forte. On peut donc penser que plus le coût du loisir est faible, c'est-à-dire plus le revenu du travail après impôt est faible, ou encore, ce qui revient au même, plus le taux marginal d'imposition est élevé, et plus le désir de « consommer » du loisir est important.

Quand le plombier devient tapissier

Pour être complet, il faut toutefois tenir compte d'un autre facteur. A partir du moment où la hausse des taux marginaux de l'I.R.P.P. fait baisser la rémunération nette obtenue pour une quantité de travail donnée, les individus pourraient souhaiter travailler plus pour compenser la perte de revenu qui en résulte. Cet « effet-revenu » va donc à l'encontre de l' « effet-substitution » précédent. Lequel l'emporte *sur l'autre ? C'est, a priori,* impossible à dire. Il s'agit d'une question purement empirique. Malheureusement, il n'existe pas d'études françaises sur le sujet. On ne peut donc que se référer à celles faites aux Etats-Unis. De ces recherches, il ressort que, en effet, l'I.R.P.P. tend à diminuer l'offre de travail « officielle », en particulier celle des femmes et des jeunes. Considérons deux exemples.

Prenons un médecin qui, au bout de six à huit mois de travail, accumule des honoraires qiu le font passer dans des tran*ches où le revenue est imposé au* taux marginal de 50 % à 60 %. Cela signifie que, pour toute activité professionnelle exercée au-delà de ces six à huit mois, il ne percevra véritablement, au mieux, que la moitié de ses honoraires. Dans ces circonstances, il n'y aurait rien de sur*prenant à ce qu'il réduise* ses heures de travail et prenne des vacances plus longues. Non seulement la quantité de travail effectivement fournie, mais les recettes fiscales seront inférieures à ce qu'elles auraient été avec un taux marginal d'I.R.P.P. moins élevé. Bien sûr, si la diminution du *temps de travail du* médecin en question est compensée par un travail accru de la part de ses collègues (car la clientèle non satisfaite du premier obtiendra ses soins d'autres médecins), l'offre *globale* de services médicaux ne changera pas. Mais si la plupart des médecins ont un comportement analogue à celui de notre exemple (une hypothèse somme toute défendable, surtout dans le long terme); tant l'offre de services médicaux que les recettes fiscales seront freinées. Incidemment, cette baisse de l'offre n'aurait-elle pas quelque chose à voir avec la montée du prix des services médicaux et le développement des cabinets de groupe ?

En outre, il ne faut pas croire que seuls les revenus très élevés peuvent conduire à des résultats de ce type. Prenons le cas d'un artisan plombier marié avec deux enfants à charge. Il gagne environ 5 000 francs par mois, et sa femme, secrétaire dans une entreprise voisine, 2 000 francs. Avec trois parts, ces revenus correspondent, pour la déclaration de 1978, à un taux marginal d'imposition de 25 %.

Supposons que notre plombier *ait besoin de faire tapisser* sa chambre et que le tapissier lui demande 200 francs de main-d'œuvre pour faire ce travail. Durant le même temps, le plombier pourrait gagner 250 francs. Mais son taux d'imposition marginal étant de 25 %, son revenu net supplémentaire serait en fait de 187,50 francs. Il a par conséquent intérêt à tapisser lui-même sa pièce, puisque l'opération lui fera économiser 12,50 francs. Il préférera donc ne pas gagner les 250 francs supplémentaires qu'il aurait pu obtenir et faire lui-même le travail du tapissier. Le revenu total imposable de la communauté diminuera de 450 francs (200 francs pour le tapissier et 250 francs pour le plombier) et l'Etat perdra les recettes fiscales correspondantes.

(Lire la suite page 26.)

(*) Professeur d'économie et finance à l'ESSEC.

L'épargne très imparfaitement protégée par les taux d'intérêt élevés

par PIERRE BERGER (*)

POUSSES par l'inflation, les taux d'intérêt sont, en France comme à l'étranger, à un niveau record (ou proche de leur record). Dans quelle mesure une rémunération nominalement élevée du capital affecte-t-elle la *propension à épargner des ménages* ? Cette question revêt trois aspects : comment les ménages ressentent-ils la charge ou la perception des taux d'intérêt ; quelles perturbations l'inflation apporte-t-elle ; quelles orientations, quels remèdes peuvent-ils être envisagés ?

Les ménages ressentent évidemment de façon différente l'incidence des taux d'intérêt selon qu'ils sont emprunteurs ou prêteurs.

A) LE CAS DES PRETEURS. — En ce qui concerne le comportement des épargnants, les différentes thèses généralement avancées font l'objet de contestations réciproques, parce que, dans l'état actuel des connaissances, les éléments de preuve ou les possibilités d'expérimentation font défaut, ainsi que le montrente les deux exemples ci-après.

Le déroulement des discussions montre souvent que les intuitions ne sont pas admises, à l'exception toutefois de celles que formulait Keynes, ainsi doté d'une sorte de monopole et de don de vision pour dégager la vérité en matière économique. On peut citer notamment la question de savoir si la tendance à épargner des ménages est sensible, ou non, à des hausses de taux d'intérêt. Le titulaire d'un revenu est-il disposé à modifier le partage entre son épargne et sa consommation si l'on accroît l'attrait des instruments d'épargne ? Deux thèses s'affrontent. Selon la première, les variations des taux d'intérêt exercent une influence sur la répartition des *placements financiers ou monétaires entre eux*, mais non sur leur volume. Selon la seconde, les choses ne sont pas aussi simples ; il n'est pas sûr que la perspective de voir se dégrader le résultat d'un effort d'épargne ne contribue pas à développer la propension à consommer.

L'étude des relations économétriques ne permet pas davantage d'apporter des réponses claires et définitives. De telles recherches peuvent permettre de mieux comprendre le passé, mais elles sont impuissantes à décrire des comportements tels qu'ils se manifesteraient si les circonstances changeaient. Or les trente dernières années ne fournissent pas un champ d'expérience suffisamment vaste pour vérifier toutes les hypothèses, car les variations des taux d'intérêt nominaux, si importantes eussent-elles été depuis une dizaine d'années, n'ont joué qu'un rôle limité dans les ajustements économiques, au regard de l'acuité des poussées inflationnistes.

En fin de compte, et faute de données plus précises, il semble difficile d'exclure l'idée que la propension à épargner serait encouragée par la perspective d'une rémunération positive des placements réalisés. En effet, à mesure que l'inflation s'est prolongée au cours du temps, les ménages ont acquis une notion intuitive des effets de la dégradation monétaire sur leurs créances nominales ; même si cette notion reste en général plutôt vague, elle ne peut que contribuer à orienter l'emploi des revenus vers des dépenses im*productives*.

B) LE CAS DES EMPRUNTEURS. — Lorsqu'ils sont emprunteurs, les ménages sont beaucoup moins sensibles aux avantages qu'ils peuvent retirer de la diminution, en termes réels, des annuités de remboursement auxquelles ils doivent *faire face*, et dont *le* poids relatif par rapport à leurs revenus, salariaux notamment, va en se réduisant.

Cela explique l'allergie des emprunteurs à la mise en œuvre de taux d'intérêt variables. Sauf dans les pays où celle-ci est de tradition, comme c'est le cas, par exemple, des prêts hypothécaires en Suisse, l'attachement à l'aspect nominal des coûts et des valeurs rend insupportable l'élévation d'une annuité de remboursement en termes nominaux, même si, exprimée en monnaie constante, la somme à verser reste invariable.

Il n'en demeure pas moins que l'application de taux d'intérêt insuffisamment adaptés au degré de l'inflation constitue une très forte incitation à l'endettement, dont profitent et abusent nombre de particuliers, surtout parmi les plus avertis des questions financières.

Dans un climat économique troublé par les vicissitudes monétaires, le rôle et l'influence des taux d'intérêt ne sont pas perçus clairement.

(Lire la suite page 26.)

(*) Directeur général honoraire de la Banque de France.

Pouvait-on prévoir la crise iranienne ?

Les événements d'Iran ont déconcerté bien des économistes et des sociologues spécialistes du tiers-monde. Certes, on savait qu'il existait de fortes tensions dans le pays, mais on ne s'attendait guère, même dans les milieux qui se disaient informés, à un bouleversement aussi brutal. La politique hésitante du président Carter, au début des événements, n'a été *que le reflet des incertitudes des* milieux « informés » qui le conseillaient.

par PIERRE-LOUIS REYNAUD (*)

POURTANT, les faits de cette envergure doivent avoir des causes à leur mesure.

Quand, à la *télévision*, on voit ces poings dressés, ces visages convulsés et ces immenses rassemblements, on s'étonne que la violence de *cette* révolution n'ait pas été pressentie. On peut remarquer d'ailleurs que le changement brusque, marqué par la hausse spectaculaire des prix du pétrole, a surpris également bien des milieux intéressés.

De tels exemples devraient porter à consacrer plus d'attention aux études portant sur les comportements collectifs, afin d'en tirer toutes les conclusions nécessaires.

Certains travaux antérieurs auraient déjà pu suggérer la voie à suivre pour améliorer les prévisions dans ces *domaines*. Depuis un quart de siècle environ, on sait que dans le processus de développement des peuples il existe des moments où toutes les structures se modifiant les équilibres sont particulièrement fragiles. Le niveau économique, repérable au *moins sommairement* par certains indicateurs, la situation sur le plan psychosociologique, qui peut se caractériser aussi par certaines données évaluables, permettent de situer ces périodes dans le processus de développement : les passages de seuils sont des phénomènes bien réels, et l'on constate qu'ils ont rarement lieu sans entraîner des événements politiques, économiques, ou autres, dignes de remarque.

Le seuil de « décollage »

L'économiste américain W.W. Rostow avait étudié, au début des années 50, le seuil de « décollage » *(take off)*, mais ses descriptions plus économiques que psycho-sociologiques n'approfondissaient pas suffisamment tous les aspects du problème. Il n'insistait pas, notamment, sur le fait que la sortie du sous-développement, au moment du « démarrage » de l'économie, était une période critique et se trouvait marquée par des troubles tenant aux changements brusques de structures et surtout *d'un degré plus élevé de prise de* conscience et de personnalisation.

A des degrés divers, ces phénomènes sont étudiés maintenant par des spécialistes français ou étrangers. En France, R. Passet, P.-H. Derycke et les chercheurs de l'Ecole de psychologie économique ont montré l'intérêt de *ces questions. L'Encyclopaedia Universalis* a repris ces travaux plus récemment.

Quels sont les indicateurs qui permettent de repérer le passage dans la zone critique du seuil ? Les auteurs en ont indiqué deux sortes : les uns sont économiques et mettent en évidence que, pendant le processus du développement d'un pays, les modifications de structures s'opèrent quand le produit intérieur brut atteint certains niveaux, par tête. Le PIB étant décompté en dollars, on savait qu'autour d'un niveau de 150-250 dollars par *tête*, on assistait aux modifications de structures typiques du décollage ; qu'il fallait encore passer deux nouveaux seuils, l'un vers 400-600 dollars et l'autre vers 1 400-1 600 dollars, avant d'accéder à la société industrielle avancée.

En suivant l'histoire des divers pays, on retrouvait effectivement dans les périodes où ils atteignaient ces niveaux des changements spectaculaires. On retrouve, par exemple, un cas de ce genre pour la Grèce, au moment de l'arrivée de la dictature, pour le Portugal, en 1974 (dans ce dernier cas la probabilité du changement, pour cette année-là, avait fait l'objet d'une étude dont nous avons publié la conclusion dans un journal de Lisbonne dès 1971, avec les précautions indispensables à l'époque dans ce pays).

Cependant, les indicateurs, fondés sur le dollar, sont devenus moins précis au moment où cette monnaie a perdu progressivement sa valeur par rapport à l'or.

(Lire la suite page 25.)

(*) Professeur à l'université de Strasbourg, directeur du laboratoire de psychologie économique.

Le danger d'une « renégociation » permanente avec la Grande-Bretagne

LE débat sur la contribution britannique au budget européen se présente d'une manière préoccupante, maintenant que la ligne de repli de Mme Thatcher, en vue de la prochaine réunion des chefs de gouvernement, commence à se dessiner. Le premier ministre britannique semble renoncer, au moins provisoirement, à demander que l'écart entre ce que le Royaume-Uni verse et reçoit du budget européen (1,5 milliard *d'unités de compte, soit 8,7 milliards* de francs en 1980) soit totalement compensé par les autres Etats membres. Elle considère comme acquis les 520 millions d'unités de compte (3 milliards de francs) résultant de la pleine application du « mécanisme correcteur » approuvé en 1975, *et entend obtenir, sous* forme de dépenses communautaires au Royaume-Uni, quelques centaines de millions d'unités de compte supplémentaires. Comme prix de cette « modération », elle réclamera un nouveau rendez-vous afin de parvenir alors à une élimination complète du « déficit net » britannique. Sous prétexte de restructuration durable du budget européen, elle insistera encore pour que soit envisagée une réforme radicale du marché commun agricole.

Se laisser entraîner dans cette *voie reviendrait* à accepter une renégociation permanente avec, en arrière-plan, l'idée toujours profondément ancrée chez les Britanniques de mettre fin à la politique agricole commune. Un tel programme est-il acceptable pour les Français ? Quoi qu'il en soit, les données de base *sont telles qu'ils sont condamnés* à aborder dans des conditions peu favorables la phase suivante du débat. La Commission européenne, dont la majorité des membres font preuve d'une étonnante maniabilité, se ralliera sans coup férir aux propositions, conçues à l'exacte mesure du Royaume-Uni, que lui soumettra le président Jenkins. Elle sera d'autant moins portée à contester une telle orientation que, après tout, le communiqué de Dublin l'invite à agir de la sorte.

M. Giscard d'Estaing a dit à *Dublin, en termes très clairs*, que, l'accord n'ayant pas été conclu, il ne se sentait tenu par aucun engagement. Dans son esprit, c'est une négociation nouvelle qui devrait s'engager au Conseil européen de Bruxelles en février prochain. Ce qui a été écrit — et que chacun considère comme reflétant la volonté des Neuf — conduit malheureusement à une interprétation différente de ce qu'a dit le président de la République en séance. Le chef de l'Etat considère-t-il sincèrement ainsi les textes comme n'ayant guère d'importance ?

Pour mener leurs combats — en particulier celui contre la politique agricole commune, — les Britanniques pourraient bientôt s'appuyer sur le Parlement européen. Peu leur importe que les *intentions de l'Assemblée* soient *en réalité* très éloignées des leurs. L'idée est de canaliser, au profit de leur thèse, la *volonté de réforme et le souci* de s'affirmer politiquement qui animent le Parlement nouvellement élu.

Les éléments de blocage que M. Giscard d'Estaing a fait introduire à Dublin sont insuffisants : *gageons que, si c'est* nécessaire *pour* Londres, les Neuf *trouveront, le moment venu*, un compromis sur le mouton (insuffisant pour nos producteurs), un accord partiel sur la pêche et quelques orientations sans conséquence sur l'énergie.

Seule l'action conjuguée de *Paris et de Bonn peut enrayer* à temps la manœuvre britannique en cours. La France — il n'est pas d'autre tactique — doit faire pleinement confiance à la R.F.A.

A Dublin, le chancelier Schmidt a défendu une ligne dure. Cependant, pour des raisons psychologiques qu'on peut comprendre, les Allemands souhaitent ne pas être ceux qui offrent le moins. Ils ne veulent pas non plus apparaître comme ceux qui disent non au Royaume-Uni. Ce rôle reviendrait mieux aux Français. Il leur reste à *décider* de façon précise jusqu'où ils sont prêts à faire des concessions et à en avertir Bonn.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le bâtiment : une ruineuse guerre des prix

La timide reprise qui se fait jour dans l'activité du bâtiment *après cinq années de recul* (*voir notamment* « le Monde » du 24 octobre) s'accompagne d'une guerre des prix parfois forcenée. C'est dire que de nouvelles et nombreuses faillites *pourraient se produire*. L'auteur de l'article qu'on lira ci-dessous propose des solutions qui, pour être discutables — comme, par exemple, le retour à la fixation de *certains barèmes de prix*, — ont le mérite d'attirer l'attention sur la situation toujours difficile d'une profession où les entrepreneurs font encore trop souvent preuve d'une dangereuse méconnaissance de leurs coûts.

par JEAN-PIERRE DETRIE (*)

DEPUIS plusieurs années, le secteur de la construction mange son pain noir. Faillites retentissantes de grosses entreprises (*ou plus discrètes des petites*), dépôts de bilan en cours de chantier, le secteur a eu *beaucoup de mal* à digérer la chute vertigineuse du marché du logement. Mais à *l'heure où la vague semble passée* et où la reprise — faible encore après tant d'années de chute ! — se dessine, les capacités de production restent excédentaires. Certaines *entreprises ont déjà réduit* leur taille, se sont repliées sur leur territoire, mais *beaucoup* d'entre elles n'ont pas osé ou voulu entreprendre ce processus. Elles disposent alors *d'une main-d'œuvre abondante qu'il* faut payer et, *pour* conserver, qu'il faut faire travailler. Le problème majeur, *c'est donc de trouver des* commandes et, dans ce but, tout le monde a choisi la solution immédiate : *la guerre des prix.*

A qui profite-t-elle ? *A priori* on *pourrait penser* que *cela* profite au client comme c'est souvent le cas dans les secteurs industriels, mais un *chantier n'est pas* un produit standard : contracté à un prix trop bas, *il* sera *mal fini*, s'il est *fini*, car beaucoup mourront en route d'avoir parié qu'ils se débrouilleraient bien, même avec un prix inférieur de 30 % à celui de leurs *concurrents* (sauf *si l'entreprise* utilise une technologie révolutionnaire qui lui est propre, ce qui existe, *mais demeure, malgré* tout, assez rare).

Des garde-fous

Cette vision à court terme, qui est *il faut bien le reconnaître, encouragée par* la règle du moins disant, appliquée peut-être un peu trop directement dans les marchés publics, nuit triplement aux entreprises.

1) La vente à perte ne peut constituer une politique à long terme. Elle accélère la détérioration des marges, donc amplifie une insuffisance de fonds propres déjà chronique. Par conséquent, elle interdit à terme tout investissement non immédiatement rentable et, en particulier, les *investissements technologiques* et commerciaux qui sont pourtant les plus urgents. Dans une *situation* de *crise structurelle*, seule l'innovation peut amener la survie. La guerre des prix *prolongée, c'est du funambulisme* par grand vent !

2) La pratique de prix aberrants introduit dans l'esprit du client la *certitude qu'il peut toujours trouver* moins cher, donc qu'il se fait voler. Le prix deviendra alors son seul facteur de décision et il confiera ses ouvrages à telle ou telle entreprise au gré *des prix obtenus. Tout* le monde trouve que la qualité baisse, mais que voulez-vous faire *avec des prix* si bas ?

3) Cette perméabilité du marché, cette impossibilité de s'attacher une clientèle, rendent très difficiles l'estimation et *la* vente d'un fonds de *commerce* alors que, en cas de succession, le fisc l'estimera (en fonction du chiffre d'affaires) pour une valeur *bien* supérieure à sa valeur vénale. Voilà le dilemme dans lequel *se trouvent plongés de très nombreux* chefs d'entreprise de bâtiment.

Il est donc clair qu'un tel comportement est purement suicidaire, qu'il *conduit à la mort lente du secteur.* Faut-il alors laisser faire ?

Prenons tout de suite conscience *de l'ampleur de la tâche* : deux cent soixante mille entreprises, en général très petites, appartenant à une dizaine de corps d'état différents ! Difficile de créer un esprit de *groupe, une prise de conscience* de la gravité du problème. C'est toujours le voisin !

C'est *pourquoi* il serait vraisemblablement plus efficace de mettre *en place quelques garde-fous*. Ne pourrait-on, par exemple, mettre en place des « barèmes » comme cela *existe dans certaines professions* afin de pouvoir juger rapidement du caractère aberrant ou non d'une proposition de prix. Ce barème pourrait être affiné progressivement en *étudiant de façon précise les échecs* et les faillites. On pourrait alors fixer une fourchette de prix plausible et *la compétition se ferait sur le délai* et la qualité, tout prix anormalement bas donnant lieu à une justification précise. *On objectera que c'est un* retour au système dit des « prix plafonds » (même s'il s'agissait ici *plutôt d'un prix plancher*), *mais bon* nombre de chefs d'entreprise reconnaissent que ce système avait au moins l'avantage de fournir un repère.

Mais encore faut-il fournir à l'entrepreneur les moyens *d'autocontrôle* nécessaires, en particulier par une action de formation tenant *compte de la spécificité des différents métiers et des différentes tailles d'entreprises et mettant l'accent* sur les principes fondamentaux de contrôle des coûts, et politique *et de gestion financière.*

Enfin, il faut donner au client les moyens de choisir, donc de juger de *la qualité, tâche difficile, car il est* plus facile de se faire une clientèle sur un produit que sur un service. *Or une entreprise de bâtiment est* beaucoup plus proche d'une entreprise de service qui *commercialise* un savoir-faire que d'une entreprise industrielle vendant un produit fini. *Dans ce cas, elle doit s'efforcer de* promouvoir une image de marque de qualité et de sérieux. *Mais on peut* aussi envisager d'instaurer un système de qualification plus strict *(comme cela existe en Allemagne pour les artisans)* qui donnerait le droit d'exercer et fournirait une garantie au client. Cela rendrait l'accès à la profession plus difficile, *mais rehausserait sensiblement son* image. Un autre « danger » pourrait alors apparaître : que l'octroi de ces *qualifications* échappe à la profession et qu'on laisse le soin au législateur de régler les problèmes du secteur.

Certes, certaines mesures nécessiteront une modification des lois existantes (*code des marchés publics* par exemple), mais c'est à la profession de prouver d'abord ce qu'elle sait, *peut et veut faire.* La crise actuelle fait apparaître des défauts que la phase d'expansion avait cachés. A situation nouvelle, mesures nouvelles, et nouveaux *comportements professionnels.*

Maintenant *il s'agit de promouvoir* une réelle politique industrielle de la profession qui passe par *l'éducation des clients et en particulier* des maîtres d'ouvrages publics afin qu'ils ne recherchent pas systématiquement le prix le plus bas, pour une formation minimale des *interlocuteurs, par une concertation* entre les intervenants afin de promouvoir l'innovation nécessaire. *La profession doit se prendre en* charge et prouver qu'elle est majeure.

(*) Professeur au CESA (Centre d'enseignement supérieur des affaires).

Les groupes français n'ont pas participé au rachat des sociétés américaines fabriquant des semi-conducteurs

AU cours des dernières années, une vingtaine d'entreprises américaines spécialisées dans la production de semi-conducteurs — « le pétrole brut de l'électronique » — ont changé de mains. Certaines sont de petite taille. D'autres, comme Fairchild, Mostek, Siquetics, A.M.D. ou American Microsystems figurent dans le peloton de tête des fabricants mondiaux de composants.

La vente de ces entreprises — souvent fort prospères — est un phénomène qui n'a rien d'étonnant aux Etats-Unis. Nées pour la *plupart dans cette fameuse* Silicon Valley de Californie où les sociétés d'électronique se comptent par centaines et poussent comme des champignons, *elles ont connu une croissance* extraordinaire avec la révolution électronique. Bien souvent leurs fondateurs, jeunes ingénieurs ou universitaires, ont démarré dans un *« garage »* — au sens propre du terme — en rassemblant leurs économies et en drainant auprès d'investisseurs *spécialisés* quelques centaines de milliers de dollars pour mettre en application une *idée. Les* actionnaires d'origine cherchent au bout de quelques années à *prendre* leurs bénéfices et à vendre au moment où la firme atteint une certaine taille audelà de laquelle les problèmes changent de dimension et de nature.

Les acquéreurs de ces sociétés sont généralement de grands *groupes* électroniques consommateurs de semi-conducteurs. *Qu'ils soient plutôt* orientés vers les télécommunications comme Northern Telecom, vers l'informatique (Honeywell), l'équipement automobile (V.D.O., Bosch, Lucas), les montres (Seiko), l'instrumentation (Schlumberger), ou qu'ils soient « *tous azimuts* » tels *Siemens*, Philips ou Nippon Electric, importe peu. Tous obéissent au même mobile : *intégrer leurs* produits vers l'amont et se garantir ainsi des sources privilégiées *d'approvisionnement* en circuits intégrés, cette matière première indispensable à tout système électronique.

La méfiance des industriels

L'industrie des composants est cyclique. Régulièrement — c'est le cas depuis quelques mois — les acheteurs sont confrontés à une situation de pénurie et les *délais de livraison* peuvent atteindre plusieurs mois. Dans un secteur comme l'électronique, où la technologie galope, un constructeur de biens d'équipement (radars, téléphone, ordinateurs, téléviseurs, matériels militaires) ne peut plus se permettre de prendre du *retard par rapport à* ses concurrents. Il lui faut donc être assuré de disposer en temps voulu des composants les plus récents, et ce en quantité suffisante. Stratégie qu'I.B.M. applique depuis bien longtemps en fabriquant et en développant ses composants à *rendement* le plus élevé.

La nationalité des acquéreurs est tout aussi instructive. Les *Allemands, Britanniques*, Canadiens, Japonais, voire les Néerlandais ont choisi la voie du rachat direct d'entreprises américaines performantes, de préférence à la conclusion d'accords de coopération avec les grands fabricants d'outre-Atlantique, *solution finalement adaptée* pour la France.

On sait que, dans le cadre du « plan composants », outre le *renforcement des liens entre* Thomson-C.S.F. et Motorola, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson s'est allié avec National Semi Conductor, et Matra avec Harris pour construire deux usines de production de semi-conducteurs dans le Midi et à Nantes. Les deux groupes américains *« apportent la technologie »* et le gouvernement français des subventions.

Or, outre-Atlantique comme en Allemagne fédérale, au Japon, au Canada ou d'ailleurs, on n'est pas loin de penser que seul *le rachat direct de firmes* permet d'acquérir la compétence technologique, la connaissance du marché américain et *garantit* l'accès immédiat aux dernières découvertes de la Silicon Valley ou des grandes universités.

Un moment on avait bien songé, en France, à bâtir le plan composants à partir du rachat d'entreprises ou d'équipes américaines. Mais lorsqu'il s'est agi de sauter le pas, les industriels — Thomson et C.G.E. notamment — se sont récusés. Ainsi, il y a dix-huit mois, Mostek était déjà à vendre : 20 dollars l'action. *« C'est trop cher... Cela cache quelque chose... Il faut que l'on étudie... C'est trop compliqué... »*, répondirent en chœur nos industriels. Le groupe américain G.K. Technologie vient de payer — lui — 60 dollars l'action !

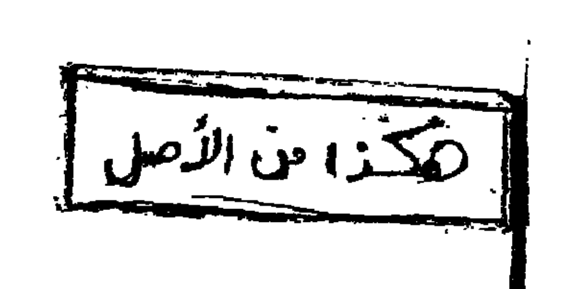
« Tout se passe comme si, explique un investisseur américain, *dans notre pays, la vente d'une entreprise ou d'un paquet d'actions d'une firme était suspecte* a priori. *Les industriels et banquiers français veulent toujours y voir un vice caché. Vous prenez votre temps, demandez renseignement sur renseignement... et vous vous faites souffler l'affaire. Les Américains, et plus généralement les Anglo-Saxons, sont plus pragmatiques. Si quelqu'un veut vendre, c'est peut-être tout simplement qu'il veut prendre son bénéfice. Surtout dans le secteur de l'électronique, où tout va si vite, il ne faut pas hésiter. Mieux vaut, quand on est un grand groupe, payer 1 million, voire 10 millions de dollars de trop et ne pas rater l'affaire...* D'autant, pourrait-on ajouter, que c'est l'Etat qui, de toute façon, aurait payé. Mais on ne réécrit pas l'histoire !

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

QUI S'EST PORTÉ ACHETEUR ?

Sociétés	Chiffre d'aff. 1978 (*)	Acheteurs	Nationalité
Advanced Micro Devices.	(205)	Siemens	R.F.A.
American Microsystems.	(85)	Robert Bosch	R.F.A.
		Borg Warner	E. U.
Analog Devices	(36)	Standard Oil of Indiana	E. U.
Electronic Arrays	(10)	Nippon Electric	Japon
Fairchild Camera	(490)	Schlumberger	E. U.
Inmos. Inc.	(N.D.)	National Enterpr. Board	G.-B.
Intersil	(131)	Northern Telecom	Canada
Micropower Systems ..	(N.D.)	Seiko	Japon
Monolithic Memories ..	(30)	Northern Telecom	Canada
MOS Technology	(15)	Commodore Internation.	E. U.
Mostek	(136)	Sprague Electric (GK Technologies)	E. U.
Precision Monolithics ..	(N.D.)	Bourns	E. U.
Semtech	(N.D.)	Signal Companies	E. U.
Signetics	(210)	Philips	Pays-Bas
Siliconix	(38)	Electronic Engr. of Calif.	E. U.
		Lucas Industries	G.-B.
Solid State Scientific ..	(20)	VDO Adolf Schindling	R.F.A.
Spectronics	(25)	Honeywell	E. U.
Synertek	(35)	Honeywell	E. U.
Unitrode	(45)	Schlumberger	E. U.
Western Digital	(5)	Emerson Electric	E. U.
Zilog	(15)	Exxon	E. U.

Service Morgan Stanley Electronics Letter.
(*) En millions de dollars.



L'ÉQUIPEMENT DU TIERS-MONDE

Les entreprises françaises remportent un appel d'offres sur deux

Les exportations françaises de grands équipements aux pays en voie de développement et aux pays de l'Est ont atteint en 1978 presque 60 milliards de francs, soit environ les deux tiers de la nouvelle facture pétrolière du pays en année pleine. Telle est l'une des conclusions d'une fort intéressante étude que vient de réaliser la direction des relations économiques extérieures, dont le dernier numéro des notes et études documentaires de l'INSEE publie une analyse.

LES grands contrats d'équipements et d'infrastructures civiles — usines clé en main de tous ordres, métros, barrages, centrales électriques, développement minier, hôtellerie — ont connu une forte croissance depuis 1973, grâce notamment au vaste programme de développement industriel des pays producteurs de pétrole. Ce sont les marchés dont on parle. Ces fameux contrats du siècle. Ceux qui représentent un minimum de 100 millions de francs. Et au maximum des milliards de francs, voire de dollars. Leur caractère particulier, le rôle des Etats dans leur réalisation et leur financement, la place que ces grands contrats d'équipement tiennent aujourd'hui dans le commerce extérieur, ont conduit les pouvoirs publics à réaliser une étude statistique afin de mieux appréhender les forces et les faiblesses de l'industrie française sur ces grands marchés d'exportation. La D.R.E.E. a donc recensé, entre le 1er janvier 1977 et le 31 décembre 1978, tous les marchés civils d'équipement d'un montant supérieur à 100 millions de francs auxquels les entreprises françaises ont soumissionné dans les pays de l'Est et les pays en voie de développement.

A la fin de 1976, les entreprises françaises avaient 317 contrats civils en cours de tractations pour un montant total de 173 milliards de francs. En 1977 et 1978, elles ont répondu à 791 nouveaux appels d'offres pour une valeur globale de 331 milliards de francs. Au total, l'industrie française a donc participé pendant cette période à 1.108 appels d'offres, représentant une valeur de 503 milliards de francs *(voir tableau ci-dessous).*

Elle en a remporté 191 pour un montant de 58.6 milliards de francs, dont 41 milliards en « parts transférables » (sommes qui peuvent être effectivement rapatriées en France). Si on fait abstraction des contrats abandonnés pour diverses raisons du fait de l'acheteur (difficultés de *financement*, révision en baisse des programmes d'équipement, etc.) et de ceux qui restaient en cours de négociation au 31 décembre 1978, on peut dire que l'industrie française a remporté près d'un appel d'offres sur deux, très exactement 45,5 % en nombre et 42,3 % en montant.

Des succès plus mitigés au Proche-Orient

C'est en Afrique francophone — qui s'en étonnera ! — que le taux de succès est le plus élevé : 69 % de la valeur totale des appels d'offres ont été enlevés par des firmes françaises. Celles-ci sont également bien placées en Amérique latine (55,6 %) et en Afrique non francophone (52,2 %). Par contre, au Proche-Orient — région où le volume des contrats est particulièrement important, — les sociétés françaises n'ont obtenu que 36,4 % de la valeur des marchés effectivement conclus au cours des années 1977-1978. Il est vrai que la concurrence dans les pays pétroliers arabes est fort vive, ce qui n'est pas toujours le cas en Afrique francophone, encore considérée par bien des firmes étrangères comme une chasse gardée de la France qu'il est inutile de prospecter.

L'analyse des contrats par catégories d'équipements montre que les entreprises françaises ont le plus de succès dans le domaine des transports (métro, train) puisqu'elles ont obtenu 66,2 % du montant total des appels d'offres auxquels elles avaient soumissionné. *La lanterne rouge* revient aux télécommunications avec un taux de succès ne représentant seulement que 30,5 %. Il est vrai que les grands contrats téléphoniques avec l'U.R.S.S., la Turquie et quelques autres pays n'avaient pas encore été signés à la fin de 1978.

Autre champ d'investigations de l'étude, la nationalité des firmes ayant enlevé le marché de biens d'équipement contre une entreprise française. Il y a là quelques surprises. Certes dans les cas recensés par la D.R.E.E., le Japon (15,5 milliards de francs de contrats) et l'Allemagne fédérale (10 milliards de francs) sont les deux principaux concurrents des firmes françaises, les sociétés d'outre-Rhin étant particulièrement redoutables pour les installations énergétiques. Mais les succès de l'Italie (6,4 milliards de francs) et de la Corée du Sud (2,8 milliards) sont loin d'être négligeables, notamment dans le secteur des travaux publics. Enfin la France se trouve en compétition avec les Etats-Unis (5.8 milliards de francs de contrats) dans des secteurs aussi variés que les télécommunications, les autobus, les adductions d'eau, la mise en valeur de terres agricoles. La percée de la Corée du Sud, très sensible au Proche-Orient, mais aussi celle de nouveaux venus comme l'Inde ou la Tchécoslovaquie, est un des phénomènes marquants de ces dernières années. De l'analyse des contrats perdus par les entreprises françaises, il ressort que la principale cause d'échec réside dans leurs prix trop élevés. Les écarts, parfois importants, peuvent avoir plusieurs origines : insuffisante souplesse pour utiliser la sous-traitance locale, salaires trop élevés des cadres expatriés par rapport à ceux de certains concurrents. Les différences de prix peuvent également, selon les auteurs de l'étude, *« traduire dans certains cas un intérêt mitigé pour l'appel d'offres, résultant de motifs divers »*. Si les bons vieux cartels internationaux à l'exportation ont perdu de leur puissance ces dernières années, sans doute ressurgissent-ils encore *ici ou là !*

Les autres grandes raisons aux insuccès français sont l'absence d'implantation et de références locales. Sans oublier le « favoritisme » dont bénéficient certaines sociétés nationales en dépit de prix plus élevés. Une pratique à laquelle il est vrai tous les Etats, à commencer par la France, ont recours pour soutenir leur industrie.

J.-M. Q.

LES RÉSULTATS DES GRANDS CONTRATS D'ÉQUIPEMENTS AUXQUELS LA FRANCE AVAIT SOUSCRIT EN 1977-1978

	SUCCES		ECHECS		ABANDONS par l'acheteur		RESTANT en négociation		TOTAL	
ZONES GEOGRAPHIQUES	Nbre	Milliards de francs	Nbre	Milliards de francs	Nbre	Milliards de francs	Nbre	Milliards de francs	Nbre	Milliards de francs
Pays à économie planifiée	21	7,1	24	8,9	62	48,9	87	48,6	194	113,5
Pays en voie de développement	150	46,5	188	66,2	219	117	236	119	793	348,7
dont Sud-Méditerranée et Moyen-Orient	73	22,7	114	39,6	69	61	111	69,3	367	192,8
— Afrique francophone	12	2,9	6	1,3	47	10,6	15	5,9	80	20,7
— Autres pays africains	26	5,9	11	5,4	7	17,1	33	13,1	77	41,5
— Asie du Sud et du Sud-Est	14	5,1	25	12	29	10,7	44	18,9	112	46,7
— Amérique latine	25	9,9	32	7,9	67	17,6	33	11,6	157	47
Autres pays (1)	20	5	17	5,2	58	20	26	11	121	41,2
TOTAL	191	58,6	229	80,3	339	185,9	349	178,6	1 108	503,4

(1) Espagne-Portugal-Grèce, Turquie-Yougoslavie et Afrique du Sud.

Pouvait-on prévoir la crise iranienne ?

(Suite de la page 23.)

Des indices sociologiques ont dès lors, surtout à partir de 1975, mieux caractérisé les niveaux atteints. On peut citer parmi ceux-ci le taux d'analphabétisme des adultes ou encore l'espérance de vie à la naissance. Au moment où le pays subit le profond changement que l'on appelle le *décollage* économique, mais qui implique aussi toute une série de conditions sociologiques, les taux d'analphabétisme des adultes sont aux environs de 50 %. *Fréquemment, mais l'indicateur* est ici un peu moins précis, l'espérance de vie se tient vers cinquante ou cinquante-cinq ans. Ces données sont actuellement plus utilisables que des valeurs de PIB en dollars.

Il faut songer aussi que le taux d'alphabétisation de 50 % a une signification particulière, puisqu'il intervient à un moment où un très grand nombre d'intéressés changent de statut : pour beaucoup, alors, c'est un monde nouveau qui s'ouvre et un tel changement se produisant pour un grand *nombre* d'hommes peut être déstabilisateur.

Le rapport sur le développement dans le monde de la Banque mondiale, publié en août 1979, nous fournit les deux indicateurs sociologiques que nous venons de mentionner. Même si l'on tient largement compte des réserves d'usage pour de telles statistiques, on peut facilement vérifier que beaucoup de pays du Moyen-Orient se trouvent bien dans la période critique où des passages spectaculaires de seuils sont à attendre. En 1977, le taux d'*alphabétisation* en *Iran était* juste de 50 %, et l'espérance de vie de cinquante-deux ans ; l'Iraq, la Jordanie, la Syrie se trouvent avec de légères variantes dans des situations analogues. Dans d'autres parties du monde musulman, la Libye et la Tunisie donnent à peu près les mêmes indicateurs.

Qu'on nous comprenne bien. Nous n'affirmons nullement que les chiffres de ce genre détiennent une possibilité de déterminisme absolue. Le développement est un phénomène complexe qui ne peut se résumer, ou même se prévoir, par quelques données. Toutefois, de telles indications ne sont pas sans utilité pour situer une évolution et pour préciser des étapes. Comme nous l'avons *indiqué dans notre article de l'Encyclopædia Universalis* sur les seuils, il faut bien admettre qu'une clef qui ouvre tant de portes constitue un outil important de la pensée économique et sociologique.

Les indicateurs que nous avons rappelés auraient dû porter les spécialistes dès les années 1970 et suivantes à observer avec attention les *phénomènes de décollage qui se déroulaient dans le monde* musulman. Auraient-ils tellement perdu leur temps ?

PIERRE-LOUIS REYNAUD.

LES COMPORTEMENTS INDIVIDUELS FACE A L'INFLATION ET A LA FISCALITÉ

Le travail noir et la loi de finances pour 1980

Si le taux marginal d'imposition du plombier n'avait été que de *15 %*, ses honoraires de 350 francs lui auraient rapporté 212,50 francs. Il aurait eu alors tout à fait intérêt à faire son travail de plombier et à employer le tapissier, qui ne lui coûte que 200 francs. Le revenu total imposable se serait alors accru de 450 francs et les recettes fiscales auraient augmenté en conséquence.

Il ne s'agit, bien sûr, que d'une anecdote sans prétention scientifique. Sa seule ambition était d'illustrer le fait que les distorsions créées par l'I.R.P. n'exigent pas des revenus très élevés. Et de suggérer que, pour des revenus somme toute moyens, l'impact des taux marginaux de l'impôt sur le revenu, sur la production marchande et sur l'emploi peut ne pas être négligeable. D'ailleurs, n'y a-t-il pas là un facteur explicatif important, voire essentiel, à la montée du travail noir qui paraît s'accentuer au fil des ans ? On estime actuellement qu'il existe quelque huit cent mille à un million et demi de travailleurs au noir « réguliers ». En comptant ceux qui n'effectuent ce type d'opération que passagèrement, l'estimation passe à plus de six millions ! Cette montée régulière, qui n'est d'ailleurs pas unique à la France, ne serait-elle pas le fruit de la pression croissante exercée par la fiscalité directe ? Et, plutôt que de fustiger le travail noir et de dépenser les fonds publics en publicité coûteuse et vraisemblablement sans utilité, les pouvoirs publics ne feraient-ils pas mieux de tirer les conséquences du système fiscal ? Surtout si l'on considère qu'il existe d'autres « effets pervers ».

Car l'I.R.P.P. peut également constituer un éteignoir non négligeable de l'épargne. Et, de là, de l'investissement et de la croissance. Un exemple, choisi outre-Manche pour ne pas froisser les *sensibilités nationales*, va clarifier ce propos.

Avant les réformes du gouvernement *Thatcher*, la progressivité de l'impôt sur le revenu variait de 33 % à 83 %, avec une surcharge de 10 % ou de 15 % pour les revenus ne provenant pas du travail. Ainsi, aussi incroyable que cela puisse paraître, le taux marginal d'imposition sur les revenus des placements, c'est-à-dire de l'épargne, pouvait aller jusqu'à 98 %. Il *n'est pas étonnant* alors qu'il existe tant de Rolls-Royce en *Grande-Bretagne !* Pourquoi donc ? C'est très simple.

Une Rolls-Royce pour 900 F par an !

Prenons M. Watson, employé à la City de Londres. Plaçons-nous en 1977, où il hérite de 300 000 francs de son vieil oncle Thompson et se demande si cela vaut la peine de placer ses fonds au rendement du marché égal à 15 %. Il en retirerait alors un revenu annuel de 45 000 francs. Mais comme il se trouve dans les tranches de revenu supérieur, son revenu net se réduirait à 900 francs par an après impôt. Par ailleurs, M. Watson rêve depuis longtemps de la Rolls-Royce possédée par le grand *patron de la banque* où il est employé. Il se renseigne : cette *voiture coûte* juste le *montant* de son héritage. Evaluant la *situation, M. Watson s'aperçoit* qu'il pourrait avoir le plaisir de posséder et de conduire une Rolls-Royce en perdant seulement 900 francs par an de revenu. Le prix effectif de la voiture de ses rêves n'est, en fait, que les 900 francs de consommation annuelle supplémentaire qu'il obtiendrait s'il plaçait ses fonds d'héritage à 15 % l'an (1). Dans ces circonstances, il n'hésite plus une seconde : dorénavant, il préférera se promener en Rolls-Royce plutôt que de placer ses fonds sur le marché. « *Elémentaire, mon cher Watson !* »

Même si cet exemple est quelque peu extrême, il met en lumière un processus par l'intermédiaire duquel l'épargne mise à la disposition des entreprises peut être grevée par l'I.R.P.P. Et, par voie de conséquence, les investissements freinés. Il existe d'ailleurs d'autres processus conduisant à des résultats de ce type.

Si les salariés et les syndicats considèrent que 1 franc de recette *fiscale dépensé « pour* eux » par l'Etat leur apporte moins de *satisfaction* que 1 *franc* dépensé par eux-mêmes, on peut penser que lors des discussions salariales collectives les négociateurs chercheront à augmenter les salaires nets disponibles après impôts. S'ils y parviennent, le coût de l'impôt sur les salaires sera alors supporté par les entreprises, qui elles-mêmes chercheront probablement à le répercuter sur le consommateur en augmentant leurs prix. Si elles ne peuvent le faire (parce que, par exemple, la concurrence est *forte* ou les pouvoirs publics suivent une politique anti-inflationniste *stricte*), leurs marges bénéficiaires s'effriteront et leurs investissements pourront ainsi en souffrir. Il est difficile de savoir si un tel mécanisme existe en France. En tout cas, ce phénomène est clairement observé dans un pays tel que la Suède où les négociations salariales *collectives sont fortement* centralisées.

La hausse de l'I.R.P.P. peut également inhiber les investissements en diminuant l'épargne. A partir du moment où les taux d'imposition marginaux des revenus de l'épargne augmentent, le rendement net (après impôt) de cette épargne diminue. On peut donc penser que dans ces circonstances les individus préféreront accroître leur consommation présente au détriment de leur consommation future, c'est-à-dire au détriment de leur épargne, qui elle-même est « source de vie » de l'investissement et de la croissance.

On le voit, l'I.R.P.P. n'est pas neutre vis-à-vis de l'activité économique, de la croissance et de l'emploi. Dans quelle mesure il peut *expliquer l'aggravation de* ces problèmes depuis quelques années, *on ne peut le dire*. Mais il serait difficile d'en nier l'importance *croissante*.

Qu'on s'entende bien. Il ne s'agit en aucune façon de condamner la redistribution des revenus ni de la faire regresser. Ce serait non seulement inacceptable sur le plan moral mais en plus destructeur du tissu social. Mais l'économiste se doit de mettre en évidence les coûts économiques véritables de la fiscalité directe. Ainsi que d'éclairer la réflexion et le débat quasi permanents sur la *réforme fiscale*. Comme le dit la sagesse populaire, « *rien n'est gratuit en ce bas monde* ». En matière fiscale autant qu'ailleurs. L'oublier pourrait conduire à bien des désillusions.

ANDRÉ FOURCANS.

(1) Cela n'est vrai, bien sûr, qu'à la condition que la perte due à la dépréciation de son capital soit faible. Ce qui est le cas pour les Rolls-Royce, dont la perte de valeur avec le temps est relativement minime.

L'épargne mal protégée par les taux d'intérêt élevés

(Suite de la page 23.)

Cependant, il n'en va pas de même dans d'autres domaines. C'est ainsi que les mentalités sont désormais bien adaptées à l'incidence perturbatrice de l'inflation sur l'évolution des salaires ; il ne viendrait à l'idée *de personne* de considérer que les salaires bénéficient, au cours de telle année, d'une hausse de 12 % et que pendant le même temps un phénomène *totalement* indépendant a affecté le niveau général des prix, en *hausse* de 9 %. Chacun sait que les deux variations ne doivent pas être dissociées et que, en fin de compte, les salaires réels ont progressé de près de 3 %. Mais, comme le même type de raisonnement n'est pas appliqué à la rémunération nominale de l'épargne, il en résulte à la fois des erreurs dans l'analyse de certaines évaluations touchant les revenus ou l'épargne et des abus dans la répartition des charges fiscales.

Pour apprécier correctement la hausse du pouvoir d'achat des salariés, il conviendrait de tenir *compte*, dans le rapprochement des coefficients de hausse affectant les salaires et les *prix*, de la dégradation, en valeur réelle, des *sommes épargnées, c'est-à-dire* de celles qui ne font pas l'objet d'une *dépense* immédiate, ou effectuée tout au moins dans de courts délais, et qui sont maintenues en réserve sous forme d'avoirs en compte notamment.

Le prélèvement libératoire de 25 %

Quant à la fiscalité, ignorant la réalité profonde des ajustements financiers, elle ne retient que les apparences, en considérant que toute perception d'intérêt constitue un revenu, même si celle-ci représente, pour une large part, sinon exclusivement, un mécanisme compensatoire des pertes en capital dues à l'inflation. Et on parvient à ce *résultat paradoxal* que non seulement l'impôt frappe un revenu *qui n'existe* pas, mais qu'il peut même ajouter le coup de pied de l'âne à un placement déjà accablé par l'inflation. En outre, plus la hausse des prix est *forte*, plus l'intérêt est élevé et plus le prélèvement par l'impôt est important.

Ces commentaires conduisent à rappeler que le prélèvement libératoire de 25 % appliqué aux *intérêts obligataires*, qui détermine ainsi un plafond destiné à *limiter des incidences fiscales* mal fondées, ne constitue pas un privilège exorbitant et *inadmissible* du droit commun — comme certains l'ont prétendu naguère, — mais une sorte de compromis entre deux préoccupations contraires : d'une part, le dessein de maintenir une certaine progressivité de l'impôt ; d'autre part, la reconnaissance implicite du laminage inflationniste.

Aucun membre de la population active, en France, n'a connu de période de stabilité durable de la monnaie, et pourtant le nominalisme, c'est-à-dire l'attachement à l'expression des prix en monnaie courante, subsiste *souvent* dans les *esprits*, du moins partiellement. Aussi la *recherche de solutions adaptées* à cette question irritante des taux d'intérêt *n'est-elle* pas *aisée* ; l'inertie des mentalités, les vues axées sur le court terme en matière de fiscalité par exemple, les imperfections comptables, entravent l'adoption de mesures favorables aux équilibres futurs, qui reposent essentiellement sur la flexibilité des taux en fonc*tion du degré de l'inflation.*

En ce qui concerne les emprunteurs à moyen ou long terme, rebelles — nous l'avons vu — à toute variation nominale de l'annuité de versement qui leur incombe, une formule pourrait consister en une adaptation de la longueur de la phase de remboursement aux aléas monétaires. A annuité constante, une *élévation des taux d'intérêt conduirait* à l'allongement du nombre des échéances, et, à l'inverse, une baisse des taux susciterait un raccourcissement du programme d'amortissement. Ainsi seraient évités, dans les rapports entre créanciers et débiteurs, les graves inconvénients de l'inadaptation des taux d'intérêt fixes aux fluctuations de la conjoncture monétaire.

Pour ce qui est des épargnants, des taux d'intérêt élevés *pourraient* être appliqués aux soldes *immobilisés au crédit des comptes* d'épargne. En matière de prêts à long terme, l'exemple suivant montre ce que peut présenter de *fallacieux* un taux d'intérêt fixe de niveau élevé. Un placement de 100 000 F, à quinze ans d'échéance, effectué en 1979, au taux d'intérêt annuel de 11 %, représenterait, en 1994, plus de 478 000 F. Si le souscripteur était suffisamment jeune pour renouveler l'expérience, il se trouverait, au moment de sa retraite, possesseur d'un capital de près de 2 300 000 F, lui rapportant chaque année, au même taux de 11 %, un revenu de deux fois et demie sa mise initiale. Un tel aboutissement est, à l'évidence, totalement irréaliste.

Indépendamment des avantages que présenterait, pour le maintien des équilibres futurs, la généralisation des taux d'intérêt variables, notamment en matière d'obligations, c'est en matière de fiscalité que des progrès pourraient être *obtenus. En effet*, contrairement aux principes généraux de l'imposition des revenus (qui sont calculés en net, charges déduites), la *fiscalité* ignore l'érosion monétaire et considère qu'il y a identité entre intérêt nominal et revenu effectif.

Il serait souhaitable d'atténuer ce que peut présenter d'excessif le prélèvement de 40 % — qui doit être porté à 45 % — sur le revenu des placements en *comptes à terme* ou *en comptes* sur livrets. On pourrait imaginer que, dans *l'hypothèse* où un compte sur livret ou à terme *comporterait un solde* maintenu intégralement pendant un certain laps de temps, le prélèvement forfaitaire retrouverait son taux normal, car le dépôt aurait alors joué un rôle stabilisateur analogue à celui d'une obligation.

En réalité, à travers un impôt censé appliqué au revenu, la fiscalité frappe le capital dans sa forme la plus dénuée de défense *et la plus démunie de pouvoir*, alors que le respect de l'épargne *est la condition nécessaire* d'un financement correct et sain de *l'économie. La mise* en œuvre de taux d'intérêt raisonnablement positifs, éventuellement assortis de clauses de flexibilité et accompagnés d'une fiscalité rénovée, risquerait peut-être d'apporter des perturbations dans l'immédiat, sauf à recourir à des méthodes progressives d'application ; pour l'avenir, elle *contribuerait* à asseoir, sur des bases *plus solides, les procédés* de financement offerts aux entreprises.

PIERRE BERGER.

LE PRIX DU CRÉDIT NATIONAL EST ATTRIBUÉ A M. THIERRY CHAUVEAU

Le prix du Crédit national (10 000 francs), destiné à récompenser chaque année la meilleure thèse de doctorat d'Etat ou de troisième cycle sur les problèmes financiers des entreprises, a été attribué cette année à M. Thierry Chauveau pour sa thèse sur « *Le marché obligataire français* (1950-1976). L'attention du *jury* a été attirée sur le travail de M. Chauveau « *tant par l'importance des informations collectées que par la pertinence des analyses menées* ». L'auteur, après avoir effectué une analyse critique des théories sur la détermination des taux à long terme, établit clairement la relative faiblesse du marché des obligations en France par rapport à ceux de l'étranger, l'Italie, la R.F.A., la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, notre marché apparaissant caractérisé, en outre, par une situation de rationnement de l'offre de titres au profit des émetteurs prioritaires : entreprises nationales, collectivités locales, et, le cas échéant, Trésor. M. Chauveau a mis en valeur, ensuite, l'effet positif de l'anticipation de rendement sur la demande de titres par les ménages, et, très logiquement, l'effet négatif de l'inflation anticipée. Il a, enfin, analysé le facteur influençant la demande d'obligation par les sociétés et les SICAV, *en fonction de l'évolution* du marché monétaire et du rendement des actions.

Cette thèse permettra d'illustrer, de préciser et de compléter les thèmes exprimés le 31 mai 1979 lors de la Journée internationale sur l'épargne financière organisée par la *Caisse* des dépôts sur le thème : « *Les marchés obligataires nationaux* ».

Le jury, présidé par le professeur André Babeau, de l'université de Paris-X, est composé de MM. Pierre Conso (Société des ciments français) ; Paul Dubois (INSEE) ; Joseph-Camille Genton (C.F.P.) ; Pierre Maillet (professeur à *l'université de* Lille) ; Yves Morvan (professeur à l'université de *Rennes*) ; M. Guy Triolaire (professeur à l'université de Paris) et notre collaborateur Paul Fabra.

Avis financiers des sociétés

هكذا من الأصل

LES NOTES DE LECTURE d'Alfred Sauvy

● LE DIALOGUE EURO-ARABE.

Jacques BOURRINET.

Ouvrage d'actualité *s'il en fut et* pleinement opportun si les oreilles ne sont pas trop dures. Le CERIC (Centre d'études et de recherches internationales et communautaires, de l'université d'Aix-Marseille-III) a eu l'heureuse initiative de rassembler ces dix-huit articles, dont six, rédigés par des Arabes, retiennent particulièrement l'attention. Le ton diffère, du reste, largement chez ceux-ci entre enseignants en France et tenants de postes politiques.

Remarquables, encourageantes, sont les vues de Mohamed Arkoun, professeur à Paris-III, qui, abordant avec prudence l'ordre économique international, propose d'intégrer le coût humain dans le développement.

Moins conciliants et de loin, Khaled Abdulnour et Mouna Ghaleb Mourad, du centre de développement industriel de la Ligue arabe, soulignent l'extrême faiblesse de l'industrie arabe (0,5 % de l'ensemble mondial) et formulent, contre les relations commerciales internationales, les reproches classiques, sans proposer toutefois de solution pratique bien convaincante.

Ismaïl Sabri Abdallah, président du Forum du tiers-monde, est sans doute le plus digne d'intérêt. Invoquant des arguments apparentés à « l'échange inégal », il s'oppose à la thèse libérale des Occidentaux pour les marchandises, puis, la prenant au mot, suggère de l'étendre aux mouvements des hommes dans le monde, évoquant des migrations massives dans les pays développés. C'est la première fois, semble-t-il, en dehors de Boumediène, qu'une telle éventualité est évoquée ; ce ne sera pas la dernière.

Il appartenait à Jacques Bourrinet, directeur du CERIC, de clore, en quelque sorte, le « débat », après l'avoir ouvert. Soulignant, avec M. McNamara, l'importance des efforts déployés et des résultats obtenus, il suggère, avec M. Ch. Stoffaes, de favoriser l'entrée, dans les pays riches, de produits industriels des pays pauvres, combattant du même coup la thèse, peu solide d'ailleurs, de l'autonomie du tiers-monde.

Cette suite de monologues peut être l'avant-garde d'un véritable dialogue, si elle est accompagnée de recherches techniques.

Précieux documents (57 pages) et statistiques de base (10 pages) complètent ce recueil de poids.

★ Economica, Paris 1979, 372 pages.

● IMPUISSANCE OU DÉMISSION DU POUVOIR ?

René GÉRAUD.

Avant-propos de P. Liotard-Vogt.

Sans contester le « constat », tel que l'ouvrage se définit lui-même, en page liminaire, le lecteur reste quelque peu troublé, se demandant si l'effacement des dégradations devrait être obtenu par un retour en arrière. Les faiblesses du pouvoir dans les pays occidentaux n'étant plus en question, c'est la suite de l'évolution qui devrait nous préoccuper. Il est bien fait mention de « la révolution qui vient », mais cette expression elle-même n'est-elle pas *aussi affaiblie que le pouvoir ?*

Il s'agit moins de produire, est-il mentionné, que d'organiser la production ; observation souvent entendue aussi. Des besoins nouveaux qualifiés essentiels sont constamment créés, est-il ajouté, mais la perspective d'une « prise au tas », selon une formule très voisine de celle de Lépine, semble sous-estimer la montée des besoins publics, notamment l'enseignement et la santé, sans parler des familles modestes.

Sagesse, aliénation ? Quelques réponses émergent à fleur de texte, mais les anathèmes contre les « technocrates » ou la « multiplication des palabres » ne semblent pas d'une exceptionnelle pénétration.

Peut-être une chance se présentait-elle de dénoncer, comme racine du mal, le si ignoré vieillissement démographique, comme aussi de préconiser une large information sur les faits, pour combattre cette « pollution » politique.

Plus originale, la défense, en fin de *volume, des cibles universelles que* sont les multinationales. L'auteur rejoint alors l'avant-propos du directeur de Nestlé.

★ Les Publications internationales, Paris 1979, 344 pages.

● DÉSÉQUILIBRES ÉCONOMIQUES ET CONTRE-RÉVOLUTION KEYNÉSIENNE.

Alain BARRÈRE.

Qu'une théorie assise sur une économie britannique exceptionnellement déprimée ne puisse prétendre à une durée aussi longue que le libéralisme « universel » d'Adam Smith n'a guère soulevé de contestation. S'il est peut-être excessif de parler à la suite de R.W. Clower de « contre-révolution », nul ne conteste la nécessité de faire face aux épreuves de l'hétérodoxe « stagflation ».

Partant donc des vues de R.W. Clower et de A. Leijonhufvud, le maître toulousain, devenu directeur du CEREF (*Centre d'études des relations économiques fondamentales*) entend, en horticulteur minutieux, greffer la monnaie de Keynes sur le marché de Walras. Tout est alors passé au peigne fin, notamment l'emploi : le chômage n'est-il pas aujourd'hui, du fait même de sa durée, plus préoccupant encore qu'il y a 45 ans ?

Au bout des efforts consciencieux de pénétration, des sujets de satisfaction, parmi lesquels, au premier plan, la prise en considération de l'élasticité de l'offre, déjà un peu oubliée dans la *Théorie générale* et perdue de vue dans la suite. Ici vient une troublante citation de E. Malinvaud : « *La théorie keynésienne... n'est pas inexacte, comme le prétendent les esprits en mal d'originalité, mais elle est incomplète...* » Cet éloge, peut-être plein d'ironie, est heureusement complété par l'admission des deux sortes de chômage, la classique et la nouvelle. Le terme « goulet d'étranglement » est-il quelque peu fort, ce qui nuit à la diffusion du concept ? En tout cas, cette notion aurait pu occuper la moitié du volume, au lieu de quelques pages.

Le partage entre hausse des prix et hausse de l'emploi, sous l'effet de la stimulation de la demande, marque donc un grand pas, mais la démonstration reste curieusement globale. Des exemples concrets, pris sur le vif de l'actualité, auraient sans doute mis plus en lumière ces enchevêtrements que l'évocation des grands maîtres disparus, mais ce serait risquer de faire le procès de *toute l'école française*.

Un grand pas accompli, avons-nous dit ; d'autres vont suivre de la part de ce chercheur infatigable et pénétrant.

(*) Economica, Paris 1979. 300 pages.

● L'ÉCONOMIE DE L'ÉLECTRICITÉ.

Ralph TURVEY

et Dennis ANDERSON.

Il ne s'agit pas d'économies d'énergie, du moins au sens usuel du mot, mais de la diffusion dans le monde des bienfaits de la grande fée. C'est sous les auspices de la Banque mondiale qu'a été entrepris ce travail minutieux, qui, de l'étude scientifique des tarifs, conduit au choix des investissements.

Si le courant passe facilement dans des fils de plus en plus étendus, *en revanche*, l'usage du néo-classique tarif marginal rencontre... des résistances. Ce transfert de technique, apparemment plus facile que d'autres, ne fait que peu à peu son chemin.

A l'appui, des exemples décrits avec minutie ; la Thaïlande et la Tunisie, qui bénéficient de pointes assez étalées dans l'année ; le Soudan, auquel le Nil bleu offre, à certains moments, une énergie gratuite ; puis les inattendus Etats-Unis, où un « service » présente des réalisations aussi remarquables que subtiles, tout en restant dans l'anonymat.

Pour l'électrification rurale de la Turquie, c'est le grand jeu : la programmation linéaire et le modèle de Montecarlo soulignent le contraste entre les utilisateurs illettrés et émerveillés et les austères techniciens de l'optimation.

Après ces tableaux vivants, nous passons aux enseignements ; la distinction entre le court et le long terme nous conduit, par la main, au choix des investissements, où figure en bonne place le grand nom de Pierre Massé.

Intarissables et jamais satisfaits, les auteurs nous donnent encore des vues sur l'optimation en avenir incertain (n'est-ce pas toute la vie ?) et sur diverses autres questions tarifaires.

Cinquante-quatre tableaux, trente-neuf figures et deux cartes illustrent ce document, ce monument, que se disputeront économistes et ingénieurs, comme aussi les apôtres du développement.

★ Economica, Paris 1979, 389 pages.

● THÉORIE DE LA CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE SOCIALISTE.

A. ANTCHICHKINE.

Les Editions du progrès, à Moscou, poursuivent *leur intéressante* collection en français, qui contribue tant à la compréhension réciproque.

Après le rituel prélude d'autosatisfaction doctrinale, nous pénétrons au plus vif, avec le ralentissement de la croissance, hors de l'expression bourgeoise de *« rendements décroissants »*.

Quelques audaces imagées, telles que *« le travail est père de la richesse et la terre la mère »*, de W. Petty, plus que de Marx, montrent un vif désir de non-dogmatisme, et de communication.

Et nous allons de la définition élémentaire à la construction des outils et à la haute école d'utilisation. La sagesse des nations est partout et il nous est bien dit, par exemple, qu'il n'y a pas de bons et de mauvais indices, mais des outils appropriés aux diverses tâches.

Dans l'utilisation, nous retrouvons bien des similitudes avec les comptes capitalistes. En fin d'ouvrages, les modèles mono- et plurifactoriels, *encore imparfaits, bien sûr, nous éloignent* quelque peu du fameux *« Ce sera un rien de régler la production sur les besoins »* d'Engels. Mais, sur l'émulation néo-libérale et la réforme, nous restons sur notre faim.

Très bon traité en un très bon français (de Louis Perroud),qui aurait cependant besoin d'être revu par un statisticien économiste et démographe.

★ Editions du Progrès, U.R.S.S. 1979, 338 pages.

● COMPRENDRE LES STATISTIQUES.

Michel-Louis LÉVY.

Le célèbre statisticien diffuseur, rédacteur en chef de *Population et Socétés*, nous donne ici, dans un langage toujours accessible, qu'il soit ou non mathématique, une excellente initiation aux techniques statistiques, bien pourvue d'exemples : moyennes, pourcentages, indices de prix (ou autres), séries chronologiques, sont présentées sans dogmatisme, ainsi que les innocents mystères du longitudinal et du transversal. Et dès *lors, le charretier embourbé peut voir* son char marcher à souhait.

En fin d'ouvrage, une vue générale sur les organismes d'observation économique en France et les principales publications statistiques est suivie d'une liste d'adresses, qui, pour n'être pas celles de Gault et Millau, peuvent s'avérer, à l'occasion, plus utiles.

Intéressante observation conclusive sur les rapports entre la démocratie et la statistique, disons la connaissance du domaine à gouverner.

★ *Editions* du Seuil, Paris 1979, 190 pages.

★ Conseil économique régional de Wallonie et société de développement régional de Wallonie. — « Wallonie 79 », n° 5.

Faisons une exception en faveur de cette intéressante revue, toujours vivante, qui nous présente, cette fois, l'évolution démographique de la Wallonie et ses perspectives. Malheureusement, variante grise et variante rose ne dépassent pas le fatidique butoir 2000, alors que les conséquences sérieuses ne commencent qu'à cette date.

Saluons surtout une vue étendue et originale sur les conséquences sociales du vieillissement. Aidé d'une sélection poussée des sources, M. P. M. Boulanger combat la thèse des conséquences sociologiques et morales du vieillissement. C'est déjà beaucoup qu'il en soit parlé, la science suivra, car le sujet est difficile. Mais il est regrettable que soient confondus vieillissement et gérontocratie — *souvent* naturellement opposés. — ainsi que l'allongement de la vie et vieillissement, deux données indépendantes jusqu'ici, quoi qu'il en paraisse.

L'histoire dira de quel côté il était moins risqué de pencher, mais le dialogue est ouvert.

★ Albert Grandjean, Erpent, 1979.

PRÉCISIONS

Dans les « Notes de lecture » du 13 novembre, un incident a fait sauter deux passages terminaux que nous reproduisons ici :

L'analyse de *« le Pouvoir du social »* de J. Fournier et N. Questiaux se termine ainsi : *« Il reste à souhaiter que des experts du Plan ou d'ailleurs insèrent l'ensemble de ces besoins dans les comptes de la nation, de la façon la plus franche et traduisent le tout en terme d'heures de travail de population active. Si cet ouvrage déclenche enfin ce calcul tant retardé, il aura marqué une date.* « Aller à l'idéal et comprendre le réel » ! *Jaurès attend encore la mise en application.* »

L'analyse d'*Analyse comparative de l'évolution structurelle des systèmes productifs français et ouest-allemand* de F.F. Brost et J.G. Villot se termine ainsi :

« Il ne reste qu'à souhaiter une large diffusion, en France particulièrement, de cette construction et aussi à attendre la période 1974-1979, plus curieuse encore. Souhaitons, en même temps, que ce fil culturel reliant les deux pays devienne un solide tissu. Une vive reconnaissance doit être témoignée envers ces deux jeunes pionniers, sans peur et, à notre vue du moins, sans reproche. »

Comment peut-on être japonais ?

De retour du Japon, on s'aperçoit avec étonnement, et un peu plus à chaque séjour, que ce pays pratique dans beaucoup de domaines une politique aussi opposée à celle de la France que ses coutumes et ses mœurs en sont éloignées.

Il s'est produit une forte hausse des matières premières importées, mais les entreprises *ayant augmenté leurs profits* ont pris à leur charge une partie de cette hausse de leurs coûts. Les prix de gros n'ont donc augmenté en moyenne que de 14 % sur un an. Sur la même période, les prix de détail n'ont augmenté que de 4 %. Ce qui s'explique en partie par l'absence de la courroie de transmission de l'inflation que forment la T.V.A. et la manipulation de ses taux, et par le maintien d'une importante distribution de détail proche du client et donc concurrentielle et ne répercutant pas les hausses de prix sur les anciens stocks.

Les investissements — et la productivité — *continuent* à augmenter, grâce notamment à l'utilisation de l'électronique.

Les exportations n'ont pas une valeur globale plus forte que celles de la France, mais elles comportent une part infiniment plus importante que la nôtre de valeur ajoutée nationale.

Les pompes à essence sont, en gros, fermées le dimanche.

Mais, et ce mais ouvre la voie d'un Japon ignoré en France, trains et métros fonctionnent en permanence, tous les jours, à des fréquences rapprochées, avec des rames immenses et presque toujours pleines. Le Japon est propre et les Japonais plus encore. S'il n'y a pas un papier sale, on y trouve *corbeilles, toilettes*, distributeurs d'eau potable partout : dans les métros, les parcs, à tous les étages des musées, dans tous les lieux publics. Si les rues sont encombrées, les échappements ne sont plus nauséabonds et l'on peut traverser, à Tokyo, en silence et en sûreté, comme on y trouve toujours un taxi même les jours de pluie et même la nuit.

Car le Japon a le respect des autres et le sens du service public, sans avoir besoin d'ailleurs de se servir de ce mot, beaucoup de ces « services » étant privés.

Les logements sont exigus et peu ou pas chauffés. Les consultations médicales sont bon marché, mais l'hospitalisation relativement chère, le budget social *ne représentant que 20 % du* budget de l'Etat. Les retraites par répartition sont inexistantes. C'est la cellule familiale qui entretient, garde ou recueille plus jeunes et plus vieux.

La famille est peu aidée. Mais elle est avantagée par la faiblesse relative de la fiscalité sur les logements indépendante des revenus, par l'absence de taxe modérée sur les biens de première nécessité et par un grand respect de la femme et de l'enfant. Tout lieu public accueille avec le sourire bambins et mamans et de petits sièges plastiques fleurissent aussitôt sur les banquettes des restaurants. La *femme, quand elle est en* kimono traditionnel, trottine derrière l'homme. Mais elle gère le budget et commande à la maison. Le taux d'épargne est le plus fort du monde.

L'intérêt de l'entreprise

L'entreprise est libre. Mais elle se « concerte » avec l'administration, propose et suggère, autant que l'administration la laisse libre de ses orientations. Concurrence à l'intérieur, cartels à l'exportation sont de règle et le contrôle des changes laisse libre de se couvrir contre tous les *risques de change*. Dans l'entreprise, usages et coutumes semblent l'emporter sur la décision « raisonnée », « sur dossiers ». Mais comment la décision finale *pourrait-elle* être *prise* autrement qu'en fonction du seul intérêt de la firme et donc, en dernier ressort, du Japon ? Quant aux grèves, elles prennent l'aspect de tracts, discours ou rassemblements mais, le plus souvent, du port d'un brassard rouge pendant que le travail *continue*. Car le Japon ne doit rien perdre dans un conflit de simple « répartition » entre des partenaires de la même équipe.

Les inégalités sont, peut-être ? considérables, mais en tout cas parfaitement invisibles dans la rue. Toutes les voitures se ressemblent et les maisons aussi, les citadins vont tous au restaurant et personne, à commencer par l'empereur lui-même, n'a de résidence secondaire.

Le monde politique intéresse peu. Imposée par l'occupant, la démocratie parlementaire est admise comme un mal nécessaire *et les « scandales » sont regardés* comme les inévitables suites d'un système où les « dons » de l'empereur ont été remplacés par le « libre-service » des mains politiciennes.

Tokyo est une ville sûre à toute heure du jour et de la nuit. Vous pouvez être certain par avance de l'honnêteté de tout Japonais de l'hôtel au restaurant ou chez tout commerçant, en passant par les taxis ou les poinçonneurs du métro ou du train, qui vous rendront votre monnaie si vous vous êtes trompés de ligne. Le pourboire est inexistant. Les distributeurs de tickets rendent tous la monnaie. L'autobus se paye dans l'autobus. Les magasins sont tous ouverts les jours où les bureaux sont fermés.

Il y a 110 millions de « consommateurs » représentant le second marché du monde, une civilisation aussi ancienne que la nôtre et probablement plus *vivante, un grand sens de l'effort* en même temps qu'un profond désir de consommation et de changement dans les goûts.

Tout y est différent de la France actuelle. Mais, me direz-vous, comment peut-on être Japonais à Paris ?

Il ne faut que le temps du *night-ferry* Paris-Londres — quand les avions ne fonctionnent plus au-dessus du Channel pour toutes sortes de raisons — pour aller à Tokyo par Moscou. *Il faut ensuite beaucoup de* patience et une grande faculté d'adaptation. Plus de pain, mais du riz, plus de couverts, mais des baguettes, plus de maisons sales, les souliers restent à la porte. Mais au bout du chemin on découvre une grande nation unie autour du respect des autres, et dont certains comportements méritent d'être au moins médités par la France, et, pour nos entreprises, un immense marché, probablement trop grand pour tant de firmes françaises qui n'ont pas encore eu le temps ni la patience de prendre leurs baguettes à deux doigts.

CHRISTIAN BORROMÉE.

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Du neuf avec du vieux.

Devant le nombre impressionnant de nouveautés, on hésite à parler des rééditions ; certaines pourtant devraient faire une entrée remarquée. A l'occasion du centenaire de la mort d'Offenbach, la librairie La Flûte-de-Pan (55, rue de Rome, 75008 Paris) vient de réaliser un fac-similé des Notes d'un musicien en voyage, *paru en 1877, dans lequel l'auteur de* la Vie parisienne *raconte par le détail sa tournée triomphale aux Etats-Unis. Anecdotes, traits d'esprit, observations originales sur la vie américaine et sur les milieux musicaux se succèdent avec tant de bonne humeur qu'il faut se faire un peu violence pour ne pas lire d'un trait ces deux cent cinquante pages.*

L'Introduction à Jean-Sébastien Bach, *de Boris de Schloezer, déjà paru en 1947 chez Gallimard, qui le reprend dans sa collection Idées, est d'un abord moins immédiat, et cela se comprend : loin de se limiter à ce que peut laisser imaginer son titre, il se propose, à travers une esthétique générale de l'art sonore liée au structuralisme, de servir d'introduction à toute création musicale. Ainsi considéré comme un révélateur, l'art de Bach s'ouvre tout naturellement sur Beethoven, sur Wagner ou sur Schoenberg parce qu'il est l'occasion de poser un certain nombre de questions fondamentales : qu'est-ce que la compréhension d'une œuvre ? Que recouvre la notion de forme musicale ?*

Grands Prix.

Les récompenses de l'Académie du disque français ont été distribuées à Pierre Cochereau pour son Art de l'improvisation *(firme Fy), Grand Prix du président de la République ; à Georges Brassens pour son disque de jazz avec Moustache (Philips), Grand Prix de la Ville de Paris, en partage avec Philippe Chatel, pour son conte musical* Emilie jolie *(RCA) ; à Aribert Reimann, pour son opéra* Lear *(D.G.G.), Grand Prix des relations culturelles ; enfin, Joseph Losey, pour son film* Don Giovanni *(Gaumont), reçoit le Grand Prix du film musical.*

Initiation.

Du 4 au 8 février 1980, le secteur Animation Pédagogie de l'Ensemble intercontemporain organise, au château de Montvillargenne, à Gouvieux (Oise), un stage d'initiation à la musique contemporaine destiné aux animateurs culturels et musicaux, aux professeurs de musique, aux responsables de comités d'entreprise et en général à toute personne intéressée et susceptible de jouer, dans la diffusion de la musique d'aujourd'hui, un rôle de « relais ».

Au programme, des écoutes commentées de musique contemporaine enregistrée, des ateliers sur la voix, le jeu instrumental, l'analyse, l'initiation à l'électro-acoustique. Inscription jusqu'au 15 janvier. Renseignements : François Pajotin, Ensemble intercontemporain, 15, rue de Bruxelles, Paris (9e). Tél. : 285-71-91.

Les contradictions de Weber

« Tour à tour j'adore les femmes, je les hais et je les méprise », *a écrit un jour Weber dans son journal. C'était en 1811, il avait vingt-quatre ans et venait sans doute de connaître quelque déception amoureuse. A la même époque il composait* Abu Hassan, *une petite turquerie en un acte dans laquelle un jeune homme et son amie Fatime, criblés de dettes, vont feindre de mourir tour à tour pour toucher la prime de décès offerte par le calife. Voilà un sujet bouffe à trois personnages (le troisième, Omar, principal créancier qui proposait de se faire rembourser en nature, sera berné lui aussi par les deux amants) qui convenait assez bien aux intentions de l'Atelier lyrique expérimental qui se proposait de donner au Théâtre du Ranelagh une série de représentations d'opéra avec de jeunes chanteurs élèves d'Helmut Lips, accompagnés au piano, dans des décors de fortune : un canapé, une table, un rideau.*

Malheureusement, nous dit le texte du programme, « la musique et les paroles mises en musique ne parlent que du couple et de ses difficultés, l'argument proprement dit étant (selon l'usage) réservé aux dialogues parlés ». Comment un compositeur qui a écrit de si vilaines choses à propos des femmes peut-il se tirer d'affaire avec un sujet pareil ? Fort mal, nous assure-t-on.

Bien sûr, il y a la musique, mais au prix de quelle hypocrisie, de quelles contradictions ? Et c'est cela que la mise en scène et les dialogues nouveaux substitués aux anciens — qui, bien entendu, parlaient de tout sauf du problème fondamental : le couple — tentent de nous faire saisir. On frémit en pensant que quelques années plus tard Weber allait épouser Caroline Brandt et transformer ainsi une femme libre en victime consentante.

De semblables extrapolations sont de celles qui arrachent immanquablement les larmes aux yeux, soit qu'on s'indigne des ravages de la phallocratie, qui s'insinue jusque dans les turqueries les plus innocentes, soit qu'on rie devant l'opportunisme et la naïveté de ce genre d'interprétations, sachant qu'on aurait pu faire la même démonstration avec n'importe quel opéra et que les problèmes du couple, si l'on y tient absolument, ne sauraient se traiter en cinq ou six dialogues entrecoupés de musique, même si celle-ci est irrésistible d'invention, de verve et de poésie.

De ce spectacle banal à force de vouloir être profond, on retiendra seulement le pianiste François Sauvageot et les trois chanteurs : Denise Firmin, Jacky Ragot et Jacques Calatayud, faisant pour le mieux avec des moyens un peu limités ; quant au metteur en scène-adaptateur, Michel Rostain, on espère qu'il trouvera une meilleure idée la prochaine fois et que celle-ci ne lui a pas donné trop de mal.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations *les 10, 11 et 13 décembre à 20 h. 15.*

CINÉMA

« GROS CALIN », de Jean-Pierre Rawson

UN PYTHON NOMMÉ SOLITUDE

Emile Ajar, c'est d'abord un style, un vocabulaire, une syntaxe, une certaine manière de pervertir (ou de poétiser) la réalité à coups de mots très simples et qu'on dirait pourtant réinventés.

Privés de leur cocasserie verbale, réduits à leur seule anecdote, les romans d'Ajar se trouvent dépouillés du meilleur d'eux-mêmes. Cette perte de substance était déjà sensible dans *la Vie devant soi*, de Moshe Mizrahi. Elle l'est bien plus encore dans le film que Jean-Pierre Rawson vient de tirer (en collaboration avec les scénaristes italiens Age et Scarpelli) du premier livre de l'auteur.

Le héros de *Gros Calin* s'appelle Cousin. C'est un petit homme falot, tendre et rêveur, qui a l'impression d'être transparent tant ses camarades de bureau, ses voisins d'autobus et les « bonnes putes » qu'il fréquente s'entêtent à ne pas comprendre que la solitude le rend fou. Son unique compagnon est un python, créature difficile à nourrir, mais qui, du moins, l'attend le soir et qui a besoin de lui. Il voudrait bien également courtiser Mlle Dreyfus, « une Noire de la Guyane française, comme son nom l'indique ». Malheureusement, la beauté de *Mlle Dreyfus l'impressionne*. Jusqu'au jour où l'ayant rencontrée dans un bordel, il l'invite à se mettre en ménage avec lui.

Le récit d'Ajar était un monologue, un discours dont « les sinuosités, les spirales et les déroulement successifs » nous révélaient les digressions et les divagations de Cousin. Le film, lui, est construit comme une histoire « vraie » et s'appuie sur un réalisme que la mise en scène prosaïque de Jean-Pierre Rawson ne parvient jamais à briser. Le Cousin du film (auquel le visage de Pierrot, la silhouette frileuse, le jeu somnambulique de Jean Carmet conviennent parfaitement) est certes un extravagant bonhomme. Mais derrière ses extravagances nous percevons mal cette dinguerie du désespoir qui le menace. Le programme reste à ras de terre, piégé dans des aventures qui, malgré quelques jolies trouvailles, deviennent vite fastidieuses.

La présence (fugitive) de Nino Manfredi n'apporte pas grand-chose au film. Véronique Mueret est une charmante Mlle Dreyfus. Le python avale une baguette de pain, puis s'endort. Vedette du roman, il n'a dans ce *Gros Calin* cinématographique qu'un rôle de figurant.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

« La terre est plate », de Henrik Stangerup

Journaliste, romancier, cinéaste, Henrik Stangerup a conté dans son premier film, « Dieu existe tous les dimanches » (1970), les étapes de sa propre libération : œuvre rare, psychanalyse de l'homme de Dieu trahissant sa *foi pour* la religion de l'immédiat, de la dérision. « La Terre est plate », son troisième film, tourné à Bahia, au Brésil, en janvier-février 1976, reprend d'une autre façon le leitmotiv de la vie à saisir à belles dents.

Henrik Stangerup est parti d'une œuvre de son compatriote Ludwig Holberg, le Molière danois, « *Erasmus Montanus* » (1724). Avec l'aide de l'acteur brésilien Fausto Wolff, qui tient le rôle principal, il l'a traduite en portugais, remontée en termes de cinéma, la situant dans *le Brésil du dix-huitième siècle*. Un cuistre débarque de l'université de Coimbra au Portugal. Il trouve une société réduite à des besoins élémentaires, à des appétits primitifs. Il devra même, pour garder sa promise, ne plus vouloir prouver à tout prix que la Terre est ronde.

La légère frustration qu'impose le film au spectateur vient du refus de s'en tenir strictement au texte original, aux conventions du théâtre ; son charme, de la flexibilité, de la virtuosité des acteurs brésiliens. Holberg, d'autre part, pour autant qu'on puisse en juger, dit des choses claires et simples : qu'avec les arguments appropriés, on n'en finira pas de prétendre qu'il fait nuit en plein jour.

LOUIS MARCORELLES.

★ Le Seine Studio.

THÉATRE

« BRITANNICUS » à Tourcoing

(Suite de la première page.)

Donc, *Britannicus* se situe dans un décor de musée abandonné, vu à plat comme sur *un écran* large dont le cadre oblique rejoint une *cloison de couleur lavasse, un plafond* taché d'humidité. Un décor de chambre en entonnoir, dans un Versailles anachronique : vieux fauteuils Louis XVI dont la soie déteinte, pas bien nette, semble prête à s'effilocher, cheminée froide depuis trois siècles, prises électriques d'avant-guerre, tableaux allégoriques auxquels sont collées les plaques indicatrices des œuvres et des auteurs. D'abord les volets sont fermés. Dans l'ombre, une forme est *affalée* contre *une porte : Agrippine*. Albine ouvre les volets, les *fenêtres donnent sur le vide*, un jour bleu éclaire le délaissement de cette antichambre *suspendue* entre passé et présent.

Les personnages entrent comme venant d'une sorte de no man's land, lorsque le texte l'exige. Et la porte, cette porte devant laquelle Agrippine est affalée, ouvre sur le domaine royal, vestibule où trône une statue à l'antique de Louis XIV. Les pas de ceux qui y sont admis résonnent longtemps. La cloison, la porte séparent deux espaces du passé. Gildas Bourdet (metteur en scène et *auteur* de ce fabuleux décor) ne calque pas la démarche *de Racine qui donnait à l'histoire* les couleurs de son temps. Il reprend *ces couleurs*, avec *leur usure*, elles sont collées à des habitudes de *penser, d'agir, de voir, incrustées en* nous. Nous avons l'impression d'être devant une image et à l'intérieur d'une maison de famille hantée de conflits anciens jamais résolus.

Le spectacle nous atteint simultanément sur deux plans. Parce que les personnages sont en habit d'apparat et portent perruque — *le côté* romain est totalement éliminé — *nous assistons à ce qui pouvait se* passer dans l'esprit de Louis XIV *au moment où, lui racontant comment* naît un tyran, Racine lui *délivre une mise* en garde. Les notions d'Etat et de pouvoir basculent dans *un mouvement broyeur* dont le roi et son entourage ont perdu le contrôle. Et nous qui vivons au bord d'une apocalypse sur laquelle les gouvernements, les pouvoirs traditionnels n'ont pas de prise, nous voyons comment sont nés nos gouvernements, nous voyons les fondements de notre héritage, et nous avons peur.

Le spectacle est celui d'une lutte *haletante dont les étapes marquent* la construction de la pièce et ses *mécanismes, en juxtaposant* des codes de jeu. Se succèdent des scènes *de comédie*, de dépit amoureux, d'intrigues bourgeoises et politiques, de mélodrame, de drame épique... Tout, moins ce qu'on appelle la tragédie, bien que pas un pied ne manque aux alexandrins. La mise en scène ne parvient pas à en prendre les conventions en charge. La première séquence d'exposition, pur récit, est languissante comme un exercice d'élèves. Il faut attendre que les personnages *entrent en action* pour que la vie les habite, mais alors quelle vie !

Dépouillés de leur aura de noblesse, *ils font preuve d'une rudesse* presque paysanne, d'une gaucherie *de bourgeois endimanchés, d'une* violence de fauves encagés. Gildas Bourdet *fouille* la *psychologie* des comportements, les justifiant toujours par les situations dans lesquelles sont entraînés les héros mesquins et monstrueux, qui glissent, tombent, se raccrochent toutes griffes dehors.

Sous le regard d'Albine (Marie Boitel) témoin effaré, venu du passé, *Britannicus* (Bruno Choël) mène un combat perdu d'avance pour *retrouver sa place légitime et Junie*. Mallet) *déportée* à la cour, *monde* qui *contredit* les *valeurs* dans lesquelles elle a été élevée et auquel elle ne comprend *rien, crie* ses prémonitions et Néron l'aime. Néron (Jacques Bonnaffé), désorienté par les forces irrationnelles et destructrices que déclenche ce coup de foudre, réagit en mettant à l'épreuve l'absolu de sa puissance, joue l'un contre l'autre ses conseillers, Narcisse (Charles Antoine Decroix), apôtre du cynisme *politique*, Burrhus (Christian Blanc), défenseur d'une *déontologie du pouvoir*, et que l'échec conduit au suicide.

La *clef* de cette *histoire* éternelle reste, bien entendu, le moment de *rupture* entre Néron et Agrippine (Marie-France Guittier). *Chez elle, passion maternelle* et ambition ne font qu'un. Elle se *transfère sur son fils, elle est lui* et ne peut supporter qu'il ne soit plus elle, le poursuit, lui flanque des coups. Un tel amour un instant le fait vaciller, en cet *instant il* choisit son futur. Il est le seul, pour les autres les jeux sont faits, et c'est en vain qu'ils s'affrontent, qu'ils s'empoignent.

Ils sont humains, horriblement : le regard de Gildas Bourdet est écœuré. S'inspirant de Velasquez, des portraits de la Cour d'Espagne, il en reproduit l'étouffement, le vide psychotique, la méchanceté crispée. Il ne caricature pas, il peint des lèpres, des absurdités congénitales à la société, les contorsions d'un monde qui craque, et il clame son angoisse. Les acteurs entrent dans les schémas de la mise en scène avec force, sans toujours assez d'ambiguïté. Ils ont encore à se familiariser avec le langage racinien, mais déjà par *flots entraînent le spectacle* vers des sommets. Et par exemple, si *Agrippine* se montre trop terre à terre dans sa diatribe sur l'*ingratitude de Néron, par la manière* dont elle déverse sa terrifiante *passion, par la manière* dont, à la fin, elle se cogne aux murs, hur*lante, défaite et cependant* grandiose, après que le roi, son fils, lui a définitivement fermé sa porte, qu'on a refermé les volets, et qu'elle se trouve enfermée, comme une Erzebeth Bathory, comme une femme malheureuse, enfermée seule avec sa mort, cette scène finale flambe d'un feu tragique, magnifique.

COLETTE GODARD.

★ Tourcoing, jusqu'au 20 décembre.

NOTES

Photo

Daniel Jouanneau au Centre Georges-Pompidou

Un photographe publicitaire, Daniel Jouanneau, montre pour la première fois son travail personnel, des photos prises entre *1973* et *1979*. L'affiche : un homme jeune, avec *un chapeau-cloche*, qui tient en laisse, sur une pelouse, un chien noir, un bâtard. La clarté du visage de l'homme, l'éclat de la bouche du chien, qui se détachent sur la teinte plus sombre des arbres, *le premier* plan d'herbe plus net et plus lumineux, font voir que la photo a été prise au flash. Que cache donc la banalité de cette image ? On s'approche. L'homme n'est guère plus haut que son chien, et on se demande tout à coup *s'il n'est pas* handicapé physique, car, enfin, quel est l'intérêt de cette photo détachée des autres ? Elle en aurait sans doute si l'homme était un ami, mais on ne le connaît pas. Il est simplement à genoux et à demi caché par *son chien*, ce qui explique cet effet de « rapetissement ».

Suivent des portraits en situation, la situation du travail généralement, un cuisinier à ses fourneaux, la ménagère à son fourneau, des garagistes à leurs voitures, des gens de cirque *devant leur chapiteau*, la pompiste devant sa pompe à essence, ça va de soi, comme un jeu simpliste où il faudrait donner à chaque homme son instrument de travail, comme un jeu des métiers. Pas grand-chose. Le « piqué » du flash. Des visages vulgaires, sans intérêt, « de ceux dont on ne dit rien », comme disent les grands-mères pour proclamer la modestie. Alors, que cache cet échantillonnage à la Sander, *déjà éprouvé*, et *qu'on peut* répéter autant de fois qu'il y a d'individus, année par année, pays par pays ? Ça ne cache rien, sans doute, qu'un œil comme les autres, solide, sans perversité.

HERVE GUIBERT.

★ Ateliers Photos XIV, Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 16 décembre.

Rock

Hermann Brood

Avant de jouer avec son groupe Wild Romance, Hermann Brood a tout fait : en 1962, il séjourne en Allemagne dans un centre de redressement pour *jeunes délinquants* ; en 1964, il est condamné à deux ans de prison ferme pour vol et détention de drogue ; plus tard, il travaille dans une usine de cuivre en Israël et tourne dans des films *hardcore*. Autant d'expériences qui ont contribué à alimenter une *légende* qu'il se plaît à étoffer par des anecdotes et des déclarations à sensation. Aujourd'hui, après trois albums dont les ventes ont été récompensées par des disques d'or, Hermann Brood and his Wild Romance s'impose comme le groupe hollandais le plus populaire. *Un succès qui s'étend d'ailleurs* à tous les pays nordiques.

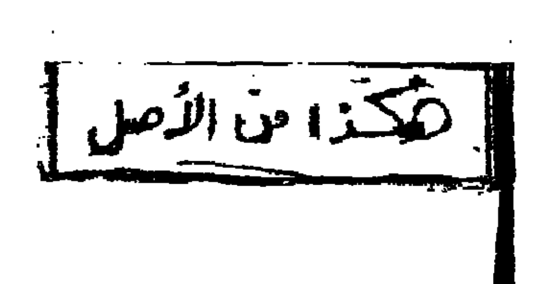
Hermann Brood, on vient de le voir sur la scène du Palace, pratique un rock teinté de rhythm'n blues, énergique et efficace, dans la lignée de musiciens tels que Graham Parker, dont il ne possède cependant pas la magie. Ses compositions, mal *dégrossies, touchent facilement* à la rengaine. Hermann Brood est doué d'une voix puissante, typée, d'un timbre rauque, mais comme compositeur il manque d'originalité, de relief, et son show est une succession de clichés tape-à-l'œil. Sa tenue de scène, en pantalons moulants, celle de ses choristes, justaucorps, bas noirs et talons aiguille, n'échappent pas à une certaine vulgarité, une sensualité trop directe *et mal entretenue. De façon* générale, le groupe en fait trop, à l'encontre de Lili Drop, par exemple, qui s'est fait plébisciter en première partie grâce à un rock frais et élégant.

ALAIN WAIS.

★ *Discographie* : chez Eurodisc.

■ Le grand prix de la Rock-Critique, attribué par neuf journalistes spécialisés, a été décerné au groupe Police, pour son album « *Reggatta de Blanc* » (A & M Records, dist. C.B.S.). Le groupe Métal urbain a été consacré meilleur groupe français.





هكذا من الأصل

SPECTACLES

M. François-Poncet veut rénover l'action culturelle à l'étranger

« *Il faut rénover et relancer notre action culturelle extérieure* », a dit M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, en présentant, la semaine dernière, le rapport du groupe de travail sur l'action culturelle extérieure que dirigeait M. Jacques Rigaud et qu'un conseil interministériel a adopté mardi.

« *Les relations culturelles jouent un rôle croissant dans la vie internationale*, a d'abord observé le ministre. *La concurrence étrangère s'est beaucoup développée non seulement du fait du dynamisme anglo-saxon mais aussi d'efforts de pays comme l'Allemagne fédérale (qui consacre 3 milliards de francs à son action culturelle extérieure, contre 2, 2 pour la France), le Japon, l'Espagne et l'Italie. La France n'en occupe pas moins une position singulière et sa culture est un de ses atouts. Enfin la demande de culture française par l'étranger est en hausse.* »

Le ministre a défini quatre grandes orientations :

1) La notion d'échanges réciproques doit se substituer à celle de diffusion unilatérale de la culture. « *Dans un monde pluripolaire*, a dit le ministre, *il faut accueillir la culture des autres.* » Le ministre a cité comme exemple d'actions à développer l'Institut du monde arabe de Paris qui deviendra prochainement opérationnel ; un centre franco-chinois qui sera rattaché à une université parisienne ; le projet de fondation européenne de la culture. Les échanges inter-universitaires doivent se multiplier avec la participation financière du ministère des affaires étrangères.

A l'étranger, les centres culturels français doivent plus se consacrer aux échanges culturels, la tâche d'enseignement étant dévolue à l'Alliance française dont le rôle sera défini par une convention passée avec le Quai d'Orsay. La vocation des centres universitaires de recherche à l'étranger doit être élargie et ne plus être centrée sur le passé. Enfin, il faut créer ce que M. François-Poncet a appelé « *une Villa Médicis sans les murs* » pour les deux Amériques, c'est-à-dire donner chaque année une allocation à une dizaine d'artistes permettant à un architecte de travailler à Buenos-Aires, à un cinéaste de travailler à Los-Angeles, à un peintre de s'installer à New-York, etc.

« La concurrence crispée vis-à-vis de l'anglais »

2) L'action culturelle doit être « *modernisée* ». Il est nécessaire de redéployer la scolarisation des Français de l'étranger dont l'implantation est encore trop souvent héritée de la colonisation. Il faut créer à partir d'écoles existantes, souvent improvisées par les Français eux-mêmes, des lycées régionaux avec des internats, notamment à Abou-Dhabi et à Singapour. La France doit aider les pays francophones à enseigner en français pour les disciplines où ils manquent de professeurs.

« *Il faut* — a dit M. François-Poncet — *sortir de la concurrence crispée vis-à-vis de l'anglais* » et se prêter au plurilinguisme (cette position va directement à l'encontre de la réforme de l'enseignement des langues en France qu'avait proposée M. Pelletier, secrétaire d'État à l'éducation). Le français doit rester la première langue étrangère dans certains pays comme la Grande-Bretagne et les pays anglophones d'Afrique, l'Espagne, le Portugal et quelques autres ; mais il doit viser à rester la seconde langue en Scandinavie, dans l'Europe des Neuf, en Amérique latine et dans plusieurs pays de l'Est. Certaines « cibles » doivent être plus particulièrement visées : professeurs de français étrangers, techniciens, ingénieurs et fonctionnaires internationaux.

L'action culturelle doit faire appel aux moyens de diffusion de masse. La France ne doit pas reculer devant une politique de traduction. « *Il vaut mieux que le livre français soit lu en indonésien que d'être diffusé en français en Indonésie et ne pas être lu par les Indonésiens* », a dit le ministre.

La radio est cependant la préoccupation principale de M. François-Poncet. Le gouvernement a retenu le principe d'un important effort financier pendant cinq ans *tendant à un meilleur emploi des* équipements existants (l'émetteur d'Issoudun) et à la *mise en* place de nouveaux émetteurs à Kourou (Guyane) pour l'Amérique latine et à Sri-Lanka, en coopération avec l'Allemagne fédérale pour l'Asie du Sud-Est.

Le redéploiement géographique

L'exploitation de la télévision vers l'étranger doit être favorisée. Les relais de télévision en couleur sur l'Italie ont eu un grand succès, et les satellites de télévision franco-allemands permettront de couvrir l'Italie du nord, l'Allemagne du sud, tout le Benelux et la moitié nord de l'Espagne. Il faut multiplier les contrats de diffusion par câbles, *comme ceux qui ont déjà été* conclus au Québec et à New-York (cinq heures hebdomadaires de télévision française sur deux chaînes), et les ventes de films et de disques (rappelons que la diffusion du livre à l'étranger n'est plus du ressort des affaires étrangères mais des affaires culturelles).

3) La troisième orientation doit assurer la convergence de l'action culturelle avec les autres actions de la France à l'étranger, notamment l'action économique en développant le mécénat, non seulement par la production mais aussi pour la diffusion. Une tournée de ballets, par exemple, peut très bien être répercutée sur les télévisions étrangères par des sociétés commerciales. La formation linguistique francophone en cours de mille cinq cents ingénieurs nigérians devrait être suivie par une action culturelle sur place. Rien ne devrait empêcher de jumeler la formation de *médecins étrangers* avec la promotion de matériel médical français.

4) La quatrième orientation indiquée par le ministre est le redéploiement géographique. Tout en évitant le saupoudrage, une présence culturelle minimum doit être assurée qui pourrait prendre des formes diverses selon les conditions locales. Des priorités devront être établies, et ce sera la première tâche du comité interministériel pour les relations culturelles extérieures qui vient d'être créé et qui se réunira deux fois par an.

Cet ensemble de réformes suppose évidemment un accroissement des crédits. M. François-Poncet souhaite qu'il soit inscrit dans un programme pluriannuel. Le gouvernement doit prendre une décision à ce sujet au début de l'an prochain.

MAURICE DELARUE.

Le Groupement Interprofessionnel des Publicitaires du Spectacle (G.I.P.S.), qui compte actuellement plus de 70 membres, a procédé, au cours de son Assemblée Générale du jeudi 29 novembre 1979, à l'élection du nouveau Conseil d'Administration.

Ont été élus :

Présidente : Marthe DELESCLUSE
Vice-Présidents : Jean-François COUVREUR et Georges GUIGNARD
Secrétaire Général : Yves BRUNNARIUS
Trésorier : Maurice TINCHANT
Administrateurs : Christine BRIERE, Jean-Claude BARBION, René DONZELOT, Gérard GROS, André NICARD, qui est également *Président d'Honneur.*

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie - Française (296-10-20), 20 h. 30 : l'Œuf.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. 30 : Rencontre musicale (situation du jazz en France).
Carré Silvia Montfort (531-28-34), 21 h. : la Fourmi dans le corps.

Les autres salles

Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto. — Chapiteau (365-91-40), 20 h. 30 : l'Objet aimé.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : l'Ile prison ; 22 h. 30 : Apartheid.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : les Trois Jeanne.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 21 h. : la Triste Histoire de la séquestrée de Poitiers.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge, 19 h. : En compagnie d'A. Artaud ; 20 h. 30 : Série blême ; 22 h. 15 : A la nuit, la nuit. — Théâtre noir, 20 h. 30 : Dog's Dinner ; 22 h. 30 : Stratégie pour deux jambons.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : Un garçon de chez Very ; Embrassons-nous, Folleville.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Des hommes et des enfants.
Poche (548-92-97), 21 h : Neige.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : Les babouches font du rock mou.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimpin.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : le Bébé de M. Laurent ; 22 h. 30 : la Sainte Trinité.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : le Sucre d'orge ; 22 h. 15 : les Yeux plus gros que le ventre ; 23 h. 30 : Tout pour s'éclater.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pit et Rick Van Kergueluff.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : Solitude et nostalgie du Nord.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 18 h. 30 : Musique plurielle ; 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : Deux Suisses ; 23 h. 15 : Coupe-moi le souffle.
Coupe-Chou (272-01-73), *20 h. 30* : le Petit Prince ; 22 h. : le Silence de la mer ; 23 h. 15 : Les hommes... j'aime ça.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 22 h. : M. Sergent.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Douby ; 22 h. 15 : R. Obaldia. — II, 19 h. 30 : Un Québécois à Paris ; 20 h. 30 : Abadi-don ; 21 h. 30 : *R. Marino* : *22 h. 30* : *Racontez-moi* votre enfance.
Sélénite (354-53-14), I, 20 h. 30 : Grandeur et misère du IIIe Reich ; 22 h. : Strasbourg purée. — II, 21 h. : Chansons dans la rue.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 30 : Ni homme ni bulle.
Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : On vous écrira.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. : les Jumelles.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : P. Barbizet, piano (Mozart, Beethoven, Schubert, Chabrier).
Lucernaire, 18 h. 30 : Yuko Mori, Masako Hayashi (Schubert, Fauré).
Point-Virgule, 21 h. : P. Lanian, guitare ; L. Catalifaud, flûte à bec (Baron, Haendel, Lœillet, Dowland...).
Ranelagh, 20 h. 15 : Abu-Hassan (opéra de Weber).
Théâtre des Champs - Elysées, 20 h. 30 : K. Zimmermann, piano (Brahms).
Salle Berlioz, 20 h. 30 : F. Aguessy, piano (Beethoven, Schubert, Chabrier, Liszt).
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. : Ensemble polyphonique de France, dir. C. Ravier (Janequin, Sermisy, de Palacio).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : E. Riva, K. Wiener, L. Noël, P. de Boysson.
Radio-France, auditorium 106, 20 h. : *M. Christian-Schreter*, *E. Ricci*, pianos (Mozart, Schubert, Schumann...).

Jazz, pop', folk

Bataclan (700-30-12), 19 h. 30 : Electric Sun.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Dany Doriz Sextet.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 22 h. : S. Kessler Bed Delfau.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Quartet Jeanne Lee ; 22 h. 30 : Edja Kungali African Roots in Music.
Palace (246-10-87), 20 h. : Talking Heads.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Golden Gate Quartet.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 10 décembre

Le music-hall

Cotton-Club (742-10-15), 22 h. 30 : Manhattan Satin.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Malicorne.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. : A. Mirapeu ; 22 h. 30 : S. Varègues.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 18 h. 30 : Claude Astier.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Eric Droin.

La danse

Espace Cardin (266-17-30), 21 h. : Gigi G. Caciuleanu.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 17 h. : Ballets Ethery Pagava.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond ou Comment s'en dé... Babarrasser ?
Deux - Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : le *Fascisme ordinaire*, de *M. Romm* ; 17 h. : Requiem pour Lili, d'A. de Bock ; la Demande en mariage de Monsieur Pike, de B. Grenier ; Barbès Palace, de M. Alencar ; 19 h. : Brille mon étoile, brille, d'A. Mitta ; 21 h. : Visages parallèles, de R. Ban.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).
ALYAM ALYAM (Mar., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Styx, 5e (633-08-40).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
AURELIA STEINER (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
BOBO JACCO (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-82).
LA BOURGEOISE ET LE LOUBARD (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52 43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; *Magic-Convention, 15e (828-20-64)* ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CAMOUFLAGES (Pol., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), mercr., dim. lundi.
LES CHARLOTS EN DELIRE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93).
CHER PAPA (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. *Opéra, 2e (261-50-32)* ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11).
CORPS A CŒUR (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
COURAGE, FUYONS (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
DE LA NUEE A LA RESISTANCE (It.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40).
DEMONS DE MIDI (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LA DEROBADE (Fr.) (U.G.C.) Danton, 6e (329-42-62), Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Tourelles, 20e (636-51-98) ; Max-Linder, 9e (770-40-04).
DES MORTS (Fr.-Belg.), Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.
DES NERFS D'ACIER (A.), v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
DON GIOVANNI (Fr.), v.o. it. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
DRACULA (A.), v.o. : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
DUOS SUR CANAPE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (320-89-52).
ET LA TENDRESSE ? BORDEL ! (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Luxembourg, 6e (633-97-77). — V. f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
FIN D'AUTOMNE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE GAGNANT (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-500-32) ; U.G.C. - Danton, 1er (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GALACTICA, LES CYLONS ATTAQUENT (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) (*) : *Quartier-Latin, 5e* (326-84-65) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention, 15e (828-42-27) ; *Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)*.

LES FILMS NOUVEAUX

GROS - CALIN, film français de Jean-Pierre Rawson : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *Gaumont-Sud*, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
CUL ET CHEMISE, film italien d'Italo Zingarelli. V.O. : *Marignan, 8e (359-92-82)*. V.F. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
ALBUM COUNTRY MUSIC, film américain de John Dehayes-Bee. V.O. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LINUS, film suédois de Vilgot Sjöman. V.O. : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) (à partir de vendredi).
JE PARLE D'AMOUR, film français de Madeleine Hartmann : Epée de Bois, 5e (337-54-47) (à partir de jeudi).
MANHATTAN, film américain de Woody Allen. V.O. : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). V.O.-V.F. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). V.F. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; *Paramount*-Maillot, 17e (758-24-24).
JACK LE MAGNIFIQUE, film américain de Peter Bogdanovich (*). V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33). V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).



SPECTACLES

LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

HAIR (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

IRACEMA (Brés., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

LE LAMPION (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LAURA, LES OMBRES DE L'ETE (Fr.), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).

LA LUNA (It., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46), v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LE MALIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40).

MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), sauf mer. après-midi. — V.F. : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

MOLIERE (Fr.), Bilboquet, 6e (222-87-23).

MOONRAKER (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

NEW-OLD (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99) ; H. Sp.

NORTHERN LIGHTS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME Fr.), Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

L'OCCUPATION EN VINGT-SIX IMAGES (Youg., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

LES PETITES FUGUES (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

RACE D'EP (Fr.) (**) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

RUE DU PIED-DE-GRUE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).

SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), jeu., ven., sam., mar. ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Madeleine, 8e (742-03-13).

SCHUBERT (Autr., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

S'IL VOUS PLAIT, LA MER ? (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

SIBERIADE (Sov., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Cosmos, 6e (548-62-25) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

STILLEBEN (Suis.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47). H. sp.

LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.

LE TAMBOUR (All.) (*), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Balzac, 8e (561-10-60), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Ternes, 17e (380-10-41).

LA TERRE EST PLATE (Dan.-Port.) v. port. : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

TESS (Fr.-Brit.), v. angl., Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE TOUBIB (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44).

LA VILLE DES SILENCES (Fr.), Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES VISITEURS D'UN AUTRE MONDE (A.), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).

Les grandes reprises

A CHILD IS WAITING (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (F.) : Gramont, 2e (296-62-56).

L'AUTRE (A., v.o.) : Maillot Palace, 17e (574-10-40). H. Sp.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BETE (Fr.) (**) : Jean Renoir, 9e (874-40-75).

LES CHASSES DU COMTE ZAROFF (A.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52), Studio Médicis, 5e (633-25-97), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), George V, 8e (225-41-46), Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE DERNIER ROUND (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86). — V.f. : Eldorado, 10e (208-18-76).

FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

LA FEMME D'EN FACE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA FIEVRE AMERICAINE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FLESH (A., v.o.) (**) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

LE GUEPARD (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Club, 9e (770-81-47).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.o., v.f.) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

MACADAM COWBOY (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sauf Mar.).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MUSIC LOVERS (Ang., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LES ONZE MILLE VERGES (Fr., (**) : Balzac, 8e (561-10-60).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

PLAYTIME (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).

LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE PRIVE DE CES DAMES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

REBECCA (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

REPULSION (A., v.o.) (**) : Cluny Palace, 5e (354-20-12).

RETOUR (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

THE SERVANT (A., v.o.) (**) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

LE SEXE FOU (It., v.o.) (**) : Champollion, 5e (354-51-60).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

UN CADAVRE AU DESSERT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

WEEK-END (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).

Les festivals

A. HITCHCOCK, v.o., New-Yorker, 9e (770-63-40) : Une femme disparaît.

LE PLAISIR ITALIEN, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : Accatone.

CALIBRE 38, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : The Nickel Ride.

EXPRESSIONNISME ALLEMAND, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : le Cabinet du docteur Caligari. — Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), v.o. : le Dernier des hommes.

FRED ASTAIRE, v.o., Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Entrons dans la danse. — V.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Dernier Rivage.

LES MARX BROTHERS, v.o., Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Plumes de cheval.

HUMPHREY BOGART, v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78) : le Port de l'angoisse.

RITA HAYWORTH, v.o., Mac-Mahon, 17e (320-24-81) : L'amour vint en dansant.

FESTIVAL DELIRANT, RICHARD LESTER, v.o., Studio Acacias, 17e (754-97-83), 15 h. 15 : On l'appelait Milady ; 17 h. 15 : Help ; 18 h. 45 : Comment j'ai gagné la guerre ; 20 h. 30 : Le knack... et comment l'avoir ; 22 h. 15 : Forum en folie.

CYCLE NOUVELLE VAGUE, Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) : Je t'aime, je t'aime.

HOMMAGE A MARCEL L'HERBIER, Mystère de la chambre jaune.

HOMMAGE A LAUREL ET HARDY, Espace Gaîté, 14e (320-99-34) : Au Far West.

WIM WENDERS, 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Au fil du temps.

REGARD SUR L'HOMOSEXUALITE, Maillot Palace, 17e (574-10-40), v.o. : Pink Narcissus ; la Conséquence ; Outrageous ; Sébastiane ; la Tendresse des loups.

SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) : Alice au pays des merveilles ; la Mélodie du bonheur ; Festival de dessins animés Tex Avery ; Casanova de Fellini ; Un rabbin au Far-West ; Macbeth ; la Flûte enchantée ; le Locataire.

CHATELET VICTORIA, 1er (508-94-14), v.o., I, 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 5 : Dersou Ouzala ; 20 h. 35 : Cabaret ; 22 h. 35 : Orange mécanique. — II, 16 h. : Easy Rider ; 17 h. 55 : A la recherche de M. Goodbar ; 20 h. 20 : Marathon Man ; 22 h. 40 : A bout de souffle.

STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), v.o., 15 h. 45 : Au-delà du bien et du mal ; 18 h. : Julia ; 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 10 : The Rocky Horror Picture Show.

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50), I, 16 h. 10 : Music Lovers ; 18 h. 10 : Un tramway nommé Désir ; 20 h. 15 : le Charme discret de la bourgeoisie ; 22 h. 10 : Phantom of the Paradise. — II, 15 h. 45 : le Lauréat ; 17 h. 30 : Love ; 19 h. 50 : Express.

Les séances spéciales

AMARCORD (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (377-57-47), 12 h et 24 h.

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 15.

DETRUIRE, DIT-ELLE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33), 18 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (705-04-55), 20 h. 15, 22 h. 15.

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (**) (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30.

VIVRE SA VIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

ZOO ZERO (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 10 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h Tournoi des jeunes musiciens.
Les quarts de finale.
19 h Dessin animé.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Droits de locataires.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 *Les inconnus de 19 h 45.*
20 h Journal.

20 h 35 L'avenir du futur : la Planète des singes.
Film américain de F. Schaffner (1968), avec C. Heston, K. Hunter, R. Mac Dowall, M. Evans, J. Whitmore, J. Daly (rediff.).
D'après le roman de Pierre Boulle, une parabole curieuse et inquiétante sur le renversement des rapports entre les espèces. Science-fiction et philosophie. Une fin inattendue.

22 h 30 Débat : les mystères de l'hérédité.
Avec le Dr P.-P. Grassé, biologiste ; A. Langaney, sous-directeur du Musée de l'homme ; J.-D. Vincent, neurobiologiste ; J. Mehler, maître de recherches au C.N.R.S., et I. Gillis.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 *Magazine : Question de temps.*
Le pétrole : De la source à la pompe.
Premier volet du dossier consacré à l'or noir : un journal exceptionnel présenté par Patrick Poivre d'Arvor accompagné d'un film-enquête sur une compagnie pétrolière, ELF-ERAP. Bernard Rapp et Christian Hiron ont exploré les chemins désormais menacés de l'approvisionnement en pétrole.

21 h 40 Document de création : Les ordinateurs mêmes.
N° 2 : Avant-demain, par Ch. Guy. Réal. : Y. Gerault.
On estime que dans les années à venir, certains ordinateurs pourront équivaloir à seize mille cerveaux humains. La possession de ces machines représente un pouvoir fantastique, déjà protégé. I.B.M. se livre, par exemple, à des expériences de transmission rapide par satellites qui permettront de faire circuler données et programmes à l'abri de tout risque accidentel ou politique.

22 h 25 Variétés : Salle des fêtes.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Les Mormons.
19 h 10 Journal.
19 h 20 *Emissions régionales.*
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : Le voyage dans la Lune.
20 h Les jeux.
20 h 30 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 35 O.K. Patron.
Film français de C. Vital (1973), avec M. Darc, J. Dutronc, A. Abbadie, R. Saint-Cyr, J. Luisi, F. Blanche, H. Guybet, A. Pousse (rediff.).
Un petit représentant de commerce est choisi comme homme de paille par des truands qui en font l'héritier légal de leur « caïd », décédé, pour échapper au contrôle d'un gang américain.
Premier film de Claude Vital, à la manière parodique de Georges Lautner. Amusant sans plus, mais soutenu par la présence flegmatique de Jacques Dutronc.
21 h 50 *Journal.*

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Présence des arts.
20 h., « Agamemnon », de Y. Ritsos ; adapt. et réal. : J. Rollin-Weisz, avec A. Ouny et D. Licoudis.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : la morale stoïcienne ou l'amour du destin.
22 h. 30, Nuits magnétiques : le troisième œil.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30, Concert en direct de Radio-France. « Sonate n° 2 » (Rachmaninov) ; « Sonate n° 2 » (Chopin), avec Michaël Ponti, piano.
20 h., Les grandes voix.
20 h. 30, Concert (hommage à *Gaëtan Picon*) : « Quatre Chants russes » (Stravinsky) ; « Quatre Lieder, », opus 2 (Berg) ; « Trois Chants », opus 23 (Webern) ; « Sequenza VIII » (Berio) ; « Improvisation II sur Mallarmé » (Boulez), par l'Ensemble intercontemporain, dir. Pierre Boulez.
22 h. 30, Ouvert la nuit : La musique se livre, « le Guide du piano » ; 23 h., Shakespeare, musique et magie : œuvres de Liszt, R. Strauss, Berlioz, Chostakovitch, Bernstein, Prokofiev et Tchaïkovski ; 1 h., Douces musiques.

Mardi 11 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Top douze heures.
12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri ; Variétés : G. Frasseto et R. Ventura ; 13 h. 50, Etre à la une ; 14 h. 5, Mardi-guide ; 14 h. 30, Feuilleton : Léonard de Vinci ; 15 h. 40, Le regard des femmes sur la santé : sécurités illusoires ; 16 h. 40, Chant et contre-chant : R. Crespin, V. Munarriz ; 17 h., Livres-service ; 17 h. 25, Cuisine.
17 h 45 TF 4.
18 h 10 1, rue Sésame.
18 h 40 Tournoi des jeunes musiciens.
Demi-finales.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Sachez quelles sont les réparations à votre charge.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Feuilleton : Mon ami Gaylord.
De P. Goutas, avec R. Trembleau, S. Fennec, C. Barbier, P. Boutron.
21 h 30 *Des hommes sans nom.*
Emission de J.-Fr. Chauvel et A. de Boismilon.
La Légion étrangère.
Odeurs de sables ou de Tchad : dans l'intimité de nos « beaux » légionnaires, un reportage qui donne un peu de réalité aux mystères des « hommes sans nom ». Mais tout n'est pas évoqué de la condition des soldats aux casques blancs ni de leur rôle exact.
22 h 45 Les grandes expositions.
L'art européen à la cour d'Espagne au dix-huitième siècle. (Au Grand Palais à Paris.)
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Feuilleton : L'automne d'une femme.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h *Aujourd'hui madame.*
15 h Emissions pédagogiques.
16 h 30 Magazine médical : Les jours de notre vie.
17 h 20 Fenêtre sur...
Cinémania.
17 h 50 Récré A 2.
Les Bubblies ; Zanett ; Discopuce ; Mes mains ont la parole ; Les quat'z'amis.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 *Jeu : Des chiffres et des lettres.*
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : Le pétrole.
Non pas un film, mais seulement un débat où s'affronteront le cheikh Khalifa El Sabah, ministre koweïtien du pétrole ; le docteur Fadhel Chalabi, secrétaire général adjoint de l'OPEP ; M. Abdel Kader Maachou, directeur de Sonatrach-France ; M. Mohammed Ti Diouara, président du Club de Dakar ; M. André Giraud, ministre de l'industrie, ancien directeur du C.E.A. ; M. Pierre Desprairies, président de l'Institut français du pétrole ; M. Joan de Banitz, ambassadeur des Pays-Bas à Paris ; M. James Schlesinger, ancien ministre de l'énergie aux Etats-Unis, ainsi qu'un représentant de l'industrie pétrolière de l'Iran.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Carroyage : A la découverte des animaux.
18 h 55 Tribune libre.
Espaces pour demain.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 *Dessin animé.*
Bucky et Pepito.
20 h Les jeux.
20 h 30 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 35 Cinéma pour tous : le *Maître de Lassie.*
Film américain de F. M. Wilcox (1948), avec E. Gween, D. Crisp, T. Drake, J. Leigh, E. Williams, R. Owen.
Un vieux médecin de campagne écossais reçoit en paiement, d'un fermier, un chien qui a peur de l'eau. La bête arrive à vaincre cette peur pour sauver son maître.
Aventure touchante — surtout destinée aux enfants — d'un animal célèbre du cinéma américain. On peut trouver fade cet univers de bons sentiments.
22 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance
8 h. 32, Flaubert à vif : une autre Salammbô.
8 h. 50, Le puits de granit.
9 h. 7, La matinée des autres : les rites funéraires.
10 h. 45, Etranger mon ami.
11 h. 2, Musique et scène : musiques de scène.
12 h. 5, Agora : Revivre en France.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Un livre, des voix : « Berlin mercredi », *de F. Weyergans.*
14 h. 42, Magazine international :
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, *Actualité : l'infrarouge au service* de la lutte antigaspillage.
17 h. 32, Musique et scène : Paul Claudel (« l'Annonce faite à Marie »).
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Science et défense : la bombe atomique.
20 h., Dialogues avec... Jean Daniel et Serge July : la violence.
21 h. 15, Musiques de notre temps.
22 h. 30, Nuits magnétiques : guérison et désenvoûtement.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien-Musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Beethoven, « *Sonate pour violoncelle et piano* », « Sonate », opus 101 ; Musique en vie : P.L. Aimard : « Sonate », opus 109, et Quatuor Talich : « Quatuor », opus 130.
12 h., Musique de table : « Concerto n° 10 pour deux pianos » (Mozart) ; 12 h. 35, Jazz classique : la chanson de Louis Armstrong ; 13 h., Les métiers de la musique : les accompagnateurs ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h., Musiques : Les chants de la terre ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Répertoire choral : œuvres de Kjerulf, Nystedt, Kvandal, Hovland, Slogedal, Saint-Saëns ; 16 h., « In Memoriam » (Serrette) ; Les cercles musicaux : Joseph Haydn, ses amis, ses élèves (VI). « *Servizio di Tavola* » (Reutter) ; « Prélude et fugue » (Werner) ; « Constantino », ouverture (Fux) ; « Concerto pour clavecin » (Monn) ; « *Symphonie n° 5* » (Haydn).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (de 18 h. 2 à 18 h. 30).
20 h., Le royaume de la musique : Jean-Yves Fourmault, saxophone.
20 h. 30, Concert, en direct du grand auditorium de la Maison de la radio : « Symphonie en ré majeur K 297, Parisienne » (Mozart) ; « Concerto pour clarinette et orchestre en la majeur », K 622 (Mozart) ; « Symphonie n° 103 en mi bémol majeur, Roulement de timbale » (Haydn), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Emmanuel Krivine, avec M. Portal, clarinette.
23 h., Ouvert la nuit : Shakespeare, musique et magie, œuvres de Verdi, Mozart, Purcell et Britten ; 1 h., Jazz-Forum.

« D'ACCORD, PAS D'ACCORD »

...De l'importance de l'heure de diffusion

Ou les émissions télévisées de l'Institut national de la consommation (I.N.C.) dérangent les annonceurs publicitaires qui *confient à la deuxième chaîne la* diffusion de leurs spots. Ou les deux minutes intitulées « D'accord, pas d'accord » gênent les responsables d'Antenne 2 qui, se targuant de rendre maints services à leur public, préféreraient assurer eux-mêmes l'information du consommateur, tant dans le domaine des prix que pour ce qui concerne notamment les problèmes de sa sécurité, de sa santé ou de son logement : on a appris, en effet, le mardi 5 décembre, qu'un accord passé entre Antenne 2 et treize organisations de consommateurs allait permettre à chacune de ces associations de *« traiter pendant une semaine d'un thème de son choix avec un journaliste conseil d'Antenne 2 »,* en une série de reportages de trois à cinq minutes diffusés dans *l'émission « C'est la vie ».* Il faut noter la petite phrase « *avec un journaliste d'Antenne 2* » ; il faut savoir d'autre part que le magazine « C'est la vie » est programmé à 18 h. 30 : tout est là. Et c'est bien cette question de l'horaire qui, d'autre part, inquiète les responsables de l'I.N.C. à qui la direction d'Antenne 2 a signifié que les deux minutes qu'ils proposent le mardi soir devraient plutôt passer à 19 h. 10... ou à 22 h.

Déjà, en mai dernier, deux des *émissions de l'I.N.C.* ont été « avancées » de 20 h. 30 à 19 h. 10 — une bien moins bonne heure. Certes, à ce moment, beaucoup de femmes, d'enfants et de personnes âgées ont déjà mis leur poste en route, mais ceux qui *travaillent — et ont peut-être* des « responsabilités » — ne sont pas à l'écoute, explique-t-on à l'I.N.C., où l'on n'a pas de peine à démontrer l'efficacité du temps *d'antenne qui succède à la pause* publicitaire de 20 h. 30, ce moment du décisif carrefour succédant au sacro-saint journal. *« Nous avons accepté de renoncer à cet horaire pour deux de nos émissions, à condition de conserver le 20 h. 30 du mardi, le soir des « Dossiers de l'écran », dont la forte audience est assurée »,* dit Pierre Fauchon, directeur de l'I.N.C. *« Là, nous ne comprenons plus... »*

N'y aurait-il donc rien à comprendre ? La question a été récemment posée à l'Assemblée nationale et elle a été évoquée au Sénat le mardi 4 décembre. Dans les services de la Régie française de publicité comme à Antenne 2 « *on ne voit pas où est le problème* » du moment que le cahier des charges est respecté : six minutes hebdomadaires sur TF 1 et A 2 : soient douze au total réservées à l'I.N.C.

A noter que cet organisme de service public doit néanmoins payer *le passage à l'antenne* d'émissions qu'il produit lui-même. Le problème ne peut, raisonnablement, pas être que « D'accord pas d'accord » retarde *le début de la « soirée ». Non :* le problème est peut-être que, suivies à l'heure cruciale où tout le monde regarde, y compris, par exemple, les directeurs de chaînes de distribution, les émissions où Laurence l'Allinec rend compte *simplement* et avec vigueur d'anomalies courantes, ont à être prises en considération. Si, en bonne journaliste, elle fait état de différences de tarifs allant *jusqu'à 78 % pour un même pro*duit dans une même ville, si elle s'interroge sur les excès de la publicité pour les jouets d'enfants, ou sur les dangers de tels médicaments, alors oui, cette jeune femme « dérange », elle empêche de tourner en rond, parce qu'elle réalise de véritables enquêtes, sans faire de littérature.

M. L. B.

Le Monde

sports

JUDO

Les Japonais restent les meilleurs aux championnats du monde

Quatre médailles d'or et trois de bronze pour les Japonais, deux d'or, une d'argent et une de bronze pour les Soviétiques, une d'or, quatre d'argent et une de bronze pour les Français, une d'or pour les Allemands de l'Est et dix pays se partageant les miettes, tel est le bilan des championnats du monde de judo, qui se sont achevés dimanche à Paris par la victoire du Français Thierry Rey en super-léger (moins de 60 kilos) et du Japonais Endo en toutes catégories. Dimanche, Jean-Luc Rougé s'est aussi classé troisième toutes catégories et, samedi, Yves Delvingt était devenu vice-champion du monde des légers (moins de 65 kilos), face au Soviétique Solodonchine. Un tel bilan, qui traduit l'excellent résultat d'ensemble des sept combattants français, indique mal la force de la formation nippone.

C'était un judo minéral, un affrontement d'une autre ère quand les montagnes entrechoquaient les montages au rythme de l'éternité : Endo, vingt-cinq ans, Japonais, 1,65 m pour 125 kg, et Kuznetsov, trente-huit ans, Soviétique, 1,80 m pour 130 kg, se disputaient le titre mondial toutes catégories.

Pendant trois longues minutes il ne se passa rien, *absolument* rien. Puis un volcan explosa. Endo, boule de lave en fusion, jaillissait sur Kuznetsov, le projetait, l'aplatissait, dans un fracas de tonnerre. *« Ippon ! »*

Endo, champion du monde en 1975 (1), se succédait à lui-même. Quelques minutes après le triomphe de Thierry Rey, on ne pouvait pas rêver plus belle issue à ces championnats du monde suivis avec passion par quelques milliers de privilégiés engoncés dans le vieux stade Pierre-de-Coubertin.

A l'heure des bilans, on se souviendra avec émotion de l'ovation faite au Japonais Shozo Fujii après sa victoire sur le Français Bernard Tchoullouyan ; on déplorera l'incompétence de certains arbitres, qui ont quelque peu faussé le cours de la compétition ; on réprimera une pointe de chauvinisme en totalisant les six médailles — une d'or, quatre d'argent et une de bronze — moissonnées par les judokas français ; et on cultivera le paradoxe : tout en laissant échapper quatre titres sur les huit en jeu et tout en manquant le podium des mi-lourds, peut-être les Japonais *n'ont-ils jamais été aussi* forts.

On rétorquera qu'à Lausanne et à Mexico les Nippons avaient réussi le grand chelem. Certes, mais le nombre des catégories était alors limité à six et le nombre des nations engagées était nettement inférieur. Actuellement les protégés de Sato doivent faire face sur huit fronts à une cinquantaine d'adversaire de nationalités différentes. Sortir du lot dans ces conditions est d'autant plus difficile qu'il faut faire face à une coalition mondiale.

Pour y répliquer, les Nippons ont mis au point deux stratégies : le choix délibéré du combat au *sol d'une part, le couple* Yamashita-Endo d'autre part.

Combat au sol

Le combat au sol est la partie la moins spectaculaire du judo. Il s'apparente aux mêlées du rugby quand le jeu se fige et que la balle disparaît sous un amoncellement de corps. Il faut un œil d'aigle pour percevoir les subtilités des opérations dans l'enchevêtrement des membres et le désordre des kimonos. Pourtant il s'y élabore des victoires par immobilisation, étranglements ou clés de bras dont la valeur technique n'est pas moindre qu'une projection aérienne. Pendant quelques années, il semblait que les Japonais s'étaient laissé surclasser dans ce comportement du combat, *préférant* les victoires à panache, debout. Mais ils s'épuisaient sur des déménageurs indéracinables.

A Paris, au contraire, ils ont recherché systématiquement l'affrontement le nez dans le tapis. Ce goût prononcé pour la poussière a d'ailleurs été fatal à leur meilleur spécialiste, Takahashi, qui a été pénalisé et écarté du titre mondial au cours de son combat contre l'Allemand de l'Est Ultsch, parce qu'il l'amenait au sol irrégulièrement. La meilleure façon de conduire un adversaire au tapis est en effet de s'y jeter soi-même le premier en sacrifiant son équilibre. Pour éviter les abus, *ce « sacrifice » doit être fait dans* des formes précises, notamment la fameuse « planchette japonaise ». Cette projection très *spectaculaire est désormais utilisée* par tous les Nippons (sauf les lourds) avec un souci d'efficacité chez Moriwaki (moins de 60 kilos) mais une arrière-pensée évidente de suite au tapis chez Sahara (moins de 65 kilos) ou Fujii (moins de 78 kilos).

L'importance de ces phases de combat n'a d'ailleurs pas échappé à certains Français, comme Yves Delvingt (moins de 65 kilos) et Michel Sanchis (moins de 86 kilos), qui s'en sont fait une spécialité. Elles sont désormais *déterminantes en raison du nivellement* physique des judokas dans les phases debout.

Les Nippons disposent, en outre, d'une arme absolue chez les lourds, le couple Yamashita-Endo. Ces boules de muscles qui pèsent près de trois quintaux à eux deux ont fait la démonstration par A + B que le judo fondamental valait toutes les séances de musculation. Le Français Jean-Luc Rougé soulève en effet des charges infiniment plus lourdes que Yamashita, mais il n'est pas parvenu à l'ébranler un instant lors de la finale des lourds.

Quant à Endo, il a administré au *Soviétique Kuznetsov*, surnommé *« le treuil »* pour sa manière d'arracher du sol les combattants les plus lourds, une leçon sur les projections en cercle qu'il n'est pas prêt d'oublier. Les deux Japonais paraissent actuellement hors de portée pour tous les Européens, que ce soit le Yougoslave Kovacevic encore trop tendre ou le Soviétique Novikov, champion olympique, curieusement disparu de la scène mondiale.

En fait, sur quatre jours pleins de *judo*, ces deux Japonais ont produit la plus vive impression par la précision et la variété de leurs attaques dans des catégo*ries où*, pourtant, les combats s'apparentent très souvent au sumo, cette lutte rituelle de pachydermes dans un cercle de paille.

Toutefois, pour que les Japonais puissent concrétiser à nouveau leur supériorité sur tous les tableaux, il faudra sans doute une modification des règles internationales qui permettrait d'aligner deux combattants par catégorie de poids, autrement dit de diviser par deux les risques.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Les championnats du monde de Barcelone, prévus pour 1977, ont été annulés pour des raisons diplomatiques.

GYMNASTIQUE

Supériorité soviétique aux championnats du monde

L'Union soviétique, malgré la poussée des Etats-Unis chez les hommes et de la Roumanie chez les jeunes filles, a affirmé sa supériorité par équipes à l'occasion des 20es championnats du monde de gymnastique, disputés du 3 au 9 décembre à Fort-Worth. Sur le plan individuel, deux gymnastes seulement conservent leur titre acquis l'an dernier à Strasbourg : le Hongrois Zoltan Magyar, vainqueur pour la troisième fois consécutive aux arçons, et l'Américain Kurt Thomas, ex æquo avec l'Allemand de l'Est Roland Bruckner au sol.

Les autres titres masculins sont revenus au Soviétique Alexandre Ditiatin (concours général individuel, saut et anneaux) et aux Américains Kurt Thomas (barres fixes) et Bart Conner (barres parallèles). Les cinq titres individuels féminins ont été attribués à la Soviétique Nelly Kim (concours général individuel), aux Roumaines Dimitrita Turner (saut) et Emilia Eberlé (sol), à la Tchécoslovaque Vera Cerna (poutre) et à la Chinoise Yanhons Ma (barres asymétriques), qui a marqué par ce succès le retour de son pays.

De notre envoyé spécial

Fort-Worth. — *Nadia Comaneci* n'aura même pas vu sa grande rivale, Nelly Kim, obtenir enfin son premier titre mondial au concours général. A l'heure où la Soviétique et les trente-cinq autres qualifiées s'apprêtaient à pénétrer sous l'immense coupole du Tarrant County Convention Center de Fort-Worth bondé par onze mille Texans, Nadia Comaneci, dont l'infection à la main gauche s'était aggravée, subissait en effet sous anesthésie générale une incision et la pose d'un drain au All Saints Hospital.

Sans atteindre le caractère inhumain des marathons de la danse, si florissants aux Etats-Unis dans les années 30, le concours général féminin a d'ailleurs pris l'aspect d'une inexorable compétition par élimination. Au forfait connu avant l'épreuve de la Soviétique Elena Mukhina, championne du monde en titre, se sont successivement ajoutés ceux de Nadia Comaneci, pourtant en tête après les exercices imposés par équipes, de l'Américaine Leslis Russo, victime d'une fêlure à une côte et qui dut laisser ses camarades terminer à cinq l'épreuve par équipes, puis, juste avant la *finale du concours général*, de la Soviétique Natalia Shaposnikova, souffrant d'une tendinite au talon d'Achille, et de l'Américaine Kathy Johnson, diminuée par un virus. Heureusement, cette hécatombe a épargné Nelly Kim, l'une de celles qui symbolisent le mieux ce sport par sa grâce naturelle et la passion qui lui a permis de demeurer pendant plus de cinq ans sur tous les podiums des compétitions européennes ou mondiales.

Cette cascade de blessures trouve sans doute ses origines dans une saison exceptionnellement chargée avec les championnats d'Europe, la Coupe du Monde et les championnats du monde trop rapprochés dans le temps pour permettre une préparation rationnelle. Mais il convient aussi de s'interroger sur l'évolution propre de la gymnastique féminine, passée progressivement d'une dominante artistique à une autre dominante, acrobatique et plus dangereuse, favorisée par une diminution constante et inquiétante des gabarits : 1,66 m. pour 49,800 kg en moyenne aux Jeux de Mexico en 1968 ; 1,58 m pour 47,400 kg à Montréal en 1976 ; 1,52 m pour 41,800 kg pour les trois premières concurrentes à Strasbourg en 1978, et 1,50 m pour 38,700 kg pour les médaillées individuelles de Fort-Worth.

« Il est incontestable, explique le docteur Léglise, médecin de la délégation française, *que des jeunes filles aux segments courts, petites et légères sont avantagées à certains agrés. Surtout à l'âge de quinze à seize ans, où elles atteignent leur maximum de souplesse et de vitesse, car à partir de dix-huit ans la colonne vertébrale commence à vieillir. »*

Ce contexte rehausse, bien sûr, les mérites de Nelly Kim, qui est aujourd'hui une jeune femme de *vingt-deux ans, mariée* à un gymnaste soviétique, Vladimir Arhassov. *« Pour conserver une position de leader*, estime-t-elle, *il faut non seulement se renouveler constamment mais compliquer sans cesse son programme. La gymnastique moderne est un sport de jeunes. Des fillettes de douze à treize ans exécutent aujourd'hui des éléments si compliqués que je n'en aurais même pas rêvé à leur âge. La gymnastique m'a fait comprendre combien les possibilités humaines sont illimitées. Mais aujourd'hui, je dois non seulement lutter avec des concurrentes mais aussi avec le temps. »*

N'a-t-on pas vu à Fort-Worth l'Allemande de l'Est Maxi Gnauck (quinze ans), dauphine de Nelly Kim, exécuter au sol le premier *saut périlleux* arrière avec *trois rotations* ?

Ce premier constat paraîtrait *bien sombre pour la promotion* de la gymnastique axée sur l'épanouissement corporel et l'équilibre harmonieux qu'elle apporte à la *grande masse de ses pratiquants* si quelques lueurs d'espoir n'étaient pas apparues à Fort-Worth. Et avant tout la confirmation du *retour au tout premier plan* de Nadia Comaneci. Barrée par trois concurrentes soviétiques à Strasbourg, où elle avait dû se contenter d'une médaille d'or à la poutre, la jeune Roumaine a démontré dans les exercices imposés par équipes qu'elle avait maîtrisé *sa croissance (1,53* m pour 39,5 kilos à Montréal en 1976 ; 1,63 m pour 47 kilos à Fort-Worth) et pouvait nourrir l'ambition de se succéder aux Jeux de Moscou en 1980. Pour défendre cette *« certaine idée de la gymnastique »*, elle serait alors aidée par Nelly Kim, par les Américaines, qui, malgré leurs ennuis de santé, ont confirmé des qualités chorégraphiques exceptionnelles, et par les Chinoises, qui, pour leur première apparition aux championnats du monde, ont étonné les observateurs par le raffinement de leurs exercices, en dépit de leur inexpérience de la haute compétition.

Les Américaines et les Chinoises ont en effet été adoptées d'emblée par le public texan, qui a *réagi parfois passionnément* aux exercices féminins, préférant le langage du cœur à celui de la raison. S'il n'est pas question de rester insensible aux prouesses exécutées par quelques gymnastes miniaturisées, comment ne pas leur préférer ces enchaînements limpides et ô combien féminins ? Dès lors, on ne pouvait rêver mieux qu'à Nelly Kim pour combler le public américain et tous les admirateurs de la gymnastique féminine.

GÉRARD ALBOUY.

Thierry Rey, le champion de Coubertin

« Cinq, quatre, trois, deux, un, hourrah ! » *Dans le même instant, les poitrines des milliers de spectateurs agglutinés dans le stade Pierre-de-Coubertin libèrent une longue ovation : Thierry Rey, le jeune judoka de Lagny, est champion du monde dans la catégorie des super-légers (moins de 60 kg). Il vient de battre le Coréen Koag Woo Jong.*

Vingt ans et quelques mois, pensionnaire de l'Institut national du sport et de l'éducation physique, Rey lève les bras au ciel en signe de victoire. Pas un instant, il n'a douté qu'il ferait aussi bien que son idole Jean - Luc Rougé, le premier Français à avoir conquis le titre suprême en 1975. Car tous les faits d'armes de sa brève carrière, il les a réalisés ici, dans ce stade plein à craquer transformé en étuve : il a attiré ici l'attention pour la première fois lors des sélections d'automne de 1977 et depuis, il a gagné ici deux Tournois de Paris et deux titres de champion de France. Loin de cet ensemble de brique vieillot, il ne semblait d'ailleurs pas vraiment à l'aise. Aux championnats d'Europe d'Helsinki et de Bruxelles, il manqua de concentration. Dans les différents tournois disputés de par le monde, il ne fut pas tranchant. A tel point que sa place en équipe de France fut un moment en balance.

En fait, Thierry Rey avait deux problèmes à résoudre. Le premier, d'ordre technique : sa gamme d'attaques était limitée par une position légèrement décalée, analogue à celle de Bernard Tchoullouyan, position qui finissait par n'avoir plus de secrets pour ses rivaux. Le second d'ordre physiologique : son poids naturel étant nettement supérieur à la limite des 60 kilos, il était contraint avant chaque compétition, à des pertes de poids qui, souvent, le laissaient sans force. Il a su trouver la réponse aux deux questions : une diététicienne lui a établi un régime qui le maintient à 61 kilos sans difficulté ; les entraîneurs ont affûté ses techniques.

Thierry Rey avait donné un aperçu de ses possibilités à Brescia, en « plantant » le champion d'Europe en titre, Mariani, devant son public. Avant ces championnats du monde, il se déclarait lui-même en grande forme grâce au stage de préparation. Pour prendre la bonne mesure de sa performance, il faut pourtant considérer qu'en fait Thierry Rey a disputé dimanche deux finales.

Pour son deuxième combat de la journée, il devait affronter le Japonais Moriwaki qui l'avait déjà battu d'un mince avantage à Tokyo lors de la coupe Kano. Ce fut au cours de cette finale avant la lettre qu'on sentit que le jeune Français ne pouvait pas être battu dans « son » stade et devant « son » public ce jour-là. La netteté avec laquelle Moriwaki exécuta les autres adversaires de Rey au cours des repêchages a attesté qu'il était techniquement supérieur. Toutefois, Rey avait un moral de vainqueur, et une allure de petit fauve. Il imposa une cadence infernale à l'assaut et ne laissa le Nippon prendre l'avantage que deux fois, tandis que par trois fois, il le dominait nettement.

En finale, la vraie, Rey affrontait pour la première fois un adversaire qui avait témoigné d'une grande pugnacité en éliminant deux « senseis », autrement dit des Japonais installés l'un au Canada, l'autre au Brésil. La principale arme de Koag Woo Jong était un grand fauchage intérieur des hanches qui avait surpris l'Italien Mariani. Pendant trois minutes, le Français et le Coréen s'envoyèrent plus de coups de griffes, comme des chats en colère, qu'ils ne combattirent réellement. Mais, dès qu'il put saisir solidement le kimono du Coréen, Rey contrôla les opérations, basculant franchement par deux fois son adversaire qui adopta alors une attitude trop attentiste pour ne pas être pénalisé.

Si le public a fait une si longue ovation à ce jeune champion du monde, c'était que Rey, au sommet de son art et de sa forme, n'a pas joué la montre ou fait preuve d'une prudence mesquine à aucun moment. Jusqu'à l'ultime coup de gong, il a attaqué, donc pris le risque d'être contré. Dans la pure tradition du judo. — A.G.

SKI

Hiérarchie respectée au Critérium de la première neige

De notre correspondant

Val-d'Isère. — *Le premier rendez-vous de la saison de ski — organisé à Val-d'Isère depuis vingt-cinq ans — est pour les skieurs l'aboutissement de longs mois de préparation physique et d'entraînement sur glacier d'abord, sur de la neige fraîche ensuite. Il est l'occasion pour toutes les équipes de confronter leurs espoirs aux réalités du chronomètre. Cette année encore, les descentes et les slaloms géants de « Val » n'ont pas failli à cette tradition. Les hommes et les femmes ont tous ressenti la même angoisse en franchissant le portillon de départ et en scrutant à l'arrivée l'horloge électronique.*

En cette année préolympique, le Critérium de la première neige de Val-d'Isère constituait une des épreuves-tests de la saison. On y a retrouvé le grand Ingmar Stenmark (Suède), vainqueur du géant et l'impétueux Peter Winsberger (Autriche), le plus rapide sur la descente Oreiller-Killy. Enfin, chez les femmes, une souveraine Marie-Thérèse Nadig (Suisse) s'adjugeait successivement les deux épreuves. Une ombre à ce tableau des grands noms du ski alpin : l'absence d'Anne-Marie Moser-Proel, qui ne figure qu'à des places d'honneur, cinquième en descente et sixième en géant..., en réserve olympique ?

Tout aurait été bien terne à Val-d'Isère si de nouveaux noms n'étaient subitement apparus. Glissant admirablement sur une neige dure et compacte, Erika Hess, âgée de dix-sept ans, troisième du géant de Val-d'Isère et seconde de celui de Limone (Italie) disputé dimanche, est la principale révélation de ce début de saison, ainsi que l'équipe yougoslave.

Les Français en demi teinte

Doués d'une extraordinaire volonté de vaincre, les Yougoslaves, qui alignaient cinq skieurs en géant, ont remporté respectivement les deuxième (Bojna Krizaj), quatrième (Boris Strel) et cinquième places (Joze Kuralt).

Parti en quarantième position, sur une piste déjà creusée par les skieurs qui l'avaient précédé, Joze Kuralt a réalisé un authentique exploit.

Avec ces trois coureurs qui risquent de talonner Stenmark tout au long de la saison, la Yougoslavie est bien placée pour enlever ses premières médailles olympiques en ski alpin et préparer ainsi, dans l'euphorie, la compétition olympique d'hiver de Sarajevo en 1984.

L'équipe de France de ski n'est sortie pour sa part ni totalement vainqueur ni totalement réhabilitée des épreuves de Val-d'Isère. Si de nombreux espoirs reposaient sur les garçons et les filles conseillés par Honoré Bonnet et dirigés par Jean Béranger pour les premiers, et par Jacky Fourno pour les secondes, ils auront été déçus.

Le ski français, comme les années précédentes, n'a pas brillé, mais on a pu discerner dans la façon de skier et dans l'attitude des représentants nationaux pendant les courses l'amorce d'un changement. Ils sont devenus agressifs et fougueux, ce qui fut malheureusement un handicap dans le slalom géant où Michel Vion (19e) a « attaqué » la neige alors qu'il aurait dû, à l'image de Stenmark, la « caresser ».

Chez les femmes en dehors de Perrine Pelen et de Fabienne Serrat, quelques nouveaux noms ont franchi la barre des vingtièmes : Catherine Quittet (18e en géant) et Marie-Cécile Gros-Gaudenier (12e en descente). Toutefois, cette dernière, qui aurait *dû être aux côtés de Caroline* Attia, la seconde représentante française de descente lors des Jeux olympiques de Lake-Placid, a été gravement blessée à l'épaule pendant la première manche du géant. Elle pourrait être indisponible pendant plusieurs mois.

Quant aux garçons, ce sont les descendeurs qui semblent former aujourd'hui l'équipe la plus soudée et la plus motivée. Ils devront confirmer dimanche prochain lors de la descente de Val-Gardena (Italie) leurs prestations de Val-d'Isère où ils ont décroché une dix-septième place (Philippe Pugnat) et une dix-huitième place (Gérard Rambaud).

CLAUDE FRANCILLON.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE NATIONALE I
(troisième journée des matches « retour »)

Tours b. *Villeurbanne	81-79
*Antibes - Le Mans	79-79
*Monaco b. Caen	84-70
*Orthez b. S.F. Evry	92-75
*Mulhouse b. Nice	99-98
*Limoges b. Vichy	111-88
C.R.O. Lyon b. *Berck	90-79

Classement : 1. Tours, 41 points ; 2. Villeurbanne, 40 ; 3. Le Mans, 37 ; 4. Orthez, Caen, 36 ; 6. S.F. Evry, 35 ; 7. Mulhouse, 34 ; 8. Antibes, Monaco, 32 ; 10. Limoges, 31 ; 11. Nice, 28 ; 12. Vichy, 26 ; 13. CRO Lyon, 24 ; 14. Berck, 16.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(vingtième journée)

Monaco bat *Laval	2-0
*Nantes bat Lens	3-0
*Metz et Strasbourg	0-0
*Bastia bat Nîmes	2-0
*Nice bat Valenciennes	2-0
Paris-St-Germain b. *Marseille	2-0
*Sochaux bat Brest	7-0
*Bordeaux bat Angers	2-1
Saint-Etienne bat *Lille	2-0
*Lyon bat Nancy	2-1

Classement : 1. *Monaco*, 31 pts ; 2. Nantes, 29 ; 3. Saint-Etienne, 28 ; 4. Sochaux, 27 ; 5. Paris-Saint-Germain et Strasbourg, 22 ; 7. Lens, Nîmes et Valenciennes, 21 ; 10. Lille, 20 ; 11. Laval et Angers, 19 ; 13. Bordeaux, Nancy, Nice, Bastia et Metz, 16 ; 18. Lyon, 15 ; 19. Marseille, 12 ; 20. Brest, 7.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(sixième journée)

POULE A	
*Montchanin b. Thuir	10-0
*Narbonne b. St-J.-de-Luz	55-3
*Bourg b. Racing C. F.	6-4
Béziers b. *Perpignan	18-15
*Grenoble b. Graulhet	6-3
POULE B	
Tarbes b. *Dax	15-7
*Bagnères b. Bayonne	25-9
*Brive b Limoges	26-12
*Boucau b. La Rochelle	9-6
*Biarritz b. Tulle	34-16
POULE C	
Auch b. *Montauban	16-10
*Montferrand b. Nice	41-15
*Pau b. Périgueux	40-12
*Toulon b. Mazamet	38-3
POULE D	
Bègles b. *Bourgoin	14-8
*Romans et Aurillac	18-18
*Toulouse b. *Castres	23-16
*Agen b. Valence	57-6
*Lourdes b. Oloron	20-9

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) — emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) — emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)



The next step in your career?

a very special company with an unbroken record of achievements in the technological development of the semiconductor industry. Our products range from solid state memories, microprocessors to microcomputer systems.
We are looking for talented, dynamic people to join our European Headquarters in Brussels *to fill these openings*:

EUROPEAN SALES TRAINING SUPERVISOR

Responsibilities will include developing and implementing product and sales training programs for European Sales staff and distributors; evaluation and selection of external sales courses; administration of all sales training programs.
Ideal candidate should have sales experience in electronic industrial products - teaching background in sales skills areas - and administrative experience in running training programs.

PRODUCT MARKETING ENGINEER - MEMORY SYSTEMS

Main responsibilities to provide support to Field Sales Engineers by joint customer visits where technical proposals and engineering specifications are discussed and agreed upon:
☐ establishes needs and provides technical training for the Sales/Application group;
☐ monitors technical problems and ensures action is taken to remedy problem.
Individual should have previous experience in semiconductor memory applications, possibly as Design Engineer with Dynamic RAM experience.
Above positions require fluency in English with knowledge of other European languages definitely an asset. INTEL offers competitive salaries, attractive benefits and opportunities for career growth within a fast growing organization.
Please apply with detailed curriculum vitae to:
INTEL INTERNATIONAL, Mrs. Lorraine Gerard, Personnel Administrator, rue du Moulin á Papier 51, bte 1, B-1160 Bruxelles.

Recherchons

POUR IRAN
(Départ JANVIER)

SOUDEURS CHARPENTE
agréés IS ou équivalent

SERRURIERS-MONTEURS

BARDEURS

Adres. C.V. + photocopies *certificats travail.*
ECCO - Division International, 80, boul. Sebastopol, PARIS-3e ou tél. : 272-38-28.

Très important Groupe international rech. pour étude économico-financière

INGÉNIEUR ORGANISATION

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

ÉCONOMISTE

ECONOMISTE STATISTICIEN

Postes à : DJIBOUTI

pour réalisations importants projets banque de données.

Tél. pr r.-vs M. LESPINAS 292-06-77

IMPTE STE DE PEINTURES ET PRODUITS D'ENTRETIENS *située à CASABLANCA* recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE

de préf. ayant plusieurs années d'expérience dans la branche. Envoyer C.V., photo et prétent. à nº « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

directeur de filiale

DUSSELDORF **120.000 F +**

Un Groupe Français du SECOND OEUVRE BATIMENT (600 M.F. de C.A.) vous propose, *sous la responsabilité* de son Directeur Export, de prendre en mains sa filiale de vente en R.F.A. Vos responsabilités : élaborer la politique commerciale, la mettre en œuvre, animer et développer les ventes, négocier, gérer les personnes et veiller à la rentabilité. Ce poste requiert : une formation HEC, ESSEC, ESC, l'Allemand courant et un fort potentiel commercial. *Atouts complémentaires : connaître la vente auprès des* Architectes, B.E. et Entreprises de Constructions, et avoir déjà exercé ses talents en Allemagne.

Adresser votre dossier (C.V., lettre manuscrite, salaire actuel), sous référence 47 C. à :

Hervé Le Baut-Consultant
11, rue La Boétie-75008 PARIS

HOTEL DE LUXE à BAHREIN

recherche

REGIONAL MARKETING MANAGER

Trilingue - Expérimenté - Dynamique

Envoyer Curriculum vitae et photo nº 36547 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

---



Première revue de l'équipement industriel et de la construction en Afrique, elle est destinée aux responsables africains et aux cadres internationaux *travaillant dans cette branche, aux entreprises et industriels qui souhaitent* étendre leur activité en Afrique.

Après une première année particulièrement réussie, nous recherchons un

Responsable Commercial

France, Europe, Afrique

pour assurer le développement du CA publicitaire de la revue, depuis la conception et la mise en œuvre d'une stratégie commerciale jusqu'à la négociation directe avec la clientèle.

Un commercial itinérant et une assistante vous aident dans votre tâche.

Agé d'une trentaine d'années, vous êtes diplômé d'une école supérieure de *commerce (si possible* option Affaires Internationales), vous possédez une première expérience de la vente à l'export, de la création d'une société ou du lancement d'une activité et vous avez bien sûr des qualités d'animateur.

Vous êtes bilingue anglais et disponible pour de fréquents voyages à l'étranger.

Jacqueline Join-Dieterle vous remercie de lui adresser vos dossiers de candidature ss réf. B 6856 1, rue de Berri 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

MONDEMPLOIS
Voir rubrique EMPLOIS « Informations DIVERS ».

MOYEN-ORIENT

INGENIEURS-CHEFS DE PROJET

Minimum 5 ans expérience en installation On-Shore et *Off-Shore.*
Anglais courant exigé.

Ecrire avec C.V., photo, réf. ss nº 47 253, HAVAS Contact, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS.

Une société française d'ingénierie, interven. auprès des administrations des pays en développement dans le domaine de la MANUTENTION PORTUAIRE, recherche un INGENIEUR-*MECANICIEN, diplômé* (ou Arts et Métiers) connaissant les problèmes techn. de manutention et, si possible, les matériels portuaires. Cet ingénieur a au moins *5 ans d'expérience*, parle correctement l'anglais et, basé *à Paris, sera disponible pour* travailler à l'étranger.
Veuillez écrire (joindre C.V. et préciser votre dernière rémunération) en indiquant sur l'*enveloppe la réf.* 1536 à MEDIA P.A. 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Importante Société spécialisée dans le transit, *la consignation et la manutention recherche* pour l'Afrique Noire Francophone et Anglophone

Un Chef de Service Consignation

(1400 navires/an)

chargé d'animer, sur le plan technique et commercial, l'agence de navires appartenant à des armements étrangers avec la responsabilité complète de la gestion et la coordination du service.

Des Cadres Manutentionnaires Maritimes

possédant une bonne expérience de cette activité (par exemple en qualité d'officier de la marine marchande) en vue de superviser les opérations de chargement/déchargement des navires.

Pour tous ces postes, un Anglais correct est indispensable.
Outre une rémunération attractive, les cadres recrutés bénéficieront d'importants avantages dus à l'expatriement (régime de prévoyance - retraite des cadres - logement équipé - 2 mois de congés payés par an, etc).
Adresser C.V. détaillé sous réf. 77 982 à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour son chantier au
MOYEN-ORIENT

ingénieur travaux

FONDATIONS PIEUX

— Il sera responsable de l'ensemble des travaux de fondations pieux du chantier.
— La connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous référence 50/02 à :

OP organisation et publicité — 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Pays du Sahel

jeunes ingénieurs agronomes

intéressés par aspects formation de la population rurale, demandés par organisme français pour séjour longue durée.
Importantes motivations exigées.
Conditions *matérielles et statutaires* de bon niveau.

Adresser c.v., photo et prétentions s/réf. 3911 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg *Saint-Honoré* 75008 Paris, qui transmettra.



emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux

Ventes en R.F.A... et ailleurs

Spécialiste de l'export vous vendez en Allemagne des produits techniques français depuis plusieurs années. Vous connaissez bien le marché, ses habitudes, ses exigences et vous *savez trouver les bons canaux de vente... dans la langue* du pays !

Votre expérience professionnelle et votre formation vous ont entraîné à vous familiariser avec de nouvelles technologies et à découvrir des clientèles industrielles telles que des constructeurs, des revendeurs, des agents, des concessionnaires. Vous *savez intéresser tous vos collègues* de l'entreprise, les uns aux normes et standards allemands, les autres au financement de vente ou à la documentation technico-*commerciale.*

Votre champ d'action ne se *limitera* pas à la RFA *même* si c'est le marché sur lequel nous avons décidé de réussir en priorité. Vous devez travailler dans le Bénélux, en Grande Bretagne. Notre société (250 personnes) est implantée dans la région de Nantes où vous devez résider. Nous vous remercions d'adresser *votre CV* aux conseils en recrutement SIRCA. Référence 794 319 M.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

Société de Services de grande renommée internationale réalisant un chiffre d'affaires annuel de 500.000.000 de Frs

recherche

SENIOR AUDITOR INTERNE

LES FONCTIONS :
- Il sera l'Assistant direct du Manager d'audit *interne.*
- Le poste est davantage orienté vers le *consulting interne, l'étude de systèmes,* la mise en place de procédures comptables, *que vers l'audit comptable proprement dit.*

LE CANDIDAT :
- possèdera une formation universitaire ou sera diplômé d'une Ecole Commerciale
- aura déjà acquis deux à trois ans d'expérience d'audit externe dans un cabinet anglo-saxon ou d'audit interne
- aura la connaissance souhaitée mais non impérative de l'anglais et de l'italien.

Lieu de travail : Côte d'Azur.

Il sera répondu à toutes les demandes (discrétion assurée).

Adresser CV, photo et prétentions No 36.850 CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, *qui transmettra.*



Directeur Régional des Ventes Rennes

Dans notre société, un Directeur Régional des Ventes a la triple responsabilité d'*organisation*, d'animation et de gestion de son équipe et de sa région. Il propose un plan d'action à court et moyen terme pour déterminer les objectifs et les moyens correspondants. Il fait partie de plus du Comité de Direction Commerciale *qui prépare les grande décisions* de politique et de stratégies. Sa rémunération est de 180 000 F.

Il faut savoir maintenant que la région de l'Ouest comporte 17 départements (nous vendons des produits de second-œuvre du bâtiment et c'est sur ce marché que notre société a fait son nom et conquis sa place), que l'équipe de l'*Ouest comporte 10 personnes* (administration, commercial, chantier) et que nous sommes bien implantés dans le réseau de distribution des négociants en matériaux.

Nous pensons que notre progression importante et constante (CA x 5 en 5 ans) est due d'abord à la valeur des hommes de notre encadrement et au respect qu'ils ont de leur équipe et de leurs clients. C'est dans cet esprit que nous recherchons un Directeur Régional des Ventes, de formation type ESC (ceci pour les connaissances commerciales et de marketing) ayant déjà vécu *l'expérience du commandement* et de l'animation.
Il peut trouver chez nous des perspectives de carrière.

SEFOP vous parlera plus longuement de notre société. Merci de lui envoyer votre dossier sous la référence RV 1233 M.



11, rue des Pyramides 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

fonciers

UN METIER PASSIONNANT, UNE REMUNERATION PERFORMANTE

La mission des fonciers est difficile. Nous le savons. Mais les objectifs à atteindre sont précis et réalisables. *Nous voulons nous attacher le concours d'hommes de* formation universitaire (Droit, Sciences Eco.), ou dôtés d'une expérience de la fonction, tenaces, très disponibles et animés d'une farouche volonté de réussir.
Nous sommes prêts à y mettre le prix.
La rémunération :

1ère année : **6000 F** (*) fixe x 13 + primes
(* plus important si expérience du foncier)

2ème année : **8000 F** fixe x 13 + primes
Annuellement avec les primes vous pouvez envisager
200 000 F

Il faut y ajouter la formation :
unique en France, elle est intensive, variée et vous fera acquérir un métier solide. Autre point : l'importance et *le développement du Groupe qui prédisposent* à une évolution de carrière particulièrement motivante.

A l'horizon de 1982, notre objectif est de passer de 15 000 à 22 000 logements par an.
L'incidence du problème foncier sur ce développement est telle qu'il constitue l'un de nos fers de lance.
Pour maîtriser le marché et juguler la spéculation, nous disposons déjà d'un très important service foncier.
Disséminé à travers la France, ce réseau prospecte et procède d'une façon permanente à l'acquisition, au meilleur prix, de terrains destinés à nos futures réalisations.
Actuellement la réserve foncière atteind plus de 1000 hectares.
Cette sécurité de développement nécessite l'intensification du rythme des acquisitions, donc la multiplication des équipes foncières.
Gagnez du terrain. Rejoignez-nous.

Adressez curriculum vitae et photo sous référence 3903 - GROUPE MAISON FAMILIALE - Direction des Relations Humaines - B.P. 18 - 59403 Cambrai Cedex.
Les entretiens de sélections se dérouleront la 1ère quinzaine de Janvier dans nos centres régionaux.

GMF MAISONS

FABRICANT-TISSEUR
NOUVEAUTE
REGION LYONNAISE
recherche

DIRECTEUR D'USINE

35 ans mini-formation A. M.-ECAM ou équivalent.
RESPONSABILITES
ORGANISATION-FABRICATION
GESTION COUTS.

Expérience direction usine souhaitée. Ouvert aux relations humaines.

Adrsser C.V. détaillé, photo, prétentions à CABINET CHAMPAGNAC, Ingénieur-Conseil, 16, rue Santos-Dumont, 69008 LYON.

Etablissement d'Etat
recherche

INGÉNIEUR

Ecole Centrale de LYON ou E.N.S.I. spécialisé mathématiques appliquées avec maîtrise de sciences, chargé au sein *d'une petite équipe de l'analyse* mathématique et de la méthodologie pour la résolution sur calculateur des problèmes scientifiques complexes en liaison directe avec le responsable de *la conduite des études d'appli*cations scientifiques. Bonnes connaissances de la programmation FORTRAN souhaitées.
Ingénieur mécanicien, niveau AM - E.N.S.I. - I.N.S.A. chargé d'études et d'essais sur moteurs thermiques, diesel et sur transmissions.
Sera responsable du suivi des programmes et participera aux *travaux d'assistance technique.* Sens du travail en équipe et des relations humaines.
Débutant accepté.
Ecr. av. C.V. à E.T.A.S. B.P. 4107. 49041 ANGERS Cedex

Important groupe européen de services (Personnel temporaire) voulant développer son action sur l'ensemble du territoire français cherche :

DEUX DIRECTEURS RÉGIONAUX

Rattaché à la Direction Générale mais jouissant d'une grande autonomie, c'est un véritable « manager » prenant en charge :
— Développement commercial ;
— Direction, animation, contrôle de son personnel et de son encadrement ;
— Evolution des structures ;
— Le suivi administratif et financier de ses agences.

Ce cadre de bon niveau possède déjà une expérience commerciale et est rompu aux relations individuelles et sociales.

La rémunération attrayante est en rapport avec les compétences, l'expérience, la valeur du candidat recherché.

Lieux de travail : Rhône-Alpes, Provence-Midi-Côte d'Azur.

Discrétion totale assurée.

Envoyer curr. vitae et prétentions à HAVAS 1245, B. P. 297, 38044 GRENOBLE, qui transmettra.

RENIX ÉLECTRONIQUE

fabricant de modules électroniques nouvellement implanté à Toulouse

RECHERCHE

UN INGÉNIEUR

3 à 5 ans d'expérience dans l'industrie Electronique de grande série pour assurer suivi et développement de produits hybrides.

Salaire à débattre selon expérience.

Adresser C.V. détaillé, photographie récente et prétentions, sous référence *SC - 6/79*, à RENIX ELECTRONIQUE, avenue du Mirail, B.P. 3234 - 31036 TOULOUSE.

IMPORTANTE INDUSTRIE CHIMIQUE

implantée dans l'EST

recherche
pour pourvoir un poste de recherche en CHIMIE MINERALE

JEUNE INGÉNIEUR CHIMISTE

Connaissance anglais et allemand nécessaire. Préférence sera donnée à un candidat justifiant d'un bon rang de sortie dans sa promotion.

Adresser curr. vitae détaillé à n° 36.956, CONTESSE Publicité, 20, av. de Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

VOUS AVEZ :

- plus de 21 ans, libéré des O.M. ;
- une expérience de 2 à 3 ans en entreprise ;
- et une bonne connaissance de deux langues étrangères.

devenez « CADRE EXPORT »

(stages de 10 mois - mi-janvier à mi-novembre 1980 - rémunéré par l'Etat, loi 78-754 du 17 juillet 1978, nombre de places limité).

Renseignements et proposition de candidature à E.C.I., 6, rue de Kerguélen, 56100 LORIENT.

Tél. : (97) 64-37-80 et 81. - Télex : 950098.

GROUPE INDUSTRIEL
REGION RHONE-ALPES
désire adjoindre à la direction du contrôle de gestion du groupe

JEUNE CADRE

FORMATION : ESC + DECS
Expérience minimum : 2/3 ans dans un cabinet *d'audit anglo/saxon ou dans* une holding d'un groupe multinational.
Mission : conception,
Mise en place et gardiennage *de toutes les procédures de* contrôle et comptabilité.
Prise en charge d'opérations d'audit dans les filiales avec quelques déplacements à l'étranger.
Consolidation des comptes.
Langue étrangère.
Anglais courant indispensable.
Connaissances informatiques souhaitées.
Env. C.V. manuscr., photo et prétentions sous numéro 634 à : I.F.P.A., 36, av. du Maréchal-Randon, 38000 GRENOBLE.
Discrétion absolue.
Réponse assurée si enveloppe avec adresse jointe.

URGENT

MAISON DE QUARTIER
VILLE NEUVE GRENOBLE
cherche

DIRECTEUR (TRICE)

Téléphoner au (76) 23-32-90, p.32, jusqu'au 14 décembre.

Sté Située à LILLE
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTROMÉCANICIENS

bonne *connaissance* en contrôle qualité sous ensemble.
Tél. pour R.-V. 355-36-69 ou écrire SOPRAS 100, bd Voltaire, Paris-11e

---

NORPAC

filiale d'un des premiers groupes français, c'est 1300 personnes qui construisent et bâtissent dans le *NORD et LE PAS-DE-CALAIS*

Nos projets nombreux et variés, notre dynamisme commercial, nos performances techniques nous permettent d'avoir des objectifs ambitieux : pour cette année 300 MILLIONS dans le BATIMENT et les TRAVAUX PUBLICS (réhabilitation, Génie Civil, bâtiments individuels et collectifs sont quelques-uns de nos domaines d'activité).
Notre développement implique évidemment la participation d'HOMMES de QUALITE.
Nous recrutons une quarantaine de candidats pour les fonctions suivantes :

- INGENIEURS TRAVAUX (débutants ou confirmés)
- CONDUCTEURS DE TRAVAUX
- METREURS
- TECHNICIENS ETUDE DE PRIX
- BTS MECANIQUE
- BTS COMPTABLE
- IUT GESTION
- INGENIEURS COMMERCIAUX
- INGENIEURS ELECTROMECANICIENS
- ANALYSTES
- DESSINATEUR EN ARCHITECTURE ayant 3 à 5 ans d'expérience chez un Architecte et connaissant la réglementation.



Nous avons le goût de la REUSSITE et nous pensons que c'est aussi votre cas.
Nous avons une dimension qui permet à ceux qui en ont le potentiel d'évoluer vers des fonctions de haut niveau.
NOTRE VOCATION : ENTREPRENDRE et REUSSIR
Nous attendons avec intérêt votre dossier de candidature que vous adresserez sous référence 4720 (en rappelant le poste choisi) au Service du Personnel - NORPAC - 9, allée du Tennis - LE TRIOLO - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ.

Black & Decker

Nº 1 MONDIAL DE L'OUTILLAGE ELECTROPORTATIF

Recherche pour son Siège de la banlieue LYONNAISE

contrôleur de gestion

S'insérant dans une équipe dynamique, il sera plus particulièrement chargé du contrôle de gestion marketing : prévisions de vente, participation à l'élaboration des stratégies, analyses de performances.

Ce poste conviendrait à jeune diplômé d'une école de commerce (HEC, ESSEC, ESC) justifiant, de préférence, d'une première expérience et susceptible d'être rapidement disponible.

La forte expansion de la Société offre de réelles possibilités de carrière dans des domaines divers.

La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Ecrire avec C.V. + prétentions à :
C. NICOLAZZI - Service du Personnel
BLACK & DECKER
BP 417 - 69218 LYON Cédex 01

Diriger la Gestion de Production d'une usine de 2500 personnes

Mécanique **170.000 F an ±**

Nous sommes l'un des premiers groupes mondiaux dans notre domaine (production de gros équipements mécaniques en moyennes séries). La France joue un rôle prépondérant dans notre stratégie industrielle. La fonction contrôle de production est assurée par environ 10% de nos effectifs d'usine. C'est le cas pour l'établissement de 2500 personnes situé dans une VILLE MOYENNE A 70 KMS DE PARIS.
Pour y animer l'ensemble des activités de la fonction:
ordonnancement - lancement - planning - planning ateliers - gestion des stocks - magasins, nous souhaitons rencontrer un ingénieur de plus de 33 ans, spécialiste de la gestion de production (moyennes séries). Il est habitué à utiliser l'outil informatique et son expérience a été acquise au sein de grandes unités industrielles.
Si cette opportunité vous tente, envoyez votre CV sous référence M 764 RS aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

LABORATOIRE 100 kms PARIS
recherche son

responsable des services techniques

Bureau d'études machines, méthodes, travaux neufs (12 mécaniciens, assimilés cadres et cadres).

Profil : INGENIEUR A.M. ou équivalent.

Une expérience de 5 ans au moins dans les fonctions principales du poste — études machines et méthodes — est nécessaire.

Anglais indispensable.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions avec *photo (retournée) sous No 36.583*, Contesse Publicité 20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

MERLIN GERIN

GRENOBLE

recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Diplômés Grande Ecole

Expérience de 1 à 3 ans dans le domaine de la conception *des circuits et systèmes d'Automatique Industrielle.*

Bonnes notions en Informatique Temps réels et Microprocesseurs.

Pour postes :
— Service Technico-commercial
— Service Technique

Ecrire MERLIN GERIN
Développement Formation Cadres (référence GDL 98)
83 x - 38041 GRENOBLE CEDEX.

Pour Société Française
en expansion
Région Parisienne Secteur Alimentation

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fonction polyvalente avec responsabilités de toutes les activités.
Minimum 30 ans. Expériences similaires. Anglais souhaitable.

140.000 à 180.000

Adresser C.V. détaillé à CHEP sous référence 280, 11, rue d'Uzès, 75002 PARIS, qui transmettra.



THOMSON-CSF

DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS
implantée en Région Parisienne et en Province
recherche pour son
« Laboratoire de Province »

INGÉNIEURS

GRANDES ÉCOLES
Débutants ou Confirmés
E.N.S.T., SUPELEC, CENTRALE PARIS, ENSERG

Pour leur confier au sein d'équipes techniques la *responsabilité de projets et d'études de* « SYSTEMES TELECOMMUNICATIONS » utilisant des techniques analogiques et numériques, une intégration à grande échelle et pouvant mettre en œuvre des microprocesseurs, dans le domaine des radios-communications.

Envoyer lettre de candidature, C.V., et photo ainsi que la rémunération souhaitée au Service du Personnel, Centre de Cholet, 110, avenue Leclerc, 49309 CHOLET CEDEX
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

IMPORTANT ETABLISSEMENT INDUSTRIEL DE L'ETAT
recherche

— **Ingénieurs d'Études de Systèmes**
à base d'ELECTRONIQUE et d'INFORMATIQUE ayant quelques années d'expérience en informatique temps réel ou en électronique et de bonnes connaissances dans l'autre domaine.

— **INGÉNIEUR**
chargé de sécurité et d'études de sécurité pour systèmes complexes. Expérience en sécurité souhaitée.

Ecrire avec C.V. détaillé et photo sous n° 7.161, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

Cabinet GATIER
32, rue Barrême Lyon 69006
Nouveau N° de tél. au 10/12/79
16 (78) 93.28.88

Cabinet Gatier

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour son laboratoire

d'AUBAGNE

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

POUR ÉTUDES THÉORIQUES ET TECHNOLOGIQUES DE TRANSDUCTEURS D'ACOUSTIQUE SOUS-MARINE

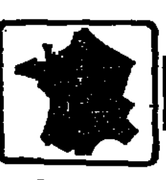
Animation d'une équipe chargée de conception, réalisation et mise au point dans ce domaine.

Adr. C.V. et prét. sous n° 36.891 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Contrôleur Budgétaire

PROVENCE - Filiale de l'un des leaders mondiaux de l'emballage, cette société (350 personnes - 130 millions de francs de C.A.) fabrique des demi-produits et recherche, dans le cadre de sa nouvelle organisation, UN CONTROLEUR BUDGETAIRE.

Assisté d'un collaborateur, il aura pour mission de mettre en oeuvre le système de contrôle budgétaire et la comptabilité analytique. Il aidera les responsables dans l'élaboration des plans, et budgets, en contrôlera leur réalisation, et participera à l'évolution des procédures (démarrage récent d'un IBM 34). Préparant son évolution, il sera amené à seconder le secrétaire général dans ses fonctions. Ce poste *basé dans une ville moyenne du midi, intéresse un candidat de formation* supérieure (HEC, ESSEC, ESC... + D.E.C.S.) possédant une première expérience de 2 ans minimum en cabinet d'audit ou dans une entreprise multinationale. Il pratiquera couramment l'anglais et connaîtra si possible, la comptabilité anglo-saxonne. La *rémunération de départ* de l'ordre de 100 000 F. annuel, tiendra compte de l'expérience et du potentiel du candidat retenu.

Merci d'adresser votre candidature sous réf.. 814 M à A.RICHARD qui traite *confidentiellement cette recherche.*

EMPLOI centor

CENTOR RHONE-ALPES
17, rue Louis Guérin - 69100 VILLEURBANNE
Tél. : (78) 89.37.16

A Marseille... un véritable directeur de banque

Diriger une agence dans notre banque, filiale d'un puissant groupe bancaire privé, *c'est exercer de façon pleine et entière* le métier de banquier. Trop souvent dans les grands *établissements* il est difficile de pouvoir s'exprimer, imprimer sa marque personnelle, peser sur la marche des affaires.

Rien de tel chez nous. Les Directeurs de nos agences ne sont pas des éléments fonctionnels prisonniers d'une hiérarchie mais de véritables chefs d'entreprises. Ils en ont les soucis et les satisfactions, traitant tour à tour des problèmes à haut niveau et de détails. Leurs actions, leurs initiatives contribuent pleinement à la vie et au développement de l'ensemble de notre groupe. Nous comptons sur elles.

Nous avons demandé aux consultants de SIRCA *d'examiner* votre candidature au poste de Directeur (classé hors cadres) de notre Agence de Marseille - quelques cent cinquante millions de dépôts et autant d'emploi, une soixantaine de personnes - vous pouvez être assuré de leur discrétion absolue. Ils ne nous présenteront pas votre dossier sans votre accord préalable. Ecrivez-leur très rapidement sous référence 791 313 M.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

INGENIEURS INFORMATICIENS

Vous avez une formation universitaire ou vous êtes ingénieur (option informatique)

Vous avez de bonnes connaissances en anglais

Vous voulez travailler dans les domaines suivants : logiciel de base, théorie des langages, télétraitement, *définition synthèse et développement d'applications* (bancaires en particulier)

La société Burroughs vous offre la possibilité de participer au sein de la division logiciel du centre d'études de Villers Ecalles (-près de Rouen -) au développement d'équipements péri-informatiques.

Plusieurs postes d'ingénieurs débutants et d'ingénieurs expérimentés sont à pourvoir.

Envoyer C.V., photo et prétentions de salaire ainsi qu'une description détaillée de l'expérience et des stages se rapportant aux domaines cités ci-dessus à
Mme B. LAHON
S.A. BURROUGHS
B.P. 5
76360 BARENTIN.

Burroughs

RÉGION NORD

Très important Groupe textile recherche

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SA FILIALE DE TEINTURE

EFFECTIF : 100 PERSONNES

AGE 35 ANS MINIMUM

- Formation Supérieure et expérience de la vie en usine exigées.
- *Il s'appuiera sur une équipe technique compétente.*
- Il devra lui-même assurer la responsabilité complète de la société tant sur le plan général et gestion que politique commerciale et sociale.

Adresser lettre manuscrite, C.V. très complet en indiquant prétentions à CAMPBELL, n° 480, B.P. 57, 75824 PARIS CEDEX 17.



SOURIAU LE MANS

recherche pour sa
DIVISION CONNECTEURS DE CIRCUITS IMPRIMES
en pleine expansion

le responsable de son bureau d'études

Animateur d'un département de 12 personnes (projeteurs, dessinateurs..), il assurera la définition technique, l'élaboration et le développement des produits en étroite liaison avec le Commercial et la Production.

Homme d'idées et de réalisation, sachant mener de front plusieurs projets, *le candidat que nous recherchons :*
- sera de formation supérieure (A.M. ou équivalent)
- *aura* une expérience d'au moins 5 ans en mécanique de précision (dans l'industrie de série).

Une bonne connaissance de *l'anglais est en outre nécessaire.*

L'importance du Groupe permet à tout candidat de valeur, ambitieux et dynamique d'envisager une carrière réellement évolutive.

Poste à pourvoir à proximité du MANS.

Ecrire avec CV, photo et prétentions à SOURIAU
R.N. 23 - 72470 CHAMPAGNE.

CCMC vous propose de devenir le conseil en matériels de mini-informatique 130 000 F/an

de sa jeune Division d'Informatique Répartie.

Vous orientez les choix techniques du directeur de la division, proposez de faire évoluer les structures pour faire face à l'accroissement rapide du parc installé (déjà plus de 500 minis et micros) et formez/informez les équipes chargées de l'installation et du suivi en clientèle. Votre lieu de travail est ORLEANS.

Ingénieur de formation, vous avez une solide connaissance des possibilités offertes par les minis pour avoir, par exemple, exercé comme ITC chez un constructeur et souhaitez capitaliser votre expérience.

Notre consultant, J. THILY. vous remercie de lui écrire (réf. 3613 LM) à "Carrières de l'Informatique".



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



THOMSON-CSF

Division TUBES ÉLECTRONIQUES
38120 SAINT-EGREVE (près Grenoble)
recherche

INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT OPTOÉLECTRONIQUE

Création de poste dans un centre étude composants optoélectroniques en forte expansion.

Responsable du développement puis de l'industrialisation de petites séries de composants.

Ce poste conviendrait à un
INGENIEUR CONFIRME
ayant de solides connaissances en physique (connaissances en mécanique, technologie composants et méthodes appréciées, très organisé.

Prêt à évoluer du développement vers l'industrialisation de composants de haute technicité.

Adresser curriculum vitae et prétentions.
DISCRETION ASSUREE.

LEADER SUR LE MARCHÉ NATIONAL DE LA TÉLÉPHONIE PRIVÉE FILIALE D'UN DES PLUS PUISSANTS GROUPES FRANÇAIS

Nous construisons des matériels téléphoniques entièrement électroniques, pilotés par microprocesseurs qui, *conçus autour* d'une technologie de pointe, évoluent très rapidement vers des systèmes télématiques.

Nous recherchons

4 INGÉNIEURS INFORMATICIENS Expérimentés

Les candidats, Ingénieurs Grandes Ecoles ou universitaires, niveau Doctorat, auront déjà participé avec succès à des projets industriels en informatique système.

Ils sont particulièrement attirés par un des domaines suivants : commutation gros systèmes *à base de* microprocesseurs, *Software*, engineering, informatique répartie, ils peuvent y justifier compétences et expérience.

Ils sauront encadrer une équipe technique et la faire réussir du projet au produit.

Ces postes sont à pourvoir à STRASBOURG.

Envoyer C.V. et prétentions, n° 38.977, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er), qui transm.

SOCIÉTÉ DES MACHINES CHAMBON

GROUPE INTERNATIONAL
FABRICANT DE MACHINES POUR L'IMPRIMERIE ET L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE

C.A. 250 millions
leader dans ses marchés

recherche

SON DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

- Votre formation supérieure s'est complétée d'une spécialisation comptable K (D.E.C.S.);
- Vous avez au moins 35 ans et 5 ans d'expérience professionnelle acquise dans une société importante *de préférence dans la métallurgie,*

VOUS SEREZ RESPONSABLE

de la trésorerie, du secrétariat général, de la consolidation des états financiers du groupe. Par ailleurs, vous participerez étroitement à l'élaboration de l'information des actionnaires (rapport annuel), aux relations avec les organismes financiers.

Le contrôle de gestion n'étant pas dans les fonctions du cadre que nous recherchons, vous aurez à fournir à ce dernier service toutes informations exigées par celui-ci.

VOUS DEPENDREZ HIERARCHIQUEMENT du directeur général.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons écrivez à Michel Morin qui saura vous donner plus amples informations sur le poste et vous réservera éventuellement une entrevue avec le directeur général, Machines Chambon, 6, rue Auguste-Rodin, 45100 Orléans Tél (38) 63-20-74.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

SMITHKLINE

Groupe mondial
18.000 personnes - 50 Filiales
5,5 Milliards de Frs de C.A.

DIVISIONS GEOMETRIC DATA
et
SMITHKLINE INSTRUMENTS
recrute

2 INGENIEURS COMMERCIAUX

POSTE :
Vente d'instruments de haute technicité pour la CARDIOLOGIE (échographie) et l'HEMATOLOGIE (automatisation des formules leucocytaires).

PROFIL :
VENDEUR CONFIRME ayant plusieurs années d'*expérience de la vente d'instrumentation* où il aura pu développer ses connaissances de base en médecine, biologie ou électronique.

REGIONS :
OUEST ET RHONE – MEDITERRANNEE.

VOTRE REMUNERATION ACTUELLE NE SERA PAS UN OBSTACLE POUR REJOINDRE NOTRE GROUPE OU LES CONDITIONS DE TRAVAIL SONT EN OUTRE TRES ATTRAYANTES. NOTRE EXPANSION CONTINUE AUTORISE DES PERSPECTIVES DE CARRIERE.

Ecrire avec C.V., photo, desiderata à Direction du Personnel - Réf. FM - 15, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX.

DISCRETION ABSOLUE ASSUREE.

BUREAU VERITAS recherche pour son centre de ROUEN

UN INGÉNIEUR DU BATIMENT

quelques années d'expérience étude et chantier.
Compétence TCE avec prédominance structures.
1) charpente métallique,
2) BA-BP.

Env. C.V. sous ref. n° 25 à BUREAU VERITAS
Direction du Personnel
31, rue Henri-Rochefort
75017 PARIS

Ville de PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE recrute Animateur (trice) polyvalent, à orientation culturelle pour M.J.C. - Adresser C.V. à M. le Député-Maire, 13230 Port-Saint-Louis-du-Rhône.

L'Association Départementale *d'Information Logement* des Ardennes recrute son

DIRECTEUR

qui sera chargé du montage du *Centre d'Information sur* l'habitat et de sa gestion.

Il doit avoir une formation juridique de niveau supérieur et une bonne connaissance des *problème du logement* et des institutions intervenant dans ce domaine.

Adresser candidature avec C.V. et prétentions à : D.D.E. des Ardennes, 3, chemins des *Granges-Moulues,* 08000 Charleville-Mézières

Chef de Produit Marchés Grand Public Rhône Alpes

Filiale d'un groupe français à forte implantation nationale et internationale, notre société est le leader en France sur ses marchés.

Au sein de la Direction Marketing, l'équipe Diversification est chargée de l'étude, le lancement et la gestion des nouveaux produits et contribue largement au développement actuel de l'entreprise.

L'équipe est jeune. Elle pratique un marketing très opérationnel. C'est le style de notre société.

Nous souhaitons confier ce poste aux responsabilités variées à un JEUNE CHEF DE PRODUIT diplômé d'études commerciales supérieures, ayant au moins 2 ans d'expérience dans la fonction acquise dans une entreprise pratiquant un marketing de pointe dans le secteur de la grande consommation.

L'entreprise est implantée dans les ALPES, à proximité d'une ville moyenne.

Merci d'adresser votre candidature à Carole de CHILLY sous référence 475/M à ALGOE à qui nous avons confié cette recherche.



algoe
Association Lyonnaise d'Ingénieurs-Conseil
9 bis, route de Champagne
69130 ECULLY

Membre de SYNTEC

P.M.E. INTERNATIONALE

proche de Rouen

recherche

COMPTABLE PRINCIPAL

en vue de devenir l'adjoint du chef comptable

— DECS ou équivalent ;

— sérieuses connaissances de la comptabilité générale, droit fiscal, trésorerie sont demandées.

Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions à REGIE-PRESSE, n° T 17.202 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

هكذا من الأصل

offres d'emploi



THOMSON-CSF

recherche pour renforcer son

Equipe Informatique

INGÉNIEUR ORGANISATION

Capable de s'intégrer et de participer au sein de l'équipe en place à la conception et mise en place d'un nouveau système de gestion industrielle.
- Stage d'intégration région Sud-Ouest ;
- Affectation définitive banlieue Nord-Ouest de Paris ;
- Poste évolutif vers CHEF DE PROJET ;
- Formation MIAGE ou Grande Ecole, Option Informatique ;
- Débutant accepté.

ANALYSTE - PROGRAMMEUR

Désireux de participer à d'importantes applications de gestion industrielle sur mini-ordinateur (conversationnel - temps réel), d'acquérir une expérience d'informatique répartie et capable de les prendre en charge totalement (démarrage, formation, maintenance et développement).
- Formation DUT ou équivalent (1 à 3 ans d'expérience) ;
- Connaissances logiciel de base gamme MITRA appréciées.

Les fonctions proposées sont susceptibles d'une évolution éventuelle en province.

Adresser curriculum vitae détaillé + photo au :
SERVICE DU PERSONNEL
17, quai Pierre-Brunel, 78500 SARTROUVILLE.

ORGANISME DE CREDIT
ayant pour activité le financement des investissements des P.M.E.
recherche

1 INGENIEUR CONSEIL FINANCIER

minimum 30 ans - Formation Ingénieur Grande Ecole + Gestion

Exigences :
1) le goût de l'analyse industrielle
2) la compétence en matière d'approche financière de l'entreprise
3) l'aptitude aux contacts de haut niveau

Une expérience professionnelle acquise au sein d'une PMI serait appréciée

Mission :
au sein d'une équipe restreinte il se verra confier l'étude complète de demandes de crédits impliquant le diagnostic d'entreprise industrielle, l'analyse du risque et la préparation de la décision finale.

Il sera en relation constante avec des chefs d'entreprise, des banquiers et des administrations.

Envoyer candidature motivée avec photo et prét. sous réf. IC No 37108 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Discrétion absolue assurée

---

offres d'emploi

Adjoint au directeur commercial

120 000 F

Ingénieur ou technicien supérieur, diplômé en génie thermique et climatique ayant impérativement quelques années d'expérience de vente et de marketing.
Ce cadre, basé à Lyon, assurera la prospection commerciale avec la clientèle d'une importante Société de la région Rhône-Alpes dans le secteur prestations de services de chauffage et de climatisation. Les entretiens seront organisés à Paris et à Lyon.

sélé CEGOS Rhône-Alpes

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous référence 79730/M à Jean GUYOT, 76, bd du 11-Novembre-1918, 69100 VILLEURBANNE.
Discrétion et réponse garanties.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

---

120 000 F/an

Chef des services comptables

Société prestataire de services disposant d'une importante clientèle dans le secteur public et parapublic sur l'ensemble du territoire national - expansion 20 % an depuis 5 ans - recherche le Chef de ses services comptables - 35 ans minimum.
La réussite dans ce poste nécessite d'avoir une formation de base B.T.S. ou D.E.C.S. et une large expérience dans un poste analogue de responsabilité dans une société de taille moyenne.
Il assurera toutes les fonctions classiques du poste de responsable des services comptables.
Lieu de travail : *métro* GALLIENI *(100 m)*.

sélé CEGOS

Adresser, lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo sous référence 73509/M à Mme CLERE, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis

Membre de SYNTEC

---

70 000 F/an

Secrétaire bilingue anglais à compétence comptable

La filiale d'un groupe américain, spécialisée dans la télématique, récemment créée, recrute une secrétaire rattachée au Directeur Général, elle assurera, sous la direction de l'Expert Comptable extérieur, l'enregistrement des données comptables, la paye, les déclarations sociales, la gestion des frais de déplacements (devises). Elle participera également au secrétariat des ingénieurs d'affaires (accueil des visiteurs, gestion des rendez-vous, frappe sur machine à traitement de textes des propositions, contacts clients, etc.).
Pour bien réussir dans ce poste, il faut une formation de bon niveau (BTS ou équivalent), une pratique éprouvée d'un secrétariat commercial de groupe, une expérience de travaux d'enregistrements comptables.
Le poste demande une excellente organisation personnelle, de la discrétion, de la vivacité, le sens des responsabilités et des capacités d'initiatives.
La Société étant en développement, des perspectives d'avenir et d'évolution sont possibles pour une collaboratrice. Lieu de travail : Bureaux de la Colline SAINT-CLOUD.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 22.019/M à Mme GUIOMAR, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

SOCIETE DE CREDIT
recherche pour REGION PARISIENNE

INSPECTEUR COMMERCIAL

ECOLE COMMERCIALE

Expérience crédit et contacts avec milieu automobile souhaités.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo à :
Chef du Personnel - B.P. 720-08
75361 Paris cédex 08

Société 1.500 personnes environ
Leader dans le domaine des INSTRUMENTS *et SYSTÈMES OPTIQUES*, recherche :

INGÉNIEURS OPTICIENS

pour études générales, conception et calcul de systèmes.

Adresser curriculum vitae détaillé à : SOPELEM, 125, boulevard Davout - PARIS (20e).

---

offres d'emploi

ACCESSOIRES AUTOMOBILE ET EQUIPEMENTS MOTEURS DIESEL

Une société française, siège à Paris, filiale d'un groupe multinational, leader mondial dans sa spécialité
cherche

DIRECTEUR EXPORTATION

- Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre confirmé et dynamique, âgé d'au moins 35 ans, de formation supérieure, ayant une excellente

MAITRISE DE L'ANGLAIS ET DE L'ALLEMAND,

de préférence un ingénieur ou assimilé connaissant les moteurs Diesel et essence.

- Il aura à animer et développer un réseau d'agents en place dans de nombreux pays d'Europe et du *Moyen-Orient* et sera rattaché directement au Directeur Général.

Adresser C.V., prétentions et photo à Mlle KANAKY, 14 avenue Hoche 75008 PARIS.

SINFODIS S.A.

Nous représentons et distribuons des Sociétés Leader dans les domaines de la micro mini et péri-informatique professionnelle.
Nous recherchons

INGÉNIEURS TECHNICO-CCIAUX H. ou F.

de formation I.U.T. ou équivalent, ayant expérience dans l'après-vente ou la commercialisation de système informatique.
Des connaissances sur les matériels DIGITAL EQUIPEMENT et la pratique de l'Anglais seraient appréciées.
Possibilité de promotion rapide dans une société en expansion.

Lieu de travail : Paris.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions :
Mlle Rohaut, 22, rue Charcot, 75013 Paris.
Tél. : 584-27-01.

SG2

Société Générale de Service et de Gestion, filiale de la Société Générale
recherche un

Analyste Programmeur

Cobol et Assembleur

Envoyer C.V. à SG 2, 25, rue de la Gare 92300 LEVALLOIS ou téléphoner au 731.11.02 p. 41.

SG2

HAVAS CONTACT



emplois régionaux emplois régionaux



Chef Service Informatique

près Ville Universitaire Ouest

Société (C.A. 110 millions, 550 personnes), en forte croissance, ayant *conquis en 11 ans une place de tout premier plan sur le marché du* SIEGE, recherche CHEF SERVICE INFORMATIQUE.
Il est responsable de la maintenance et du développement des applications informatiques en liaison étroite avec tous les services utilisateurs.
Il anime et dirige une dizaine de personnes.
De formation supérieure, âgé d'au moins 30 ans, il justifie d'une expérience de réalisation complète de systèmes de gestion, depuis l'analyse des besoins jusqu'à l'exploitation, acquise si possible en tant que responsable dans une entreprise à taille humaine.
Merci d'adresser votre candidature sous la référence 79 814 M à F. CORNEVIN qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS

NEYRPIC - GRENOBLE

FABRICANT DE GROS MATERIEL DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES ET HYDRAULIQUES
recherche

INGENIEUR MECANICIEN CONFIRME

AYANT CONNAISSANCES DE B.E. ET D'ATELIERS

Fonction :
Coordination industrielle avec filiales à *l'étranger*.

Connaissances - Caractéristiques :
- âge : 30 ans minimum,
- connaissance de l'anglais indispensable,
- esprit d'initiative - aptitude à l'autonomie,
- expérience industrielle nécessaire,
- déplacements fréquents de courte durée (quelques semaines).

Adresser C.V. + photo à No 36658, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 qui transm.

BOIS D'ARCY

Responsable des communications internes

L'importance de nos effectifs, aujourd'hui 6.000 personnes en France sur 550 restaurants d'entreprise, écoles ou d'hopitaux, nous amène à créer le poste de «Responsable des Communications Internes» *au sein de notre Direction du Personnel France-Afrique.*

Ce cadre en liaison avec le Directeur des communications du groupe (10.000 personnes dans 20 pays) aura pour principales missions de sensibiliser l'encadrement à sa fonction de communication, de participer à l'animation des relations internes à tous les niveaux, et de prendre en charge (conception, réalisation et diffusion) les supports internes : journal d'entreprise, livret d'accueil, bulletins d'information...

Une formation supérieure, une première expérience professionnelle de réelles qualités relationnelles alliées à un esprit rigoureux sont des atouts de réussite.



SODEXHO

Notre Direction du Personnel 3, avenue Newton 78390 BOIS D'ARCY attend votre candidature avec photo et prétentions sous référence 1291.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
appartenant à un groupe d'importation
SPÉCIALISTE EN TRAVAUX INDUSTRIELS
internationale
recherche

CHEF D'AGENCE

Sa mission sera d'assurer par son action Commerciale, Technique et Administrative, le développement des activités de la société dans le secteur géographique concerné.
IL DEVRA AVOIR :
- des connaissances précises en charpente, couverture et bardage métallique ;
- une compétence reconnue de Technicien ;
- de bonnes introductions dans les milieux industriels et bâtiment ;
- une expérience de la prospection et de la négociation commerciale ;
- de sérieuses qualités de gestionnaires.

SECTEUR GÉOGRAPHIQUE SUD-OUEST

Adresser votre candidature manuscrite, curriculum vitae et photo, sous le numéro 17.098 M., 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transm.



Chef du Service des Titres

La CAISSE REGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE de REIMS (900 personnes) recherche son CHEF DU SERVICE DES TITRES.
Il sera responsable de tous les problèmes de conservation et gestion des titres et valeurs mobilières déposés par la clientèle. Il animera et contrôlera une trentaine de collaborateurs.
Ce poste évolutif intéresse une personnalité forte à tous points de vue alliant la rigueur et l'efficacité aux qualités de contact.
De formation supérieure juridique et comptable, âgé d'au moins 35 ans, cet homme justifie d'une expérience confirmée de la BANQUE.
Merci d'adresser votre candidature sous réf. 79216 M à Madame Claude FAVEREAU qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS

RTC

LA RADIOTECHNIQUE COMPELEC
recherche

INGENIEURS

diplômés TELECOM, Grenoble ou ESE électroniciens - débutants ou ayant quelques années d'expérience pour exercer après formation les fonctions d'ingénieur de vente ou de produits - dans les domaines de la micro-électronique. Anglais indispensable. Ecrire avec C.V. à RTC La Radiotechnique Compelec - Service du Personnel - 130, Avenue Ledru Rollin - 75011 PARIS.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



Commercialiser des bases de données bibliographiques en chimie

L'industrie chimique n'échappe pas à la règle d'une compétition internationale: *La recherche fondamentale ou appliquée, les recherches en propriété industrielle font appel à* des méthodes nouvelles basées en particulier sur l'utilisation de la télématique et des bases de *données. Le CNIC (Centre National de l'Information Chimique) qui a conçu un système* nouveau - unique au monde - de recherches de références par les structures, complète l'équipe chargée de son lancement et à cet effet, recherche un

Ingénieur ou docteur en chimie

pour assurer la promotion des services "en ligne", depuis la conception et la mise en œuvre d'un plan d'action commerciale (études de marchés, actions de promotion, etc...) jusqu'à la négociation directe avec la clientèle : industries pharmaceutiques, cosmétologiques... laboratoires nationaux et universitaires.

Homme de responsabilité et d'initiative, vous désirez diriger cette activité. Une expérience marketing-vente d'un produit sophistiqué, une bonne connaissance de l'informatique, une pratique courante de l'anglais et une certaine disponibilité pour des déplacements en France et à l'étranger seront des atouts appréciés.

Jacqueline Join-Dieterle vous remercie de lui adresser vos dossiers de candidature, sous référence B 6855, 1, rue de Berri 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

membre de Syntec

Pour faire face au développement de son Département Informatique, la Société

OBBO

recherche

PLUSIEURS AGENTS COMMERCIAUX

ayant une première expérience de la vente auprès des P.M.E.

Ces postes sont à pourvoir à PARIS

Pour un premier contact env. *C.V. à M. ALAZARD - OBBO SA* 9, rue de Maubeuge, Paris-9e

---

Société Immobilière (7e) rech. NEGOCIATEUR (TRICE) **HAUT NIVEAU** pour vente

Appartem. anciens, gd standing. 40 % commission - 550-34-00.

Important Groupe Transport *banlieue Nord Paris* recherche

1 ATTACHE DE DIRECTION

Chargé des études de production et analyse des coûts, diplôme IUT *transport logistique ou gestion.*

Téléphoner au 820-64-64 *Mme TRONPEAU, pour R.-V.*

Filiale d'un groupe financier *anglo-saxon* spécialisée dans le financement des opérations de Négoce International et d'Exportation

recherche

JEUNE CADRE ADMINISTRATIF

POUR LUI CONFIER LES RESPONSABILITES SUIVANTES :

— Mise en *place* et contrôle des dossiers de financement (Coface, banques) ;
— Statistiques internes ;
— Relations administratives avec la clientèle ;
— Préparation de négociations. etc...

Libéré des obligations *militaires, le candidat recherché* aura une *première* expérience des financements export obtenue soit auprès d'une banque, soit dans le Département Financier d'une Sté exportatrice (biens d'équipement).

Langues étrangères : Anglais courant obligatoire, toutes autres connaissances *linguistiques appréciées.*

Diplômes : Licence Sciences Economiques, D.U.T., Ecole Supérieure de Commerce Extérieure, etc...

Ecrire n° 7157 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

---

directeur département CONTROLE DE GESTION

Nous sommes la Société française (plus de 2000 personnes) d'un Groupe européen de grande renommée, occupant une des premières places sur les marchés mondiaux.

Nous recherchons pour notre siège, situé à PARIS, le Directeur du Département Contrôle de Gestion (30 personnes).

Dépendant du Directeur Administratif et Financier, il coordonne l'élaboration des plans budgétaires et en contrôle l'exécution ; à ce titre il est responsable de la structure, la collecte et l'analyse des informations nécessaires au contrôle de la gestion de l'entreprise. Il *coordonne aussi l'application de la politique administrative.*

Ce poste, d'un grand intérêt par sa diversité, implique : la mise en *place de procédures de définition* des budgets, l'*information* et la formation du personnel d'encadrement aux procédures de budgétisation et de contrôle budgétaire, la coordination des opérations budgétaires, les prévisions de coût et de trésorerie.

Vous adressez votre candidature et vos prétentions en toute discrétion sous référence 4702 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

---

consultants en stratégie diversification et développement commercial

Nous souhaitons renforcer notre équipe de 25 personnes et recherchons la collaboration de

JEUNES CONSULTANTS

DIPLOMES GRANDES ECOLES DOUBLE FORMATION SOUHAITABLE (MBA, INSEAD, ISA, ...)

Ils interviendront suivant leurs profil et compétences, dans les domaines suivants

- réalisation d'études stratégiques,
- recherche et mise en place d'activités nouvelles,
- *évaluation et mise en place de structures de distribution.*

Nous leur proposons d'acquérir une expérience variée, de réaliser des *actions débouchant sur des résultats concrets* et d'intervenir progressivement à haut niveau

Une première expérience dans une entreprise Industrielle ou société de Conseil est nécessaire.

La connaissance de l'anglais et/ou l'allemand est indispensable

Une présentation des activités de notre Société vous sera donnée à réception de votre lettre de candidature manuscrite accompagnée d'un CV détaillé adressée sous réf 9107-M à I C A qui transmettra

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

FFF GROUPE IMMOBILIER d'importance nationale

cherche pour son Siège à PARIS

CHEF DE PROJETS

Au sein de la division de la construction, il assurera la maîtrise d'ouvrages d'opérations locatives et en accession.

Sa mission s'étendra de l'initiation de l'opération jusqu'à la livraison des logements.

Le candidat diplômé de l'Enseignement *Supérieur aura acquis chez un promoteur,* pendant 3 ans minimum, une expérience *effective de la fonction dans* tous *ses aspects* juridiques, financiers et techniques.

Envoyer *C.V. détaillé à F.F.F.* - 159, rue Nationale 75640 PARIS Cedex 13.

CGR *LA COMPAGNIE* GENERALE DE RADIOLOGIE

recherche pour son

Département des applications industrielles de radiologie dans le domaine du contrôle non destructif situé à Issy-les-Moulineaux - 92

A.T. ELECTRONICIEN NIVEAU V

Titulaire DUT ou BTS.

Expérience de 3 à 4 ans minimum en *labo et connaissant bien les techniques* analogiques et numériques (TTL et CMOS) *et les applications aux automatismes simples.*

13ème mois - Avantages sociaux - Restaurant self-service.

Adresser CV, photo et prétentions
CGR Service du Personnel
52, boulevard Galliéni
92133 ISSY LES MOULINEAUX

Réponse rapide et discrétion assurées.

SOCIETE POUR L'INFORMATIQUE SPI

EQUIPEE DE 2 IBM 370
158 et 3032 MVS
TELETRAITEMENT
IMS - VTAM

Vous souhaitez PARTICIPER au DEVELOPPEMENT et à la DIVERSIFICATION de nos activités. Nous recherchons des

ingénieurs système

Débutants, Grande Ecoles : option Informatique.
Confirmés, 2 ans d'expérience MVS ou IMS.
Connaissance VTAM appréciée.

ingénieur logiciel

Responsable de la conception et du développement logiciel de base sur ses micro-ordinateurs 8 et 16 bits.
Anglais et expérience de 2 ans dans des activités similaires, *appréciés.*

analystes programmeurs

Confirmés, DUT ou BTS Informatique, possédant au minimum 3 ans d'expérience.

Adresser un dossier de candidature à :
SPI - Service du Personnel
98, bd Victor Hugo - 92115 CLICHY.

PECHINEY UGINE KUHLMANN

Vous souhaitez mettre votre compétence au service d'une Société sûre, mondialement représentée pour y développer votre carrière en faisant vos preuves sur un grand projet d'aménagement de 6000m2 avec transfert du Siège Social à Paris Ouest.

Pour le réaliser et assumer le fonctionnement de la nouvelle organisation, nous recrutons notre

responsable des services généraux

Vous êtes le spécialiste que nous recherchons si :

Vous maitrisez la gestion de budgets importants
Vous êtes familiarisé avec les différentes activités du second œuvre
Vous avez une bonne connaissance des techniques les plus *avancées dans les domaines suivants : téléphone, télex,* télécopie, offset, archivage etc...
Vous savez animer une équipe d'une dizaine de personnes
Vous avez un sens aigu du Service et un excellent contact humain
Vous parlez et lisez l'anglais

Alors écrivez avec CV en joignant dossier de candidature
M. GUILMIN - SGP - B.P. 88 - 75840 PARIS cedex 17.
REPONSE et DISCRETION GARANTIES.

Organisme Public
Département Personnel et Social
recherche pour Filiale Etudes et Management

deux cadres informaticiens généralistes

28 ans minimum, formation supérieure Maîtrise Gestion option Informatique, esprit ouvert aux problèmes sociaux, pour assurer maintenance et surtout développement des systèmes paie (6000 personnes), gestion effectifs et carrières, fichiers, prêts, prévisions, suivi budgétaire...

Evolution vers gestion en temps réel différé et utilisation de bases de données.

Capables de coordonner, sous l'autorité des Responsables du Personnel, tous les travaux informatiques en liaison avec *Techniciens spécialisés.*

Postes de relations nécessitant de sérieuses compétences pour négociations et interfaces.
Salaire annuel 110.000 F minimum.
Postes basés à Paris
Contrat d'emploi de droit privé.

Ecrire avec C.V. et photo sous réf. G 157 à notre Conseil.

P.A.J. conseil en recrutement 2, rue des Dardanelles 75017 Paris

CSNCR

Un département en expansion d'un très IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

recherche

RESPONSABLES COMMERCIAUX EXPORT et FRANCE

pour accélérer le développement de ses ventes.

Candidats, vous êtes âgés de 28 ans min., de préf. diplômés d'une Ecole Supérieure de Commerce, *avec au moins 3 ans d'expérience de la commer*cialisation des biens de consommation.

Bons négociateurs et animateurs, vous savez vendre et faire vendre

Pour l'export, vous êtes trilingue et vous pratiquez couramment et obligatoirement l'anglais et, de préférence, l'allemand ou l'italien.

Votre *rémunération* sera *motivante* : *Fixe* important + intéressement au C.A.

Votre réussite vous permettra une évolution rapide de vos responsabilités.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo (récente). sous le numéro 37.047 - CONTESSE Publicité, 20, *avenue de l'Opéra* - 75001 *PARIS, qui transm.*

Discrétion assurée.

Important constructeur MINI-INFORMATIQUE filiale d'un groupe multinational aux activités diversifiées, recherche dans le cadre du développement de nouveaux matériels

chef de service logiciel

pour contrôler le développement des nouveaux Systèmes et Logiciels et animer l'équipe Projet affectée à ces développements. Le candidat retenu possédera de sérieuses références et connaissances en matière d'Application (gestion essentiellement), de méthode d'analyse et de programmation, ainsi que l'expérience de la conception ou de l'exploitation de systèmes en mini-informatique acquise si possible chez un Constructeur ou dans une SSCI.

Connaissance de l'Anglais indispensable.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la réf. 664 M en le précisant sur l'enveloppe, au



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE

recherche

pour son Service d'ANALYSE FINANCIÈRE

ANALYSTE FINANCIER

— Agé d'environ 28 ans.
— 3 ans d'expérience,
— Membre de la S.F.A.F. *de préférence.*

Lieu de travail : PARIS 2e arrondissement

Adresser curriculum vitae et prétentions sous la réf. 7347 à P. LICHAU S.A. BP 220 — 75063 PARIS CEDEX 02. qui transmettra.

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche

INGÉNIEURS débutants GRANDES ÉCOLES ou équivalent

Pour l'étude et la production de programmes en temps réel dans le cadre du développement d'un système de commutation téléphonique.

Lieu de travail : PARIS-15e.

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 36.275, L.C.T. - Boîte postale n° 40 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE

en constante progression - 8000 personnes - 15 filiales à l'étranger

recherche

son spécialiste microprocesseurs

C'est un INGENIEUR dynamique, capable de mettre en place et développer cette activité au sein du service recherche et développement.

Lieu de travail : PARIS ou REGION PARISIENNE.

Adresser C.V. et prétentions sous No 36.558 *CONTESSE PUBLICITE* - 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

LEADER SUR NOTRE MARCHE EN EXPANSION TRES RAPIDE
nous recherchons

UN INGENIEUR COMMERCIAL

Spécialiste en systèmes de télécommunications.

A partir de l'analyse des cahiers de charges, il devra définir les systèmes complexes de télécommunications que nos grands clients demandent.

Interface entre les services techniques et commerciaux, il assure la responsabilité technique des projets.

Le poste pourra évoluer vers la mise en place d'une équipe "SYSTEMES".

Le bon candidat devra avoir environ 30 ans, posséder une expérience confirmée de projets importants et une formation de haut niveau.

Si la fonction vous intéresse et que vous vouliez vous intégrer à une équipe dynamique au sein de la filiale d'un grand groupe industriel (proche banlieue ouest), envoyez votre C.V. manuscrit avec photo et prétentions sous No 36005, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra.

Importante
Société Aéronautique
banlieue Sud de Paris
recherche pour son service études et mise au point de systèmes embarqués :

2 ingénieurs

Diplômés grandes écoles (débutants ou quelques années d'expérience) ayant une solide formation en électronique et des connaissances en informatique.

La mission de chacun consistera à diriger une équipe de techniciens, chargés de conduire, au sol, les essais d'intégration et la mise au point d'équipements de bord.

Ils travailleront en collaboration avec les bureaux d'études, les fabricants d'équipements et les équipes d'essais en vol.

Ces postes impliquent le goût des responsabilités, des contacts et du travail en équipe.

Envoyer curriculum vitae à No 36.984, CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

CHEF DE COMPTABILITÉ ANALYTIQUE
(H. - F.) — **Viandes**
100.000-130.000 F — **Proche banlieue Sud Paris**

Une société française (350 personnes - C.A. 500 millions de F.), spécialisée dans le négoce et la transformation de la viande, recherche un (e) Chef de Service Comptabilité Analytique. Dépendant de la Direction Administrative et Comptable, il sera chargé de l'ensemble des problèmes de comptabilité analytique de la société avec définition d'états de gestion, ventilation des charges, calcul et suivi des prix de revient par ligne de produits (plus de 400), contrôle des coûts et frais généraux... Il participera à l'amélioration des programmes de gestion informatique. Il suivra l'évolution de la législation fiscale et il en étudiera les incidences au niveau gestion. Il définira, coordonnera, animera et contrôlera les activités d'une vingtaine de personnes. Le titulaire du poste, âgé d'au moins 35 ans, de formation D.E.C.S. - B.T.S. Comptabilité, possédera au moins 10 ans d'une expérience professionnelle semblable lui ayant permis d'acquérir une bonne aptitude à travailler simultanément sur différents dossiers. Des notions de fiscalité et l'expérience de l'encadrement sont requises. Ecrire *sous référence 312/M* à

G. R. H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Société financière d'un grand groupe industriel français
recherche
POUR ASSISTANCE DE SES FILIALES ÉTRANGÈRES

analyste

- Diplôme I.U.T. ou M.I.A.G.E. ;
- Au moins 2 ans d'expérience ;
- Connaissances COBOL en **mini I.B.M. 34** souhaitées ;
- Mise en place et adaptation de packages dans les filiales ;
- Lieu de travail : 92100 BOULOGNE ;
- Nombreux déplacements à l'étranger.

Adresser *C.V., photo et prétentions sous référence* ESAR (mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

CHEF DE SERVICE « PRÉPARATION DE LA LOGISTIQUE »
130.000-140.000 F
Matériels d'indexation et de tri postal
Proche banlieue Nord Paris

Une société française (1 300 pers. - CA 300 millions de francs), filiale de l'un des premiers groupes industriels français et réalisant des équipements complexes associant l'électromécanique, l'électronique, l'opto-électronique et l'informatique, recherche le Chef du Service « Préparation de la Logistique ». Sous l'autorité du Directeur de la Logistique, il sera chargé d'orienter la conception des équipements et matériels de façon à ce qu'ils possèdent l'aptitude à la maintenance requise par leur fonction. Il définira la politique de maintenance et les caractéristiques logistiques des équipements, il déterminera les moyens nécessaires à leur soutien logistique (personnels, outillages, tests, articles de rechange) et il planifiera les activités correspondantes de façon à ce qu'elles s'insèrent dans les autres activités (étude et développement). Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation Ingénieur Centrale, A. et M..., possédera l'expérience du soutien logistique d'équipements complexes ainsi que celle des disciplines connexes : fiabilité, maintenabilité, etc.
Ecrire sous Réf. 313/M à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

CIRIA
recherche
TECHNICO-CCIAL
même débutant, pour distribution de matériel et engineering électronique.
Tél. : 950-24-28.

Société d'ingénierie, PARIS-15e, offre au sein de sa cellule informatique un poste

ANALYSE DE GESTION
Son expérience et ses qualités personnelles devront lui permettre de traiter de façon autonome les questions de comptabilité générale, sur IBM 370/168 en télétraitement.
Merci d'écrire une courte lettre, joindre C.V. et indiquer prétentions. *Spécifier sur l'enveloppe* la référ. 1537 à MEDIA P.A., 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

TECHNICO-COMMERCIAL
Sté construction et distribution d'élévateurs hydrauliques, N.-O. Paris, expérience vente biens d'équipement ou T.P., permis P.L., notions anglais, déplacements fréquents. Fixe + intéressement, voiture fournie. Envoyer C. V. *et prétentions sous le* no T 017072 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

THOMSON-CSF
INGÉNIEURS D'ÉTUDES
(SUPELEC - GRENOBLE - TOULOUSE - ENSI...)
LA DIVISION AVIONIQUE
recherche des
Électroniciens débutants

pour leur confier, au sein de ses équipes techniques à MALAKOFF, des travaux de CONCEPTION et REALISATION de PROTOTYPES d'EQUIPEMENTS AVIONIQUES

A/ Plusieurs postes sont offerts dans des secteurs de technologies avancées où dominent selon le cas :
- l'électronique numérique
- l'électronique analogique
- les hyperfréquences (antennes et circuits).

B/ des postes de coordination technique dans les ENSEMBLES RADARS impliquant des aptitudes à l'organisation et au suivi de projets complexes sont également disponibles ; une courte expérience est souhaitée mais non indispensable pour des personnalités de valeur.

Poss. d'évolution intéressantes au sein du groupe.

Envoyer C.V. et photo en précisant les centres d'intérêts techniques au Service du Personnel. Division Avionique,
68, avenue Pierre-Brossolette - 92240 MALAKOFF.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
études de marchés
recherche
pour son département production équipé d'un 30 31

1) UN INGÉNIEUR
GRANDES ÉCOLES
ou équivalent
orienté organisation et méthodes

2) UN ANALYSTE PROGRAMMEUR
Formation IUT
1an d'expérience - Connaissance PL1 appréciée

3) UN PROGRAMMEUR SYSTÈME
connaissant CICS et DL1

4) UN PRÉPARATEUR DE TRAVAUX
débutant ou 1 an d'expérience

Lieu de travail : CERGY-PONTOISE

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
Madame SAVOURET - AC NIELSEN CIE
Bureau de 3 Fontaines
95000 CERGY

bleu

Forum international
(LE QUOTIDIEN DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE)

recherche

DEUX JOURNALISTES ECONOMIQUES
ayant quelques années d'expérience

- Le premier prendra en charge le suivi des informations économiques internationales. Il devra maîtriser les techniques d'exportations et l'analyse des marchés extérieurs.
- Le second aura la responsabilité du secteur mécanique au sein de la page "Métallurgie-Mécanique" Une bonne connaissance de ce secteur et de son évolution technico-économique est indispensable Formation ingénieur ou technicien et expérience industrielle souhaitées

Pour ces deux postes, la maîtrise complète de la langue anglaise est exigée. Savoir taper à la machine serait un atout supplémentaire

Envoyer lettre de candidature et C.V. à
Forum International
147, rue de Courcelles 75017 Paris

Très important groupe de presse

Nos différentes revues traitent de l'actualité, des techniques et des professions de l'un des tout premiers secteurs économiques français. Elles s'adressent à plusieurs branches de l'industrie et des services.

Toute notre stratégie repose sur une analyse constante du marché et sur un suivi permanent de l'évolution et des attentes de nos annonceurs.

Dans le cadre de notre développement nous recherchons de nouveaux collaborateurs pour

commercialiser notre espace publicitaire avec une démarche de conseil

Vous aurez à développer et à fidéliser une clientèle, à négocier des contacts à niveau élevé avec les différents décideurs, à vous positionner comme vendeur mais aussi comme conseil en promotion capable de réfléchir avec son interlocuteur à ses choix en matière de publicité. Votre action se situera dans le court mais aussi dans le moyen terme. Vous aurez également à assurer une remontée dynamique d'informations sur les marchés concernés.

Jeunes diplômés (ESC - EDC - ACL...).

Si vous aimez vendre, si cette activité vous attire et si vous possédez une courte expérience commerciale, écrivez-nous rapidement.

Jacqueline Join-Dieterle vous remercie de lui adresser vos dossiers de candidature sous réf. B 6857, au 1, rue de Berri 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

DU PONT

DU PONT DE NEMOURS souhaite engager pour son département Fibres Textiles un

INSPECTEUR COMMERCIAL

Responsable des ventes d'une partie des produits de ce département auprès des utilisateurs industriels et de la promotion de ces produits auprès des confectionneurs et de la grande distribution.
Le candidat, âgé de 28 ans environ, peut justifier d'une formation commerciale ou technique supérieure, et d'une première expérience de vente. Une expérience plus spécifique dans le milieu industriel textile, à un poste technique ou commercial, sera un atout supplémentaire.
Une très bonne maîtrise de la langue anglaise est indispensable.
Le poste est basé à PARIS avec de nombreux déplacements.
Une formation spécifique à nos produits sera assurée.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, votre photo et votre salaire actuel, sous réf. 344 M à DU PONT DE NEMOURS (France) S.A.
Service du Personnel
9, rue de Vienne - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Spécialiste en formation

- Si vous avez une expérience en formation, ou dans l'enseignement, ou en psychologie du comportement, vous êtes sans doute qualifié pour faire partie de notre équipe, et
- Si vous êtes susceptible d'animer des séances de formation en anglais, fançais et/ou allemand.
- Nous ferons de vous un expert capable de créer et d'appliquer des programmes de formation dans l'industrie.
- Nos programmes sont conçus pour couvrir tous les aspects relatifs à la formation comprenant le management, la supervision et les aptitudes spécifiques des employés.
- *Le salaire évoluera automatiquement. Les candidats les plus dynamiques trouveront là une possibilité de promotion rapide et de rémunération élevée.*
- Pas de changement de résidence demandé aux candidats retenus. Prévoir déplacements hebdomadaire avec retour chaque week-end.

Adresser curriculum vitae, expérience et rémunération
en ANGLAIS, sous *la référence 3225 M à*
PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 Paris
qui transmettra

IMPORTANTE SOCIETE SPECIALISEE EN ELECTRONIQUE DE POINTE
recrute pour son Centre d'Etudes
situé à 30 mn du Centre de Paris par RER

ingénieur informaticien de gestion d'affaires et d' approvisionnements

Première expérience souhaitée
Larges possibilités d'évolution pour candidat dynamique
Transport assuré par cars gratuits - Restaurant d'entreprise -

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous No 37.206 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



une des premières sociétés de conseil et services en informatique

ANIMATEURS de FORMATION

Vous avez une expérience de quelques années en entreprise ou en formation des adultes.

Vous souhaitez :
- participer à notre activité de formation informatique
- concevoir et réaliser avec nous de nouveaux stages
- évoluer ensuite vers d'autres activités de notre société.

Adressez-nous votre C.V. accompagné d'une photo + prétentions à l'attention de PH. RELIN 91, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX.

JEUNES INGENIEURS
(ESTP — ENSHT — IDN — SUDRIA)

désirant s'orienter vers l'informatique de gestion après une formation assurée par nos soins.

Le groupe de la COMPAGNIE BANCAIRE est un des plus *importants organismes spécialisés dans le crédit (7000 personnes-* 52 milliards de francs d'encours de crédits distribués au 31 décembre 1978).

Le développement de nos applications nous conduit à compléter l'équipe informatique recrutée l'année dernière.

*Si vous êtes intéressé par la mise en place de nouvelles applica*tions sur IBM 30/33 - MVS/SE, adressez votre C.V. sous référence 419 à COMPAGNIE BANCAIRE - Service Orientation-Recrutement - 5, avenue Kléber, 75116 PARIS.

compagnie bancaire

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Chef du Département Marketing
180 000 F +

L'un des premiers groupes alimentaires français recherche son Chef du Département *Marketing*.

Responsable de la stratégie, il définira les plans marketing et les budgets, le choix des *moyens publicitaires et promotionnels* et assurera les relations avec les agences.

Il animera une équipe de Chefs de Produits.

Diplômé d'une grande école (HEC, ESSEC, ESC) le candidat a une solide expérience dans le domaine de la grande consommation.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1078 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Importante Entreprise de Jeux de Société et Éducatifs
recherche
pour son siège parisien

ATTACHÉ COMMERCIAL
(30 ans minimum)

Vendeur expérimenté, homme de terrain

Il aura pour mission :
- la réalisation d'opérations de ventes importantes par des canaux différents de la *commercialisation* traditionnelle ;
- l'implantation et la promotion sur le terrain de nouveaux produits ou gammes de produits ;
- l'assistance terrain à une force de vente d'une dizaine de représentants multicartes.

Rémunération FIXE 80.000 F/AN + prime de résultats motivante.
Déplacements fréquents à *prévoir*.
Remboursement de frais.
Résidence Paris-Banlieue.
Libre rapidement.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo n° T 825.390 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

sema informatique
recherche

ingénieurs informaticiens

Pour participer au développement de logiciels de base (langages de programmation, moniteurs, système d'exploitation). *Les candidats devront avoir au minimum 2 ans d'expérience* dans la conception et la réalisation de logiciels en assembleur *et/ou langages évolués* (PASCAL - PL1...). (Réf. 10235/M)

Adresser lettre manuscrite et CV à : J. Hajage, Sema-Sélection ;
92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris - Lille - Lyon, Marseille - Toulouse

AUSTIN FRANCE s.a.
INGÉNIERIE ET CONSTRUCTION

CHEF DE SERVICE « MECHANICAL »

Sous l'autorité du Directeur de l'Ingénierie, il sera responsable des études de génie climatique et de mécanique des fluides des projets traités par la société. Ce poste ne peut convenir qu'à un ingénieur, A. et M., ENSAIS par exemple, ayant *acquis une solide expérience* à la Direction des Études d'une entreprise de chauffage, conditionnement d'air, ou tenu un poste similaire dans l'ingénierie. Bonne connaiss. de l'anglais nécessaire.

Envoyer C.V., Service Personnel - Austin France, B.P. 56 - 78140 Vélizy-Villacoublay.



IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
recherche

DES RESPONSABLES DE PERSONNEL

Dépendant directement du Directeur de l'établissement, ils auront la *responsabilité du traitement administratif des paies, du recrutement du* personnel employé, de la formation, de l'application de la législation sociale. Ils auront un rôle de conseiller auprès du Directeur de magasin en matière sociale. Ces postes pourraient convenir à des candidats débutants, de formation écoles supérieures de commerce, sciences *économiques, juridique. Ils devront dans le cadre de leur évolution de* carrière, accepter le principe de la mobilité géographique, et s'adapter aux contraintes horaires de la grande distribution.

Les postes sont à pourvoir en région Parisienne et en Province.

Formation assurée, larges perspectives de carrière, soit dans la même fonction, soit en évoluant vers la fonction commerciale.

Rémunération x 13, salaire de départ de l'ordre de 65.000 F. an.

Statut agent de maitrise.

Envoyer C.V. manuscrit et photo sous réf. 81827 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel, 94300 VINCENNES - qui transmettra

---

TRES HAUTS SALAIRES
URGENT

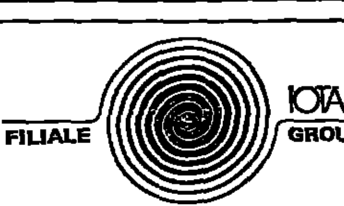
2 INGÉNIEURS MITRA 15 FORTRAN
1 INGÉNIEUR Z 80 - TEMPS REEL
1 INGÉNIEUR HARD INTERFACE Z 80
2 INGÉNIEURS 1 80 85 - P.L.M.

INTER COMPUTER
61, avenue de la République, PARIS (11e) - 355-40-80.

Société multinationale engineering recherche

INGÉNIEUR SPÉCIALISTE INSTRUMENTATION

domaines raffinerie pétrole, pétrochimie, métallurgie, contrôle et gestion des projets de complexes industriels importants. Connaissance des standards. Expérience 10 ans min. Anglais courant.
Rémunération selon expérience.
Env. C.V.+photo sous réf. 2.077 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS cedex 09.



Nous réalisons et nous exploitons pour le compte de nombreuses entreprises des systèmes mettant en œuvre des technologies de pointe en :
- Informatique éditoriale et graphique
- Bases de données
- Transmission de données sur les réseaux des Télécommunications (TELETEL, VIDIOTEX, etc.).

Pour renforcer nos équipes nous cherchons

CHEFS DE PROJETS
- Formation supérieure
- Expérience de 3 à 5 ans en systèmes temps réel
- *Connaissances* S.G.B.D. appréciées
- Bon contact humain.

INGÉNIEURS D'APPLICATION
- Débutants ou 2 à 3 ans d'expérience
- Pratique courante de l'assembleur IBM
- Sens aigu du contact et du travail en équipe.

Env. lettre manuscrite et C.V. détaillé à IOTA Direction du Personnel, 34, avenue du Roule, NEUILLY-SUR-SEINE.

CAP SOGETI SYSTEMES

avait lancé pour 1979 une campagne de recrutement de 100 collaborateurs.
Cet objectif aujourd'hui atteint porte notre effectif à 400 personnes.
L'expansion de nos huit départements se poursuivant, nous recherchons encore avant la fin de l'année :

15 ANALYSTES - PROGRAMMEURS
Réf. 9101

Diplômés d'Études Supérieures en Informatique (DUT, BTS,...) débutants ou ayant quelques années d'expérience.
Ils seront affectés à des projets de plus en plus importants, en Région Parisienne.
Langages souhaités : COBOL, PLI, ASSEMBLEUR.

10 INGENIEURS INFORMATICIENS GRANDES ECOLES
Réf. 9102

Ayant une première expérience professionnelle de 2 ans minimum. Ils participeront à la réalisation de systèmes de télétraitement et de gestion de bases de données.

D'importantes perspectives d'évolution sont offertes, fondées sur notre expansion et sur une politique de formation et de promotion interne.

Écrivez ou téléphonez en précisant la référence à Christine JACQUEMINET, CAP SOGETI SYSTEMES, 92, Bd du *Montparnasse* 75014 PARIS Tél. 320.15.51.

THOMSON-CSF

ADJOINT (E) AU RESPONSABLE PAYE

Devra animer un groupe de 15 personnes, afin d'assurer la paye de 4.000 personnes.

Bonnes connaissances des déclarations sociales et fiscales et du traitement de la paye informatisée

Ecrire avec C.V. et photo, Service du Personnel THOMSON C.S.F., 68, avenue Pierre-Brossolette, 92240 MALAKOFF.

Pourquoi ne pas VENDRE des MAISONS INDIVIDUELLES ?

Le marché : l'attachement des Français à ce type d'habitat est *si profond que la vente de maisons individuelles est un métier* d'avenir plus que rentable. La courbe du marché : 64% du nombre de logements en 1979 contre 36% en 1970.

Qui sommes-nous ? : Deux en janvier 1976, notre équipe est *aujourd'hui formée de quarante collaborateurs. Nous cons*truisons des maisons traditionnelles "hors série". Le produit est de qualité. Le service client est sérieux. Nous respectons nos engagements. Notre assise financière est solide. Les hommes performants sont la raison de notre réussite actuelle.

Et vous ? : Faut-il une formation particulière ? Non absolument pas. Votre expérience dans les marchés d'alimentation, d'automobiles ou machines est une bonne école. Vous avez l'intérêt pour le gain, le besoin de conquête, d'être valorisé, le désir d'indépendance. Vous savez écouter, vous suscitez l'intérêt et vous êtes prêt pour "aller au charbon".

Vous recevrez une formation spécifique à notre produit. Votre rémunération motivante : Fixe + Frais + Commission : élevée. Postes à pourvoir : Paris - St-Brieuc - Quimper - Vannes. *Merci d'envoyer lettre avec C.V. + Photo à notre Conseil* qui étudiera avec soin chaque candidature, garantissant réponse et discrétion.

SCORE
3, Rue Paul Sabatier
GOUESNOU 29239



Société d'édition, filiale d'un groupe *important*, recherche

chef de produit

pour mener l'étude des projets, préparer et suivre les lancements.

Dans ce cadre, il aura à :
- assurer l'analyse et le suivi du marché,
- évaluer les opportunités éditoriales,
- établir le compte d'exploitation prévisionnel,
- préparer et suivre les campagnes de publicité

Les candidats devront avoir une formation commerciale supérieure, une très bonne connaissance de l'anglais, et une première expérience marketing acquise, si possible, dans l'édition de livres ou de presse.

Adresser C.V. et prétentions, sous référence 6064, à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 Paris.

media-system

***WIR sind mit Sitz in Paris eine gut* eingeführte Verkaufsgesellschaft für deutsche Industriegüter.**

SIE SIND EIN AKTIVER UND ERFAHRENER

VERKAUFSINGENIEUR

aus *Maschinenbau-* oder *Verfahrenstechnik.*

SIE trauen sich zu, hochwertige Industriearmaturen *im wesentlichen* über *fachlich fundierte* Beratung und technische Argumente überzeugend dem französischen Ingenieur in der chemischen Industrie sowie im Kraftwerksbau anzubieten.

Wenn Sie zudem einem qualifizierten Mitarbeiterstab vorstehen können, die deutsche und die französische Sprache in Wort und Schrift Beherrschen, beabsichtigen wir, *Ihnen* bei Eignung und nach Bewährung eine verantwortliche Position im Rahmen der Leitung der Gesellschaft zu übertragen.

Ihre Bewerbung mit Angaben über Einkommensvorstellungen sowie möglichen Eintrittstermin erbitten wir mit den üblichen Uunterlagen und kurzem handgeschriebenen Lebenslauf an

CABINET M° ALBERT TOMASI
140, AVENUE VICTOR-HUGO, 75116 PARIS

Wir sichern Ihnen eine absolut vertrauliche Behandlung Ihrer Bewerbung zu.

Dans le cadre de son expansion

Hy. Bergerat, Monnoyeur

recrute
pour vente de matériel T.P.
CATERPILLAR

VENDEURS Haut Niveau

- Formation supérieure.
- 25 ans minimum
- Première expérience de vente souhaitée.

Postes à pourvoir sur toute la France.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions à
BERGERAT MONNOYEUR
Direction des Relations Humaines
6, rue Christophe Colomb – 75008 PARIS

Société *internationale* leader sur le marché de l'instrumentation scientifique recherche dans le cadre de l'extension de l'activité de

« MESURES PHYSIQUES DES POUDRES »

UN ATTACHÉ TECHNICO-COMMERCIAL

Ce poste conviendrait à UN VENDEUR CONFIRME ayant :
- une solide expérience des laboratoires industriels ;
- une formation de base équivalente à un DEA dans le domaine physico-chimique.

Ecrire avec C.V., photo et prétent. sous n° 36.829 à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

ENTREPRISE
D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
de taille nationale
recherche

UN CHARGÉ D'AFFAIRES
pour développer l'activité téléphone *et courants faibles à Paris*

- Age : 30 ans minimum.
- Formation : Ingénieur ou niveau équivalent.
- *Expérience des installations de* téléphone privé.
- Compétent en technique et gestion des affaires.
- Il sera responsable d'une équipe de 10 personnes.

Envoyer C.V. détaillé manuscrit, photo et prétentions sous réf. 85459 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES - qui transmettra

---

SOCIÉTÉ
SPÉCIALISÉE DANS TRAVAUX OFF-SHORE
recherche

UN INGÉNIEUR
ARTS et MÉTIERS ou équivalent

ayant 3 à 4 ans d'expérience en mécanique et et hydraulique, de bonnes connaissances de résistance des matériaux et en mécanique des sols.

SA FONCTION : Conception, suivi de fabrication et *essais d'équipement sous-marin, méthodes* et brevets.
SON AGE : 30 ans environ.
LANGUE : Anglais courant.
LIEU DE TRAVAIL : Paris.
REMUNERATION : 120.000 F.
LIBRE IMMEDIATEMENT

Tél. : DIRECTEUR TECHNIQUE, 842-68-00, poste 37-04.

---

answare

Importante Société de Services et de Conseils en Informatique, dans le cadre de son expansion,

recherche

8 ingénieurs confirmés
(3 à 6 ans d'expérience, connaissances T.P ou SGBD souhaitées)

12 analystes-programmeurs
(pour la réalisation de nouveaux projets).

7 ingénieurs débutants
(ayant une formation de base informatique).

Envoyer sous référence U1/112 votre C.V détaillé, photo prétentions et délai de disponibilité à
ANSWARE 135 rue de la Pompe 75116 Paris



CIE GÉNÉRALE D'AUTOMATISME

Le Plessis-Pâté - Boîte postale 57
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE

recherche

INGÉNIEURS-CHEFS DE PROJETS
Supelec - Centrale ou équivalent

Les candidats devront assurer la maîtrise d'œuvre de l'étude et du développement systèmes alliant les techniques de la micro-informatique et de la petite mécanique.

Adresser curriculum vitae manuscrit et prétentions sous référence E 2 à la Direction du Personnel.

Société TRÉFIMÉTAUX
1, rue des Usines - 94418 SAINT-MAURICE
recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR
(Homme ou Femme)

Niveau D.U.T., pour participer à la réalisation et à l'implantation d'une application de gestion sur un réseau de mini-ordinateurs.

Envoyer C.V. avec prétent. à l'adresse ci-dessus.

CIE GÉNÉRALE DE GÉOPHYSIQUE
recherche

INFORMATICIENS
GRANDES ÉCOLES (SUP-ÉLEC, ENSI, INSA...)
pour programmation scientifique.

Envoyer curr. vitae à : C.G.G. - 6, rue Galvani, 91301 MASSY.

ADMINISTRATEUR DE BIENS
recherche

principal de gérance

Parfaite connaissance Assemblées Générales et Conseils pour Paris et banlieue.
Rémunération 72 000 + selon expérience.
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo (retournée) sous référence 3818 F à
PUBLICOPE JUNIOR - 11, rue Royale 75008 Paris
qui transmettra

هكذا من الأصل



offres d'emploi

THOMSON-CSF

Division Télécommunications

JEUNE CADRE

ESSEC - Sciences Po - SUP. de Co

Ayant une première expérience de quelques années pour renforcer la structure actuelle de son

CONTROLE DE GESTION

Le candidat retenu sera affecté dans un premier temps dans les services centraux et chargé de réaliser des études économiques ponctuelles.

Ce poste offre de réelles perspectives d'évolution de carrière au sein de la division ou du groupe.

Adr. C.V., photo et prétentions à J.-P. GALLAIS, 16, rue du Fossé-Blanc - 92231 GENNEVILLIERS.

Directeur de clientèle édition publicitaire

Nous sommes une société d'édition publicitaire et para-publicitaire (rapport annuel, bilan social, etc...), et nous recherchons pour notre siège à Neuilly un

Directeur chargé du développement département édition

De formation supérieure, 30 à 35 ans, avec si possible une expérience similaire; il aura le sens du contact et des relations.
Il devra rechercher et prospecter les secteurs concernés par notre activité; son rôle s'étendra jusqu'au suivi des dossiers.
Il devra être le lien entre la clientèle et la structure interne sur laquelle il s'appuiera pour élaborer et réaliser. L'anglais parlé est souhaitable.
Ce poste nouveau au sein de notre société offre des perspectives d'évolution.
La rémunération comporte un fixe et un intéressement au C.A.
Ecrire Nº 825 156 M Régie Presse
85 bis, rue Réaumur - 75002 Paris, qui transmettra.



groupe cic

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

recherche

UN CADRE

pour son service d'intervention auprès des entreprises dans les problèmes de :

GESTION DE TRESORERIE INTERNATIONALE ET DU RISQUE DE CHANGE

Les candidats devront avoir une formation supérieure et une expérience minimum de 2 ans.
Il s'agit d'un poste d'avenir offrant des possibilités d'évolution intéressantes.

Adresser lettre manuscrite, CV, prétentions et photo au CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL — Service du Recrutement — 75452 PARIS CEDEX 09.

HAVAS CONTACT

Connaître les marchés et prévoir leurs évolutions sont les données de base de notre stratégie mondiale; *pour les maîtriser davantage en France,* nous recherchons, sur PARIS :

chargé d'études de marché

De formation ingénieur, chimiste ou AM, complétée par acquis économique, il assurera des missions d'investigation auprès d'industries très diverses; son activité ira de l'analyse sectorielle et/ou conjoncturelle jusqu'aux études prospectives et projets de concept marketing, demandés par nos directions opérationnelles et notre maison-mère.

Ce poste requiert la pratique courante de l'ALLEMAND et une première expérience dans la fonction décrite, gagnée en entreprise ou institut.

Ecrivez-nous avec C.V. détaillé, photo et prétentions, sous réf. 121.

BAYER FRANCE, Administration générale, 49-51, quai National, 92806 Puteaux Cedex.

GEM

BAYER — **Bayer aujourd'hui, le savoir de demain.**

---

2 Ingénieurs systèmes

Vous avez un niveau d'études supérieures et la formation que nous vous proposons va vous permettre de connaître un brillant plan de carrière chez l'un des tout premier constructeur de mini-ordinateurs. Mais il est impératif que vous connaissiez bien le langage assembleur.
Tél au 704.32.00 ou adressez votre dossier (CV, photo et prétentions) sous réf 271, aux consultants d'Alpha CDI, chargés de ce recrutement.

ALPHA CDI
59, rue St Didier - 75116 PARIS.

---

offres d'emploi

Banque Populaire

recherche

pour renforcer l'encadrement de son Service
"CRÉDITS-ENTREPRISES"

COLLABORATEURS/trices

Ayant de solides connaissances dans les domaines suivants :
- Comptabilité
- *Analyses financières*
- Droit et fiscalité des sociétés

Assorties :
- Du sens de l'organisation et d'une autorité naturelle

FORMATION :
- École supérieure de commerce
- Maîtrises spécialisées.

Lieu de travail : MONTROUGE

Écrire : BICS
Direction du Personnel
55, Avenue Aristide-Briand
92120 MONTROUGE

bleu

SOCIÉTÉ DE NÉGOCE INTERNATIONAL DE CÉRÉALES, OLÉAGINEUX, PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES

recherche pour

étoffer son Département Recherche et Analyse

Collaborateur Etudes Economiques

Formation Sup. de Co, Sciences Eco

Nous souhaitons embaucher un collaborateur s'intéressant de lui-même à tous les aspects (climatiques, économiques, statistiques, productions nouvelles, etc.) permettant par l'étude de fournir des *informations* utiles *et orientées pour* l'usage de nos affaires.

Ce poste nécessite le goût des chiffres, la capacité de saisir une situation dans son ensemble et de bien l'exposer (rédaction excellente tant en français qu'en anglais dont la connaissance parfaite est exigée).

Env. lettre man. avec C.V., sous le nº 36.758 à :

cabinet leconte — 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

FW

FOSTER WHEELER FRANCAISE
Leader Mondial
FOURS PETROLE & PETROCHIMIE
recherche pour sa
DIVISION EQUIPEMENTS THERMIQUES

UN INGENIEUR CALCULS ET PROPOSITIONS

(E.C.P., MINES, GENIE CHIMIQUE, E.N.S.P.M.,...)

- Débutant ou 1 à 3 années expérience
- Anglais indispensable, allemand souhaité

Ce poste convient à personne dynamique.

- Il aura la responsabilité des calculs thermiques relatifs à chaque proposition
- Il participera aux négociations avec les clients
- Déplacements France et Etranger de courte durée.

Adresser curriculum vitae détaillé à :
Direction du Personnel
FOSTER WHEELER FRANCAISE
31, rue des Bourdonnais
75021 PARIS CEDEX 01.

GROUPE INDUSTRIEL

Proche banlieue Nord

recherche

pour renforcer sa direction administrative

ATTACHÉ DE DIRECTION

pour prendre en charge les affaires juridiques (droit commercial, assurances...) et les relations avec le personnel du siège social.

Niveau licence en droit ou équivalent.

Expérience en P.M.I. nécessaire.
Poste à pourvoir rapidement.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions sous nº 82.402 M à *BLEU* Publicité, 17 rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

Importante Société offre dans son département

BOYAUDERIE

À PARIS

très bonne situation à

Cadre Supérieur

devant très rapidement prendre la responsabilité de la

DIRECTION COMMERCIALE

Langue anglaise absolument *indispensable,* l'Allemand serait apprécié.

Il sera répondu à toute lettre manuscrite, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, indiquant derniers émoluments perçus, adr. ss réf. 7.580, à :

BEO 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS. Discrétion absolue.

---

offres d'emploi

L'INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

PARIS

recrute

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

pour examen des demandes de brevets d'invention comportant étude et traduction de documents anglais et allemands.

Spécialités demandées :

— Mécanique générale
— Mécanique de précision
— Electromécanique
— Robinets
— Machines agricoles
— Machines à emballer
— Moteurs à injection
— Asservissements
— Imprimerie
— Téléphonie
— Télévision
— Analyse des matériaux.

Adresser demande et curriculum vitae à :

I.N.P.I (Recrutement)

26 bis, rue de Leningrad, 75800 Paris.

SOCIÉTÉ DE NÉGOCE

recherche pour PARIS

CADRE

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Ayant quelques années d'expérience en milieu informatisé.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à D.B.M., Direction Administrative, 3, rue du Cirque, 75008 PARIS.

SOCIETES DE SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQUE (C.A. 65 M.F. - 370 personnes) PARTENAIRE D'UN GROUPE INDUSTRIEL DE TAILLE INTERNATIONALE recrute

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

— 0 à 2 ans d'expérience pour participer à la réalisation de systèmes temps réel.
— Postes à pourvoir en région parisienne.

Adresser C.V., lettre manuscrite *prétentions et photo à nº 5.512,* Publicités réunies, 112, boul. Voltaire, 75011 PARIS, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE recherche

FISCALISTE

(consultations, vérifications, déclarations)
Connaissances juridiques et comptables souhaitées.
crire avec C.V. SECOR, 8 bis, rue d'Annam, PARIS-20e.

EXPERT-COMPTABLE
Place de Breteuil (15e)
recherche :

ASSISTANT REVISEUR

Niveau D.E.C.S.
Expérience Cabinet indispensable (3 à 5 ans)
Adresser C.V., prétentions et photo à I.E.C., 8, place de Breteuil, PARIS-15e.

SOCIETES DE SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQUE (C.A. 65 M.F. - 370 personnes) PARTENAIRE D'UN GROUPE INDUSTRIEL DE TAILLE INTERNATIONALE *recrute*

INGÉNIEURS INFORMATICIENS CHEFS DE PROJETS

— *3 à 5 ans* d'expérience en système temps réel, téléphone, *réseaux.*
— Pour travaux de conception et encadrement d'équipes de réalisation.
— Expérience *sur gros* et mini-ordinateurs appréciée.
— Poste à pourvoir en région parisienne.

Adresser C.V., lettre manuscrite prétent., photo, à nº 5.511, Publicités Réunies, 112, boul. Voltaire, 75011 PARIS, qui tr.

Si vous avez une certaine expérience (et les diplômes universitaires nécessaires) en

DROIT DU TRAVAIL

Si, tout en restant dans ce domaine, vous souhaitez observer et commenter l'applic. concrète des lois dans l'entr. en tant que

JOURNALISTE

Vous êtes peut-être la personnalité que recherche actuellement notre hebdomadaire économique et social.

Adressez votre C.V. (avec photo, prétentions et échantillons *de* votre expression écrite) au nº 7164, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

Société de Presse recherche.

PIGISTES SPÉCIALISÉS (ÉES)

pour rubriques : santé, aménagement maison, bricolage, loisirs, automobile, équipement. Ecr. av. C.V. à SODER (Mme Lafond), 112, r. de Richelieu, 2e

---

Société d'Expertise Comptable recrute :

EXPERT COMPTABLE STAGIAIRE

pour région parisienne niveau DECS.
Cand. manuscrite à M. Ruchaud 2 bis, rue de Villiers, 92309 LEVALLOIS Cedex.

VOUS ETES

— Diplômé de l'Enseignement Supérieur, commercial si possible.
— Libéré des obligations militaires.
— *Attiré par une fonction* commerciale et prêt à lier votre rémunération à vos résultats.
— Disponible géographiquement.

NOUS SOMMES

— Une compagnie d'Assurances sur la Vie faisant partie d'un Groupe d'importance mondiale établi en France depuis plus de 100 ans.

NOUS VOUS PROPOSONS

— *Une formation théorique* et pratique d'un an.
— A l'issue de cette période un poste de

RESPONSABLE COMMERCIAL

chargé dans UN ou plusieurs départements, du recrutement, de l'encadrement et de l'animation d'un réseau d'AGENTS GENERAUX et d'ATTACHES COMMERCAUX exclusifs.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo VITA (Groupe ZURICH) Direction Commerciale, 1, rue Vernet, 75008 PARIS.

IMPORTANTE STÉ RECH. 2 INGÉNIEURS

en hydraulique industrielle.
Connaissances mécaniques *4 à 5* ans d'expérience.
Tél. pour R.-V. 355-40-80.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE recherche pour LONGJUMEAU (15 kms de la Porte d'Orléans par autoroute Sud)

TECHNICIENNE CHIMISTE

DIPLOMEE. Pour mise au point analytique.

REMPLACEMENT 8 MOIS

Avantages sociaux.
Restaurant d'entreprise.
Facilités de transports depuis la Place d'Italie.

Envoyer C.V., prétentions à nº 37.106 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris (1er).

CEGEDUR PECHINEY

recherche

INFORMATICIENS DÉBUTANTS

(DUT, MIAGE)
pour *logiciels d'application* sur matér. récent (IBM 8100)
Poste basé proximité Paris porte de Clichy.

Adr. candidature avec C.V. détaillé à Cégédur Péchiney Service Systèmes 98, bd Victor-Hugo, 92110 CLICHY.

SOCIÉTE DE SERVICES dans le secteur de l'industrie graphique recherche

1 DÉLÉGUÉ (E) CCIAL (E)

chargé (e) de dév. la clientèle.
Fixe + commission
Env. lettre + C.V. + photo à E. Philippe, TECHNI MAITRI, 39, rue Vivienne, 75002 Paris.

ERIN

recherche

pour développement de logiciel de base - Applications TR (control process) - Matériel type MITRA SOLAR - SEL.

• DES INGÉNIEURS

débutants à 3 ans d'expérience.

• DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS

minimum DUT.

Ecrire avec C.V. s/réf. 3928 à AXIAL Pub., 91, Fb-St-Honoré, PARIS (8e), qui transmettra.

ENTREPRISE recrute

TECHNICIEN MARKETING

Responsable gestion financière et suivi de projets.
Anglais indispensable.
Allemand ou espagnol souhaité.
Envoyer C. V. et photo à : REGIE-PRESSE, nº T 017207 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

offres d'emploi

Le C.N.S.M., 14, rue de Madrid, Paris (8e), recherche Accordeur qualifié pour l'entretien de ses pianos. Horaire de travail : 6 h. 30 - 9 h. 30 sur 6 jours. Ne pas téléphoner, écrire avec curriculum vitae et prétentions.

Société de courtage international recherche pour son département « change au comptant »

JEUNES CAMBISTES

Anglais nécessaire.
Allemand souhaité
Quartier Opéra

Envoyer C.V. nº 37.169, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

IMPORTANT GROUPE COMMERCIAL de RENOMMEE NATIONALE RECHERCHE SON

ATTACHÉ DIRECTION FINANCIÈRE H/F

Nous recherchons un diplômé : niveau licence Sciences Eco ou Ecole de Commerce (option gestion finances, I.A.E...). Activités allant des analyses financières, bilans, comptes exploitation, etc. à l'établissement de diagnostics d'entreprise ainsi que l'élaboration de structures nouvelles.

Adresser C.V., photo et prétent. ss réf. EVEN (mentionn. sous envel.) à Emploi et Carrières, 30, rue Vernet - 75008 PARIS.

Associat. rech. 2 *conseillers* pédagog. en arabe mi-temps (formation de formateurs) connaiss. vie associat. et émigration. Env. C.V. avant le 15-12 au Clap., tour Rimini, 8, av. de Choisy, 75643 Paris Cedex 13

Jeune Editeur universitaire, bien appuyé, propose poste d'avenir à :
CADRE D'EDITION POLYVALENT
pr partager responsabilités directoriales, éditoriales et techn. bnes notions scientif., expér. enseignem. et édition souhaitée. Possibilité association. Ecrire nº T 017.198 M Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Importante Administration recherche pour PARIS

INGENIEUR CONTRACTUEL STATISTICIEN

50/55.000 F
diplômé (e) de l'ISUP, de l'ENSAE et ayant si possible un DESS ou un DEA de statistiques. La personne recherchée aura la responsabilité d'Etudes statistiques, ainsi que de la mise en place et du suivi de fichier relatifs au stationnement urbain.
Ce poste comporte des possibilités d'évolution et de nombreux avantages sociaux.

Adress. C.V., photo et prétent., s/réf. 3.926, à AXIAL Publicité, 91, rue du Faub.-Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

ENTREPRISE

LEVALLOIS

recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS EXPERIMENTES

(PETITES ETUDES)

Langage Cobol
Système IBM sous OS/VS

Adr. C.V., prétent. sous réf. F R à THOMSON C.S.F., Service Recrutement, 53, rue Greffulhe. 92300 LEVALLOIS.

Cabinet Immobilier Saint-Ouen, recherche urgent COMPTABLE expérimenté pour service locations. Situation avenir. Tél. à M. Levinshon, 264-81-93, lundi, mercredi et vendredi.

Société petite mécanique de précision recherche pour B.E. Puteaux

DESSINATEURS PROJETEURS

1er et 2e échelon expérimentés. Ecrire avec C.V. et prétentions sous nº 82.093 M BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes qui transmet.

Pour le premier trimestre 1980 Société recherche pour son département TELEPHONE

ADJOINT SERVICE TECHNIQUE

Responsable travaux, maintenance et relations P.T.T., ayant bonne expér. dans poste similaire, niveau Bac technique. Poste sédentaire, stable et évolutif. Salaire à définir. Prendre R.-V. Tél. 604-01-49.

Important cabinet de commissionnaires aux comptes recherche d'urgence pour son département d'AUDIT INFORMATIQUE DES :

JEUNES ANALYSTES PROGRAMMEURS

ayant un minimum de 2 ans d'expérience d'analyse et de programmation d'application de gestion. Connaissance du cobol indispensable. Formation comptable souhaitée. — Ecrire avec C.V. + photo M. Marc Messier, 217, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS

Téléphone : 260-38-68.

TESTS-CONSOMMATEURS

recherche des possesseurs de voitures de petites cylindrées (2 à 5 CV) pour avis jugement, critiques sur différents modèles existants.
Appeler au : 594-04-42
(durée 1 heure, idemnité 50 F).

Pour Société Prestations de Services, Paris Sud et proche banlieue Sud,

TECHNICO-COMMERCIAL

Expérimenté dans le personnel administratif.
Pour candidat ambitieux, poste d'avenir.
Adresser C.V. sous référ. 6.110 à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Important bureau d'études et de recherches situé dans le 16e arrondissement recherche

COMPTABLE

confirmé. Possédant BTS - 13e mois, cantine, avantages sociaux. Env. C.V., photo et prétentions sous nº 82.270 BLEU 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

Importante Société
PARIS 17e
recherche
pour son président

COLLABORATRICE

— Trilingue anglais/allemand.
— Diplômée H.E.C. ou équival.

Adresser C.V. et prétentions à T 017.206 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIETE REPUTEE de PRODUITS CHIMIQUES

recherche pour poste

TECHNICO-CCIAL

en région parisienne et Basse-Seine.

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

30 ans minimum.
Anglais courant.

Ecrire avec C.V., photo et niveau appointements souhaité à nº 82.189 M BLEU, 17, r. Lebel, 94-Vincennes.

Ch. Dessinateur pr bande dessinée, petit travail conviendrait étudiant Art. Tél. 368-15-71.

BIOPHYSIC MEDICAL S.A.
1er CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE LASERS MEDICAUX
crée un poste de :

CADRE COMMERCIAL

Responsable, en FRANCE, d'une nouvelle gamme de LASERS.
— Expérience milieu médical ou connaissances techniques souhaitées.
Déplacements fréquents
Résidence PARIS ou CLERMONT-FERRAND
Ecrire avec C.V. complet + photo, à BIOPHYSIC MEDICAL SMA - B.P. 64 ST-JEAN 63015 CLERMONT-FD

Société
NORBERT BEYRARD FRANCE
Etudes économiques, financières
Génie industriel
Spécialisée dans assistance technique aux pays en voie de développement
68, rue Pierre-Charron, Paris-8e
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Ayant sérieuse formation Statistiques, pouvant envisager missions à l'étranger.
Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo.

P.M.E. - CRETEIL
(Carrefour Pompadour)

RESPONSABLE de la COMPTABILITÉ

30 ans minimum

Comptabilité générale, trésorerie, bilan, déclarations sociales et fiscales, paye.
Expérience similaire 5 ans minimum.

Adr. lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions, à nº 36.969, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE (16e)

recherche

ADJOINT CHEF SERVICE COMPTABILITÉ

- D.E.C.S. comptable exigé.
- Quelques années pratique.

Adr. C.V. manusc. à ORBIS-MS 28, avenue Franklin - Roosevelt, 75008 PARIS qui transmettra.

---

secrétaires

Mairie de St-Ouen, administrateur de biens rech.

DACTYLO

expérimentée, bonne orthographe, libre suite, bon salaire X 13 mois si qualifiée:
Tél. pour R.-V. Mme François 264-81-93

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING INTERNATIONALE

PARIS-8e
recherche
SECRET. EXPERIMENTEE TELEXISTE
bilingue angl., connaiss. langue italienne souhaitée. Envoyer C.V. nº T 17179 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

proposit. com. capitaux

A CEDER

AFFAIRE LOCATION MATÉRIEL BATIMENT TRAVAUX PUBLICS

Région SUD - SUD-EST

- C.A. 10 m. de F. H. T.,
- MBA 1,7 million,
- effectif : 6 cadres, 40 employés et ouvriers.
- Prix dem. : 3 millions de F.

Etude à disposition sur demande au :

Cabinet Alain H. PRENANT
50, avenue du Général-de-Gaulle
92130 Issy-les-Moulineaux.
TEL. : 644-10-04.
Discrétion usuelle garantie.

---

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement, travaux *peinture, décoration,* coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84 - 893-30-02.

---

cours et leçons

Franç., orthogr., allemand, par spécialiste de rattrapage.
Téléphone : 250-77-71.

formation professionnelle

Pour jeunes demandeurs (ses) d'emploi
NIVEAU BAC
stage gratuit et rémunéré de 9 mois

de TECHNICIEN (NE) d'ASSISTANCE A LA PRODUCTION

Spécialiste dans problèmes de gestion et de production en atelier, en relation avec les autres fonctions de l'entreprise.
Tél. ACEREP, 577-84-91 - Mlle ANDRON.

enseignem.

APPRENDRE L'AMERICAIN à

L'AMERICAN CENTER
261, bd RASPAIL, PARIS-14e
Tél. : 633-67-28
Cours de conversation dans la journée et le soir. Lycéens à partir de 15 ans.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES
DEBUT : 7 JANVIER
COURS PRIVES
PREPARATION AU TOEFL
COURS POUR ENFANTS.

occasions

Grand choix de moquette en solde. Exemple de prix, velours sur mousse en 4 m., 19,99 F/m2; murale, textile, 6,46 F/m2. Téléphone : 340-72-72.

demandes d'emploi — demandes d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR, 47 ans

Agissant comme conseil, ayant notamment une grande expérience dans l'ouverture et la Direction d'un Bureau de Liaison à l'étranger — législation, finances, transit, personnel, logement, syndicats, relations clients, fournisseurs, administration, banques, douanes, etc. — capable de polyvalence, recherche poste à haute responsabilité, soit comme Conseil extérieur, soit intégré à l'entreprise, préférence ALGERIE. Disponible immédiatement. Rendez-vous en Europe du 10 au 28 décembre 1979.

Ecrire sous le n° 7144 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui transm.

DIRECTEUR DE MARKETING
PUBLICITÉ - PROMOTION DES VENTES
Forte personnalité
Actuellement responsable dans une chaîne de grande distribution française.
— création, définition, mise en application, gestion, contrôle et suivi, participation à l'élaboration de la politique générale de la société.

Qualités d'animation et direction des hommes, cherche situation
CADRE DIRECTION HAUT NIVEAU
Ecr. n° 37.219, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

J. Fme, 30 ans, études sup., passionnée contacts humains, 9 ans vie Allemagne, ch. emploi mode ou autre. Allemagne préférence. Ecrire sous/no 825.321 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

J.F., 28 a., lic. d'allemand, anglais courant, expér. enseign. 7 ans, 2 a. interprète et secrét. tril., possédant voit. Etud. ttes proposit. presse, pub., tourisme ou autre. Disponible de suite. Téléphone : 345-79-03.

Médecin italien, 29 ans, parlant français, voudrait s'installer en France, étudierait toutes propositions. — Ecrire à : WOLSKI, 81, boulevard Michelet, 93130 NOISY-LE-SEC.

SECRETAIRE DE DIRECTION NEGOCIATRICE QUADRIL. 15 a. d'expér., nation. allem., angl., franç., esp. parlés-écrits parfaitement, ch. poste intéress. banlieue ou PARIS-OUEST, minim. 6.000 × 13. Ecrire au no T 017-192 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Secrétaire direction, sténo de presse, ch. poste. Ecr. au no 92.861 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 32 a., maît. géologie, 3e cycle de paléontologie, 5 ann. enseignem. sup. en coopération, 1 an P.M.E., anglais parlé, allemand, espagnol, russe lus, étudie toute offre. Ecrire à M. Beaupère, 129, av. Thiers, 69006 LYON.

Ex-ss-off. parachut., ceinture noire de karaté, bonne présent., cherche place garde du corps. Tél. : 415-46-10.

Cadre F., gestion vente, suivi de règlements, relances, contentieux, ch. p. RESPONSABLE ADMINISTRATION des VENTES préfér. banl. sud. Tél. avant 9 h. 30 et après 16 h., 237-53-40.

DOCTEUR EN DROIT PRIVE SCIENCES PO
J.H., 29 a., expér. banc. internationale et juridique franç., rech. poste juriste dans banque entrepr., organisme prof., assoc. Ecr. T 017.190 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Artiste, expér. enseignement, ch. cours particuliers ou animation atelier peinture, dessin modelage. Téléph. : 345-23-60.

Secrétaire Dactylo confirmée, notions comptable, ch. poste stable dans Sté cciale indust. Libre à compter du 1-01-80. Ecr. T 017.169 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. Fille, 17 a., début., ch. empl. de bur. poss. B.E.P.C., 1er degré de comptable B.E.P., agent administratif, dactylo. Ecr. à 6.142, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

J.H., 30 a., maîtrise histoire, exp. enseignement, rédact., ch. emploi presse, édition. Tél. : 326-32-55 le matin.

H.E.C., expert compt. dipl., réf. 1er ordre, 17 a. expér. en prof. libér. et entrepr., compét. jurid. et fiscales, ch. poste stable. Disponible rapidement. Ecr. à 1.753, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

Daniela, 16 ans, Allemande, veut vivre dans famille pour perfectionner son français. Cherchons famille gentille prenant soin de notre fille, en qualité de j. fille AU PAIR, à partir de juillet (env.) jusqu'à décembre. Ecr. SVP à M. et Mme Sommer Mutterstadter Strasse 5, D-6701 Dannstadt.

DESSINATEUR EN PUBLICITE
ch. emploi (mise en page, maquette construite, illustration). ROBICHON Bruno, 8, r. des Marcomans, 45140 St-Jean-de-la-Ruelle. (38) 88-89-19.

J.H., 24 a., diplômé Institut sup. des Carrières artistiq., expér. grâce à stages chez antiquaires, commissaires-priseurs, cherche emploi - Tél. 920-25-53.

E M P L O Y E U R S
FAITES CONFIANCE AUX ETUDIANTS pour des TRAVAUX TEMPORAIRES (bureau vente, manutention, cours particuliers, gardes d'enfants...).

TELEPHONEZ AU 329-97-10.

Le service de liaison Étudiants Entreprises du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Paris, placé sous l'autorité du Ministère des universités, vous propose gracieusement son aide.

H.E.C. - 29 ANS
expér. contrôle gestion, direct. financ., 6 ans au Maroc, ch. poste France ou expatrié. Ecr. no 1.752, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CADRE FINANCE-COMPTAB.
40 a., expér. 10 a. en Afrique et 5 a. dans import. Sté à Paris, connaiss. approfondies COMPTABILITE française et anglo-saxonne, finances, élaboration et suivi de budgets, recherche situation outre-mer ou Afrique francophone. Ecrire n° 1.738, « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

J. F., 28 a., maîtr. droit privé, ch. empl. stab. juridiq. de préf. Téléphone : 682-58-26.

Chef serv. jurid. et contentieux, ht niv., form. supér., très exp. (avocat, banq., assur. maritim. et terrest.), angl., ch. situat. en rapport, libre suite. Ecrire, n° 1.735, « le Monde Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

Cadre franç. né Côte-d'Ivoire, marié, 1 enft, actuellem. direct. techn. PME + exp. 27 a. B.E. engenner. gdes Stés dont 12 a. outre-mer, proj., notes, calc., devis, étud., réal., gest., mise rte, instal. (pef. charp. mécan., chaudr., tuyaut., menuis., mét. et alu., etc), rech. fonct. simil. av. contrat « expatrié » en Afrique Ouest francoph., libre rap. Ecr. n° 7.148, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

JURISTE - 33 ANS
D.E.S. droit public, LLM université américaine, lauréat de la faculté de Paris, 3 ans expér. en cabinet de conseils jurid. à Paris, 4 a. de serv. jurid. soc. multination., anglais courant, lu, écrit, parlé. Désire joindre cabinet conseils juridique, avocats ou importante société française avec son siège à Paris. Ecrire sous n° 60.996, HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann Paris-8e.

J. H., 23 a., lic. et maîtr. sc. éco (gestion entrep., dég. O.M.), cherche empl. dans marketing. Téléphone : 942-19-08.

J.H. 28 ans, maîtrise droit des affaires Paris I, cherche emploi. Ecrire M. MILLORD, 10, r. Demrémont, 75018 Paris.

J.F. 35 ans, dynamique, grande disponibilité et excellente présentation, revenant des USA (séjour de 4 ans), 15 ans d'exp., recherche Société de Services versée dans l'organisation de voyages de groupes aux U.S.A. et pays anglophones, ayant son siège à PARIS.
Toutes offres seront considérées Ecr. pr contact à Mlle Karine SANTERRE, 30, r. du Sergent-Bauchat, no 506, 75012 Paris

PHARMACIEN
Homme 33 ans, expérience industrie pharmaceutique. Diplômes : math. sup. math. spé. pharmacie C.E.S. législation cherche poste à responsabilité dans l'industrie pharmaceutique, matériel médical ou vétérinaire. Libre rapidement. Ecr. no T 017.195 M R.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR ECP
43 ans, 17 ans d'expérience dans le bâtiment et l'immobilier ch. situation région Paris. Ecrire no T 017 194 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GRADE BANQUE
10 a. exp. classe IV, ch. éch. 3, connaiss. portefeuille, inspection, contrôle agence, ch. p. à resp. Ecr. T 016.936 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PROFESSEUR RETRAITÉ
Alsacien bilingue, dynamique, accompagnerait chef d'entreprise ou représentant en tournée en Allemagne ou Autriche. Ecrire, n° 7.142, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CADRE BANQUE Cl. VI
HEC et MBA, 28 ans, trilingue anglais, allemand, 3 ans exploitation en R.F.A., ch. situat. en rapport banq. ou dir. fin. de filiale, accepte vol. offre O.-M. Ecr. n° 1.741, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

DIRECTEUR GÉNÉRAL
47 ans, grande expérience gestion Sté de distribution, management équipe de vente, marketing, cherche emploi similaire ou direction commerciale. Ecr. n° 1.743, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

JEUNE FEMME SECRETAIRE
COMPTABLE et COMMERCIALE
expérience 2 ans, cherche emploi stable Paris ou banl. Est. Ecr. n° 6.140, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CADRE TECHNICO-CIAL BAT., 33 a., expér. 8 a. Asie, Afrique, chef subd. TP/chef expl. forest. et 2 Ciel B.P.E. France, biling. angl., ch. poste RESP. DIR. Ecr. n° 7.156, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Traducteur interprète Arabe, Français, Anglais, expérim., travail soigné. 780-88-92 matin.

FME 30 ANS
DOCTEUR EN SCIENCES CRIMINELLES
spécialiste en
Sciences pénitenciaires
recherche emploi auprès de toutes personnes ou organismes s'occupant de délinquance, de criminologie ou de droit pénal. Faire offre s/réf. 5.699, à Publicité LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

INGÉNIEUR MINES 39 ans
manager diplômé, excellent négociateur (France-étranger), bon réseau de relations (Espagne, Amérique latine, Angleterre et R.F.A.), connaiss. approfondies de l'entreprise + expérience du milieu de la construction industrielle et civile, recherche direction de Sté de projet (France ou étranger), contrat à durée déterminée accepté. Libre de suite. Tél. au (4) 457-42-45, ou écrire sous no T 017142 M, à : REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

INGÉNIEUR COMMERCIAL
EXPORT
(Français, 54 ans)
Rompu aux négociations à niv. élevé, connaissant bien la haute administration, aptitude à la coordination entre partenaires.
Grande pratique de l'anglais et parlant l'arabe, solide expérience et nombreux contacts dans les pays arabes et islamiques.
Recherche activité d'initiative et de responsabilité dans le cadre action de développement France-étranger : relations extérieures, montage de projet, suivi d'opération.
Ecr. no 1.754, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78, Le Chesnay

MONDEMPLOIS
En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amériques, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez la revue spécial. MONDEMPLOIS. (Serv. M 92), 14, r. Clauzel, Paris-9e.

travail à domicile

Demande

Je dactylographie sur I.B.M. vos manuscrits, travail de composition - Tél. : 587-37-64.

SECRETAIRE direction confirm. frappe tous textes sur I.B.M. boule - Tél. : 051-44-49.

Secrétaire Direction ch. travail à domicile, anglais, espagnol. Tél. : 378-27-78.

automobiles

vente

12 à 16 C.V.

A vendre MERCEDES 280 SL, 1968, beige, int. cuir noir, H.T., boîte mécanique, peinture neuve. Tél. 899-18-55, à partir de 19 h.

divers

CONCESSIONNAIRE **B.M.W** 63, Bd J.Jaurès 92 CLICHY. Tél. 731-05-05

ACHETER OU LOUER VOTRE B.M.W.
PRESENTATION ET ESSAIS DE TOUTE LA GAMME
NEUVES DISPONIBLES. Nombreuses occasions. GARANTIE B.M.W.

deux roues

Vd MOBYLET. MOTOBECANE neuve, 49,9 cm3 amortisseurs avant-arrière, 100 km, encore sous garantie. Tél. 427-52-79

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt.

SAINT-PAUL
235 m2 TERRASSES
séjour, bureau, 3 chambres. Charme et beaux volumes. Téléph. : 633-29-17 et 577-38-38.

5e arrdt.

CENSIER Beau 2 pièces, tout conft, chff. central, très calme. 265.000 F. - 325-97-16

CENSIER SOLEIL LUXE gd séj., 5 fenêtres + 2 chbres duplex 110 m2. Tél. : 354-42-78.

CONTRESCARPE exceptionnel, dernier étage, vue panoramique sur NOTRE-DAME, luxueux liv. 36 m2 + 3 chbres, 2 bains, balc. + terr. 40 m2, plain-pied sur liv. Px : 1.600.000 F. T. : 535-86-37.

6e arrdt.

SAINT-PLACIDE dans bel imm. p. de taille, 5 p. récept. 50 m2, 3 ch., 2 sanit., chbre service. ST-PLACIDE IMMOB. 544-08-76.

RUE JACOB 83 m2 caractère. Duplex, séjour + 2 ch. tt cft. Px : 700.000 F. T. : 544-51-52.

LUXEMBOURG
(Côté Assas - Vavin) séjour double, cuis., s. d'eau, asc., 39 m2 + balcon. T. 336-17-36.

7e arrdt.

POUR ARTISTES
CH. MARS 280 M2
LOFT AMÉNAGÉ
145, rue St-Dominique, mardi 13-16 h. Exclusivité SIIF 550-34-00

Bd du Montparnasse, très beau 5 P., bel imm. pierre de taille, ascens., soleil, balcon, chambre de service. Prix : 1.250.000 F. Sur rendez-vous. T. : 878-97-52

Prox. SOLFERINO 354-95-10 DUPLEX 130 m2. Et. élevé. asc.
PETITE TERRASSE

11e arrdt.

OBERKAMPF 2 pièces, cuisine, confort, 3e étage. Bon imm. 170.000 F. - 508-80-54.

Me SAINT-AMBROISE, Richard-Lenoir, imm. pierre de taille, 2e ét., gd appt 5/6 p., tt cft, 140 m2, 850.000 F. T. : 874-70-47.

25-35, BD DE BELLEVILLE récent studio, parking, vue. Prix : 195.000 F. Mardi 14 h. à 17 h., 8e étage.

12e arrdt.

Liv., 3 chbres de plain-pied, sur
TERRASSE 250 M2
7e étage, unique - 550-34-00.

13e arrdt.

Près place Jeanne-d'Arc, exceptionnel DUPLEX 5/6 p. récent, 6e étage + terrasse plantée de 160 m2, 1.000.000 F. T 548-76-25.

145, RUE DE TOLBIAC
Bel imm. ravalé, 4e ét., asc., desc., 2 P. sur rue + chbre enfant, entrée, cuis., wc, tt cft, possib. A rénover, 260.000 F, crédit. Vr s/place : lundi et mardi de 14 h. 30 à 18 h. 30.

PL. JEANNE-D'ARC
GRD STUDIO, tt conf., balcon, sur jardin. 225.000 F. 325-97-16.

14e arrdt.

DENFERT Immeuble pierre de taille tt confort, dble living, 3 chbres, cuisine, bains + douches, parf. état, balc. 980.000 F. 322-73-46.

15e arrdt.

FELIX-FAURE studio tout cft ref. nf, 135.000 F. affaire rare. Gérance « FAC » - 337-69-59.

16e arrdt.

FOCH Pour vivre à deux, très élégant appt 200 m2, gd séj., 2 ch. + chbre de serv., ds luxueux imm. gd cft, ét. élevé, ensol., park. en face. PASTEYER, 266-35-84, matin l'Antiquaire en immeuble

PLACE D'IÉNA
DS TRES BEL IMM. PIERRE DE TAILLE, 3e ETAGE, ASC.
GRAND 6 PIECES entrée, cuisine, wc, bains + service. A rénover.
PRIX 1.695.000 F
Lundi, mardi, de 14 h à 18 h : 18, RUE BOISSIERE ou TEL. 723-96-85

MUETTE Réception en duplex original + 4 chbres, 250 m2. 633-29-17 - 577-38-38

RECENT TRES BEAU 5 P., vue dégagée sur SEINE. Px : 1.600.000 F. T. : 548-76-25.

TROCADÉRO
GRAND STANDING
Imm. récent, triple réception + chambre. 112 m2. URGENT
8.500 F LE M2
MARDI 14 H. A 18 H. 30
9, RUE BEETHOVEN. 281-16-16.

17e arrdt.

COURCELLES 250 M2 gd standing 7 P., 2 services. EXCLUSIVITE A.V.L. - 281-07-94

RUE JOUFFROY
Imm. p. de taille, 4e ét., asc., tt conft. 7 p. bon état, 200 m2 + services + garage double. Libre, poss. profession libérale. Visite par notaire. - 555-07-64.

18e arrdt.

Damrémont prop. vd spl. 2/3 p. mixte. S/pl. semaine 14 à 19 h. 22, r. J.-Demaistre ou 878-41-65.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY BOIS
récent, gd stdg, balcon, soleil, DOUBLE LIV., 2 CHAMBRES, 2 bains, 125 m2, gar. Luxueus. décoré. Tél. : 567-47-47 matin.

NEUILLY BORGHESE
5 p. 185 m2 sur verdure. Belle récept. 70 m2, 3 chres, 3 sanitaires, 2 services.
BOURDAIS - 766-51-32

CHATENAY-MALABRY
Appartement exceptionnel, site protégé, immeuble pierre de T., construction 1974, au 2e étage, asc., surface 108 m2 + 14 m2 balcon, compren. entrée, séjour 44 m2, av. cheminée, prolongé par balc., gde cuis., 3 chbres, s. de bains, salle d'eau, 2 w.-c., cave, gar. en sous-sol, parking extérieur. - 790.000 F.
EFIMO
76, avenue A.-Briand, Antony.
668-33-46

NEUILLY-CHÉZY
Luxueux 6 P., moderne, 180 m2, 2 parkings, chbre de service. MICHEL & REYL - 265-90-05.

NEUILLY
BEL IMM. PIERRE DE TAILLE STANDING, 5e ETAGE, ASC.
BEAU 6 Pces
CHBRE SERV., CFT, SOLEIL
Prix 1.400.000 F
RENOVATION COMPRISE ASSUREE PAR NOS SOINS
LUNDI, MARDI de 12 h. à 17 h.
166 avenue Général-de-Gaulle ou tél. 526-51-33

Province

Val-Thorens - Haute-Savoie 70 km de pistes, stud. tt cft, entièr. mblé, 21 m2, 150.000 F. Me Pousset, notaire : 474-00-67.

HAUTE-SAVOIE
LE PRAZ-DE-LYS (1.500 m.). Station été-hiver près des GETS studios et appartements à partir de 80.000 F avec 16.000 F comptant + crédit.
ERIGE-VENTE
B.P. 25, 74160 ST-JULIEN-EN-GENEVOIS. Tél. : (50) 49-03-00.

appartem. achat

RECH. appts 1 à 3 p. PARIS. Préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 4e, 3e, av. ou sans travx, paiem. cpt chez notaire. Tél. 873-23-55. Toute la journée même le soir.

URGENT; ach. appts 2 à 4 p. Paiement compt. chez notaire. PARIS 1er, 5e, 6e, 7e, 8e, 14e, 15e, 16e, 17e et NEUILLY. Tél. : 261-39-78, Mme Leulier, et : 900-84-25, le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

viagers

NOGENT, appt 6 Pces, 2 bains, 131 m2, 6e étg., asc., occupé, 76-77 ans, 80.000 F + 2.300 rente. LODEL. - Téléphone : 355-00-44.

+ DE REVENUS D'IMPOTS mettez votre patrimoine en viager, expertise discrète indexation. — Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris-11e. - 355-61-58.

locations non meublées Offre

Paris

Angle rue ORDENER dans immeuble neuf avec asc., chff. cent., parkg. Très beau 2 p. tt cft, 1.380 F. T. 606-23-48.

Proximité TOUR EIFFEL r.-de-ch., gd 3 p., cft, 70 m2, parfait état, 3.500 F + charges. SEGECO 522-69-92.

MUETTE
RUE EUGENE-LABICHE
Bel appt ds immeuble gd stdg, 450 m2 possib. usage profess., Tél. 222-47-27 ou 222-01-39.

Province

CADRE EXCEPTIONNEL
OISE orée forêt d'Ermenonville 35 km par l'autoroute du Nord. Maison ancienne rénovée en 2 appts, cuisine américaine, GRAND SEJOUR, cheminée, 2 CHBRES, bains, jdin privatif + DUPLEX, poutres apparentes 5 PIECES à partir de : 1.500 F. TEL. : 723-83-91.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill ttes banl, loyer garantis 5.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

Ingénieur recherche appartem. meublé de standing. Garanties de Société. Téléph. : 500-54-90.

SERVICE AMBASSADE
pour Cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PCES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. : 285-11-08.

bureaux

SAINT-AUGUSTIN
200 m2 bureaux, 500 F m2/an. Ecrire à no 76.200, I.P.F., 12, rue de l'Isly, Paris (8e).

DOMICILIATION ARTISANS
Bureau, sièges commerciaux, permanence - Téléph. : 770-85-54.

Domicil. Artisans et Commerç. Siège S.A.R.L., rédaction d'actes statut. Informations juridiques, secrétariat, téléphone, Télex, bureaux. A partir de 100 F/mois, Paris 10e, 11e, 15e, 17e, 355-70-88 - 229-18-04.

Quartier Luxembourg - Panthéon cherche à louer local 30 à 50 m2 à usage de bureaux. Tél. Mme SAINT-MARTIN, 329-32-90 (de 9 h. à 17 h.).

30, AVENUE GEORGE-V
Dans immeuble de grand luxe, à louer, bureaux divisibles de 60 à 600 m2.
1.450 F le m2.
Possibilité location précaire. Tél. : 723-78-08.

LOCATIONS salles, bureaux TOUTES DOMICILIATIONS TOUS SERVICES et TELEX. Tél. : 524-43-85.

Propriétaire loue sans intermédiaire, 170 m2 bureaux ou commerce, 53, rue Réaumur, PARIS (2e) - 296-16-38.

Propriétaire loue sans intermédiaire, 210 m2 bureaux ou commerce, 6, place d'Estienne-d'Orves, Paris (9e) - 280-44-10.

DOMICILIATIONS
CONSTITUTION DE STÉS
ASPAC : 281-18-18.

3 BIS, QUAI AUX FLEURS
EXCEPTIONNEL
Entre Notre-Dame et le Palais de Justice ppraire loue directement : 5 GRANDS BUREAUX dont un avec boiseries + 4 petits + 2 caves surface 200 m2. 6 lig. tél. Bail 3-6-9. Sans droit au bail. 12 000 F mensuel. Tél. 272-51-51 ou visite par Gardienne immeuble.

villas

ST-CLOUD Pav. calme, jardin, séjour, gde chbre + chbre d'enfant pouponnière, s. de bains. 670.000 F. 603-60-88.

pavillons

BOURG-LA-REINE Beau pavillon 5' à pied de la gare, 12' du Luxembourg (ligne de Sceaux), tt cft, impeccable, dble living, gd bureau, 5 chbres, garage sous-sol, jardin. Prix 850.000 F. S/place lundi, 14 h 30-18 h 30 : 42, RUE YVONNE

LA VARENNE
ULTRA RESIDENTIEL
R.E.R., pav. 8 P. sur 700 m2, 5 chbres, séj. dble, bur., cuis., 2 s. d'eau, s. de bains, gar. Sur place samedi et dimanche de 14 à 18 h. : 3 bis, rue Jean-Mermoz.

propriétés

BAZEMONT, YVELINES, 50 km ouest Paris, b. ppté meulière, 10 p. pr., tt cft, parc 13.865 m2. RARE, 970.000 F. Me POUSSET, NOTAIRE - Téléphone 474-00-67.

terrains

Yonne, région SENS, beau terrain boisé 10 ha avec bungalow. 250.000 F - 666-00-27.

URGENT Sacrifié 1 ha terrain à bâtir Maine-et-Loire. - 668-30-46.

immeubles

MARC KLEIN
achète pour son groupe IMMEUBLES
Intermédiaires sollicités
Commission + Intéressement. Téléphone : 555-91-88 poste 51.

Europa, 54, rue Amsterdam-8e, paie comptant immeuble occupé ou partiel, Paris, banlieue. — Direct propriétaire. - 520-13-57.

ACHETE imm. de tte import., même av. travaux. M. MOHR, 137, bd Kœnig, Neuilly-s/Seine.

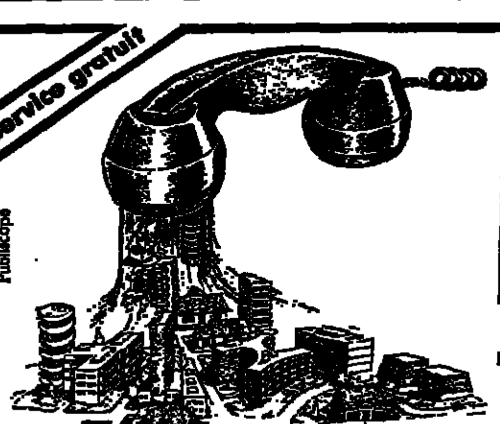
fermettes

ORLEANS Banlieue 12 km
800 m Loire, jolie ferme rénovée 78, s/1.050 m2, gd cft, caract., cuis. équipée. 700.000 F. Téléph. au 822-42-06, après 18 h.

domaines — domaines

Mes HAMONIAUX & GAISNE
notaires associés
72700 ALLONNES - Tél. (43) 24-66-40
Bureau permanent LA SUZE-SUR-SARTHE
Etude fermée le samedi
A VENDRE - Sarthe - 2 FERMES
de 42 et 46 ha en bordure de rivière
S'adresser à l'étude

Immobilier (information) — Immobilier (information)



L'information au rendez-vous
INFORMATION LOGEMENT
525.25.25
Information Logement dispose de renseignements sur des milliers de logements neufs en région parisienne.
49, avenue Kléber, 75116 Paris

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leurs concours.

constructions neuves

RECHERCHONS
PARIS NEUILLY
TRES PROCHE BANLIEUE
IMM. de RAPPORT
pour investisseurs privés.
Très bon standing, beau quart. Téléphone : SEGPI 790-06-92.

fonds de commerce

NANTES, ctre, café-bar 250.000 F Rest.-Relais gastron. s/riv. Celtique, 22, r. Héronnière, Nantes.

A vdre, entre Nice et Cannes, artère principale, fonds négoce meubles (bail tous commerces). Ecr. n° T 017.200 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

TOULON, SORTIE EST, PAS-DE-PORTE avec droit au bail, 36 mètres vitrine sur autoroute, 1 100 m2 couverts bureaux, parking, accès gros porteurs, conviendrait bateaux, garage, caravanes, meubles, tec. — JEAN, 1, rue Vauban, 83000 TOULON. Téléphone : (94) 92-73-76.

NICE-CENTRE particulier vend fonds commerce, 45 m2 vitrine, téléphone, wc, cave, tous baux. Téléphone : (93) 85-12-87. GOUTTENOIRE, 36, bd Raimbaldi, 06000 NICE.

locaux commerciaux

MARAIS Local commercial 450 m2 6.000 F mensuel. - 278-25-60.

Boutiques

VILLAGE SUISSE - MEME charmant, boutiq., loy. 2.700 F, sans pas-de-porte. T. 266-92-15.

usines

MIDI A céder petite Société enlèvem. déchets indust. Tél. (91) 37-72-10

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Adjud. Trib. de Commerce de Paris le lundi 17 décembre 1979, à 10 h 45
FONDS DE CONFECTION
dénommé « MARIA PIA », exploité à
NEUILLY-SUR-SEINE (92)
4, rue du Château. M. à P. 30.000 F. (NE P. ét. B.). Cons. 50.000. F. S'adr. à Mes Danchez et Demortreux-Sagaut, not. à Paris, Mes Regnard et Ferrari, syndics à Paris.

VENTE sur folle enchère, au Palais de Justice de PARIS le JEUDI 20 DECEMBRE 1979, à 14 heures. — EN UN LOT
UN IMMEUBLE à usage d'HOTEL MEUBLÉ
CONTENANCE : 473,54 m2
148-150, bd VINCENT-AURIOL, PARIS (13e)
MISE A PRIX : 500.000 F - S'adr. Me CHAIN, avocat à PARIS (7e), 19, avenue Rapp, tél. 555-72-00 ; Me de SARIAC, avocat à Paris, 34, rue de Bassano ; Me LAFON, avocat à Paris, 75, boulevard Malesherbes ; Me BRUNEL, avocat à Paris, 23, rue du Four. Tous les avocats près les Tribunaux de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL.

Vente sur saisie immobilière et sur surenchère du 1/10 au Palais de Justice à Paris, le JEUDI 20 DECEMBRE 1979, à 14 h. - EN UN LOT
LOCAUX COMMERCIAUX à PARIS (6e)
2, RUE DU CANIVET et 10, RUE SERVANDONI
M. à P. : 913.000 F - S'adr. Me GASTINEAU, avocat à Paris (1er), 29, rue des Pyramides, tél. 260-46-79 ; Me GAILLARD, avocat à Paris, 2, av. Hoche ; Me PERICAUD, avocat à Paris, 85, av. Henri-Martin ; et à tous avocats près les T.G.I. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vente aux enchères publiques à la suite de surenchère, le 19 décembre 1979
UNE PROPRIÉTÉ RÉCENTE sur 3 ha boisés
Commune de SAIX (TARN)
Grande maison d'habitation, en pierre, de conception moderne à un seul niveau, sous-sol aménagé, plein sud, piscine
MISE A PRIX : 693.000 F
Renseignements : Me SIGUIER, avocat, 62, rue Emile-Zola, CASTRES (Tarn)

INFORMATIONS «SERVICES»

VIE QUOTIDIENNE

Ces jouets qui peuvent être dangereux

Noël : jouets tentants, jouets parfois dangereux. Quelle sécurité apporte la réglementation actuelle ?

Le premier pas a été franchi le 15 novembre 1977. Depuis lors, les jouets, français ou étrangers, fabriqués ou mis en vente, doivent être conformes à des normes obligatoires de sécurité. Elles concernent les matériaux utilisés (le rembourrage, par exemple, ne doit pas contenir d'éclats de bois, de verre ou de déchets métalliques), la construction du jouet et son inflammabilité. Interdits les ours en peluche et les déguisements qui prennent feu, les yeux des poupées arrachables, les objets aux bords tranchants, les coffres dans lesquels l'enfant risque de s'asphyxier.

Tous les jouets doivent comporter sur une étiquette visible et lisible la mention suivante : *« La conformité du présent produit aux normes françaises obligatoires est garantie par ... »* Suit le nom du fabricant ou de l'importateur.

De plus, s'il y a lieu, certains avertissements obligatoires sur l'étiquetage, l'emballage ou la notice d'emploi doivent attirer l'attention du consommateur sur les risques éventuels présentés par certains jouets.

Des règles précises sont appliquées pour les jouets des enfants de moins de trente-six mois — sur la dimension notamment, — afin qu'ils ne puissent pas les avaler.

Ces normes de sécurité concernent l'ensemble des jouets. En revanche, elles ne s'appliquent pas à certains objets, qui ne sont pas exclusivement destinés aux enfants, mais utilisés par eux — pour les « normalisateurs » l'enfance se termine à quatorze ans. Ce sont, par exemple, les matelas pneumatiques, les balles de ping-pong, les poupées folkloriques, les pétards ou les ornements de Noël.

Le danger reste moindre, mais tous les problèmes de sécurité, et en particulier *celui de la toxicité, ne sont* pas résolus. C'est pourquoi une deuxième étape était nécessaire. C'est — presque — fait.

Pas avant mai 1981

Depuis le 13 novembre 1979 — soit plus de deux ans après que furent imposées les premières normes, — une nouvelle *réglementation* existe. Elle limite les risques d'intoxication provoqués par les jouets peints, laqués, vernis ou teintés, les colles, les solvants, les instruments graphiques et les coffrets de chimiste. Elle détermine les dosages et mélanges exacts des substances toxiques (chrome, arsenic, antimoine, cadmium, etc.) à utiliser dans la fabrication des produits.

Malheureusement, cette nouvelle norme ne sera obligatoire que dix-huit mois après sa date de parution au *Journal officiel*, soit en mai 1981. Il faudra donc encore attendre cette date pour que les enfants puissent jouer sans s'intoxiquer, utiliser leur panoplie de chimiste sans risque de provoquer une explosion. Cependant, certains fabricants se sont alignés sur le projet de norme et vendent des jouets déjà conformes. Cela peut être un atout important au moment de l'achat.

Une troisième et dernière étape reste à franchir : assurer la sécurité des jouets électriques. Des normes sont actuellement à l'étude, mais il n'y a pas de date fixée pour leur publication.

Il existe deux sortes de jouets électriques : les uns sont alimentés par piles. Leur puissance ne peut pas être supérieure à 24 volts ; ils intéressent surtout les enfants en bas âge.

Les autres sont directement branchés sur le réseau comme les appareils à usage domestique. Ils conviennent aux enfants à partir de huit ou neuf ans. Ils sont dangereux par les risques, autant d'électrocution que de brûlure, qu'ils présentent. Le rôle des parents ou des éducateurs est particulièrement important dans ce domaine. Ils doivent en surveiller l'utilisation attentivement, ne pas les donner à des enfants trop jeunes ou les laisser à portée de la main des tout-petits.

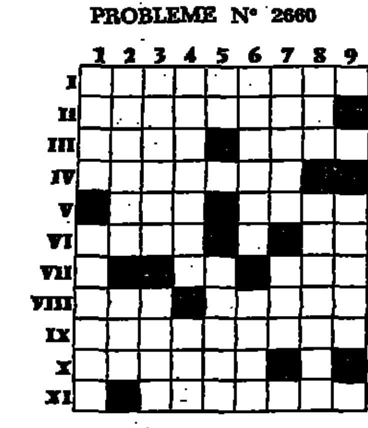
Les jouets ne sont donc pas définitivement sans danger. Avant de les acheter, il est préférable de lire les notices d'emploi, de choisir avec soin selon l'âge, le tempérament, le développement psychologique de l'enfant.

Certes, les normes de sécurité sont longues à définir, les essais difficiles et complexes. Mais, au moment où les fabricants rivalisent de génie inventif, où ils proposent déjà les jouets de l'an 2000, ne devraient-ils pas commencer par régler la question essentielle de la sécurité ?

DOMINIQUE DAMBERT.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2660



HORIZONTALEMENT

I. Ne pique généralement qu'à la fin. — II. Claque quand elle a cinq feuilles. — III. Bon quand il n'y a pas de reproches à faire ; Un vieux souci. — IV. Publia les chants populaires de Carélie. — V. Grande chaîne ; Ont du mal à sonner quand ils sont boiteux. — VI. Se jette dans le Rhône ; Un peu d'eau. — VII. Pour lier ; Peut être noirci par le charbon. — VIII. Crie comme un pauvre hère ; Fleuve, parfois. — IX. Ce qu'il y a à côté de l'entrée. — X. Fut enlevée par Zeus. — XI. Peut avoir besoin d'être galvanisée.

VERTICALEMENT

1. Qualifie le caractère de celui qui ne fume jamais ; Quand elles sont chaudes, il y a des éclats. — 2. Endroit où l'on clouait ; Ne fait pas de bulles quand elle est plate. — 3. Doit être maniée avec prudence pour éviter les blessures ; Va et vient. — 4. N'hésite jamais à se mettre à table ; N'a rien d'un agrément. — 5. Sigle sur un monument ; Peut être républicaine pour le militant. — 6. Connaît bien des secrets ; Faire des *déductions*. — 7. Peut être une collection de briquets ; Touché. — 8. Souvent furieuse quand elle monte ; Fis un arrangement. — 9. Où il n'y a donc pas de vers.

Solution du problème n° 2559

Horizontalement

I. Condamnations. — II. Ordinaire ; Raide. — III. Us ; Saccagées ; RL. — IV. Ri ; Hé ; Issue. — V. Nervi ; Onglée. — VI. Mira ; No ; Ail ; Roi. — VII. Giratoire ; Ris. — VIII. Ré ; Talé ; Rossés. — IX. Innés ; Peu ; Asie. — X. Dressoir ; En ; Fi. — XI. Io ; Attention. — XII. Eudes ; As ; Tétine. — XIII. Ne ; Sicle ; Epée. — XIV. Nettes ; Inespérés. — XV. Es ; Fétu ; As.

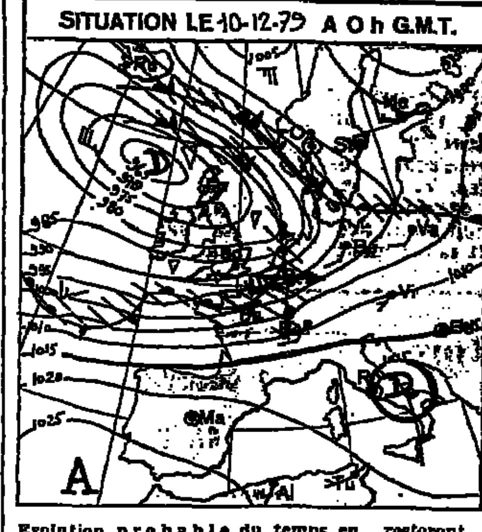
Verticalement

1. Cour ; Méridienne. — 2. Orsini ; Enrouées. — 3. ND ; Erg ; Né. — 4. Distraites ; Esta. — 5. Ana ; Rassasié. — 6. Machinal ; OT. — 7. Nice ; Ote ; Italie. — 8. Ara ; Présent. — 9. Tégénaire ; Eu. — 10. Girouettes. — 11. Oreilles ; Nieppe. — 12. Nasse ; Sa ; Otée. — 13. Si ; Serrés ; Niera. — 14. Dru ; Oisif ; Es. — 15. Céleris ; Eiders.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10-12-79 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 11-12-79 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 10 décembre à 0 heure et le mardi 11 décembre à 24 heures :

La zone dépressionnaire qui recouvre le nord de l'Atlantique maintiendra notre pays sous l'influence d'un rapide courant perturbé de secteur ouest.

Mardi 11 décembre, les vents qui souffleront encore du secteur ouest resteront très forts en début de journée sur la plus grande partie de la France. Dans la moitié nord, après des pluies nocturnes et matinales, le temps deviendra variable avec alternance d'éclaircies et de nuages. Des averses se produiront dans un flux d'ouest à nord-ouest irrégulier, avec des rafales durant les averses. Les températures baisseront un peu.

Dans la moitié sud, le ciel sera très nuageux ou couvert avec des pluies fréquentes, mais les températures demeureront assez élevées.

Sur l'ensemble du pays, des rafales *atteignant la tempête sont encore* à craindre.

Le lundi 10 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 993,6 millibars, soit 745,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 15 et 9 degrés ; Biarritz, 16 et 12 ; Bordeaux, 14 et 10 ; Brest, 13 et 11 ; Caen, 13 et 11 ; Cherbourg, 12 et 9 ; Clermont-Ferrand, 12 et 11 ; Dijon, 11 et 8 ; Grenoble, 10 et 6 ; Lille, 11 et 10 ; Lyon, 11 et 9 ; Marseille, 14 et 5 ; Nancy, 11 et 9 ; Nantes, 13 et 12 ; Nice, 15 et 8 ; Paris-Le Bourget, 12 et 12 ; Pau, 16 et 5 ; Perpignan, 17 et 4 ; Rennes, 13 et 12 ; Strasbourg, 11 et 9 ; Tours, 13 et 12 ; Toulouse, 15 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 6 degrés ; Amsterdam, 11 et 10 ; Athènes, 18 et 10 ; Berlin, 9 et 7 ; Bonn, 11 et 9 ; Bruxelles, 12 et 10 ; Le Caire, 19 et 11 ; îles Canaries, 23 et 15 ; Copenhague, 7 et 5 ; Genève, 12 et 7 ; Lisbonne, 17 et 14 ; Londres, 14 et 8 ; Madrid, 13 et 8 ; Moscou, —10 et —12 ; Nairobi, 27 et 15 ; New-York, 2 et 2 ; Palma-de-Majorque, 18 et 3 ; Rome, 12 et 8 ; Stockholm, —2 et —12 ; Téhéran, 12 et 6.

PARIS EN VISITES

MARDI 11 DECEMBRE

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Bacheller.

« Les verriers de Saint-Etienne-du-Mont », 15 h., façade, Mme Chapuis.

« Hôtel des monnaies », 15 h., 11, quai Conti, Mme Hulot.

« Le café Procope », 15 h., 13, rue de l'Ancienne-Comédie (Mme Pennec).

« Moufetard et ses secrets », 15 h., métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La rénovation du Marais », 15 h., métro Sully-Morland (Le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

19 h. 30, Plaza-Opéra, 8, boulevard de la Madeleine : « A toi, jeunesse de France » (Agence mondiale d'information).

19 h., 62, rue Madame : « La magie en Mésopotamie » (Arcus).

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-*Victoires, Mme Claude* Thibaut : « Sienne et sa commune ».

21 h., 36, rue Jacob, M. François Lafon : « Le mythe de Don Juan » (La Tisanière - Andrée Gautier).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 9 décembre :

DES DECRETS

● Relatif à la réglementation générale et à la délivrance du brevet professionnel ;

● Complétant le décret du 21 août 1975 fixant les modalités d'application des dispositions de la loi du 24 décembre 1974 relatives à la compensation entre régimes de base de sécurité sociale obligatoire ;

● Portant nominations dans les cadres des officiers de réserve.

UN ARRETE

● Fixant le taux de majoration spéciale pour travail intensif de nuit.

TRANSPORTS

EN ATTENDANT LES FORMULAIRES

Méfiant à la publicité insistante de la S.N.C.F. m'invitant à voyager avec ma famille à *demi-tarif à la seule condition* de me faire délivrer gratuitement dans toutes les gares et agences de voyages une carte « familles », je me suis rendu, le 22 octobre, à mon agence de tourisme S.N.C.F. habituelle, où il m'a été indiqué que c'était seulement dans les gares que je pourrai me procurer une telle carte.

Qu'à cela ne tienne ! Je me rendais, le 23 octobre, à la gare de Lyon. Au guichet spécial « billets à prix réduit », on me renvoyait à la salle d'informations réservations. Là, un employé aimable, un peu désabusé cependant, m'expliqua que les formulaires n'étaient toujours pas arrivés, et il me remit une *« attestation provisoire tenant lieu de carte de réduction »* en me priant de revenir dans quelque temps (*sic*) pour échanger cette attestation contre une autre, définitive.

L'intendance ne suivrait-elle pas à la S.N.C.F. ? Pourquoi alors cette précipitation publicitaire ? L'esprit de concurrence ne commence-t-il pas par la considération pour l'usager ?

(Y. BOUCLY, Paris.)

VACANCES DU MARDI GRAS : PLUS DE COUCHETTES DANS LES TRAINS. — Il *n'est déjà plus* possible à la S.N.C.F. de satisfaire les demandes de réservation de places assises et couchées dans les trains de la nuit du 16 au 17 février 1980 au départ des Alpes. La totalité des places disponibles a, en effet, été attribuée aux voyageurs ayant formulé leurs demandes par correspondance, et la S.N.C.F. se trouve dans l'impossibilité de créer de nouveaux trains supplémentaires. Ces difficultés sont dues à la coïncidence des retours de la zone A (région de Paris) avec les départs de la zone B. Il reste aux voyageurs la possibilité d'obtenir, sur ces relations, des places dans les trains de jour du 17 février et dans ceux circulant les deux nuits encadrant celle du 16 au 17 février 1980.

MÉDECINE

Un médecin peut refuser de cotiser à l'ordre « pour des raisons de conscience »

estime le tribunal de Bourgoin-Jallieu

De notre correspondant

Lyon. — Le tribunal d'instance de Bourgoin-Jallieu (Isère) a estimé le 6 décembre qu'un médecin pouvait refuser de payer sa cotisation au conseil de l'ordre pour des *« motifs de conscience »*.

Le tribunal, qui s'est d'autre part déclaré incompétent au profit de la juridiction administrative et a condamné le conseil de l'ordre des médecins de l'Isère aux dépens, a reçu l'*« exception préjudicielle »* soulevée par le docteur Simon Jallade, médecin-psychiatre, directeur du centre psychothérapique du Vion, à Saint-Clair-de-la-Tour (Isère). Celui-ci, qui avait plaidé lui-même son dossier, avait justifié son refus de payer *« par des motifs de conscience et par son opposition à la conception de la médecine trop corporatiste de l'ordre »*.

Le docteur Jallade a exposé au tribunal que l'établissement qu'il dirige pratique depuis plusieurs années une politique d'ouverture sur l'extérieur. *« En refusant l'enfermement des malades, en travaillant par équipes sur des secteurs géographiques, il est fait une exacte application de la lettre et de l'esprit d'une circulaire ministérielle de mars 1960 qui prévoit la sectorisation »*, a expliqué le docteur Jallade. Or, a-t-il ajouté, *« les thèses du conseil de l'ordre sont celles des adversaires de la sectorisation psychiatrique, qui ferait concurrence aux psychiatres du secteur privé »*.

Le tribunal a jugé que, *« dans la mesure où le docteur Jallade dirige un établissement conformément aux directives du ministère de la santé et que le conseil de l'ordre développe des positions visant à faire échec aux expériences comme celle poursuivie par le centre du Vion, il y a là contestation sérieuse »*.

« Cette contestation a trait à l'exercice d'une fonction ressortant de la mission de service public de l'ordre des médecins, et elle est donc de la seule compétence de la juridiction administrative », a conclu le tribunal.

(Intérim.)

● *Des étudiants en chirurgie dentaire de Lille sont en grève* depuis le mercredi 28 novembre. Ils demandent la révision totale des modalités d'application de la réforme des études en chirurgie dentaire, considérant que les structures du centre de soins dentaires et les obligations de service qu'il implique, ne leur permettent pas d'assurer, dans de bonnes conditions, les stages cliniques auxquels la plus grande partie de leur temps est dévolue. Ils protestent aussi contre le fait que l'université a dénoncé unilatéralement la convention liant le C.H.R. à l'U.E.R., provoquant un blocage des crédits. Les étudiants ont présenté leur motion à M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, lors de son passage à Lille, samedi *8 décembre.* — *(Corresp.)*

RELIGION

● *Mgr Fulton Sheen, l'une des personnalités marquantes de l'église catholique aux Etats-Unis*, est décédé, dimanche 9 décembre, à New-York, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Ordonné prêtre en 1919, Mgr Sheen s'était fait connaître à partir de 1930 grâce à une émission de radio, « L'heure catholique », qui avait été ensuite *adaptée pour la télévision.*

BREF

COLLOQUES

LE MOUVEMENT DES FEMMES NOIRES organise une rencontre *contre* la polygamie et la stérilisation forcée le samedi 15 décembre, de 14 heures à 19 heures, 44, rue de Rennes, à Paris-6e.

★ **M.F.N., c/o Gisèle Hountondji, 55, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris, tél. 246-94-04.**

DOCUMENTATION

L'ANNUAIRE DES GRAPHISTES. — Le troisième répertoire illustré des graphistes du Syndicat national des graphistes vient de paraître. Il rassemble les noms de près de huit cents professionnels, regroupés par région ; deux cents pages *présentent plus* particulièrement chaque graphiste.

L'ouvrage donne également des informations sur les buts et les activités du S.N.G., syndicat fondé il y a quarante ans et qui réunit graphistes indépendants et studios.

★ **Le répertoire est disponible 48, boulevard Malesherbes, 75008 Paris, chaque après-midi, du lundi au vendredi ; il peut être expédié sur demande.**

FORMATION CONTINUE

INITIATION AU MARKETING. — L'université Paris-VIII organise, dans le cadre de la formation permanente, un stage, « Initiation au marketing et analyse critique », du 7 janvier au 28 avril 1980.

Ce stage, d'une durée de soixante heures, vise à permettre aux stagiaires de mieux comprendre ce qu'est le marketing (définition, champs d'application, méthodes) et surtout d'en faire la critique (la réalité du marketing, *pourquoi le marketing ?*, le marketing au service de quelle société ?, etc.).

★ **Pour tous renseignements, s'adresser au service Formation permanente, tél. 374-92-26.**

LOISIRS

L'ENNEIGEMENT DES STATIONS. — Le premier bulletin d'enneigement de l'hiver 1979-1980 communiqué par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver sera publié le vendredi 14 décembre (dans nos éditions datées samedi 15 décembre).

APPRENDRE LA MUSIQUE. — La direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs du Val-de-Marne, la Fédération des œuvres laïques et les Maisons des jeunes et de la culture de Créteil organisent trois journées d'information sur une pédagogie active de la musique dans l'optique de Karl Orff, les 12, 13 et *16 janvier 1980, pour une participation* financière de 150 F.

★ **Renseignements complémentaires et inscriptions (avant le 15 décembre) auprès de la Fédération des œuvres laïques du Val-de-Marne, 1, rue des Alouettes, 94140 Alfortville, tél. 375-15-22.**

MAISON

SAC A BUCHES. — Pour transporter quelques bûches de la réserve jusqu'à la cheminée, un nouveau sac arrive des Etats-Unis. Il est en solide toile de bâche de ton uni (vert, rouge, bordeaux, brun *ou brique*) ou *bicolore*, vert et rouge. Résistant à l'humidité, ses deux côtés, en forme de triangle tronqué, sont munis de poignées en Dacron. Une fois vidé de ses bûches, le sac se replie.

Ce sac à bûches est assez décoratif pour garder une réserve de bois à côté de la cheminée. Il coûte 135 F.

★ **En vente au Cèdre rouge, 22, avenue Victoria, 75001 Paris.**

régions

ILE-DE-FRANCE

La banlieue économise l'énergie

La préfecture d'Ile-de-France vient d'adresser aux maires de la région un dossier dans lequel elle leur rappelle que les politiques en matière d'économie d'énergie sont prioritaires, et qu'en outre « elles n'impliquent pas toujours des frais excessifs et peuvent avoir des effets immédiats ». Il s'agit notamment des isolements de toitures ou de canalisations, de l'adaptation de minuteries, du fractionnement des circuits, du remplacement éventuel des chaudières. Des instructions ont été données à la Caisse des dépôts et consignations pour que les demandes d'emprunts relatives à des travaux visant à économiser l'énergie soient examinées en priorité. Pour sa part, le Centre de formation des personnels communaux (C.F.P.C.) organise des stages sur ce sujet pour les fonctionnaires et techniciens locaux.

En banlieue parisienne, plusieurs expériences ont déjà été engagées qui donnent des résultats encourageants.

Dans le Val-d'Oise, les installations de la préfecture doivent être amorties en sept ans

« *LA préfecture du Val-d'Oise est à la pointe des économies d'énergie* » : cette constatation, c'est M. Jean-Pierre-Bertin, qui l'exprime. Attaché principal au secrétariat général et chargé de la coordination entre le secteur public et les collectivités locales dans le domaine des économies d'énergie, il vient de soumettre aux conseillers généraux un rapport recensant les possibilités d'économies à réaliser dans cette préfecture, qui expérimente déjà deux procédés.

La jeunesse du département, né en 1967 de l'ancienne Seine-et-Oise, la nouveauté de l'architecture de cette ville nouvelle de Cergy-Pontoise au cœur de laquelle se trouve la préfecture, sont peut-être à l'origine de cette volonté départementale d'être partout et toujours dans les premiers sur la voie du progrès. Les capteurs solaires installés sur le toit du bâtiment, en terrasse, tout comme les vitres réfléchissant la chaleur en sont la preuve, même s'il ne s'agit pas à proprement parlé de « grande première ». « *Il s'agissait d'abord d'économiser les fonds publics,* explique M. Bertin. *Et puis on en est venu aux économies d'énergie. Mais toute installation économique est inutile si elle ne peut être amortie en sept ans.* » Aucune inquiétude de cet ordre quant au principe des capteurs solaires destinés à alimenter en eau chaude les équipements sanitaires de la préfecture...

Favorisée par M. Gilbert Carrère, qui était à l'époque préfet du département, une étude sur ce sujet avait été faite par le service d'architecture puis discutée par l'assemblée départementale en 1978. Les crédits pour cette opération, estimés à 160 000 francs, avaient été votés en 1978 sous réserve toutefois qu'une subvention serait accordée par l'Agence pour les économies d'énergie. La subvention accordée par l'Agence est fixée à 400 francs par tonne d'équivalent pétrole économisée. Mais, de toute manière, l'aide apportée au département est conditionnée à l'établissement d'un bilan dressé après trois mois de fonctionnement par l'agence elle-même et par l'Institut de technologie de Compiègne.

Il s'agit de soixante capteurs solaires de 1,80 mètre carré chacun, à circulation d'eau et orientés plein sud sur la terrasse de la préfecture, à 98 mètres d'altitude. Reliés à un ballon solaire installé dans le sous-sol du bâtiment et servant d'échangeur, ils alimentent en eau chaude et par un système de vannes les circuits sanitaires. Durant les mois d'été, l'eau chaude sera uniquement distribuée par ce ballon solaire, économisant ainsi les deux autres ballons de la chaufferie utilisés jusqu'à maintenant. La température de l'eau pourra atteindre en cette saison 60 degrés. En hiver, les capteurs solaires continueront à fonctionner, et par temps ensoleillé le ballon solaire alimentera en eau déjà tiède la chaufferie, permettant, là encore, une légère économie. Des prévisions ont été faites à partir d'une étude portant sur l'ensoleillement moyen de la région parisienne pendant une durée de dix ans, et une économie annuelle de 4,7 tonnes d'équivalent pétrole est envisagée. Les capteurs solaires de la préfecture de Cergy devraient être opérationnels au début du mois de janvier et le contrôle organisé par l'Agence pour les économies d'énergie interviendrait au printemps prochain.

Autre réalisation en cours depuis 1977 : la pose sur les vitres du bâtiment d'un film en polyester métallisé et adhésif. Ce système de « vitres réfléchissantes » permet d'éviter l'effet des rayons infra-rouges, en diminuant donc, en été, l'effet de la chaleur solaire. Le but ici est d'économiser l'énergie nécessaire à la production d'air froid, les locaux de la préfecture étant aérés par l'air conditionné. En hiver, les mêmes vitrages permettent de conserver dans les salles la chaleur dégagée par les radiateurs de chauffage. Financée par des crédits d'Etat, cette opération a coûté 550 000 francs et devrait être amortie, selon M. Philippe Lecointe, responsable du service architecture, après trois ans de fonctionnement en 1980. D'ores et déjà, on peut estimer à 15 % l'économie réalisée à partir de ce film adhésif.

Une maison solaire

Outre ces deux opérations, le rapport étudié actuellement en commission par les conseillers généraux note de nouvelles possibilités d'économie d'énergie portant, dans des bâtiments fréquentés de façon intermittente, sur l'isolation ou encore sur l'éclairage. « *Nous sommes à la pointe des économies d'énergie, mais nous ne voulons pas en rester là.* » C'est un peu la conclusion qu'apporte aujourd'hui M. Philippe Lecointe.

L'administration de ce département n'est pourtant pas la seule à se pencher sur la question de l'énergie solaire, puisqu'un architecte pontoisien a conçu, sur un terrain boisé dominant la vallée de l'Oise, une maison solaire, faisant le pari de ne s'adresser qu'à des entreprises traditionnelles, afin de démontrer que la construction d'une telle maison n'était pas soumise à des techniques onéreuses. Là aussi, des capteurs constitués d'une vitre, d'une couche d'air et d'un absorbeur en tôle ondulée d'aluminium sont installés sur les faces sud-est, sud et sud-ouest de la maison, tandis que l'inclinaison des fenêtres assure à elle seule 40 à 70 % du chauffage. L'air chaud est recueilli dans une colonne de briques de récupération, placée au centre de la maison. On peut aussi citer les murs en aggloméré de ciment enduit, la charpente en bois, la couverture en ardoises d'amiante-ciment, les parquets en pin, autant d'éléments permettant une bonne isolation. Bien entendu, tous ces procédés utilisés aujourd'hui en vue d'économies d'énergie nécessitent un chauffage d'appoint, mais déjà on peut estimer à 70 % l'économie réalisée grâce à la maison solaire.

JACQUELINE MEILLON.

A LA PISCINE DE PORCHEVILLE L'ENTRÉE NE COUTE QUE 3 FRANCS

L'eau chaude de l'astuce

SANS l'aide de l'Agence pour les économies d'énergie, la localité de Porcheville, près de Mantes-la-Jolie (Yvelines) aurait sans doute renoncé à construire sa piscine communale. Trois mille habitants, c'est peu pour un équipement public dont le coût est aussi lourd. L'opération a pourtant été rendue possible car la piscine Tournesol de Porcheville a été la première en France à bénéficier du chauffage obtenu par récupération de la chaleur provenant de rejets thermiques industriels. Chauffée gratuitement, grâce à la production de calories de la raffinerie de pétrole d'Elf, cette piscine installée dans un village fonctionne depuis 1976. Après trois ans, l'opération est considérée comme un succès : « *Nous sommes totalement satisfaits de la façon dont notre commune a pu se doter d'un tel équipement. Il s'agit là d'une réalisation concrète, très intéressante, de récupération d'énergie jadis perdue* », estime le maire de Porcheville, M. Pierre Peyre (modéré).

Un kilomètre et demi sépare la piscine de la raffinerie, qui rejetait auparavant d'énormes volumes d'eau chauffée à environ 90 °C. La commune a dû faire installer à ses frais deux canalisations calorifugées de 10 centimètres de diamètre pour conduire l'eau jusqu'à la piscine et pour la ramener, partiellement refroidie, jusqu'à la raffinerie. Le tout a coûté 800 000 francs mais l'Agence pour les économies d'énergie a accordé 250 000 francs de subventions.

« *Nous sommes vite rentrés dans nos frais,* précise le maire de Porcheville. *Nous économisons chaque année environ 200 000 francs de fuel et nous venons même de construire un gymnase qui est, lui aussi, chauffé grâce aux calories récupérées chez Elf. Pour le gymnase, l'économie réalisée cette année s'élèvera également à près de 200 000 francs. Il s'agit d'un énorme ballon d'oxygène pour une si petite commune.* »

L'eau chaude venant de la raffinerie ne se mélange bien sûr pas à l'eau du bassin de 25 mètres sur 10, de la piscine, mais la réchauffe grâce à un système de serpentins. Aucun chauffage complémentaire n'est nécessaire.

Malgré ces atouts, la piscine expérimentale de Porcheville est déficitaire. « *Bien moins toutefois que les piscines traditionnelles voisines* », précise pourtant M. Peyre. Il est vrai que le prix d'entrée — 3 francs par personne pour les adultes — y est beaucoup plus bas qu'ailleurs. Le déficit atteint tout de même 500 000 francs par an, mais le « trou » serait bien supérieur si l'Agence pour les économies d'énergie n'avait pas pris son astucieuse initiative.

DAMIENS RÉGIS.

A Choisy-le-Roi

LE CAPTEUR-DÉMONSTRATION

A Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), dans le parc des Gondoles, le public peut voir comment fonctionne un capteur solaire et quelles sont ses possibilités. *Un panneau de 1,25 mètre carré pouvant chauffer jusqu'à 37 litres d'eau par jour* y a été installé, le long de ce que nos grands-parents appelaient un chalet de nécessité. Grâce à cette installation l'eau coule des robinets à 60-65 degrés.

L'association choisyenne pour la protection de la nature et de l'environnement qui l'a installé avec l'aide de la ville se veut un avocat actif de l'énergie solaire dans le département. Les *promeneurs, après avoir apprécié* la qualité de l'installation, peuvent ensuite s'adresser à la permanence de l'association, le samedi, pour obtenir tous renseignements.

Ni gadget ni canular

Le responsable de l'opération, M. Poirier, leur expliquera avec conviction qu'il faut compter *sur 3 à 4 mètres carrés pour* les besoins d'un ménage, et *tabler sur 50 litres d'eau chaude* par mètre carré dans une maison individuelle. Si le propriétaire est bricoleur et qu'il monte lui-même son capteur il lui en coûtera de 6.500 à 7.000 francs. L'économie réalisée peut atteindre, *sous le ciel* de l'Ile-de-France, jusqu'à 50 %.

L'expérience du parc des Gondoles n'est ni un gadget ni un canular. Outre le fait qu'en matière d'énergie il n'y a *pas* de petites économies, elle permet de voir et de juger sur *pièce ce qu'est l'exploration de* l'énergie solaire. Non seulement *plusieurs particuliers auraient* déjà été séduits, mais la municipalité de La Queue-en-Brie (Val-de-Marne) envisagerait d'utiliser l'énergie solaire pour certains équipements, à commencer par la maison de la nature, utilisée pour certaines animations. Cette même commune *organisera une grande exposition* sur les capteurs solaires au *début du printemps 1980.*

F. G.

APRÈS TRENTE MOIS D'ENSOLEILLEMENT MOYEN A SAINT-MANDÉ

Et pourtant, ça marche !

AU 101, avenue de Paris, à Saint-Mandé (Val-de-Marne), chaque fois qu'un des cinquante copropriétaires ouvre un robinet d'eau chaude, il participe à une expérience originale. *En effet, à la demande de* l'Agence pour les économies d'énergie, le centre scientifique et technique du bâtiment (C.S.T.B.) a lancé ici, le 16 février 1977, une installation expérimentale de production collective d'eau chaude sanitaire par énergie solaire. L'objectif était double :

— *Etudier le comportement* d'une telle installation dans une *région* urbaine à forte densité ;

— Analyser son fonctionnement et mesurer la quantité d'énergie captée dans des conditions réelles d'utilisation.

L'eau chaude est obtenue grâce à une batterie de dix capteurs *alignés sur la terrasse* couvrant 30 mètres carrés au total et *orientée sud, sud-ouest.*

L'installation est simple, et l'on trouve le matériel utilisé dans le commerce. Représentatif de ce qui se fait en région parisienne, construit en 1965 et habité depuis onze ans, le bâtiment n'avait pas été prévu pour accueillir de tels équipements. C'est la raison pour *laquelle* il a *été choisi (toutefois* après que les copropriétaires eurent voté pour l'énergie solaire), comme ils l'auraient fait pour décider de repeindre le hall d'entrée. Leur accord fut d'autant plus facilement obtenu qu'ils n'avaient rien à débourser : les 50 000 F d'investissement étant *intégralement* à *la charge* de l'Agence pour les économies *d'énergie* (1).

Il faut noter aussi que le choix doit peu au hasard. M. Pierre Boyaux, délégué des copropriétaires et responsable du chauffage, ingénieur au C.S.T.B., avait beau *jeu* de proposer son propre immeuble qui, par chance, se prêtait *parfaitement* à *l'expérience* : vaste terrasse accessible et apte à recevoir les panneaux, légère surélévation par rapport aux constructions voisines et installation de production et de distribution d'eau chaude collective facilement *adaptable* à *la* mise en place d'un chauffage solaire.

L'installation a été montée par l'entreprise à laquelle les responsables *avaient* coutume de s'adresser pour ses réparations de tuyauteries. La technique solaire serait-elle donc à la portée du premier plombier venu ? On n'en est pas encore là, non pas qu'elle soit plus compliquée, mais elle exige toutefois des connaissances spéciales. Il faut savoir par exemple *calculer la surface* à chauffer et connaître les techniques de *régulation. Autant de problèmes* que Pierre Boyaux, qui disposait de tous les éléments du « puzzle » solaire, pouvait facilement résoudre.

Après ses trente-trois mois de fonctionnement, l'installation a permis d'attirer l'attention sur les difficultés inhérentes à ce type de matériel, essentiellement : la résistance au vent, la tenue *des vitrages*, les *salissures*, la condensation et la corrosion, les difficultés de mesure.

Et les promesses d'économies, *que sont-elles devenues ? Pour le moment*, personne ne peut les chiffrer avec exactitude. Il faut patienter encore un peu pour connaître les possibilités réelles du système en zone de moyen ensoleillement.

FRANCIS GOUGE.

(1) L'investissement aurait pu être réduit de moitié environ, mais les appareillages de mesure et de contrôle ont fait grimper la « facture ».

Le Monde

économie

AGRICULTURE

Le projet de loi d'orientation agricole

« Il n'y a pas d'alternative cohérente à notre politique » déclare M. Méhaignerie

Deux ans presque jour pour jour après le discours de Vassy, dans lequel le chef de l'Etat en passait commande, le projet de loi d'orientation agricole sera examiné à partir du mardi 12 décembre par l'Assemblée nationale. Le débat durera jusqu'à samedi. Les députés auront en effet à examiner une avalanche d'amendements (près de six cents ont été déposés). Le texte passera devant le Sénat lors de la session parlementaire du printemps 1980.

Deux ans pour un texte de loi, c'est une *lente maturation qui s'explique* par la volonté des pouvoirs publics de ficeler un projet qui comprend quatre volets (économique, social, foncier, aménagement du territoire), et finalement convient, peu ou prou, à l'ensemble des organisations professionnelles « officielles » comme à la majorité parlementaire.

« Ce long travail de réflexion n'a pas été inutile et chacun admet qu'il n'y a pas d'alternative cohérente », a déclaré à la presse M. Méhaignerie, qui refuse qu'on assimile la recherche de la compétitivité à l'élimination des faibles : « Au contraire, a-t-il affirmé, toute *notre politique* est fondée sur l'exploitation moyenne. »

Le volet économique du projet de loi comprend cinq idées-forces, a expliqué le ministre : insertion de la politique agricole dans l'économie nationale, raisonnement en terme de filières plutôt qu'en terme de production (d'où le rôle important du conseil supérieur d'orientation des productions, où seront représentés les consommateurs), effort de promotion des exportations, politique des aides publiques (avec deux infléchissements, la contractualisation et la régionalisation), le renforcement de l'organisation économique.

A ceux qui critiquent la faiblesse de ce volet, M. Méhaignerie oppose les efforts d'accompagnement entrepris depuis un an : redéploiement de l'effort budgétaire pour les crédits d'équipement, mise en œuvre d'une directive sur la recherche-développement - enseignement, mise en place du Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (FIDAR), soutien particulier aux secteurs économiques en difficultés : fruits et légumes, forêts et bovins (plan quinquennal de l'élevage), autant d'actions qui ne sont pas de nature législative.

Sur le plan social, le projet prévoit une amélioration des retraites, mais aussi ce que M. Méhaignerie appelle « *une évolution des cotisations en fonction de la capacité contributive des agriculteurs* ». Enfin, d'autres mesures doivent faire en sorte que le régime social de l'agriculture ne devienne pas un régime-refuge pour de faux paysans.

La politique foncière proposée par le gouvernement, de loin le volet le plus important de cette loi d'orientation, poursuit quatre objectifs :

● *installer plus de jeunes agriculteurs* : par l'augmentation des retraites, de l'indemnité viagère de départ et par la remise en cause du cumul emploi - Fonds national de solidarité pour les retraités qui continuent à exploiter ;

● *développer l'accès aux formules locatives.* « *On ne peut pas continuer*, dit le ministre, *à acheter le foncier à chaque génération.* » D'où la priorité accordée aux G.F.A. (Groupements fonciers agricoles) successoraux, avec la mise en place d'un marché des parts. « *Il faudra aller*, estime M. Méhaignerie, *vers l'appel à l'épargne publique.* » Autre formule devant faciliter les successions : l'attribution préférentielle de jouissance. Le jeune agriculteur qui s'installe peut demander un bail en priorité sur ses cohéritiers, mais dans ce cas, sa part d'héritage serait moins importante car la valeur d'une terre affermée est moins grande que celle d'une terre libre. La création de baux de carrière négociés librement, et celle d'un bail annuel répétitif (jusqu'à six ans) devraient permettre de rendre le fermage plus attrayant et de contrôler les ventes d'herbe et autres détrounements du statut du fermage. Enfin, la modification proposée pour le régime des cumuls doit rendre, selon M. Méhaignerie, ce contrôle plus efficace ;

● *Maîtriser les coûts du foncier* par un renforcement du rôle des SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) qui auront la possibilité de demander des révision de prix, par la généralisation du zonage (M. d'Ornano doit déposer un projet de loi sur la création d'une carte communale des sols qui serait une sorte de POS — plan d'occupation des sols — simplifié), par l'institution enfin d'un répertoire des terres et d'un indice agronomique qui servira à fixer le prix de la terre, mais qui aura aussi des incidences sur les politiques fiscale et sociale. Enfin, au-dessus d'un certain seuil de prix, l'accès à la bonification d'intérêts pour l'achat d'une terre sera interdit ;

● *Responsabiliser les agents économiques :* objectif lié au précédent qui doit aboutir à ce que le même agriculteur n'ait pas selon qu'il débute ou qu'il atteigne la retraite, deux conceptions différentes du problème foncier.

Le projet de loi prévoit encore la mise en place d'une réfome fiscale. « *Les dossiers agricoles ne trouveront pas de solution sans une telle réforme. La fiscalité agricole doit être incitative et non paresseuse comme aujourd'hui. Elle doit être équitable par rapport aux autres catégories sociales, mais elle doit tenir compte, dans un système d'imposition au réel, de la notion de stock qui, en agriculture, est très importante. Le projet de réforme devrait être prêt dans une quinzaine de mois* », promet M. Méhaignerie.

« *Les lois d'orientation de 1960 et 1962 avaient pour objectif la politique des structures et l'augmentation des productions*, a conclu le ministre. *Compte tenu des défis externes et européens, notre loi d'orientation sera celle du progrès technologique, de la recherche, de la formation, de l'accroissement des exportations et de la maîtrise des coûts.* »

J. G.

ENVIRONNEMENT

LES SUITES JUDICIAIRES DU NAUFRAGE DE L'« AMOCO-CADIZ »

L'État demande 1,2 milliard de francs de dommages-intérêts aux compagnies américaines

Une fois encore on va parler de l' « Amoco-Cadiz » le *mardi 11 décembre au Sénat.* M. Joël Le Theule doit répondre ce jour-là à des questions orales avec débat posées par M. Jean-Marie Girault, sénateur R.I. du Calvados, et M. Anicet Le Pors, sénateur communiste des *Hauts-de-Seine, sur les suites* judiciaires de la marée noire du siècle. Il évoquera du même coup ce que l'on peut déjà considérer aussi comme l' « un des procès du siècle », au moins par le volume de la procédure et les intérêts en cause.

Deux actions distinctes ont été engagées, il y a plus d'un an déjà, contre les sociétés américaines impliquées dans le naufrage du tanker, le 16 mars 1978, sur la côte du Finistère.

L'Etat, représenté par l'agence judiciaire du Trésor, demande 300 millions de dollars (plus de 1,2 milliard de francs) de dommages - intérêts à la Standard Oil of Indiana (holding) et à l'Amoco International (filiale de la Standard chargée des opérations en mer). Le chiffre paraît énorme. Il a été lancé par les hommes de loi américains qui défendent nos intérêts outre-Atlantique. En réalité, les dépenses engagées par l'Etat se sont montées à 460 millions de francs.

De leur côté, soixante-dix-sept communes du Finistère et des Côtes - du - Nord, le département des Côtes-du-Nord, les agents immobiliers de la région, les comités des pêches de Brest, la société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne et les commerçants de Trégastel réclament conjointement la somme de 400 millions de dollars (plus de 1,6 milliard de francs). Sont assignées, la Standard Oil of Indiana, l'Amoco Transport, l'Amoco International, la société de remorquage, le chantier navale qui a construit le pétrolier et l'American Bureau of Shipping, service chargé du contrôle des navires.

Une vive bataille de procédure s'est aussitôt engagée, nos adversaires américains voulant limiter leur responsabilité et contestant la compétence du tribunal. Le juge fédéral McGarr a décidé, le 19 septembre, 1979, que la responsabilité des compagnies concernées serait celle de droit commun, c'est-à-dire illimitée et que le tribunal fédéral de Chicago était compétent pour juger l'affaire. Le procès se déroulera en deux phases distinctes : d'abord déterminer les responsabilités, ensuite évaluer les dommages.

Pour ce qui est des responsabilités, les sociétés américaines ont vigoureusement contre-attaqué en déposant une demande dite « reconventionnelle ». Estimant qu'ils sont loin d'être les seuls responsables de la catastrophe, les Américains assignent à leur tour, devant le même tribunal, l'Etat français et les collectivités locales bretonnes.

Ils invoquent la surveillance insuffisante des côtes et les défauts de l'assistance au tanker en difficulté, l'improvisation de la lutte contre la marée noire et l'emploi de procédés de nettoyage inadaptés, donc trop coûteux. En conséquence, estiment-ils, les dommages supportés par l'Etat lui-même, par les communes et par les particuliers devront être partagés entre tous les responsables...

Le dossier des juristes d'outre-Atlantique contient deux pièces accablantes : les rapports des commissions d'enquête du Sénat et de l'Assemblée nationale. Ces deux réquisitoires formulés contre les insuffisances des pouvoirs publics vont mettre les Français dans l'embarras, et peser sur la décision des juges de l'Illinois. Les parlementaires qui ont enquêté sur la marée noire de *l'Amoco-Cadiz* n'avaient sans doute pas prévu que leurs conclusions pourraient se retourner un jour contre la France.

L'instruction a commencé à Chicago par ce que l'on appelle là-bas une « bataille de papier ». Nos adversaires et les magistrats américains ont adressé aux plaignants français une liste de cent trente demandes de communication de pièces : rapports, réglementation, correspondance administrative, enregistrements téléphoniques, films, analyses, etc. Selon les habitudes américaines, les parties peuvent exiger jusqu'aux brouillons de lettres. On conçoit l'étonnement et l'embarras de certains services comme ceux de la marine nationale et de l'armée à qui l'on demande des documents considérés comme confidentiels. Les justificatifs des dépenses engagées par le Trésor représentent à eux seuls quarante mille pièces qui ont pris le chemin de Chicago.

Les premières auditions commenceront en janvier prochain. Les juges américains ont l'intention de recueillir en premier lieu *le témoignage des sémaphoristes* du Finistère, des autorités maritimes et même des ministres français responsables de la navigation et de la lutte contre la pollution. Les plaignants français ne tiennent pas du tout que l'on fasse le procès de l'administration mais celui des sociétés américaines. *Ils demandent donc que l'on* commence par entendre leurs adversaires d'outre-Atlantique. Il n'est pas certain que les juges leur donnent raison.

Du côté des expertises, les choses avancent également. Ainsi le laboratoire national d'essai a procédé à l'analyse de différentes *pièces de l'épave de l'Amoco-Cadiz.* Quant au capitaine du remorqueur allemand, qui est intervenu trop tardivement, il est toujours inculpé.

Compte tenu des difficultés de l'instruction, il est peu probable que le « procès du siècle » puisse s'ouvrir à Chicago avant l'été et *même l'automne 1980.*

MARC AMBROISE-RENDU.

CENTRALE DE BELLEVILLE-SUR-LOIRE : LE CONSEIL D'ÉTAT AUTORISE LA CONSTRUCTION

(De notre correspondant.)

Orléans. — Le Conseil d'Etat a annulé, le 8 décembre, un jugement *du tribunal administratif* d'Orléans qui avait ordonné le sursis à exécution des travaux de construction de la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire, dans le département du Cher (*le Monde* daté 15-16 avril 1979). Cette décision constitue un nouvel épisode de la bataille juridique engagée autour de la construction de la centrale de Belleville, dont la mise en service des quatre réacteurs de 1 300 MGW est prévue par E.D.F. à partir de 1986.

A la requête de l'Association pour la défense de la qualité de la vie du Val-de-Loire et des agriculteurs de la région, le tribunal *administratif* d'Orléans avait ordonné, le 13 avril dernier, d'interrompre les travaux en attendant de se prononcer sur la validité du permis accordé en janvier 1979. Décision exceptionnelle, mais qui n'a pas été suivie d'effet, E.D.F. continuant les travaux comme si de rien n'était (*le Monde* du 31 avril).

Les adversaires de la centrale déposèrent alors une plainte auprès du tribunal de grande instance de Bourges, dont l'instruction est toujours en cours. Le préfet du Cher et le ministère de l'environement de leur côté firent appel de la décision du tribunal administratif d'Orléans devant le Conseil d'Etat. Le président du contentieux du Conseil d'Etat, M. Heumann, usant de son pouvoir discrétionnaire, fait exceptionnel également, annula provisoirement dès le 10 mai le jugement d'Orléans. Les travaux se poursuivent donc depuis près d'un an sur le site sans que l'on sache si le permis de construire accordé à E.D.F. est régulier et si l'étude d'impact est suffisante.

R. G.

Une chaudière nucléaire pour chauffer l'eau de Grenoble ?

M. Dubedout prévoit une « consultation populaire »

Le Centre d'études nucléaire de Grenoble (C.E.N.G.) vient, dans une lettre du 6 décembre, de proposer à la municipalité de cette ville d'installer un réacteur expérimental produisant de l'eau chaude. « *Les études conduites localement*, écrit M. Pierre Corbet, directeur du centre, *nous ont amené à concevoir une application possible de cette nouvelle source de chaleur non seulement pour nos besoins propres mais aussi pour le réseau de chauffage urbain grenoblois.* »

M. Hubert Dubedout, maire (P.S.) de Grenoble, a répondu à M. Corbet en lui rappelant qu'en tant que responsable politique, il est « *en désaccord avec les orientations gouvernementales en matière nucléaire* » et qu'il ne saurait « *adhérer à un projet qui aurait pour but de sanctionner cette politique* ».

Le maire de Grenoble attire l'attention de M. Corbet sur les inquiétudes que ce projet ne va pas manquer de susciter. « *Il est impératif de préciser les risques encourus tant par les travailleurs du C.E.N.G. et les populations environnantes que par le milieu naturel. Quelles seraient notamment les mesures prescrites relatives à la sûreté nucléaire, la pollution de l'air et des eaux, la gestion des déchets, le déclassement final des installations ?* » M. Dubedout se demande s'il sera possible « *d'adapter ce type de chaudière au réseau urbain de chauffage* ». Enfin, il ne souhaite pas que soit remise en cause la politique de diversification des approvisionnements en énergie de la ville : fuel, charbon de La Mure, gaz, incinération des ordures ménagères, production hydraulique de l'Isère et du Drac, énergies nouvelles, etc.

« *Mais*, conclut le maire, *préalablement à toutes ces questions, il faut qu'une procédure exemplaire d'instruction publique et contradictoire du dossier puisse être mise au point pour déboucher sur une consultation populaire.* »

TRANSPORTS

M. JOËL LE THEULE RENCONTRE POUR LA DEUXIÈME FOIS LES REPRÉSENTANTS DES CONTROLEURS AÉRIENS

M. Joël Le Theule, ministre des transports, devait rencontrer pour le seconde fois, ce lundi matin 10 décembre, les représentants des contrôleurs aériens afin de tenter de mettre un terme au conflit de la navigation aérienne qui a commencé le 25 octobre dernier.

Les aiguilleurs du ciel avaient suspendu, il y a une semaine, l'arrêt des décollages pour permettre l'ouverture des négociations avec les pouvoirs publics. Une première réunion de travail avait eu lieu le mercredi soir 5 décembre, que M. Le Theule avait jugée « *ouverte et constructive* ». De leur côté, les contrôleurs avaient reconnu que l'administration avait changé de ton et semblait manifester « *un début de compréhension* ».

Dans une décalration, le comité central d'entreprise d'Air France vient de demander « *la compensation intégrale par l'Etat des pertes qu'il a fait subir à la compagnie par ses positions intransigeantes dans le conflit de la navigation aérienne* » et « *l'annulation de toutes les sanctions infligées à des membres du personnel de la navigation aérienne* ».

● *Grève dans les transports à Lille.* — Les chauffeurs-receveurs des autobus lillois de la C.G.I.T. (Compagnie générale interurbaine de transports) ont décidé, à l'appel de la C.G.T., une grève pour le mardi 11 décembre. Ils demandent une revalorisation de leur salaire. — (*Corresp.*)

SOCIAL

POINT DE VUE

Mépris de la loi, mépris de l'homme

par STANISLAS MANGIN (*)

OU en sont les deux projets de loi relatifs à la condition des travailleurs étrangers qui ont été soumis par le gouvernement au Parlement ? Le premier — relatif aux refoulements et expulsions, dit « Bonnet » — a été discuté par la commission mixte paritaire puis voté par l'Assemblée nationale, avant de revenir devant le Sénat *mardi 11 décembre ; le second* — relatif au séjour et au travail, dit « Stoléru » — ne sera pas discuté durant cette session (et pourtant, l'un ne s'explique qu'avec l'autre).

C'est dans cette phase (ultime ?) des débats parlementaires que le président de la République vient d'intervenir lui-même avec force pour exprimer sa politique :

1) « Une législation claire, connue et publique » ;

2) « Le maximum de sécurité compatible avec *la situation* actuelle » pour les familles étrangères ;

3) « On ne reviendra pas sur les droits acquis : *les titres délivrés ne seront jamais remis en cause » ;*

4) « Egalité, fraternité : *que les travailleurs immigrés se sentent chez eux en France.* »

Mais quoi ?

La législation actuelle serait donc obscure, secrète, source d'insécurité ?

Certainement pas : l'ordonnance du 2 novembre 1945 et les lois sur le *travail des étrangers* ont été appliquées sans problèmes et sans heurts pendant près de trente années à la satisfaction (relative) des résidents et de notre économie.

Sans doute, en *1972*, un ministre de l'intérieur s'était-il attaqué à cette loi par une *circulaire illégale.*

Mais la circulaire a été annulée par le Conseil d'Etat ; en même temps, le président de la *République* Georges Pompidou reprochait à ce ministre sa passivité à l'égard des *agissements* hostiles, voire criminels, à l'égard des étrangers ; il a changé ce ministre et chargé André Postel-Vinay de l'ensemble des problèmes relatifs à l'immigration.

Et voilà 1974 : le nouveau président de la République crée un secrétaire d'Etat aux *immigrés qui* (sitôt acquise la démission d'André Postel-Vinay) allait dispenser à ceux-ci — avec talent ! — d'excellentes paroles et de l'argent principalement pris dans leurs poches (celui de leurs allocations familiales dont ils ne touchent qu'une partie *mineure)* et, dans le même temps, les ministres commencent à violer progressivement les lois ainsi qu'on va le voir.

C'est qu'on adoptait, sous le couvert de la crise économique, une politique nouvelle à l'égard des différentes populations étrangères.

Violences et outrages

Nous voici en 1979 : tandis que le *garde des sceaux parle « d'une situation de non-droit »*, dont il serait louable de sortir, le président propose *« une loi claire, connue et publique »*, il garantit *« l'égalité, la fraternité et la sécurité ».*

Pourquoi ces lois, puisque ce n'est pas seulement la loi actuelle que l'on viole dans l'attente des nouvelles mais aussi ces lois futures elles-mêmes et bien d'autres qui sont et resteront en vigueur ?

C'est ainsi que l'on a pu voir, durant ces cinq années, et généralement en exécution de directives ministérielles — et confidentielles :

— Un Algérien titulaire d'un titre régulier embarqué de force dans un avion vers son pays d'origine (aux frais du contribuable) parce que, ayant vendu son commerce, l'administration en déduisait qu'il était sans ressources !... Violation de la convention franco-algérienne, toujours en vigueur ;

— Des épouses d'étrangers refoulées à l'aéroport (aux frais du contribuable) alors qu'elles venaient visiter leur mari, travailleur en règle, parce que *suspectées* de vouloir s'installer définitivement en France sans autorisation préalable, bien qu'elles fussent en possession *d'un passeport en règle :* violation de la loi Bonnet projetée comme de la loi actuelle ;

— Des étrangers *faisant l'objet* de poursuites judiciaires refoulés ou expulsés (aux frais du contribuable) *malgré le juge d'instruction* et au mépris tant de notre droit interne que de la convention européenne des droits de l'homme qui a force de loi en France : le procès aura lieu sans eux ;

— Les familles algériennes qui rejoignent le père, soumises à des exigences spéciales, et sans fondement légal, de logements plus coûteux que les autres familles étrangères — et bien entendu françaises — au *mépris de cette* « égalité dans le logement » que vient d'affirmer le président ;

— Des étudiants africains arrêtés, les poignets attachés dans le dos et détenus vingt-quatre heures sur *la suspicion de n'être* pas en règle, parce que l'administration leur délivre des cartes de six mois (pour une année d'études !...) et se trouve incapable d'en assurer le renouvellement dans les délais... Ces cartes de six mois ne sont prévues ni par la loi actuelle ni par celles proposées, pas plus que les « récépissés-de-demande - de -carte -de - résident - valable - trois - mois » indéfiniment prolongés (parfois *durant dix-huit mois !...)* au mépris de ces mêmes lois et dont se trouvent dotés des dizaines de milliers d'étrangers : nouveaux venus, étrangers titulaires d'une carte mais qui l'ont égarée, ou en instance de renouvellement de cette carte, ou enfin expulsés dont le ministre s'avise qu'ils ne menacent pas — ou plus — l'ordre public, mais dont on s'obstine à ne pas retirer l'arrêté d'expulsion (cela peut durer plus de quatre *années !), en violation* des lois projetées comme de la loi actuelle : tous ceux-là restent dans une situation angoissante, gravement handicapés pour trouver un emploi ; voilà une loi connue, voilà son application, voilà la sécurité :

— On voit aussi — côté ministère du travail — un travailleur étranger qui a été condamné pénalement à 500 francs d'amende pour une altercation dans un bureau administratif, puni de surcroît par l'administration d'une suppression de l'« *aide publique* » sa seule ressource — ainsi que de la sécurité sociale, — oui, privé de la *sécurité sociale :* mesure approuvée jusqu'aux échelons les plus élevés de la hiérarchie... jusqu'à ce qu'un jugement en bonne et due forme suspende d'urgence l'exécution de cette punition ;

— Côté droits civils, on voit maintenir l'exigence d'une autorisation préfectorale préalable pour le mariage des étrangers, *qui pourtant est devenue illégale* depuis la promulgation en France de la convention européenne des droits de l'homme (articles 12 et 14) ;

— Côté ministère des finances : les Algériens fonctionnaires retraités de l'Etat français (instituteurs et militaires notamment) se voient réduire des quatre cinquièmes leurs *pensions* par une décision du ministre du budget qui en bloque le montant à l'année *1962, en violation des accords* d'Evian et malgré de nombreux arrêts de la juridiction administrative ;

— Enfin, côté libertés publiques, la police viole sans mandat *le domicile de Français d'origine* étrangère (des Africains, on l'aura deviné) et leur arrache les preuves de leur nationalité ainsi que leur carte nationale d'identité, en exécution de circulaires ministérielles qui les dénoncent comme suspects — c'est-à-dire coupables ! — d'avoir obtenu indûment la nationalité française. Elle *expulse ou refoule* (toujours aux frais du contribuable) des Français d'origine algérienne ou *africaine alors que leur* nationalité fait l'objet d'une information judiciaire ou bien même sans que l'on prenne la peine de saisir le seul juge compétent selon le code pour en décider. Des gendarmes reçoivent l'ordre d'embarquer de force un expulsé sans que soit intervenu l'arrêté signé du ministre, exigé pourtant par le décret pris par le gouvernement lui-même en décembre 1978 : il y a moins d'un an !...

Ces violences à la loi s'accompagnent rituellement — on le sait, on le permet — de violences aux personnes, d'outrages quotidiens.

Ahmed et Diallo

Répétons-le : pourquoi alors des lois nouvelles, puisqu'on les violera demain comme aujourd'hui ?

Mais parce qu'elles sécrèteront cette obscurité, ce secret, cette inégalité, cette insécurité que l'on dénonce et que l'on pratique chaque jour, parce qu'elles consacreront le droit de punir ou de priver de ses droits l'étranger sur des présomptions, *et non plus* après un débat contradictoire, selon des règles « claires et *connues* ».

Qu'est-ce que ce quota départemental par lequel le ministre *fixerait le nombre des cartes de* travail (donc de séjour, selon le nouveau système) qui seront renouvelées annuellement dans chaque département ?

Qui donc décidera, et pourquoi, entre Ahmed et Diallo (car Pédro n'est pas en cause : on sait que les Européens resteront toujours dans le quota, sauf les Turcs et les Yougoslaves...) et comment Ahmed ou Diallo pourra-t-il contester quoi que ce soit, bien que *titulaire d'un titre régulier* ? Il sera arraché de son travail, puis quittera son domicile sans tarder *et rentrera au pays,* sous peine d'expulsion définitive.

Mieux, si le patron licencie un ouvrier, on n'attendra pas l'expiration des titres qui lui ont été délivrés : on déchirera cet engagement de la République, on le refoulera, on l'expulsera (combinaison des articles 2, 3 et 4 du projet Stoléru et de l'article 6 du projet Bonnet) : voilà comment s'exécutera la parole du *président de la République* : « Les titres délivrés ne seront jamais remis en cause »... et cela *concernerait quarante* mille Africains et Maghrébins chaque année, ainsi que leur famille.

Que seront ces refoulements, ces expulsions, par dizaines de mille, sinon des sanctions administratives, *pour* la *vie, prononcées* dans bien des cas sur des présomptions incontrôlables, exécutées sur-le-champ, avant tout recours, dès lors que l'administration prétendra qu'il y a situation irrégulière : le choix de ce motif lui permettra d'échapper à la commission d'expulsion et donc de ne pas en justifier le bien-fondé... le tour est joué.

Que sera cette carte de résident privilégié que le gouvernement veut se faire interdire absolument de délivrer avant vingt années (ou dix-huit...) de séjour ininterrompu ? *Un titre de retraite* et non plus cette sécurité dans la vie active promise aujourd'hui par le président et qui existe pourtant dans la loi actuelle : celle-ci permet de l'octroyer après trois années d'épreuve (sans jamais qu'elle soit un droit) : c'est donc ainsi que les *travailleurs vont* pouvoir « se sentir chez eux en France ! »

Ah oui ! le *général de Gaulle* évoquant dans *ses Mémoires* les traités d'association entre *certains Etats d'Afrique* et la France, a pu écrire qu'en 1960, entre les deux continents, s'édifie *« un ensemble où chaque citoyen se sait et se sent, d'où qu'il vienne et où qu'il se trouve, non point du tout un étranger, mais quelqu'un qui est bien vu, bien venu, et, dans une large mesure, chez lui ».*

Il l'a écrit en 1970, et c'était vrai alors. *Désormais, ce sera le* contraire qui sera vrai : si ces lois sont votées, les Européens *reprendront les droits acquis par* les Africains et les Maghrébins, ils seront chez eux en France tandis que les Africains seront renvoyés sans prendre de gants, car on n'a pas l'intention de renouveler les conventions qui les protègent... Ces nouvelles lois ne sont faites que pour eux, que contre eux.

Depuis toujours, hélas, c'est précisément lorsque les gouvernants clament les grands principes qu'il *faut regarder de près leurs* pratiques.

Machiavel, observant combien *les princes* habiles *savent* sauver les apparences (*le Prince* ch. 18) note que *« les hommes, en général, jugent plus par leurs yeux que par leurs mains, tous étant à portée de voir et peu de toucher ».*

Mais dans une démocratie le législateur peut, sait, doit toucher avant de juger. N'est-ce pas d'ailleurs ce qu'a commencé de faire l'Assemblée, ce qu'avait fait le Sénat, avant qu'on lui tape sur *les doigts ?*

Une telle persévérance pour obtenir ces nouveaux pouvoirs *s'explique par les objectifs* qu'ils permettraient d'atteindre :

1) Réduire massivement, on l'a dit, le nombre des Maghrébins et des Africains ;

2) Placer les étrangers qui resteront dans un état de non-droit dans leur travail, par l'effet d'un quota arbitraire et des retraits de titres de séjour qu'il entraînera *(et pourtant ce n'est pas le patronat qui a demandé ce cadeau* empoisonné) :

3) Réduire, par contagion, les *libertés publiques :* notamment en laissant libre cours au comportement de certains policiers (ce *n'est* pas l'effet du hasard si la police n'a ni projets ni crédits pour assurer une formation convenable de son personnel, spécialement dans le respect de la loi, de la vérité et de l'homme, sans lequel il n'y a pas de société démocratique.

Mais on obtiendra un effet supplémentaire : la destruction, à terme, *des liens qui unissent si* profondément la France et l'Afrique francophone.

Il ne faut pas s'y tromper, le silence algérien n'est pas indifférence, fatalisme : il n'est que l'attente de la minute de vérité sur les intentions du pouvoir français à l'égard de cette nation, une des toutes premières de l'Afrique *et la plus proche, tout* compte fait, de la France.

De la façon dont nous traiterons *neuf* cent mille Algériens — otages, ilotes, expulsés ou bien travailleurs respectés, dont le retour sera convenablement échelonné et préparé — dépendront les relations futures de la France avec l'Algérie, élément indispensable *du dialogue* Nord-Sud, et pour lesquelles le président Chadli Bendjedid vient d'exprimer des vœux sans équivoque.

Et le silence des gouvernants africains ne doit pas, lui non plus, faire illusion : leurs peuples condamneraient durement leur impuissance à s'opposer à ce rejet, à ce mépris qui — je le sais — les accablent, les stupéfient.

Une rancœur envers notre nation, à la mesure de l'attachement séculaire, se lèverait demain sur le grand continent en plein essor, en pleine jeunesse, où nous avons su *acquérir et conserver* un rang égal aux plus grands.

***

Pas de lois obscures, violées d'avance, lois de désordre en vue d'une politique cachée qui nous abaissera dans le monde. Il faut s'arrêter sur cette pente dangereuse, « car le plus funeste exemple qu'on puisse, à mon avis, donner dans un Etat, c'est de créer une loi et de ne pas l'observer, surtout quand elle est violée par ceux qui l'ont faite » (Machiavel, *Discours sur Tite-Live, livre I, chapitre 45*).

(*) Conseiller d'Etat honoraire, avocat au barreau de Paris.

OUI OU NON ?

La France : record mondial des dépenses pour les immigrés ?

« Un milliard et demi en 1980, aucun pays au monde, je dis aucun pays, qui puisse se prévaloir d'un tel effort en faveur des étrangers vivant sur son territoire », a déclaré le président de la République aux immigrés qu'il avait invités à l'Elysée le 21 novembre.

Puisque cette somme comprend, a dit aussi le président, le 1 % logement et le reversement partiel des allocations familiales non perçues par les familles, voyons donc quelles sont les sommes que percevraient les étrangers s'ils recevaient une part égale aux diverses cotisations obligatoires fondées sur leur travail : 1 % logement, 1 % formation professionnelle, allocations familiales... *c'est-à-dire s'ils étaient* aussi bien traités que les travailleurs français. En 1980, pour *1 500 000 étrangers qu'on* supposera rémunérés en moyenne 27 000 F, cela ferait plus de *400 millions* pour chacun des deux 1 %, soit plus de 800 millions.

Quant aux allocations familiales, il s'agit d'évaluer la somme conservée sur les cotisations perçues par suite de *reversements réduits en ce qui* concerne les familles restées à l'étranger : on dispose d'une *estimation de 1972 pour un nombre* de travailleurs inférieur à celui de 1980 : 600 millions.

On peut en déduire un chiffre double, soit 1,2 milliard pour la prochaine année, compte tenu de l'accroissement des bas salaires et de l'inflation.

Soit un total de 2 milliards.

L'on sait d'autre part que les régimes de pension et de sécurité sociale sont également bénéficiaires en ce qui concerne les étrangers.

Même en ramenant prudemment cette évaluation sommaire à 1,8 milliard, on voit que, loin *de faire « un effort en faveur »* de ces travailleurs, la France, avec 1,5 milliard, conserve tout *au contraire 15 % — et peut-*être sensiblement plus — des sommes qui leur reviendraient si *l'égalité des droits — l'égalité* promise — était réalisée avec les travailleurs français.

هكذا من الأصل

Les négociations entre les médecins et la Sécurité sociale

• La C.S.M.F. accepte de participer aux discussions sur les rapports entre praticiens et assurance-maladie

• M. Jacques Barrot se déclare prêt à recevoir les syndicats médicaux

Nouveau départ pour les négociations entre les médecins et les caisses d'assurance-maladie. Lors de son assemblée générale, samedi 8 et dimanche 9 décembre, la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) a décidé de participer aux discussions sur le renouvellement d'une convention avec les caisses, et M. Jacques Barrot, ministre de la santé et le la sécurité sociale, s'est déclaré prêt à recevoir les syndicats médicaux.

Après la décision du gouvernement, en juillet dernier, de bloquer les honoraires médicaux et d'obtenir du corps médical une convention qui limiterait les honoraires et les prescriptions — au sein d'une enveloppe globale — à l'évolution de la production intérieure brute (PIB), la C.S.M.F. avait dit non. Elle refusait l'enveloppe globale, réclamait une conférence nationale de la santé avant toute discussion avec les caisses et lançait la grève du 23 octobre. La conférence nationale n'étant pas acceptée, la *C.S.M.F. confirmait son refus de* participer aux négociations avec la caisse et celles-ci commençaient, sans elle, le 8 novembre, la Fédération des médecins de France (F.M.F.), syndicat minoritaire, étant seule présente.

Pour justifier son retour autour du tapis vert, la C.S.M.F. indique qu'elle a obtenu du ministre de la santé une certaine modification en ce qui concerne le problème de l'enveloppe globale.

Selon la C.S.M.F. le ministre « *ne lie plus les dépenses de santé à l'évolution du PIB, et propose, à la place de l'enveloppe globale, une méthodologie à définir en concertation avec la profession* ».

La C.S.M.F. « *propose donc, sans délai, une rencontre avec les trois caisses-maladie (salariés, commerçants et artisans, agriculteurs) et, en même temps, demande audience à M. Jacques Barrot* ».

Dimanche soir, au « Club de la presse » d'Europe 1, M. Jacques Barrot s'est réjoui, de façon appuyée, de l'attitude de la C.S.M.F. Il a souligné le rôle essentiel que devra jouer le généraliste et confirmé son souci de dialogue, sans citer la notion d'enveloppe globale. Il a, au contraire, pensé que c'était au corps médical de définir avec les caisses les méthodes aboutissant à une meilleure maîtrise des dépenses : « *Nous avons voulu demander aux médecins non seulement de prévoir la nouvelle convention à partir des problèmes de tarifs, mais de voir comment on peut arriver à une meilleure autodiscipline, comment ils peuvent eux-mêmes, car c'est à eux de le faire, modérer leurs prescriptions. Je suis heureux ce soir de dire que les négociations vont maintenant s'engager avec les caisses maladie. On avait commencé avec une partie du syndicalisme médical et les négociations vont, je crois, pouvoir maintenant s'engager avec la totalité. De mon côté, bien sûr, je verrai avec les médecins ce que nous pouvons faire.* »

Auparavant, M. Barrot avait déjà indiqué qu'il associerait les syndicats médicaux à sa « *politique de santé* » tout en notant que déjà les prescriptions des médecins de ville croissaient depuis trois mois à un rythme moins rapide :

« *Certes, il ne faut pas se réjouir trop vite. Mais le fait qu'en matière de dépense non hospitalière, c'est-à-dire la dépense que l'on appelle de médecine de ville, la courbe progressait, dans les six premiers mois de 1979, à 17,2 %, qu'elle ne progresse depuis trois mois qu'à 14,2 % ; le fait que nous ayons, grâce à la participation des hospitaliers qui ont fait un effort remarquable, évité dans la plupart des établissements hospitaliers des budgets supplémentaires, cela veut dire déjà que là où, en année normale, nous dépensions 5 % de plus par rapport au budget primitif, il y aura pratiquement une augmentation de 0,5 %, d'un demi-point, c'est-à-dire que nous aurons terminé l'année en ayant progressivement économisé près de 2 milliards de francs. Ce sont des résultats encourageants.* »

LES ÉLECTIONS PRUD'HOMALES

M. André Bergeron accuse la C.F.D.T. d'être devenue un « parti syndical »

La campagne pour les élections prud'homales, qui ont lieu, dans toute la France, mercredi 12 décembre, a été marquée, durant le week-end, par de nouvelles réactions aux propos de M. Edmond Maire sur l'échec probable de la gauche lors de l'élection présidentielle.

« *M. Edmond Maire a la désagréable habitude de vouloir donner des leçons à tout le monde.* » En visite dans le Calvados, dimanche 9 décembre, M. André Bergeron n'a pas mâché ses mots, indique notre correspondant à Caen, pour répliquer aux récents propos du leader cédétiste sur l'échec prévisible de la gauche en 1981. Le secrétaire confédéral a déclaré : « *Si l'on ne doit pas admettre l'ingérance d'un parti — quel qu'il soit — au sein du syndicalisme, celui-ci doit refuser de pénétrer un parti dans le but d'y mener un travail de fraction.* » Et il a précisé : « *Nous n'acceptons pas qu'un syndicat s'immisce dans la vie interne d'un parti politique.* » Avec un sourire ironique, il a rappelé que la C.F.D.T. avait pris position pour l'union de la gauche, mais maintenant, « *devenue « parti syndical », elle veut lui donner des leçons* ». Le responsable F.O. juge que cela « *porte tort au mouvement syndical* » car « *il faut faire attention lorsque l'on critique un parti. La démocratie est chose fragile et il n'y a pas de démocratie sans parti* ». Il a ajouté que les propos d'Edmond Maire « *n'allaient pas arranger les choses* » lorsque, les 19 et 20 décembre, le comité confédéral F.O. allait décider de la réponse à donner à la C.F.D.T., qui souhaite une rencontre entre les deux syndicats.

A la *C.G.T.*, où les dirigeants continuent eux aussi à critiquer les propos de M. Maire, on déclare qu'en plus du soutien des leaders du P.C. « *des militants de la C.G.T., connus par ailleurs pour les responsabilités qu'ils ont à la direction du parti socialiste* », ont également appelé à voter en faveur de la C.G.T. lors des élections prudhomales du 12 décembre. Il s'agit de MM. Pierre Joxe, Claude Germon, Alain Busnel et Pierre Brana, tous membres du comité directeur (à titre de suppléant pour M. Busnel).

Les trois premiers appartiennent à la majorité du P.S. et soutiennent M. François Mitterrand. M. Brana, pour sa part, est un partisan de M. Michel Rocard et membre de la minorité.

Quant à M. Maire, il s'est expliqué une nouvelle fois dans une interview au *Matin*, lundi 10 décembre. « *Nous ne pouvons pas nous taire quand, à notre avis, ces forces politiques* (la gauche) *s'installent sur une pente d'échec (...) Nous avions voulu* (en faisant cette critique) *lancer un appel au réveil des partis de gauche (...) pour recréer une dynamique (...).* » « *La seule façon de provoquer un réveil est de décrire la situation telle qu'elle est* », estime M. Maire, pour qui seul « *le réalisme est révolutionnaire* ».

Quant aux anomalies observées dans la préparation du scrutin, et notamment l'envoi de plusieurs listes électorales à une même personne, le ministre du travail a publié un communiqué : « *Dans la plupart des cas, la raison en est soit qu'ils sont employeurs à plus d'un titre, soit qu'ils sont salariés dans plusieurs entreprises, soit qu'ils sont à la fois employeurs et salariés.*

» *La loi a prévu que celui qui a reçu plusieurs cartes d'employeur doit voter dans la section à laquelle est rattachée l'entreprise où il emploie le plus grand nombre de salariés et présenter au bureau de vote la carte d'électeur correspondante.*

» *Celui qui a reçu plusieurs cartes de salarié, doit voter dans la section correspondant à l'activité qui lui a procuré la carte d'électeur correspondante.*

» *Quant a celui qui a reçu une cartes de salarié doit voter dans vité qui lui a procuré les revenus salariaux les plus importants et présenter au bureau de vote la carte d'électeur correspondante.*

» *Dans tous les cas, il est rappelé qu'un électeur ne peut voter qu'une fois.* »

L'expulsion de onze travailleurs africains provoque de vives réactions à Marseille

De notre correspondant

Marseille. — Vingt-deux travailleurs africains des Tuileries de Marseille et de la Méditerranée — entreprise située dans les quartiers nord de la ville, qui emploie une majorité de main-d'œuvre immigrée — ont été interpellés par la police, le 6 décembre. Onze d'entre eux ont été expulsés, le 8 décembre, pour usage de faux papiers. Selon l'union départementale C.F.D.T., quatre autres devraient subir le même sort le 13 décembre.

Sur la foi d'un renseignement faisant état d'un trafic de faux documents administratifs parmi les membres du personnel de cette entreprise, une opération de police, conduite par la sixième brigade territoriale de la sûreté et par la brigade des étrangers de Marseille, a abouti à l'arrestation de vingt-deux ouvriers de nationalité sénégalaise et mauritanienne (1).

Selon la police, tous étaient inconnus au fichier central des étrangers en France. Quinze d'entre eux (six Mauritaniens et neuf Sénégalais) étaient, toujours selon les autorités, en situation irrégulière. La plupart possédaient de fausses cartes de séjour et l'un d'entre eux était en possession d'une fausse carte nationale d'identité.

Ces expulsions ont provoqué de vives réactions de la part de plusieurs organisations syndicales et politiques : elles interviennent, en effet, quelques jours seulement après la fin d'un conflit de vingt-deux jours, déclenché le 6 novembre par les cent soixante travailleurs africains d'une entreprise qui s'étaient mis en grève pour protester contre le licenciement de l'un d'entre eux, rentré en retard d'un congé passé au pays. Au terme de cette grève, les ouvriers des Tuileries, qui sont logés sur place, dans des conditions très précaires, et qui effectuent des tâches particulièrement pénibles avaient obtenu deux mois de congés cumulables par an, la garantie d'un emploi au *même poste* à leur retour, un repos compensateur et une prime de fin d'année.

L'Union départementale C.F.D.T. affirme que l'opération de police a été organisée à partir d'une liste fournie par la direction de l'entreprise qui, selon elle, « *était au courant de la situation illégale de certains de ces salariés* ». La C.F.D.T. assure encore détenir la certitude que la majorité des quinze travailleurs menacés sont entrés en France dans des conditions légales. Mais, au moment des changement des permis de séjour provisoires en permis définitifs, ils avaient été victimes de trafiquants particulièrement bien outillés, puisque les papiers administratifs sont revêtus de cachets authentiques.

Pour sa part, le Syndicat des avocats de France reproche au parquet de Marseille de n'avoir pas agi immédiatement, durant l'enquête préliminaire, ce qui a permis à l'administration de procéder à des expulsions avant même que les travailleurs puissent être déférés devant la justice. — J. C.

(1) Ces travailleurs sont tous originaires de l'embouchure du fleuve Sénégal. Ceux de la rive gauche sont Sénégalais, ceux de la rive droite sont Mauritaniens. Mais ils appartiennent souvent aux mêmes familles ou aux mêmes clans. Depuis vingt ans, de père en fils, certains travaillent au profit de cette entreprise marseillaise.

A l'initiative de la C.F.D.T.

LE PERSONNEL D'USINOR-DENAIN SE PRONONCE MARDI SUR LA REPRISE DU TRAVAIL

(De notre correspondant.)

Lille. — La situation ne s'est toujours pas clarifiée à Usinor-Denain, où la C.G.T. continue la grève et l'occupation des locaux, l'ensemble du personnel étant mis au chômage technique.

Ces dix derniers jours ont vu les forces syndicales se scinder en deux camps. D'un côté, la C.G.T. réunit quotidiennement quelques cnetaines de salariés, qui votent à main levée. De l'autre, le « front uni » qui rassemble C.F.D.T., F.O., C.G.C. et C.F.T.C. et qui dénonce l'attitude de la C.G.T. comme « *suicidaire* », dans la mesure où elle pourrait hâter l'arrêt de la production de la *fonte et de l'acier* à Denain.

La C.G.T. a multiplié les interventions publiques avec un soutien très actif des élus communistes, nombreux dans le Valenciennois. Samedi 8 décembre, elle a organisé à Valenciennes une manifestation qui a regroupé un peu plus d'un millier de personnes : les délégations du P.C. étaient aussi importantes que celles de la C.G.T. M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération C.G.T. de la métallurgie, a accusé les autres syndicats de « *capitulation et collusion avec la direction* ».

Le « *front uni* » a, *de son côté*, affirmé sa volonté de faire appliquer intégralement la convention sociale. Il a obtenu, au cours d'une réunion à Paris avec la direction, le maintien de cent cinquante emplois par la création d'une activité complémentaire d'entretien. Vendredi dernier, il a convié les travailleurs à un meeting devant une porte de l'usine, alors que la C.G.T. tenait sa réunion quotidienne à une autre entrée. La C.F.D.T. a proposé un vote à bulletins secrets pour décider ou non de la poursuite de la grève, proposition qui *a été acceptée : la consultation* aura lieu le mardi 11 décembre, de 8 heures à 11 heures. Ce délai a été laissé afin que la C.G.T. *puisse décider de sa participation* à ce « *vote démocratique* ».

Confusion dans l'action syndicale, mais aussi hésitation dans l'attitude de la direction. Comment expliquer d'une part les mises en garde répétées par les plus hauts dirigeants, affirmant *que la poursuite de la grève* accélérerait l'arrêt des hauts fourneaux, que le groupe n'avait du reste pas besoin de l'acier de Denain, et, d'autre part, les appels très insistants pour une reprise immédiate du travail ? Pourquoi l'annonce de mille sept cents suppressions d'emplois et *mutations* pour en « récupérer » quelques jours plus tard cent cinquante ?

G. S.

Avis financiers des sociétés

ÉTRANGER

« L'AIDE DE L'OPEP AUX PAYS DU TIERS-MONDE A DIMINUÉ D'UN TIERS EN 1978 » indique l'O.C.D.E.

L'aide au tiers-monde accordée par les pays de l'OPEP a fortement diminué en 1978, se situant à 3,7 milliards de dollars contre 5,8 milliards en 1977. En pourcentage du produit national brut, cette aide serait tombée de 1,96 % en 1977 à 1,11 %. Ces indications sont fournies dans le rapport annuel que vient de publier le Comité d'aide au développement (CAD) de l'O.C.D.E.

Selon ce document, qui présente force informations, la baisse de plus d'un tiers (36 %) des versements des pays pétroliers s'explique en grande partie par une forte diminution des apports bilatéraux des trois principaux donneurs : l'Arabie Saoudite, le Koweït et les Emirats arabes unis. Ceux-ci ont néanmoins consacré respectivement 2,32 %, 4,57 % et 5,37 % de leur P.N.B. à l'aide publique au développement.

Le CAD signale aussi une réduction des versements effectués à l'Organisation du Golfe pour le développement de l'Egypte qui auraient été exceptionnellement importants en 1977. En revanche, l'aide de l'Irak et de la Libye auraient sensiblement augmenté en 1978 et celle du Venezuela a presque doublé, tandis que les apports de l'Iran, du Nigéria et du Qatar auraient fortement diminué.

« *Il est fort possible*, indique le comité, *qu'à la suite des récentes hausses du prix du pétrole, les donneurs de l'OPEP envisagent d'accroître leurs apports d'aide dans un proche avenir.* » La reconstitution *du Fonds spécial de l'OPEP, décidée* lors de la réunion de l'Organisation en juin à Genève et portant sur *800 millions de dollars,* « *pourrait* représenter un premier pas dans cette voie. »

Cependant, l'aide globale des pays à économie planifiée, qui avait baissé régulièrement de 1,3 milliard en 1973 à 780 millions de dollars en 1977, est remontée à 825 millions en 1978, représentant le chiffre « faible » de 0,04 % du P.N.B. Les versements des six pays d'Europe de l'Est ont augmenté, se situant à 275 millions au lieu de 200 (0,05 % contre 0,04 %). En revanche, l'aide de l'U.R.S.S. a diminué, revenant de 310 à 300 millions (0,03 %). Il en a été de même pour la Chine qui a versé 250 millions contre 200 (0,06 % contre 0,07 %).

Pour les dix-sept pays occidentaux membres du CAD, l'aide publique au développement s'est élevée, rappelle le rapport, à 19,9 milliards de dollars en 1978 contre 14,7 milliards en 1977. Elle a représenté 0,35 % du P.N.B. de ces pays au lieu de 0,31 %.

MARCHÉ COMMUN

LE BUDGET DE LA C.E.E.

Le groupe socialiste du Parlement européen est prêt à accepter de nouvelles propositions

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le groupe socialiste du Parlement européen estime « *que le budget 1980* [de la Communauté] *sous sa forme actuelle doit être rejeté... Si cependant le conseil des ministres, avant le vote final du Parlement, fait une nouvelle proposition acceptable, il va de soi que le groupe socialiste est prêt à réexaminer cette nouvelle situation* ». Telle est la position équilibrée qui a été prise à l'unanimité par le groupe socialiste, le plus important de l'Assemblée, avant que celle-ci procède à la « deuxième lecture » du projet de budget. Le rejet du budget qui, en l'état actuel des choses, est recommandé par la commission des budgets de l'Assemblée déclencherait une épreuve de force institutionnelle, autrement dit une crise supplémentaire à l'intérieur de la Communauté.

Le 23 novembre, le conseil des ministres avait fortement « coupé » dans les augmentations de crédits demandées par l'Assemblée pour les « dépenses non obligatoires », à savoir le fonds régional et le fonds social, les politiques industrielles, énergétiques, des transports, de l'environnement, l'aide aux pays sous-développés... (*le Monde* daté des 25-26 novembre). Le groupe socialiste refuse d'entériner cette *attitude du conseil. Le groupe* a également pris position à propos de l'Europe verte. Il « *estime, d'une part, qu'une politique agricole commune cohérente assurant notre approvisionnement et la défense des intérêts de la population agricole constitue une part essentielle de la politique de la Communauté, mais que, d'autre part, la politique agricole commune ne peut être considérée sous tous ses aspects comme « une vache sacrée »* ;

Le second paragraphe signifie que le groupe socialiste unanime regrette que le conseil des ministres ait rejeté les trois principaux amendements présentés par M. Dankert, le rapporteur socialiste néerlandais de la commission des budgets de l'Assemblée. Les trois « amendements Dankert » avaient comme principal objectif la réduction des dépenses de soutien du marché laitier et, en contrepartie, l'augmentation des crédits affectés à la modernisation de l'équipement rural et des exploitations. Pour y parvenir, un des trois amendements proposait l'augmentation de la taxe de coresponsabilité à laquelle sont assujettis les producteurs de lait, mais précisait que les petits exploitants devaient en être dispensés. Les parlementaires français avaient tous voté contre ces amendements, autrement dit les socialistes français s'étaient séparés du reste de leur groupe. L'adoption de la résolution sur le budget par les socialistes français implique une évolution de leur part, qu'explique ainsi M. Claude Estier : «*Les socialistes français ont rappelé dans la discussion au sein du groupe qu'ils ne peuvent pas accepter que la PAC soit remise en cause par le biais budgétaire. Cela étant, nous avons voulu montrer notre bonne volonté pour ouvrir un débat sur les aménagements à apporter au Marché commun agricole.* »

PHILIPPE LEMAITRE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4.1830	4,1050	— 70	— 45	— 115	— 85	— 220	— 150
$ can. ...	3.5250	3.5300	— 50	— 10	— 80	— 30	— 125	— 60
Yen (100).	1,7580	1,7640	+ 55	+ 90	+ 110	+ 150	+ 360	+ 420
DM	2.3510	2.3540	+ 50	+ 80	+ 110	+ 150	+ 415	+ 475
Florin ...	2,1210	2,1235	— 80	— 55	— 110	— 70	+ 5	+ 50
F.B. (100).	14.4300	14,4500	— 290	— 120	— 560	— 330	—1150	— 650
F.S.	2.5550	2,5390	+ 135	+ 165	+ 265	+ 310	+ 855	+ 945
L. (1 000).	5,0250	5,0315	— 455	— 235	— 640	— 400	—1530	—1200
£	8,8870	8,8970	— 395	— 320	— 710	— 600	—1650	—1500

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 1/2	8 7/8	9 5/16	9 11/16	9 3/16	9 9/16	8 5/8	9
$ E.-U. ..	13	13 3/8	13 3/4	14 1/8	13 3/4	14 1/8	13 9/16	13 14/16
Florin ...	16 5/8	17 3/8	15 1/8	16 1/4	14 5/8	15 1/4	12 1/8	12 3/4
F.B. (100).	11	13	13 3/4	14 3/4	14	15	13 1/8	14
F.S.	2	2 1/2	6 1/8	6 5/8	5 7/8	6 3/8	5 9/16	5 15/16
L. (1 000).	18	20	19	22	18	20 1/2	17 1/4	19
£	16	16 1/2	16 3/4	17 1/4	16 3/4	17 1/4	16 1/4	17
Fr. franç..	11 3/4	12 5/8	14	14 1/2	14	14 1/2	13 5/8	14 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-DEVISES

(Agefi). — Le marché obligataire américain a largement bénéficié de la détente des taux d'intérêt constatée aux Etats-Unis. Il en a été de même du marché euro-obligataire qui a retrouvé son dynamisme certain. Pourtant, dans les deux cas, les spécialistes affichent un certain scepticisme en raison notamment des incertitudes de la crise iranienne ou de l'inflation qui sévit aux Etats-Unis.

Le nouveau déclin enregistré dans l'expansion de la masse monétaire, fin novembre, a contribué à conforter l'optimisme du marché. Celui-ci s'est toutefois légèrement replié en fin de semaine. Certains y ont vu une réaction technique normale après une vive hausse. D'autres, au contraire, convaincus du caractère provisoire de la présente reprise, estiment que le marché demeure fondamentalement instable et que la détente des taux d'intérêt à court terme ne durera pas longtemps.

L'augmentation de 1,3 % de l'indice des prix de gros en novembre, qui a surpris par son ampleur, montre que les pressions inflationnistes restent très vives aux Etats-Unis. Simultanément, la baisse du chômage de 6,1 % à 5,8 % tend à prouver que la récession anticipée n'est pas encore entrée dans les faits. Dans ces circonstances, nombreux sont les économistes américains qui estiment que les taux d'intérêt à long terme resteront sur la pente ascendante pour la plus grande partie de l'année prochaine et que tout fléchissement des taux à court terme pendant le premier semestre 1980 demeurera limité.

En ce qui le concerne, le marché américain des capitaux sera sous l'influence de deux facteurs au cours des prochains six mois. D'une part, le volume des capitaux drainés par les sociétés U.S. sera plus important qu'auparavant par suite de l'augmentation générale des coûts. D'autre part, le déficit budgétaire du gouvernement U.S. sera plus fort que prévu. Ces deux éléments entraîneront donc des levées de fonds beaucoup plus importantes qu'on l'envisage présentement et pèseront lourdement sur l'évolution des taux d'intérêt.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	6 déc.	7 déc.
Valeurs françaises ..	117,7	117,5
Valeurs étrangères ..	135,4	135,4

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	104,5	104,2

LONDRES

Malgré l'ordre de grève lancé pour le 2 janvier dans la sidérurgie, les valeurs industrielles montent légèrement lundi matin au Stock Exchange.

Or (ouverture) (dollars) 431 25 contre 438 40

VALEURS	CLOTURE 7/12	COURS 10/12
Beecham	117 ...	119 ..
British Petroleum	368 ...	366 ...
Courtaulds	80 ..	78 ...
*De Beers	8 68	8 68
Imperial Chemical	360 ..	362 .
Rio Tinto Zinc Cor.	286 ..	294 ..
Shell	332 ..	336 ...
Vickers	105 ..	108 .
War Loan 3 1/2 %	27 5/8	27 5/8
*West Driefontein	63 3/8	64 3/4
*Western Holdings	44 7/8	45 7/8

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE BANCAIRE. — Le résultat net consolidé d'exploitation pour les trois premiers trimestres de 1979 s'est élevé à 463 millions de francs.

DOW CHEMICAL. — Le dividende trimestriel de 40 cents par action sera payable à partir du 30 janvier.

GENERAL ELECTRIC CO. LTD. — Le semestre clos le 30 septembre dernier s'est soldé par un bénéfice net attribuable de 76,3 millions de livres contre 79,4 millions un an plus tôt. Le dividende intérimaire a été fixé à 3 pence contre 2,25 pence.

BANQUE OCCIDENTALE POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE (B. O. I. C.). — Les 8 514 741 actions de 20 F composant le capital de cette banque (filiale à 49 % du groupe Générale occidentale et à 21 % du Crédit lyonnais) seront introduites le 13 décembre prochain sur le marché officiel de la Bourse de Paris.

CREDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE (CIAL). — Augmentation du capital par élévation du nominal des actions. Celui-ci passe de 75 F à 90 F.

obligatoires, daté 10 décembre, publie notamment les insertions suivantes :

Banque française du commerce extérieur. — Emission d'un emprunt de 800 millions de francs, représenté par 400 000 obligations de 2 000 F, portant intérêt de 12,10 % et amortissement en quinze ans.

453 747 actions de 100 F, devant porter le capital de 302 499 200 F à 347 873 900 F.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	30 nov.	7 déc.
Indice général	126,8	127,1
Assurances	231,3	233,2
Banq. et sociétés financ...	96,8	97
Sociétés foncières	134,8	134,2
Sociétés investiss. portef.	132,9	132,8
Agriculture	126,9	126,4
Aliment., brasseries, distill.	118,9	120,3
Autom., cycles et l. équip.	83,1	88,5
Bâtim., matér. constr., T.P.	146,8	147,4
Caoutchouc (ind. et comm.)	64,3	63,5
Carrières salines, charbon.	118,1	118,5
Constr. mécan. et navales.	118,7	118,1
Hôtels, casinos, thermal. ..	154,5	155,2
Imprimeries, pap., cartons.	85,8	84,5
Magas., compt. d'exportat.	106	102,4
Matériel électrique	138,1	135,3
Métall., com. des pr. métal	46,4	48,5
Mines métalliques	97,7	97,4
Pétroles et carburants	175,6	176,3
Prod. chimiq. et dl.-mét. ..	169,3	170,4
Services publics et transp.	105,2	105,2
Textiles	115,5	115,1
Divers	145,4	148,1
Valeurs étrangères	136	137,3
Valeurs à rev. fixe ou ind.	163,6	162,5
Rentes perpétuelles	46,3	45,8
Rentes amortis., fonds gar.	315,4	312
Sect. indust. publ. à r. fixe	94,1	94
Sect. ind. publ. à rev. ind.	489,1	483,6
Secteur libre	102,8	102,7

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	286,6	284,7
Val. franç. à rev. variable	878,7	880,8
Valeurs étrangères	1 005,2	1 014,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	103,7	104,2
Produits de base	98,6	99
Construction	137,8	137,2
Biens d'équipement	100,4	100,7
Biens de consom. durables	88,4	92
Biens de cons. non durabl.	81,3	80,6
Biens de consom. aliment.	102,6	102,4
Services	145,6	147
Sociétés financières	111	110,9
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr. ..	193,6	194,6
Valeurs industrielles	96,3	96,8

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	128,8	131,3

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7/12	12/12
1 dollar (en yens) ..	246 30	233 60

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 12 1/4 %

BOURSE DE PARIS - 7 DÉCEMBRE - COMPTANT

SICAV

HORS COTE

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/12	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1).......	4 089	4 125	4 020	4 230
Allemagne (100 DM)...	235 280	235 610	227 ...	239
Belgique (100 F).......	14 419	14 430	13 750	14 450
Pays-Bas (100 fl.).....	212 208	212 208	204	216
Danemark (100 krd)...	75 980	76	72 500	77 500
Norvège (100 k).......	82 130	82 180	79 500	84 500
Grande-Bretagne (£ 1).	8 934	8 949	8 650	9 150
Italie (1 000 lires)....	5 022	5 033	4 850	5 200
Suisse (100 fr.).......	255 390	254 500	247	260
Suède (100 krs).......	97 820	97 820	94 500	100
Autriche (100 sch.)....	32 689	32 640	31 700	33 200
Espagne (100 pes.)....	6 166	6 175	5 860	6 200
Portugal (100 esc.)....	8 180	8 206	7 400	8 400
Canada ($ can. 1).....	3 503	3 553	3 400	3 620
Japon (100 yens)......	1 682	1 725	1 620	1 720

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/12
Or fin (kilo en barre) ...	57400	57600
Or fin (en lingot)	57750	57996
Pièce française (20 fr.) .	485 10	486 .
Pièce française (10 fr.)	335	349
Pièce suisse (20 fr.) ...	430 50	429
Union latine (20 fr.)	400 90	400 10
Souverain	474	488 10
Pièce de 20 dollars	2180	2150 40
Pièce de 10 dollars	1070 .	1095 ..
Pièce de 5 dollars	725	... .
Pièce de 50 pesos	2358 50	2365
Pièce de 10 florins ...	405 .	408 60

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



A B C D E F G

Après la mort accidentelle du P.-D.G. de Cartier

L'obligation de rouler en code en ville est de plus en plus vivement contestée

M. Robert Hocq, président-directeur général de la bijouterie Cartier, a été tué dans la soirée du 7 décembre, place Vendôme, à Paris, dans un accident d'automobile.

Il était 21 heures. M. Hocq venait de sortir de son magasin, 13, rue de la Paix, et traversait la chaussée sur le passage clouté quand il fut renversé par une R5 conduite par Mme Solange Paillette, demeurant boulevard Raspail, à Paris dans le sixième arrondissement. Le conducteur a déclaré, au cours de son audition par la police, que, dans le faisceau lumineux de ses feux de croisement, elle avait aperçu trop tard M. Hocq et n'avait pu freiner à temps sur la chaussée rendue humide par la pluie. Projeté à terre, le bijoutier fut tué sur le coup.

***Mme Paillette portait sa ceinture de sécurité*, et l'analyse de son haleine à l'alcootest a été négative.**

Cet accident va certainement relancer la polémique déjà très vive que suscite l'obligation de rouler en codes en ville imposée depuis la mi-octobre.

La mesure a été prise à l'instigation du comité interministériel de la sécurité routière qui la justifiait par trois séries d'arguments : 1° On enregistre chaque année en agglomération la mort de mille cinq cents piétons et de mille huit cents cyclistes ou motocyclistes tués presque toujours après une collision avec des automobilistes et parce que ces derniers ne les ont pas aperçus à temps. 2° L'obligation de rouler en code et non plus en veilleuses devrait permettre de limiter le nombre de ces accidents, comme le montre l'exemple de très nombreux pays étrangers qui l'ont adoptée après les recommandations de la convention internationale de Vienne sur la circulation routière. 3° Une telle mesure entraine une très faible consommation supplémentaire d'énergie et les sondages ont montré qu'elle serait facilement acceptée par l'opinion publique française.

En fait, la nouvelle réglementation a provoqué de très vigoureuses réactions : de la part des usagers et des parlementaires.

Le 7 décembre les sénateurs ont adopté un amendement supprimant une partie des crédits destinés à alimenter la campagne d'information prévue à ce propos. Un sénateur, M. Arthur Dehaine (R.P.R., Oise), a demandé au ministre des transports d'abroger « *sans attendre davantage* » la mesure. La Fédération des clubs autotmobiles et d'autres représentants des automobilistes ont agi de même.

Enfin, le mouvement Auto-défense a annoncé le 9 décembre à Saint-Etienne la création du « *comité national contre l'obligation des codes en ville* ». Placé sous la double présidence du docteur René Bideaux, président de l'Association française des ophtalmologistes praticiens et de l'ingénieur Bruno Morin, ancien directeur des essais Matra formule I, ce comité s'est donné pour objectif de « *regrouper et de coordonner toutes les oppositions à cette mesure* ».

Devant cet ensemble de réactions, les porte-parole du gouvernement déclarent, comme l'a répété au Sénat M. André Giraud, ministre de l'industrie, qu'une assez longue période d'expérimentation reste nécessaire avant de se décider pour ou contre la mesure. Curieux entêtement. La décision d'imposer l'obligation de rouler en code, qui n'a pas fait, loin de là, l'unanimité des membres du gouvernement lorsqu'elle a été prise, paraît rejetée aujourd'hui par la plupart des représentants des usagers.

M. ROBERT HOCQ

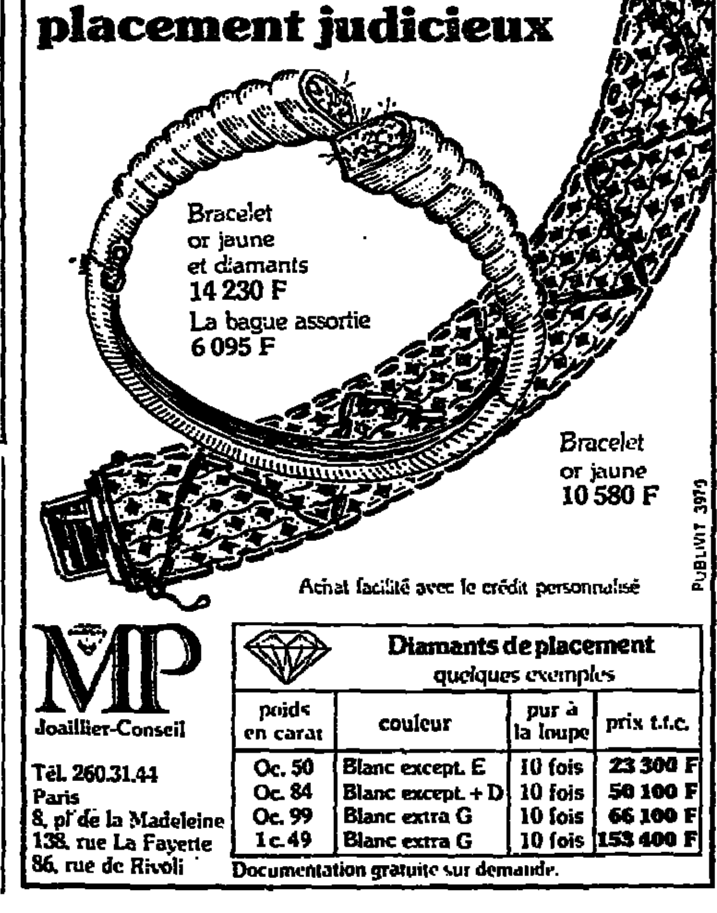
[Né le 4 août 1917 à Paris, Robert Hocq a été un des principaux artisans de la relance de la marque Cartier.

Fondée il y a un demi-siècle par Louis-Ferdinand Cartier, et après être devenue la première affaire mondiale de joaillerie de luxe, la célèbre firme de la rue de la Paix connaissait de sérieuses difficultés financières et était passée en grande partie en des mains étrangères, lorsque, en 1972, les groupes Paribas et Rothschild décidèrent de s'y intéresser.

Robert Hocq, président-directeur général des briquets Silver Match, fut leur mandat pour cette opération de redressement parfaitement réussie.

Restant un des grands de la haute joaillerie, le groupe Cartier, transformé en holding, et qui annonçait, au début de cette année, un chiffre d'affaires de plus de 600 millions de francs, avait entrepris un vaste effort de diversification : ses montres Must ont été connues et copiées, dans le monde entier, mais sous cette marque ont été aussi proposés des briquets, des stylos...]





Dans les prochains jours

LES « PAYS MODÉRÉS » DE L'OPEP POURRAIENT AUGMENTER LE PRIX DE LEUR PÉTROLE

L'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis, Qatar et vraisemblablement le Venezuela, les quatre derniers pays à respecter les décisions prises par l'OPEP en juin, à Genève, pourraient annoncer le relèvement de leurs prix pétroliers dans le courant de cette semaine, avant même la réunion, le 17 décembre, à Caracas, des ministres des pays membres de l'organisation. « La controverse sur les prix perdra ainsi son caractère explosif », assure le *Middle East Economic Survey*.

Selon le *Financial Times* du 10 décembre, l'Arabie Saoudite relèverait ses prix de 18 à 23,50 dollars, soit une hausse de 30,5 %. Les pays modérés espèrent ainsi limiter l'augmentation des autres pays producteurs à quelque 10 %. Mais il semble désormais improbable que les treize membres de l'OPEP parviennent à rétablir la cohérence de la structure de leurs prix. En l'absence d'accord, l'évolution du marché sera déterminante sur le niveau des prix du pétrole au cours de l'année 1980.

De leur côté, les ministres responsables de l'énergie des pays industrialisés, membres de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.), se réunissent ce 10 décembre à Paris pour tenter de réduire leur consommation de pétrole en 1980. L'A.I.E., dont la France n'est pas membre, entend, en effet, obtenir des vingt pays membres qu'ils limitent leurs achats à 24 millions de barils par jour en 1980 (le précédent objectif était de 25 millions de barils).

Après la tournée dans le Golfe du secrétaire américain au Trésor, M. Miller, les Etats-Unis sont en effet persuadés que les pays exportateurs de pétrole réduiront leur production de près de 3 millions de barils par jour en 1980.

Les vingt ministres présents à Paris, sous la présidence du ministre allemand de l'économie, le Dr Otto Lambsdorff, étudieront également la possibilité d'instituer des « sanctions » pour les pays contrevenant aux objectifs d'importation de pétrole qui seraient fixés par trimestre. Ces sanctions se traduiraient peut-être par l'exclusion du système de répartition de pétrole prévu en cas de crise (ou d'une chute des approvisionnements atteignant 7 %).

Il faut souligner enfin que la France, si elle ne fait pas partie de l'A.I.E., en suit les travaux de très près. Après avoir reçu à déjeuner le 9 décembre M. Duncan, secrétaire américain à l'énergie, M. Giraud a réuni le 10 décembre au cours d'un petit déjeuner les chefs de délégation des principaux pays membres de l'Agence (Etats-Unis, Japon, République fédérale d'Allemagne, Grande-Bretagne et Italie).



Philippe Maurice a reconnu avoir tué deux policiers et un gardien de parking

Arrêté dans la soirée du 7 décembre, à Paris, Philippe Maurice, *l'un des* deux auteurs de la fusillade de la rue Monge, qui a coûté la vie, dans la nuit du 6 au 7 décembre, à deux gardiens *de la paix*, MM. *Jean Ruelle et Gérard Croux* (« le Monde » des 7, 8 et daté 9-10 décembre), a avoué aux enquêteurs de la brigade *criminelle* être aussi le meurtrier d'un vigile, M. Mohammed Hachemi, tué dans le parking d'un immeuble du quinzième arrondissement, dans la nuit du 26 au 27 septembre. Les obsèques des deux policiers auront lieu le mardi 11 décembre dans la cour d'honneur de la préfecture de police en présence de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur.

Un meurtrier de vingt-trois ans

Même si l'on assiste chaque année à l'approche des fêtes à « *une recrudescence de la criminalité* », comme vient de le rappeler le commissaire divisionnaire Marcel Leclerc, chef de la brigade *criminelle*, les événements sanglants de ces derniers jours — mort de deux convoyeurs de fonds, de deux gardiens de la paix, de la gérante d'un super*marché* — et la *multiplication* des attaques et des agressions font s'interroger sur l'évolution de la *criminalité*. Le commissaire Leclerc a évoqué cette « *nouvelle génération de malfaiteurs* », ces « *jeunes truands, toujours armés, qui tirent parce qu'ils ne veulent à aucun prix être arrêtés...* » (*le Monde* daté 9-10 décembre).

Philippe Maurice, qui porte, à vingt-trois ans, la responsabilité *de trois meurtres*, est-il à mettre au nombre de ces « nouveaux malfaiteurs » ? Originaire d'un milieu « relativement aisé », comme l'indiquent les policiers du quai des Orfèvres, il a suivi des études d'aide-comptable, qu'il abandonnera avant le diplôme. C'est en 1977 qu'il se signale pour la première fois à l'attention de la police. Plusieurs vols de voitures et l'apparition de fausse *monnaie dans l'Aveyron* mettent les gendarmes sur sa piste. Il sera arrêté à Saint-Geniez-d'Olt, dans le nord du département, après avoir forcé un barrage et réussi à en éviter plusieurs autres. Il est écroué à la maison d'arrêt de Rodez au *mois de mars* 1977, et condamné, le 26 juin 1978, à cinq ans de prison, dont un avec sursis pour vol de voitures et faux-monnayage.

C'est pendant sa détention qu'il va rencontrer Serge Attuil, *tué lors de la fusillade de la rue* Monge. Détenu dont la conduite est jugée « exemplaire » par ses gardiens, Philippe Maurice bénéficie d'une première permission en janvier 1979. Il revient à sa prison aux jour et heure prévus. Aussi, lorsqu'il va demander une deuxième autorisation de sortir, en avril 1979, celle-ci lui sera volontiers accordée. Mais, cette fois, il ne regagnera pas sa cellule. Serge Attuil, qui va devenir son *complice, est en liberté.*

Après, c'est l'escalade. Le meurtre du vigile — auquel Serge Attuil participe avec lui — et, probablement, une série de hold-up dans la région parisienne dont les policiers s'efforcent de dresser la liste. Jusqu'à la rue Monge, et son sanglant épilogue. — J.M.-D.S.

[A propos des permissions de sortie, dont une loi du 22 novembre 1978 a précisé les modalités, la chancellerie a communiqué les chiffres suivants. Avant la mise en place de la loi, le pourcentage de détenus ne regagnant pas leur prison au terme d'une permission était de 3 % ; une fois la loi votée, il n'était plus que de 2,5 %. D'autre part, les délits commis durant les permissions, qui se chiffraient à 1,03 % avant la nouvelle loi, sont tombés à 0,32 % après sa mise en application.]

● *La cérémonie de remise du prix Nobel de la paix* à Mère Teresa a eu lieu ce lundi 10 décembre, en début d'après-midi, à Oslo, en présence du roi de Norvège.

Mère Teresa a confirmé son *intention d'utiliser le montant du* prix — l'équivalent de 790 000 F — en faveur des déshérités à travers le monde. Dimanche 9 décembre, une importante retraite aux flambeaux a eu lieu dans les rues de la capitale norvégienne en l'honneur du prix Nobel. — *(A.P., U.P.I., Reuter, A.F.P.)*

Le numéro du « Monde » daté 9 et 10 décembre 1979 a été tiré à 568 976 exemplaires.





